

étude

Demandé par la commission LIBE

GM



# L'extrémisme de droite dans l'UE

---



Département thématique des droits des citoyens et des affaires  
constitutionnelles Direction générale des politiques internes

PE 700.953 - mai 2022

DANS



# L'extrémisme de droite dans l'UE

---

## Résumé

Cette étude, commandée par le département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles du Parlement européen à la demande de la commission LIBE, propose une discussion sur les caractéristiques distinctives de l'extrémisme de droite ainsi que des actions violentes perpétrées par des extrémistes de droite en l'UE. Il donne un aperçu et une analyse des définitions, des tendances récentes et des réponses à ces actions et se termine par des recommandations. Dans

En particulier, l'étude souligne la nécessité d'élaborer une définition de travail de l'extrémisme de droite afin de fournir un meilleur cadre pour comprendre, étudier et mesurer la phénomène.

Ce document a été demandé par la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen.

## **AUTEURS**

Quentin LIGER, Asterisk Recherche et Analyse

Mirja GUTHEIL, Asterisk Recherche et Analyse

Avec le soutien de Dr Mois FAION (CSD), Rositsa DZHEKOVA (CSD), Nadya STOYANOVA (CSD), Mariyan SABEV (CSD), Stefan RALCHEV (CSD), et Dr Tommaso COMUNALE (CSD).

## **ADMINISTRATEUR RESPONSABLE**

Mariusz MACIEJEWSKI

## **ASSISTANTS EDITORIAUX**

Christina Katsara

Ginka TSONEVA

## **VERSIONS LINGUISTIQUES**

Originaly: FR

## **À PROPOS DE L'ÉDITEUR**

Les départements thématiques fournissent une expertise interne et externe pour aider les commissions du PE et d'autres organes parlementaires à élaborer la législation et à exercer un contrôle démocratique sur les politiques internes de l'UE.

Pour contacter le Département de la politique ou pour vous abonner aux mises à jour, veuillez écrire à :

Département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles

parlement

B-1047 Bruxelles

Courriel : [poldep-citizens@europarl.europa.eu](mailto:poldep-citizens@europarl.europa.eu)

Manuscrit achevé en mai 2022

© Union européenne, 2022

Ce document est disponible sur Internet à l'adresse :

<http://www.europarl.europa.eu/supporting-analyses>

## **AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ ET COPYRIGHT**

Les opinions exprimées dans ce document relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen.

La reproduction et la traduction à des fins non commerciales sont autorisées, moyennant mention de la source, notification préalable et envoi d'une copie au Parlement européen.

© Image de couverture utilisée sous licence d'Adobe Stock.com

# CONTENU

<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS</b>	<b>6</b>
<b>LISTE DES BOÎTES</b>	<b>9</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b>	<b>9</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>9</b>
<b>RÉSUMÉ</b>	<b>Onze</b>
Définition	Onze
les tendances	12
réponse juridique	13
recommandations	14
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>17</b>
1.1. Structure du rapport	17
1.2. Portée de l'étude	17
<b>2. DÉFINITION DE L'EXTRÉMISME DE DROITE</b>	<b>18</b>
2.1. Défis méthodologiques	18
2.2. Définitions existantes	23
23. Définition de travail	26
<b>3. TENDANCES DE L'EXTRÉMISME DE DROITE</b>	<b>28</b>
3.1. Bulgarie	31
3.2. France	3. 4
3.3. Allemagne	38
3.4. Hongrie	44
3.5. Italie	47
3.6. Pologne	49
3.7. Suède	52
3.8. conclusions	54
<b>4. SITUATION JURIDIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES</b>	<b>56</b>
4.1. Bulgarie	57
4.2. France	60
4.3. Allemagne	62
4.4. Hongrie	68
4.5. Italie	70
4.6. Pologne	73

---

4.7. Suède	75
4.8. conclusions	77
4.9. Efficacité de la réponse des États membres	79
<b>5. RECOMMANDATIONS ET SUIVI</b>	<b>94</b>
5.1. recommandations	94
5.2. Suggestions pour la mise en œuvre des recommandations	96
<b>6. FICHE PAYS – BULGARIE</b>	<b>99</b>
6.1. Caractéristiques distinctives de l'extrémisme de droite	99
6.2. cadre juridique	101
6.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite	103
6.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite	104
6.5. Conclusion	107
<b>7. FICHE PAYS – FRANCE</b>	<b>108</b>
7.1. Particularités de l'extrémisme de droite dans le pays	108
7.2. cadre juridique	112
7.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite	114
7.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite	114
7.5. Conclusion	116
<b>8. FICHE PAYS – ALLEMAGNE</b>	<b>117</b>
8.1. Caractéristiques distinctives de l'extrémisme de droite	117
8.2. cadre juridique	122
8.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite	126
8.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite	128
8.5. Conclusion	130
<b>9. FICHE PAYS – HONGRIE</b>	<b>131</b>
9.1. Particularités de l'extrémisme de droite dans le pays	131
9.2. cadre juridique	134
9.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite	135
9.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite	136
9.5. Conclusion	137
<b>10. FICHE PAYS – ITALIE</b>	<b>139</b>
10.1. Particularités de l'extrémisme de droite dans le pays	139
10.2. cadre juridique	141
10.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite	143

10.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite	144
10.5. Conclusion	146
<b>11. FICHE PAYS – POLOGNE</b>	<b>147</b>
11.1. Particularités de l'extrémisme de droite dans le pays	147
11.2. cadre juridique	149
11.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite	150
11.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite	151
11.5. Conclusion	153
<b>12. FICHE PAYS – SUÈDE</b>	<b>154</b>
12.1. Particularités de l'extrémisme de droite dans le pays	154
12.2. cadre juridique	156
12.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite	158
12.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite	158
12.5. Conclusion	160
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>161</b>
Sources générales	161
article de presse	164
Autres sources en ligne	167

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>AfD</b>	Alternative für Deutschland (Alternative pour l'Allemagne) - DE
<b>AFA</b>	Action des forces opérationnelles - FR
<b>CDU</b>	Christlich Demokratische Union (Union chrétienne-démocrate) - DE
<b>CEE</b>	Europe centrale et orientale
<b>CGIL</b>	Confederazione Generale Italiana del Lavoro (Confédération générale italienne des Travail) - Informatique
<b>CNCDH</b>	Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme Commission des droits de l'homme) - FR
<small>Conseil de l'Europe</small>	Conseil de l'Europe
<b>CDS</b>	Centre d'étude de la démocratie - BG
<b>ECRI</b>	Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe
<b>CEDH</b>	Cour européenne des droits de l'homme
<b>ÉNAR</b>	Réseau européen contre le racisme
<b>UE</b>	Union européenne
<b>FAC</b>	Cour constitutionnelle fédérale-DE
<b>FN</b>	Front National (Front national) - FR
<b>FPN</b>	Réseau de points focaux
<b>FPR</b>	Fichier des Personnes Recherchées - FR
<b>FRA</b>	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
<b>GUD</b>	Groupe Union Défense - FR
<b>GYEM</b>	Gyűlölet-bűncselekmények Elleni Munkacsoport (Groupe de travail contre la haine Crimes) - HU
<b>IHRA</b>	Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste

<b>HA</b>	Junge Alternative (Alternative Jeunesse) - DE
<b>LGBTQ+</b>	Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queer, intersexués et autres
<b>LNPLE</b>	Loi sur les personnes morales à but non lucratif (BG)
<b>RAPI</b>	Liga Polskich Rodzin (Ligue des familles polonaises) - PL
<b>MW</b>	Młodzież Wszechpolska (jeunesse entièrement polonaise) - PL
<b>NÉE</b>	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
<b>NCT</b>	Nationellt centrum för terrorhotbedömning (Centre national de la menace terroriste Évaluation) - SE
<b>NPD</b>	Nationaldemokratische Partei Deutschlands (Parti national démocrate) - DE
<b>INDH</b>	Institution nationale des droits de l'homme
<b>RMN</b>	Nordiska motståndsrörelsen (Mouvement de résistance nordique) - SE
<b>NON</b>	Narodowe Odrodzenie Polski (renouveau national de la Pologne) - PL
<b>NSU</b>	Nationalsozialistischer Untergrund (métró national-socialiste) - DE
<b>OEAS</b>	Organisation Armée Secrète - FR
<b>BIDDH</b>	Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
<b>HCDH</b>	Haut-Commissariat aux droits de l'homme (ONU Droits de l'homme)
<b>DNR</b>	Obóz Narodowo-Radykalny (Camp radical national) - PL
<b>OSCAD</b>	Osservatorio per la Sicurezza Contro gli Atti Discriminatori (Observatoire pour la sécurité contre les actes discriminatoires) - IT
<b>ECOS</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>Pipi</b>	Prawo i Sprawiedliwość (Droit et justice) - PL
<b>COURU</b>	Réseau de sensibilisation à la radicalisation
<b>RN</b>	Rassemblement National (Rassemblement National) - FR
<b>RN</b>	Ruch Narodowy (Mouvement national) - PL
<b>RTV</b>	Terrorisme et violence d'extrême droite

<b>TASZ</b>	Társaság à Szabadságjogokért (Union hongroise des libertés civiles) - HU
<b>TE-SAT</b>	Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'Union européenne
<b>TFUE</b>	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
<b>Un R</b>	Ufficio Nazionale Antidiscriminazioni Razziali (Office national contre la discrimination raciale Discrimination) - IT

## LISTE DES BOÎTES

Encadré 1 : Termes et définitions utilisés sur le spectre d'extrême droite	19
--	----

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Spectre des idéologies du nationalisme à l'extrémisme de droite	Onze
Figure 2 : Spectre des idéologies	19
Figure 3 : Attaques terroristes de droite et arrestations aux États-Unis (2015-2020)	29
Figure 4 : Opinion sur la démocratie et nécessité pour les partis d'opposition de fonctionner librement	30
Figure 5 : Part de la population ayant une opinion défavorable des musulmans (population générale et partisans des partis populistes de droite)	31

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Pourcentage de réponses positives à la question "Seriez-vous prêt à .... habiter dans votre quartier ?" 33	
Tableau 2 : Nombre de crimes d'extrême droite - Allemagne	41
Tableau 3: Principales organisations de droite en Suède	54
Tableau 4ÿ: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis - BG	81
Tableau 5ÿ: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – FR	83
Tableau 6ÿ: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – DE	84
Tableau 7ÿ: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – HU	86
Tableau 8ÿ: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – IT	88
Tableau 9ÿ: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis - PL	89
Tableau 10 : Crimes haineux enregistrés et poursuivis et peines – SE	90
Tableau 11 : Systèmes de suivi et indicateurs proposés	97
Tableau 12 : Pourcentage de réponses positives à la question « Seriez-vous prêt à .... habiter dans votre quartier ?	100
Tableau 13 : Crimes haineux enregistrés et poursuivis et peines - BG	106
Tableau 14 : Crimes haineux enregistrés et poursuivis et peines – FR	115
Tableau 15 : Nombre de crimes d'extrême droite – Allemagne	120
Tableau 16 : Crimes haineux enregistrés et poursuivis et peines – DE	129
Tableau 17 : Crimes haineux enregistrés et poursuivis et peines – HU	136
Tableau 18 : Crimes haineux enregistrés et poursuivis et peines – IT	145
Tableau 19 : Crimes haineux enregistrés et poursuivis et peines - PL	152
Tableau 20 : Principales organisations de droite en Suède	156

Tableau 21 : Crimes haineux enregistrés et poursuivis et peines – SE

159

## RÉSUMÉ

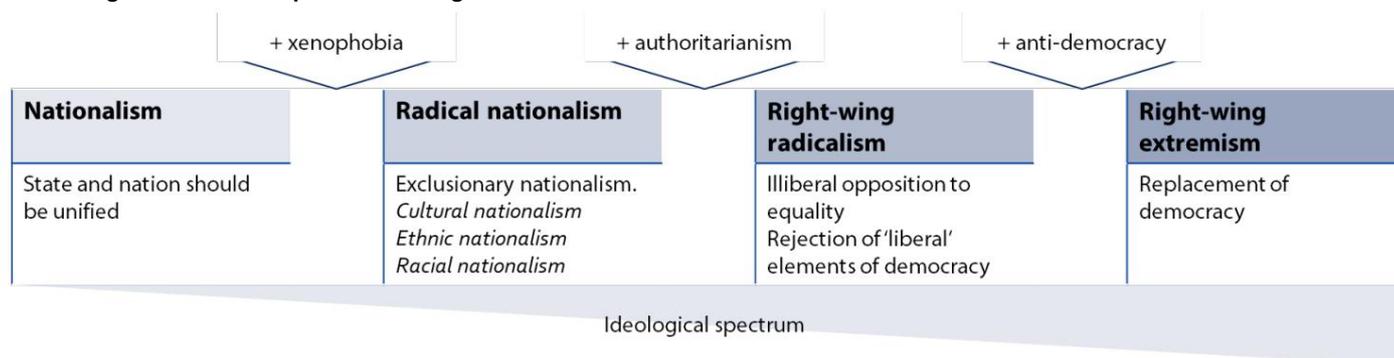
Cette étude propose une **discussion sur les caractéristiques distinctives** de l'extrémisme de droite dans l'Union européenne ainsi que sur les actions violentes perpétrées par des extrémistes de droite, couvrant l'extrémisme hors ligne et en ligne. Il donne un aperçu des **définitions** de l'extrémisme de droite, examine **les tendances récentes** ainsi qu'une analyse des **réponses** aux actions d'extrême droite. Le rapport fournit enfin des **recommandations** et propose des solutions pour leur mise en œuvre et leur évaluation efficaces.

## Définition

Il existe un certain nombre de **termes et de définitions interconnectés relatifs à l'extrémisme de droite**.

L'extrémisme de droite n'apparaît pas dans le vide et doit être compris à une extrémité d'un spectre allant du nationalisme à l'extrémisme de droite. Cas Mudde parle d'une «échelle» d'abstraction des idéologies pour aider à conceptualiser les définitions, avec des fonctionnalités supplémentaires pour chacune. La figure ci-dessous fournit une représentation schématique de l'échelle sous forme de spectre.

Figure 1: **Spectre d'idéologies allant du nationalisme à l'extrémisme de droite**



Source : Cas Mudde adapté par Asterisk Research and Analysis

La littérature académique sur l'extrémisme de droite comprend un grand nombre de définitions spécifiques qui sont liées mais diffèrent légèrement.

Dans ce rapport, nous proposons de définir l'extrémisme de droite par le double spectre de l' **idéologie** et des **méthodes**.

En termes d' **idéologie**, les caractéristiques de l'extrémisme de droite comprennent trois **caractéristiques déterminantes**, que, dans le cadre de cette étude, nous définissons comme suit :

- La croyance en une certaine forme d' **inégalité naturelle ou de hiérarchie** entre les personnes ou groupes de personnes, qui peut englober le racisme, la xénophobie et l'homophobie ;
- La croyance en l'autoritarisme (position ferme sur la loi et l'ordre caractérisée par **conventionnalisme, soumission et agression**<sup>1</sup>);
- L'objectif implicite ou explicite de **détruire le système démocratique** tel qu'il est actuellement (anti la démocratie).

<sup>1</sup> Carter, Op. Cit, p11 fournit une discussion sur ces trois concepts. Les manifestations du **conventionnalisme** "peuvent être trouvées dans les politiques qui sauvegardent et promeuvent les normes sociales traditionnelles, les valeurs, la moralité, les rôles et les modes de vie" (en), les exemples incluent la position anti-avortement, la protection des structures familiales patriarcales (y compris un programme anti-LGBTI) . La soumission fait référence aux "valeurs d'ordre, de discipline et de conformité" à l'État (tant que l'État est dirigé par des personnes partageant les mêmes idées. Enfin, l'agression autoritaire "peut être observée dans les mesures punitives morales, sociales, politiques et juridiques". Cela inclut la condamnation des personnes qui transgressent la norme sociale traditionnelle.

Surtout, nous suggérons qu'idéologiquement, l'extrémiste de droite **doit partager l'ensemble de ces trois caractéristiques** pour être défini comme tel. D'autres caractéristiques peuvent être présentes, mais aux fins de cette définition ne sont pas nécessaires pour classer un groupe ou une personne comme extrémiste de droite.

La principale caractéristique de l'extrémisme de droite, qui le distingue du radicalisme de droite, est son **rejet des valeurs sous-jacentes des démocraties et de l'État de droit**. En tant que tel, en termes de **méthodes**, il permet aux extrémistes de droite de **légitimer l'usage de la violence pour poursuivre leur objectif**. La **menace ou le recours au harcèlement ou à la violence** est donc la principale caractéristique de l'extrémisme de droite. Cette violence peut inclure **des attentats terroristes** (car un tel terrorisme de droite est de facto de l'extrémisme de droite), **des crimes de haine, des violences spontanées ainsi que des discours de haine et des incitations à la violence ou à la haine**.

Pour être considérés comme des extrémistes de droite, les individus ou les groupes doivent donc **inclure les trois aspects idéologiques de la définition en conjonction avec les aspects comportementaux**.

### les tendances

Les partisans de l'extrême droite peuvent souvent être différenciés en **partis politiques**, en **organisations militantes non parlementaires** et en **groupements informels**. Ils partagent certains éléments idéologiques, tels que **l'intolérance envers les minorités, le racisme** et la **xénophobie** (observés dans l'écrasante majorité des partis et groupes sur le spectre du nationalisme radical à l'extrême droite) et ciblent souvent les musulmans, les réfugiés et les migrants, mais aussi la communauté LGBTQ+. . En particulier dans les pays d'Europe centrale et orientale, il est souvent associé à certains types de criminalité et blâmé pour eux. , une autre cible clé est la communauté rom, qui

Dans certains cas (tels que le NPD, DIE RECHT et III Weg en Allemagne, Nordfront, NS et le NMR en Suède, Légió Hungária en Hongrie), l'extrémisme de droite est basé sur des **idées suprémacistes** qui croient que les valeurs ethniques (et chrétiennes) sont menacés et doivent être défendus. Dans certains pays, l'extrémisme de droite s'appuie sur une **idéologie catholique-nationaliste** (Action française en France, Camp national radical en Pologne) ou **sur un conservatisme culturel** (comme l'Union militaire Levski en Bulgarie), qui s'appuie sur de fortes croyances traditionnelles autour de la famille et le genre et contre la communauté LGBTQ+.

Les partis politiques radicaux de droite utilisent souvent **des discours de haine contre les minorités** mais **évitent l'engagement violent direct** ou **les appels à un comportement violent** en public (par exemple la Reconquête d'Eric Zemmour en France, l'AfD en Allemagne), même s'ils ont des liens étroits avec des mouvements plus radicaux en la scène d'extrême droite. Cependant, les acteurs politiques ont tendance à exploiter les préjugés populaires et à organiser et participer de manière proactive à des événements publics, tels que des rassemblements, des protestations ou des manifestations, qui pourraient être incendiaires et avoir un fort potentiel de déboucher sur la violence. Un exemple frappant est le **gouvernement a imposé des restrictions** contre la pandémie de **Covid-19**, qui ont été vivement critiquées par des groupes allant de la droite radicale à l'extrême droite (Forza Nuova en Italie, AfD en Allemagne). La propagande s'est concentrée sur une violation apparente des droits fondamentaux, combinée à une critique de l'ensemble du système étatique.

En Allemagne notamment, les manifestations démocratiques ont été fortement influencées par les extrémistes de droite.

Souvent, les extrémistes de droite tentent d'étendre leur influence et leurs activités à d'autres secteurs de la société, par exemple par le biais de **la musique** (DE), **d'événements sportifs** (DE, SE) ou en influençant le **débat politique** (FR).

**Le nombre de crimes d'extrême droite commis en Allemagne a fortement augmenté en 2020 pour atteindre un sommet en deux décennies.** Le nombre d'infractions classées comme crimes à motivation politique d'extrême droite en 2020 était de **23 604** (2019: 22 342)<sup>1F</sup>. Parmi ceux-ci, 13 659 (2019: 14 247) étaient des délits de propagande en vertu de

<sup>1</sup> 2 Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. sept.

les articles 86 et 86a du Code pénal allemand (Strafgesetzbuch, StGB) et **1 092** (2019: 986) étaient **des crimes violents**. En tant que sous-ensemble de crimes à motivation politique d'extrême droite, 22 357 crimes (2019: 21 290) liés à l'extrême droite ont été enregistrés, dont 1 023 violents<sup>2F</sup> <sup>3.</sup>

Il est intéressant de noter que dans la plupart des autres pays étudiés, il existe un **certain nombre de groupes d'extrême droite**, mais surtout ces dernières années un **niveau relativement faible d'actions violentes** (BG, HU, FR, PL), le nombre d'attaques signalées par Europol étant assez stable sur la période, tandis que le **nombre d'arrestations a augmenté**. En France, plus de 1 300 actes de violence d'extrême droite ont été dénombrés depuis 1986, auxquels s'ajoutent 30 actes commis depuis le début de l'année 2021. En Italie, une augmentation des attentats non mortels ces dernières années a été détectée (72 actes non mortels terrorisme d'extrême droite et attentats violents entre 2015 et 2020). Cependant, ces chiffres doivent être considérés avec prudence car les pays ont des mécanismes différents de collecte des chiffres sur les crimes violents avec un arrière-plan d'extrême droite.

En outre, les tendances de l'extrémisme de droite identifiées comprennent :

- L' **internationalisation du mouvement** caractérisée par des événements tels que la Journée d'Honneur à Budapest rassemblant des mouvements d'extrême droite de toute l'Europe ;
- L' **utilisation accrue d'Internet** pour communiquer et diffuser de la propagande par le biais de sites de réseautage social grand public, mais aussi de babillards électroniques ou de services de messagerie cryptés ;
- L' **intégration des idées extrémistes de droite** pour rendre plus acceptables la culture et les idées marginales de droite, y compris par l'humour et le sarcasme (comme le youtubeur Papacito en France).

Les idées défendues par les partis d'extrême droite se reflètent également dans les partis de la droite radicale du spectre.

### Réponse juridique Les

États membres ont adopté une série de mesures législatives et autres pour lutter soit contre l'extrémisme de droite, soit contre certaines des activités liées à ce phénomène. Le cadre juridique en place va de la mention des attributs de l'extrémisme de droite dans la constitution, à la criminalisation des comportements utilisés par certains groupes d'extrême droite ou à des peines aggravées liées à la qualification de tels actes (violences à motivation raciste ou haineuse délinquance par exemple). Alors que tous les États membres étudiés ont des **dispositions constitutionnelles relatives à la définition de l'extrémisme de droite** (sur le racisme, la violence, la démocratie, etc.), aucun n'a une définition de «l'extrémisme de droite» ou de «l'extrême droite» dans sa constitution ou sa législation. . .

Le cadre législatif en place dans les États membres étudiés s'articule autour de :

- **Législation ciblant spécifiquement les idéologies** et les méthodes associées à la droite l'extrémisme, comme le nazisme et le fascisme ;
- **Le droit pénal** sur les actions entreprises ou planifiées, y compris les lois spécifiques axées sur le terrorisme ;
- Législation relative à l' **enregistrement ou à la dissolution d'organisations** ou de partis politiques.

**Tous les pays** sur lesquels se concentre ce rapport **disposent d'un cadre juridique qui devrait être suffisamment solide pour répondre à la menace de l'extrême droite**, bien que certaines lacunes existent, telles que l'absence de définitions claires. Le **corpus de lois le plus important** en réponse aux actions entreprises par les extrémistes de droite concerne le **droit pénal**, y compris les crimes de haine, les discours de haine et la législation antiterroriste.

---

<sup>3</sup> Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. 7f.

Certains États membres disposent d'un **corpus législatif spécifique sur l'enregistrement de la dissolution des organisations (y compris les partis politiques)**, soit sur la base de leur idéologie, soit de leur menace pour l'ordre démocratique ou constitutionnel. Bien que cela **semble être un outil efficace pour** traiter avec des groupes spécifiques et avoir un effet dissuasif, cette approche **risque de radicaliser certaines personnes**.

Certains pays, comme l'Allemagne, ont une approche bien développée et bien financée pour lutter contre l'extrémisme de droite et ses racines grâce au **développement et au soutien d'organisations de base pour prévenir toutes les formes d'extrémisme**. Les réponses non législatives, y compris les institutions nationales des droits de l'homme (**INDH**) **et les organisations de la société civile, sont un élément clé de la réponse à l'extrémisme de droite**.

Lorsque l'on examine l'efficacité des réponses, il est important de garder à **l'esprit les objectifs de la réponse**. Des pays comme l'Allemagne ont une stratégie de grande envergure qui tente de réconcilier les individus qui pourraient être attirés par l'extrémisme de droite avec le processus démocratique. D'autres, comme la France, semblent viser à garantir que l'extrémisme de droite n'affecte pas la république et se concentre beaucoup moins sur les individus.

## recommandations

Le phénomène de l'extrémisme de droite est un phénomène qui s'est développé au cours des dernières décennies. Elle n'apparaît pas et n'opère pas dans le vide, mais s'appuie sur des changements réels ou perçus dans la société, tels que la mondialisation, le multiculturalisme et les politiques d'austérité liées à une réduction globale du niveau de vie. Malgré de nombreuses tentatives, aucune réponse efficace n'a été apportée pour réduire l'importance et l'influence du phénomène. Ce rapport fournit un certain nombre de recommandations, dont les plus importantes sont les suivantes :

### Définir le phénomène

Il n'y a pas de définition convenue de l'extrémisme de droite. Ne pas définir le phénomène rend plus difficile son identification et son traitement.

- L'UE devrait adopter une définition de l'extrémisme de droite afin de le contrer • Une telle définition est pertinente afin de fournir un meilleur cadre pour comprendre, étudier, mesurer et contrer le phénomène. **(haute priorité)**

### réagir au phénomène

Les recherches entreprises pour cette étude ont identifié des lacunes dans la législation sur le phénomène lié à l'extrémisme de droite.

- L'UE devrait adopter une résolution pour contribuer à définir et à combattre l'extrémisme de droite violent, tout en exhortant les États membres dont la législation présente des lacunes à remédier à la situation. **(haute priorité)**
- L'UE devrait aider à développer le cadre d'une collecte de données plus cohérente et harmonisée, sur les actes d'extrême droite dans les États membres. **(priorité moyenne)**

Même lorsque le cadre juridique national est complet, il n'est pas toujours correctement mis en œuvre.

- La Commission devrait lancer des procédures d'infraction sur la base de l'article 258 du TFUE pour garantir que les États membres appliquent les normes établies dans la législation antiracisme et antidiscrimination de l'UE. **(haute priorité)**

Il est largement reconnu qu'il est difficile d'enregistrer, d'enquêter et de poursuivre l'extrémisme de droite et ses manifestations criminelles. Il faut mettre davantage l'accent sur la formation et la capacité

bâtiment pour l'application de la loi. En outre, la latence concernant le signalement des crimes de haine reste un problème important.

- L'UE devrait demander à Europol et aux autorités nationales chargées de l'application des lois d'améliorer ces activités, ainsi qu'au CEPOL et aux organismes nationaux de formation de développer des instruments à cette fin, conformément à ce qui est déjà fait<sup>4</sup>. **(priorité moyenne)**
- L'UE devrait aider à développer un cadre pour le développement de la collecte systématique et du signalement automatique de ces crimes au niveau des États membres et de l'UE (par exemple à la Commission, à la FRA, etc.), afin d'identifier les problèmes à un stade précoce et de prendre des mesures appropriées. **(priorité moyenne)**
- L'UE devrait contribuer à l'élaboration d'un cadre pour la mise en place de mécanismes permettant de mesurer plus précisément l'ampleur du problème du discours de haine et des crimes de haine, tels que des enquêtes auprès des victimes. **(priorité moyenne)**

### La prévention

Une approche de justice pénale et d'application de la loi à l'égard de l'extrémisme de droite ne peut résoudre le problème à elle seule. Des mesures s'attaquant plus efficacement aux phénomènes qui alimentent l'extrémisme de droite, y compris la polarisation et l'inégalité dans les sociétés européennes, devraient compléter les initiatives répressives.

- L'UE devrait lancer des campagnes contre l'extrémisme de droite au niveau de l'UE et encourager le développement et le financement de programmes à long terme soutenant les organisations locales de base et les initiatives citoyennes au niveau local pour aider à développer la résistance de la population à l'extrémisme de droite. **(haute priorité)**

Les besoins et les problèmes dans les États membres varient en fonction du contexte national. Dans des pays comme la Pologne, la Hongrie et la Bulgarie, il faut mettre davantage l'accent sur la garantie d'actions préventives durables (par opposition aux initiatives basées sur des projets qui ont été la forme d'intervention dominante) et sur l'extrémisme de droite qu'il n'y en a actuellement .

- En tant que tel, davantage de recherches sur mesure sont nécessaires pour établir plus fermement les besoins et améliorer la prévention de la radicalisation des individus vers l'extrémisme de droite dans les États membres. **(priorité moyenne)**

La responsabilité politique et le leadership sont importants pour donner le ton et influencer le débat public.

- L'UE et notamment le Parlement européen devraient continuer à mettre en lumière les cas de discrimination et de racisme, de la part des dirigeants politiques, lorsqu'ils empruntent des contenus et des méthodes à l'idéologie d'extrême droite. **(priorité moyenne)**

La société civile joue un rôle important, en particulier dans les États membres où le gouvernement semble sympathisant ou guidé par une idéologie radicale de droite et lorsque l'État de droit est remis en question.

- L'Union européenne devrait continuer à soutenir la société civile au niveau de l'UE et des États membres pour renforcer la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux. **(priorité moyenne)**

---

<sup>4</sup> Par exemple, la formation du CEPOL est dispensée en Italie.

L'eurosepticisme est une caractéristique commune importante de la grande famille politique radicale de droite.

- Les institutions européennes doivent être conscientes de la façon dont leur réponse sera perçue, faute de quoi elle risque d'avoir l'effet inverse de celui recherché et d'augmenter le soutien à des groupes plus radicaux ou extrémistes. **(priorité inférieure)**

Les activités en ligne sont un élément émergent important des groupes et des individus d'extrême droite.

- Le retrait des groupes d'extrême droite qui utilisent, promeuvent et incitent au discours de haine, aux crimes de haine et à la violence des plates-formes mondiales populaires peut perturber considérablement les opérations et limiter leur portée. **(priorité moyenne)**.

## 1. INTRODUCTION

Ce rapport a été élaboré par Asterisk Research and Analysis en collaboration avec le Centre pour l'étude de la démocratie (CSD). Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur des recherches documentaires menées au niveau européen et national dans sept États membres.

### 1.1. Structure du rapport

Le rapport est divisé en cinq chapitres. **Le chapitre 1** donne un aperçu de la **structure du rapport**, présente les objectifs et les questions de recherche de l'étude, ainsi que la méthodologie adoptée. **Le chapitre 2** donne un aperçu du débat académique sur la **définition de l'extrémisme de droite** ainsi qu'une définition de travail à utiliser dans ce rapport. **Le chapitre 3** donne un aperçu des **tendances récentes** concernant l'extrémisme de droite et les actions violentes perpétrées par des extrémistes de droite, y compris les activités en ligne dans les pays cibles. **Le chapitre 4** fournit des informations sur le **cadre juridique** dans les États membres ainsi que sur d'autres mesures et leur efficacité. Enfin, le **chapitre 5** présente **des recommandations**, y compris des considérations sur la compétence de l'UE dans ce domaine et une éventuelle base juridique pour une action législative. Il comprend également des mesures de suivi et de surveillance proposées. Par ailleurs, les annexes du document présentent sept rapports pays (Bulgarie, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Pologne et Suède). Certaines des informations contenues dans les rapports nationaux sont dupliquées dans le document principal. Les rapports nationaux sont destinés à être des documents autonomes qui peuvent être lus individuellement.

### 1.2. Portée de l'étude

Cette étude propose une **discussion sur les caractéristiques distinctives** de l'extrémisme de droite dans l'Union européenne ainsi que sur les actions violentes perpétrées par des extrémistes de droite, couvrant l'extrémisme hors ligne et en ligne. Il donne un aperçu des **définitions** et une définition de travail de l'extrémisme de droite. Il examine en outre **les tendances récentes** concernant l'extrémisme de droite et les actions violentes perpétrées par des extrémistes de droite ainsi qu'une analyse des **réponses** à ces actions au niveau national. Le rapport fournit enfin des **recommandations** sur la base des recherches entreprises et propose des solutions pour leur mise en œuvre et leur évaluation efficaces.

Afin de collecter des données sur tous les éléments pour développer l'analyse de la situation, des recherches ont été entreprises sur sept États membres sélectionnés. Celles-ci ont été sélectionnées afin de refléter la diversité du phénomène et d'aider à identifier différentes réponses politiques.

## 2. DÉFINITION DE L'EXTRÉMISME DE DROITE

### PRINCIPALES CONCLUSIONS

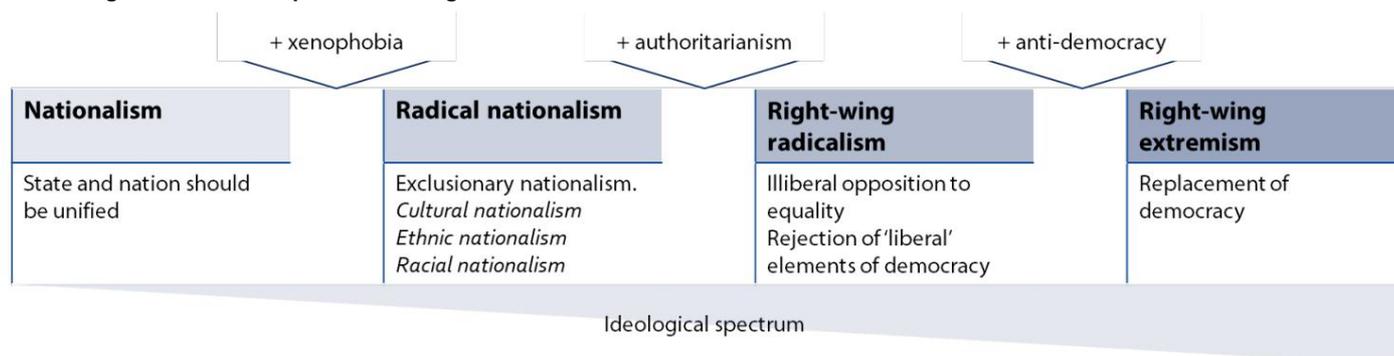
- Il existe un certain nombre de termes et de définitions interconnectés relatifs à l'extrémisme de droite.  
La littérature académique comprend un grand nombre de définitions spécifiques qui sont liées, mais différentes.
- L'absence de définitions convenues conduit à une confusion entre des termes tels que l'extrême droite, le populisme de droite, la droite radicale, etc.
- Il existe un consensus sur les caractéristiques idéologiques de l'extrémisme de droite (autoritarisme, anti-démocratie et nationalisme d'exclusion),
- La volonté d'utiliser des moyens violents pour atteindre leurs objectifs est une autre caractéristique clé des extrémistes de droite, qui les distingue des groupes radicaux de droite.
- La définition de travail de l'extrémisme de droite utilisée dans l'étude est la suivante ; sur le plan de l'idéologie, l'extrémisme de droite doit partager les caractéristiques suivantes:
  - o La croyance en une certaine forme d'inégalité naturelle ou de hiérarchie entre les personnes ou groupes de personnes, qui peut englober le racisme, la xénophobie et l'homophobie ;
  - o La croyance en l'autoritarisme (position ferme sur la loi et l'ordre caractérisée par conventionnalisme, soumission et agression) ;
  - o Le but implicite ou explicite de détruire le système démocratique tel qu'il est actuellement la démocratie).

En outre, la principale caractéristique de l'extrémisme de droite est son rejet des valeurs sous-jacentes des démocraties et de l'État de droit ; en tant que tel, la menace ou le recours au harcèlement ou à la violence est donc une caractéristique supplémentaire nécessaire de l'extrémisme de droite.

### 2.1. Défis méthodologiques L'un des principaux défis

méthodologiques liés à l'évaluation de l'extrémisme de droite est qu'il n'existe pas de définition convenue et, en fait, différentes manières de nommer le phénomène. La terminologie utilisée pour définir des concepts, des attitudes ou des phénomènes varie selon l'auteur ou l'objet de l'étude. L'extrémisme de droite n'apparaît pas dans le vide et doit être compris à une extrémité d'un spectre allant du nationalisme à l'extrémisme de droite. Cas Mudde parle d'une « échelle » d'abstraction des idéologies pour aider à conceptualiser les définitions, avec des fonctionnalités supplémentaires pour chacune. La figure ci-dessous fournit une représentation schématique de l'échelle sous forme de spectre, avec des concepts mis à jour pour s'aligner sur ceux utilisés dans cette étude (voir encadré ci-dessous).

Figure 2: Spectre d'idéologies



Source : Cas Mudde adapté par Asterisk Research and Analysis

L'encadré ci-dessous fournit quelques définitions et distinctions clés entre les différents termes utilisés dans la littérature et par les acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques. Ces définitions permettent de comprendre les nombreux termes interdépendants qui sont utilisés dans cette étude. Il fournit des définitions des termes clés utilisés pour décrire le spectre, ainsi que des définitions relatives aux manifestations les plus importantes de l'extrémisme de droite. Il est important de noter qu'étant donné la nature dynamique du phénomène, des groupes et des individus, ces définitions sont fournies afin d'aider à conceptualiser les idées discutées dans ce rapport. Plusieurs définitions peuvent être pertinentes pour des groupes ou des individus spécifiques à un moment donné et les individus peuvent avoir des croyances différentes de l'organisation dans laquelle ils opèrent.

#### Encadré 1 : Termes et définitions utilisés sur le spectre d'extrême droite

##### Termes idéologiques clés dans le spectre des idéologies

Nationalisme - une idéologie qui stipule que la nation et l'État doivent être congruents<sup>5</sup> le chemin dans lequel le concept de « nation » est défini varie de conceptions historiques profondément enracinées à des constructions plus modernes mettant en évidence les forces d'intégration et d'homogénéisation des États-nations. Le concept de « ÿnationÿ » est souvent défini par rapport aux « ÿautresÿ », c'est-à-dire les non-ressortissants soit à l'extérieur de la frontière de l'État, soit à l'intérieur de celle-ci.<sup>5F</sup>

Nativisme / nationalisme radical - une idéologie fondée sur le nationalisme mais axée sur ses éléments d'exclusion. L'élément d'exclusion s'articule autour de trois camps idéologiques :

- Le nationalisme culturel -La conviction que la culture occidentale est menacée par l'immigration et en particulier la culture musulmane ; que les musulmans devraient s'assimiler ou quitter le pays.
- Le nationalisme ethnique – la conviction que les personnes d'origines ethniques différentes ne doivent pas être mélangées et que la diversité culturelle doit être maintenue à l'intérieur de frontières spécifiques. En tant que tels, les Européens blancs ont le droit de défendre leur mode de vie contre les cultures étrangères.
- Nationalisme racial – la croyance en la supériorité de la race blanche et la menace du mélange des races. Les autres races (inférieures) doivent être subjuguées, déportées ou exterminées.

En Europe, le nationalisme culturel est le plus répandu, notamment à travers l'opposition à l'immigration et à l'islam.<sup>6F</sup>

<sup>5</sup> Gellner, Nations et nationalisme

<sup>6</sup> Voir Christopher R. Fardan et Cathrine Thorleifsson, Qu'est-ce que le nationalisme ? Dans le recueil C-REX, disponible à : <https://www.sv.uio.no/c-rex/english/groups/compendium/what-is-nationalism.html>

<sup>7</sup> idem.

Droite radicale / radicalisme de droite - une idéologie caractérisée par une "opposition illibérale à l'égalité".<sup>7F</sup>

<sup>8</sup> Il valorise une conception ethnocentrique du peuple et de la nation doublée d'un rejet de la démocratie libérale et d'une approbation des politiques autoritaires menées par un leader.<sup>8F</sup> <sup>9</sup> Une distinction importante est le rejet de la « démocratie libérale », et non du concept de démocratie. En tant que tels, alors que les radicaux de droite peuvent accepter la règle de la majorité, ils rejetteraient les aspects libéraux des démocraties contemporaines, tels que les droits des minorités, l'indépendance du pouvoir judiciaire ou la primauté du droit.<sup>9F</sup>

L'extrémisme de droite se distingue de la droite radicale / radicalisme de droite en ce que ce dernier cherche à remplacer les élites dirigeantes au sein du système démocratique existant (ou légèrement modifié). L'extrême droite ou l'extrémisme de droite, quant à lui, cherche à remplacer la démocratie et, ce faisant, légitime l'usage de la violence contre les ennemis de la nation.<sup>10F</sup>

<sup>10</sup> L'extrémisme de droite comprend des concepts spécifiques qui sont souvent utilisés dans la littérature tels que : • Le néonazisme – une idéologie cherchant à rétablir l'idéologie nazie, y compris la promotion de la suprématie blanche. Il contient des éléments d'ultranationalisme, de racisme (contre d'autres groupes ethniques et religieux, y compris l'antisémitisme). Cette idéologie rejette complètement la démocratie, le parlementarisme et le pluralisme. • Néo-fascisme - une idéologie promouvant la supériorité raciale, l'ultranationalisme, l'autoritarisme ainsi que l'opposition à la démocratie libérale.

Populisme de droite - Une idéologie politique qui combine la politique de droite et le sentiment anti-élitiste. Elle repose sur une opposition perçue entre le « peuple » et une « élite » ou « l'establishment » politique et économique qui est perçue comme contrôlant les démocraties. Les thèmes communs aux mouvements populistes de droite incluent la xénophobie, les sentiments anti-immigration, le nativisme et l'ethno-nationalisme. Les discussions sur le populisme tournent autour de deux questions clés : premièrement, s'il est démocratique ou non, deuxièmement, s'il s'agit d'une idéologie, d'une stratégie ou d'un style politique.<sup>11F</sup> <sup>12</sup> aux fins de ce rapport, le concept est utilisé là où c'est nécessaire mais n'a pas été placé sur le spectre.

### Les manifestations les plus importantes de l'extrémisme de droite

Discours de haine - il n'existe pas de définition européenne convenue du crime de haine dans l'UE, mais la décision-cadre 2008/913/JAI du Conseil relative à la lutte contre le racisme et la xénophobie au moyen du droit pénal érige en infraction "l'incitation publique à la violence ou à la haine dirigée contre un groupe de personnes". ou un membre d'un tel groupe défini par référence à la race, la couleur, la religion, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique ». « La Commission a proposé le 9 décembre 2021 de rendre les crimes de haine et les discours de haine<sup>12F</sup><sup>3</sup> (voir ci-dessous) un crime de l'UE au sens de l'art. 83(1) du TFUE.<sup>13F</sup> <sup>14</sup>

<sup>8</sup> Voir Anders Ravik Jupskås ; Qu'est-ce que le radicalisme de droite ? Dans le recueil C-REX, disponible sur : <https://www.sv.uio.no/c-rex/english/groups/compendium/what-is-right-wing-radicalism.html>

<sup>9</sup> Bénédicte Laumond, La régulation du radicalisme de droite : une comparaison franco-allemande, in Raisons politiques 2020/2 (n° 78).

<sup>10</sup> Voir Anders Ravik Jupskås ; Qu'est-ce que le radicalisme de droite ? Dans le recueil C-REX, disponible sur : <https://www.sv.uio.no/c-rex/english/groups/compendium/what-is-right-wing-radicalism.html>

<sup>11</sup> RAN, Extrémisme d'extrême droite - une introduction pratique, 2019., p.7.

<sup>12</sup> Berggren Erik et Neergaard, Anders, Populisme : protestation, défi démocratique et extrémisme de droite, dans Magnus Dahlstedt, Anders Neergaard (eds) *International Migration and Ethnic Relations : Critical Perspectives*, 2015.

<sup>13</sup> Communication de la Commission européenne "Une Europe plus inclusive et protectrice : étendre la liste des crimes de l'UE aux discours de haine et aux crimes de haine", COM(2021) 777 final, Bruxelles, 9 décembre 2021.

<sup>14</sup> Même si le recours excessif à une réponse pénale est contesté par certaines organisations de la société civile (OSC), voir par exemple Fair Trials, la Commission européenne devrait abandonner l'approche de criminalisation de la haine et s'engager dans des actions plus percutantes

Le crime de haine est défini par le Réseau européen contre le racisme (ENAR), sur la base de la définition de l'OSCE, comme :

- (a) Toute infraction pénale, y compris les infractions contre les personnes ou les biens, où la victime, les locaux ou la cible de l'infraction sont sélectionnés en raison de leur lien, attachement, affiliation, soutien ou appartenance réels ou supposés à un groupe tel que défini à la partie (b).
- (b) Un groupe peut être fondé sur une caractéristique commune à ses membres, telle que la race réelle ou supposée, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, un handicap mental ou physique, l'orientation sexuelle ou d'autres facteurs similaires. 14F 15

L'article 4 de la décision-cadre prévoyait une "motivation raciste et xénophobe" 15F <sup>16</sup> comme aggravé circonstances, donc comprises comme définissant un crime de haine.

Violence d'extrême droite - un acte de force physique qui cause ou vise à causer un préjudice, dans ce cas contre des personnes. La violence peut être distinguée de l'agressivité, un type plus général de comportement hostile qui peut être de nature physique, verbale ou passive. En tant que telle, la violence d'extrême droite peut être définie comme toute attaque physique dont la sélection de la cible est basée sur des croyances d'extrême droite. 16F

Le terrorisme de droite est défini par Europol comme l'utilisation de la violence terroriste par des extrémistes de droite. Les variantes de l'extrémisme de droite sont le néonazisme, le néofascisme et les formations ultranationalistes. Le terrorisme de droite cherche à transformer l'ensemble du système politique, social et économique en un modèle d'extrême droite. Un concept central de l'extrémisme de droite est le suprémacisme ou l'idée qu'un certain groupe de personnes partageant un élément commun (nation, race, culture, etc.) est supérieur à tous les autres. Se voyant dans une position suprême, le groupe particulier considère qu'il est de son droit naturel de dominer le reste de la population. En outre, les idéologies d'extrême droite se nourrissent d'une variété de sous-cultures haineuses, luttant généralement contre la diversité dans la société et l'égalité des droits des minorités. Le comportement raciste, l'autoritarisme, la xénophobie, la misogynie et l'hostilité envers les communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et queer (LGBTQ+) et l'immigration sont des attitudes courantes chez les extrémistes de droite. 17F <sup>18</sup>

La terminologie complexe utilisée est en partie le résultat de l'évolution du débat scientifique autour de l'étude du phénomène. Von Beyme a identifié trois vagues distinctes d'extrémisme de droite 18F 19 :

- Une première vague constituée des organisations **néo-fascistes** de l'immédiat après-guerre, composées majoritairement de personnes cherchant à (r)établir des régimes qui existaient avant 1945.
- Une deuxième vague, à partir des années 1960, voit la formation de partis introduisant des attitudes **populistes et critiques envers le bien-être**. Une caractéristique clé de cette deuxième vague a été l'émergence de **la Nouvelle Droite**

réponses, disponibles sur : <https://www.fairtrials.org/news/european-commission-should-drop-criminalisation-approach-hate-engage-more-impactful-responses>

15 Définition d'ENAR basée sur l'OSCE.

16 Décision-cadre 2008/913/JAI du Conseil du 28 novembre 2008 relative à la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et la xénophobie au moyen du droit pénal, article 4.

17 Jacob Aasland Ravndal et Johannes Due Enstad, Qu'est-ce qui explique la violence d'extrême droite ?, dans le recueil C-REX, disponible sur : <https://www.sv.uio.no/c-rex/english/groups/compendium/what-explains-far-right-violence.html>

18 Europol, Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'Union européenne (TE-SAT) 2021, p 80.

19 Klaus von Beyme, L'extrémisme de droite dans l'Europe d'après-guerre, dans West European Politics.

**des intellectuels** qui croyaient qu'un changement dans les cœurs et les esprits des gens était une condition préalable pour que l'extrême droite accède au pouvoir. Pour ce faire, ils se sont concentrés sur les questions culturelles et ont cherché à infiltrer le débat sociétal ; le mouvement de la Nouvelle Droite a introduit un nouveau concept d'ethnopluralisme (ou d'ethno-différencialisme). Selon ce concept, des régions ethnoculturelles séparées et limitrophes se respectant mutuellement coexistent. Les concepts clés incluent la « diversité culturelle » entre les nations (par opposition à en leur sein), promouvant la différence entre ces groupes, qui devraient être homogènes en eux-mêmes. Ce concept a également permis l'utilisation de différentes terminologies s'éloignant du langage racial utilisé par les anciens groupes.<sup>19F</sup>

Ce « contre-modèle au multiculturalisme [...] précède et se confond avec les messages xénophobes promulgués par les politiciens et les auteurs traditionnels ». <sup>20F</sup>

- La troisième vague, à partir des années 1980, est caractérisée par des partis de droite radicale de plus en plus performants comme le Front National. Cela a conduit au renouvellement des organisations et à leur implication progressive dans la politique dominante, soit en tant que principaux partis d'opposition, soit dans certains cas en tant que membres du gouvernement.

Cas Mudde, s'appuyant sur von Beyme, a fait remarquer que le débat scientifique sur l'extrémisme de droite était influencé par ces différentes vagues. Compte tenu de l'évolution du phénomène, une partie de la terminologie utilisée n'a pas toujours été adéquate pour décrire les nouvelles formes prises par le phénomène. Mudde identifie les phases suivantes du débat scientifique :

- La **première vague** (1945-1980) a été définie par des mouvements recherchant **une continuité entre les contextes d'avant-guerre et d'après-guerre**. Le mouvement était souvent décrit comme « d'extrême droite » ou « néo-fasciste ». À l'époque, le concept de néofascisme était compris comme cherchant à rétablir les régimes existant dans l'entre-deux-guerres (voir encadré 1).
- La **deuxième vague** (1980 à 2000) a vu **une évolution dans la nature du phénomène et le débat savant a inclus davantage d'éléments sociaux pour chercher à comprendre les personnes attirées par cette idéologie**. Le débat scientifique s'est concentré en grande partie sur la demande de la droite politiques extrémistes. Les expressions les plus représentatives de cette deuxième vague sont des partis tels que le Parti autrichien de la liberté (FPÖ) ou le Front national français (FN).
- La **troisième vague** (depuis 2000) s'est concentrée sur l' **offre de politiques populistes de droite radicale**, s'intéressant aux succès électoraux des partis ainsi qu'à leurs effets plus larges. Cela a conduit à déplacer l'orientation du débat scientifique vers le domaine d'autres domaines d'études (science politique, sociologie, etc.). Les termes les plus couramment utilisés incluent une combinaison de « droite » et de « populisme » (voir encadré 1).

Plus récemment, les partis d'extrême droite se **sont éloignés de principes ouvertement racistes et idéologiquement désagréables**, tels que le nationalisme ethnique, au profit de thèmes tels que l'anti-immigration et la protection d'un certain mode de vie, ce qui les rend plus éligibles. Parallèlement, une grande partie de leur discours s'est propagée dans les partis traditionnels (y compris au-delà de la droite traditionnelle, comme indiqué au chapitre 3), qui ont durci leur position sur l'immigration ou contre des groupes spécifiques de la société (en particulier les musulmans)<sup>21F 22</sup>.

20 Pierre-André Taguieff, *La force du préjugé : essai sur le racisme et ses doubles*, La Découverte, 1987.

— En ligne Minkenberg, M. (2013). *La droite radicale européenne et la xénophobie à l'Ouest et à l'Est : tendances, modèles et défis* », dans R. Melzer & S. Serafin (Eds.), *Right-Wing Extremism in Europe-- Country Analyses, Counter-Strategies and Labor-Market Oriented Strategies de sortie* (pp. 9-34). Berlin : Fondation Friedrich Ebert, p 19.

22 Mols F et Jetten J (2020) *Understanding Support for Populist Radical Right Parties: Toward a Model That Captures Both Facteurs liés à la demande et à l'offre*. *De face. Commun.* 5:557561. doi: 10.3389/fcomm.2020.557561.

Parallèlement à ces développements et transformations au sein des mouvements, partis, associations et idéologies d'extrême droite, les termes utilisés pour les décrire ont également évolué.

Le débat scientifique sur l'extrémisme de droite a évolué, ce qui se reflète dans les termes utilisés pour définir des idéologies spécifiques. Alors qu'il était facile d'identifier un mouvement fasciste dans les années 1950, la nature des groupes de personnes, d'organisations, de partis et de forums de discussion extrémistes de droite plus récents est plus difficile à identifier. En tant que tel, il est difficile de définir l'extrémisme de droite avec un quelconque degré de cohérence.<sup>22F</sup>

<sup>23</sup> À titre d'exemple, le terme de néofascisme a de plus en plus été utilisé pour qualifier des groupes d'extrême droite beaucoup plus larges dans les années 1980 que la définition plus spécifique qu'il avait dans la première vague du débat scientifique mentionnée par Mudde.<sup>23F</sup>

<sup>24</sup>

Enfin, **très peu de partis politiques, de groupes ou d'activistes se décrivent comme des extrémistes de droite**, en partie parce que cela est associé à des attitudes et des actions qui sont soit illégales et/ou fortement stigmatisées.<sup>24F</sup>

<sup>25</sup>

## 2.2. Définitions existantes

La « troisième vague » de débats scientifiques a vu une augmentation considérable de l'attention et, par conséquent, des publications sur le phénomène. Comme le mentionne Carter, malgré le volume de recherches, la plupart des études « commencent par mentionner le fait que nous manquons toujours d'une définition sans équivoque de l'extrémisme/radicalisme de droite ». <sup>25F</sup>

<sup>26</sup> Elle souligne en outre l'importance d'avoir une définition, en particulier car elle (i) délimite ce qui est inclus et ce qui est exclu par la définition, et (ii) permet des comparaisons.<sup>26F</sup>

<sup>27</sup>

Afin d'identifier une définition de travail de **l'extrémisme de droite**, cette sous-section examinera les définitions de l'extrémisme de droite dans le débat académique<sup>27F</sup> et instituts de recherche. Il commencera par examiner les définitions à travers le spectre de l'idéologie, avant d'examiner les méthodes utilisées et les individus et groupes impliqués.

### idéologie

En termes d' **idéologie**, l'extrémisme de droite peut être très large. À un niveau très fondamental, l'extrémisme de droite découle de la défense d'un rapport social hiérarchique entre les groupes, généralement entre ce qui est considéré comme le « yin-groupy » et le « yout-groupy » en termes ethniques ou raciaux.<sup>28F</sup> <sup>29</sup> En regardant les définitions de l'extrémisme de droite dans la littérature académique, Cas Mudde a identifié 5 caractéristiques principales :

- **Le nationalisme**, qui peut se rapporter soit à un pays existant, soit à une vision irrédentiste ou pan-étatique, soit à des unités sous-étatiques (telles que la Flandre ou la Padanie) ;
- **Racisme et xénophobie** ; sont deux concepts liés au précédent car ils sont des manifestations d'un nationalisme extrême.

<sup>23</sup> Certains auteurs vont jusqu'à affirmer que la diversité des groupes et des idéologies qu'ils représentent ou défendent rend difficile une définition cohérente de l'extrémisme de droite ; voir Taylor, M., Currie, PM & Holbrook, D. (Eds.) (2013). Violence politique et terrorisme d'extrême droite, Londres : Bloomsbury.

<sup>24</sup> Copsey, N, 'Fascisme... mais avec un esprit ouvert.' Reflections on the Contemporary Far Right in (Western) Europe First Lecture on Fascism – Amsterdam – 25 avril 2013, disponible sur [https://brill.com/downloadpdf/journals/fasc/2/1/article-p1\\_1.xml](https://brill.com/downloadpdf/journals/fasc/2/1/article-p1_1.xml).

<sup>25</sup> Anders Ravik Jupskås et Iris Beau Segers, Qu'est-ce que l'extrémisme de droite ? Dans le recueil C-REX, disponible à : [https://www.sv.uio.no/c-rex/english/groups/compendium/what-is-right-wing-extremeism.html#end3\\_](https://www.sv.uio.no/c-rex/english/groups/compendium/what-is-right-wing-extremeism.html#end3_)

<sup>26</sup> Carter, E. (2018). Extrémisme/radicalisme de droite : reconstruire le concept. Journal des idéologies politiques, 23(2), 157-182, disponible sur : <https://eprints.keele.ac.uk/2221/1/JPI%20Revised%20Final.pdf>.

<sup>27</sup> idem. pp 3-4.

<sup>28</sup> Cette section s'inspire largement de la revue de la littérature réalisée par le Centre d'étude de la démocratie (CSD), Understanding radicalisation, review of Literature, 2016.

<sup>29</sup> Op cit. Jupskås et Segers.

- **Le sentiment anti-démocratique**, qui peut être défini comme une opposition aux règles et aux institutions du système démocratique (c'est-à-dire ses procédures) d'une part, et un rejet des valeurs et principes fondamentaux de la démocratie d'autre part (c'est-à-dire sa substance). ); et
- **Appel à un État fort**, caractérisé par une position ferme sur la loi et l'ordre et un accent sur le militarisme. Mudde suggéra plus tard que "l'autoritarisme était une caractérisation plus appropriée".<sup>29F</sup>

30

Carter s'est appuyé sur Mudde pour mettre à jour cette analyse. Elle a souligné que s'il existe un consensus général autour de certaines **caractéristiques déterminantes** (autoritarisme, anti-démocratie et nationalisme d'exclusion), il y a plus de variations dans d'autres qui sont souvent observées, mais ne sont pas universelles, parmi les acteurs d'extrême droite (qu'elle définit comme **caractéristiques d'accompagnement**). À titre d'exemple, elle suggère que le racisme et la xénophobie ne peuvent pas être inclus comme une caractéristique déterminante car il existe des exemples de groupes anticomunistes ou ultra-catholiques qui n'expriment aucun élément xénophobe ou raciste. Fait important, elle ajoute une caractéristique supplémentaire, à savoir le populisme.<sup>30F</sup>

31

Merkl et Weinberg définissent la « **nouvelle droite radicale** » comme un populisme d'exclusion fondé sur « une notion restrictive de la citoyenneté, qui soutient que la **véritable démocratie repose sur une communauté homogène**, que seuls les citoyens de longue date sont membres à part entière de la société civile et qu'une les bénéfiques de la société ne devraient revenir qu'à eux ». <sup>31F</sup> Caran et al., soulignent que les **principales cibles de l'extrémisme de droite sont les migrants et les autres minorités** (ethniques, religieuses, sexuelles), qui sont stigmatisés comme des menaces culturelles. Ce point de vue est soutenu par Ramalingam, qui déclare que «**le racisme, la xénophobie, l'ultra-nationalisme et l'opposition à la démocratie libérale** sont généralement des caractéristiques qui définissent l'extrémisme de droite contemporain»<sup>32F</sup> 33.

Cela alimente la vision de Minkenberg de l'extrémisme de droite comme une "idéologie politique tournant autour du **mythe d'une nation homogène** - un ultra-nationalisme romantique et populiste hostile à la démocratie libérale et pluraliste, avec ses principes sous-jacents d'individualisme et d'universalisme".<sup>33F</sup>

3.4

Le Centre de recherche sur l'extrémisme (C-REX), dirigé par Tore Bjørgo, définit l'extrémisme de droite comme une idéologie spécifique caractérisée par une «**opposition antidémocratique à l'égalité**». Il vise l' **ennemi extérieur** (comme les juifs, les musulmans, les migrants) et un **ennemi intérieur** (les opposants politiques, les « traîtres » nationaux, l'establishment).<sup>34F</sup>

<sup>35</sup> Fait intéressant, selon C-REX, le concept est souvent associé à des

caractéristiques comportementales, telles que la **violence à motivation politique**, le **harcèlement** et les **discours de haine**. Le C-REX distingue donc une **définition idéationnelle** de l'extrémisme de droite et une **définition comportementale** plus étroite (méthodes utilisées).

### méthodes utilisées

En termes de **méthodes utilisées**, il existe un continuum entre les individus, les groupes ou les partis qui rejettent totalement les démocraties libérales et opèrent donc en dehors des limites de la sphère partisane et ceux qui peuvent être plus ambigus et suivre les règles des démocraties (comme comme élections).

Les traits caractéristiques des partis de **droite radicale** sont leur adhésion aux tactiques et à la rhétorique populistes et

<sup>30</sup> Op. Cit. Carter (2018).

<sup>31</sup> Op. Cit. Carter (2018).

<sup>32</sup> Merkl, PH & Weinberg, L. (Eds.). (2003). L'extrémisme de droite au XXIe siècle. Londres : Frank Cass, p : 74.

<sup>33</sup> Ramalingam, V. (2014) Ancienne menace, nouvelle approche: lutter contre l'extrême droite à travers l'Europe. Londres : Institute for Strategic Dialogue, p 5.

<sup>3.4</sup> En ligne Minkenberg, M. (2013). La droite radicale européenne et la xénophobie à l'Ouest et à l'Est : tendances, modèles et défis », dans R. Melzer & S. Serafin (Eds.), Right-Wing Extremism in Europe-- Country Analyses, Counter-Strategies and Labor-Market Oriented Strategies de sortie (pp. 9-34). Berlin : Fondation Friedrich Ebert, p 11

<sup>35</sup> Op cit. Jupskås et Segers.

leur confiance dans la mobilisation du ressentiment populaire.<sup>35F</sup> <sup>36</sup> La définition du C-REX fait une distinction sur ce point : les partis de droite radicale s'efforcent d'influer sur le changement de l'intérieur du système, tandis que les acteurs extrémistes cherchent à le démolir complètement.<sup>37</sup><sup>36F</sup>

C-REX repose sur le concept selon lequel l'extrémisme de droite est un **comportement violent à motivation politique**, ou la justification d'un tel comportement. Cette définition est généralement celle adoptée par les forces de l'ordre lorsqu'elles traitent de l'extrémisme de droite (comme indiqué dans la section 4 ci-dessous).

C-REX définit la violence d'extrême droite comme un acte de force physique qui cause ou vise à causer un préjudice, dans ce cas contre des personnes. Il stipule en outre que la violence peut être distinguée de l'agression, un type plus général de comportement hostile qui peut être de nature physique, verbale ou passive. En tant que telle, la violence d'extrême droite peut être définie comme toute **attaque physique** dont la sélection de la cible est basée sur des croyances d'extrême droite.<sup>37F</sup> <sup>38</sup>

Cependant, Ravndal et Bjørge soulignent la **difficulté de classer la violence d'extrême droite**.

Ils soutiennent que bien que plusieurs théories sur le terrorisme et la violence de l'extrême droite existent, elles sont «diverses, désorganisées et discontinues». Afin de fournir un cadre théorique pour l'étude des violence d'extrême droite, ils distinguent:<sup>38F</sup> <sup>39</sup>

- **Radicalisation violente** – se concentrer sur les **voies menant à la violence** et évaluer pourquoi certains individus et groupes se tournent vers la violence.
- **Événements violents**: en se concentrant sur pourquoi, quand et comment des événements violents spécifiques ou une série d'événements connexes se sont produits., et

le terrorisme et la violence que d'autres..

Ils suggèrent que ce cadre aidera à développer une approche et une compréhension plus unifiées dans l'étude du terrorisme et de la violence d'extrême droite.

Les crimes de haine et les discours de haine sont les descriptions les plus courantes des actes de violence physique ou de harcèlement utilisés par les extrémistes de droite. La décision-cadre 2008/913/JAI harmonise la définition et les sanctions pénales applicables à des formes spécifiques de discours de haine et de crimes de haine. Plus récemment, la Commission européenne a annoncé son intention d'étendre la liste des crimes de l'UE aux discours de haine et aux crimes de haine. Cette initiative établirait des règles minimales concernant la définition des infractions pénales et des sanctions pour ces deux crimes.<sup>39F</sup>

<sup>40</sup>

## Individus et groupes impliqués

Groupes qui peuvent être considérés sur le spectre allant du nationalisme radical à **l'extrémisme de droite**

allant des gangs de rue de jeunes moins idéologiques aux cellules terroristes néonazies, en passant par les militants anti-islamiques et partis enregistrés cherchant à induire des changements par le biais du système politique, et aux groupes informels se rassemblant et se mobilisant autour d'événements musicaux et sportifs.<sup>40F</sup> <sup>41</sup>

<sup>36</sup> Op. Cit. Merkl & Weinberg, 2003, p 74.

<sup>37</sup> Op cit. Jupskås et Segers.

<sup>38</sup> Jacob Aasland Ravndal et Johannes Due Enstad, Qu'est-ce qui explique la violence d'extrême droite ? Dans le recueil C-REX, disponible à :

<https://www.sv.uio.no/c-rex/english/groups/compendium/what-explains-far-right-violence.html>

<sup>39</sup> Ravndal, Jacob Aasland et Bjørge, Tore, Investigating terrorism from the extreme right: A review of past and present research, dans *Perspectives on Terrorism* Volume 12, Issue 6, January 2018.

<sup>40</sup> Communication de la Commission Une Europe plus inclusive et protectrice: étendre la liste des crimes de l'UE aux discours de haine et crime de haine, 9 décembre 2021, COM(2021)777 final.

<sup>41</sup> CSD, Comprendre la radicalisation, revue de la littérature, 2016.

Les chercheurs ont identifié plusieurs types de **groupes sur le spectre du nationalisme radical à l'extrémisme de droite** en termes de type d'organisation qu'ils emploient<sup>41</sup> <sup>42</sup>:

- des groupes qui **tentent d'obtenir des fonctions publiques**, s'organisant par le biais de partis politiques et campagnes;
- des groupes qui ne nomment pas de candidats à des fonctions publiques, mais **essaient plutôt de mobiliser des soutiens par le biais de mouvements sociaux plus larges** auxquels ils s'identifient et qui offrent des cadres d'interprétation pour des problèmes particuliers ;
- des groupes et des milieux socioculturels plus petits, qui fonctionnent relativement indépendamment des partis et des mouvements sociaux plus larges, **ne présentent pas de structures organisationnelles formelles** et peuvent présenter une propension plus élevée à la violence ; et une sous- **culture** parmi des segments de la population, dont les perceptions et les opinions approuvent et soutiennent passivement (et parfois activement) l'extrémisme de droite.

**Les partis nationalistes radicaux et de droite radicale** mélangent radicalisme et constitutionnalisme, mais **opèrent dans les limites de la démocratie**, même s'ils rejettent leurs éléments libéraux. Les partis et organisations de droite radicale se distinguent souvent de ceux d'extrême droite par le rejet par ces derniers des valeurs sous-jacentes de la constitution du pays dans lequel ils opèrent.

23. **Définition de travail** Dans ce rapport,

nous proposons de définir l'extrémisme de droite, en utilisant le double spectre de l' **idéologie** et **méthodes** et discutées ci-dessus.

En termes d' **idéologie**, les caractéristiques de l'extrémisme de droite comprennent les trois **caractéristiques déterminantes** identifiées par Carter, que, dans le cadre de cette étude, nous définissons comme suit<sup>43</sup>:

- La croyance en une certaine forme d' **inégalité naturelle ou de hiérarchie** entre les personnes ou groupes de personnes, qui peut englober le racisme, la xénophobie et l'homophobie ;
- La croyance en l'autoritarisme (position ferme sur la loi et l'ordre caractérisée par **conventionnalisme, soumission et agression**<sup>42</sup> <sup>43</sup>);
- L'objectif implicite ou explicite de **détruire le système démocratique** tel qu'il est actuellement (anti la démocratie).

Surtout, nous suggérons qu'idéologiquement, l'extrémiste de droite **doit partager l'ensemble de ces trois caractéristiques** pour être défini comme tel. D'autres caractéristiques peuvent être présentes, mais aux fins de cette définition ne sont pas nécessaires pour classer un groupe ou une personne comme extrémiste de droite.

La principale caractéristique de l'extrémisme de droite, qui le distingue du radicalisme de droite, est sa **rejet des valeurs sous-jacentes des démocraties et de l'État de droit**. En tant que tel, en termes de **méthodes**, il permet aux extrémistes de droite de **légitimer l'usage de la violence pour poursuivre leur objectif**. La **menace ou le recours au harcèlement ou à la violence** est donc la principale caractéristique de l'extrémisme de droite. Este

<sup>42</sup> Minkenberg, 2013: 13 ; Merkl, 2003: 3. Cité dans CSD, Comprendre la radicalisation, revue de la littérature, 2016.

<sup>43</sup> Carter, Op. Cit, p11 fournit une discussion sur ces trois concepts. Les manifestations du **conventionnalisme** "peuvent être trouvées dans les politiques qui sauvegardent et promeuvent les normes sociales traditionnelles, les valeurs, la moralité, les rôles et les modes de vie" (en), les exemples incluent la position anti-avortement, la protection des structures familiales patriarcales (y compris un programme anti-LGBTI) . La soumission fait référence aux "valeurs d'ordre, de discipline et de conformité" à l'État (tant que l'État est dirigé par des personnes partageant les mêmes idées. Enfin, l'agression autoritaire "peut être observée dans les mesures punitives morales, sociales, politiques et juridiques". Cela inclut la condamnation des personnes qui transgressent la norme sociale traditionnelle.

la violence peut inclure **des attentats terroristes** (étant donné que le terrorisme de droite est de facto de l'extrémisme de droite), **les crimes de haine, la violence spontanée ainsi que les discours de haine et l'incitation à la violence ou à la haine.**

Pour être considérés comme des extrémistes de droite, les individus ou les groupes doivent donc **inclure les trois aspects idéologiques de la définition en conjonction avec les aspects comportementaux.**

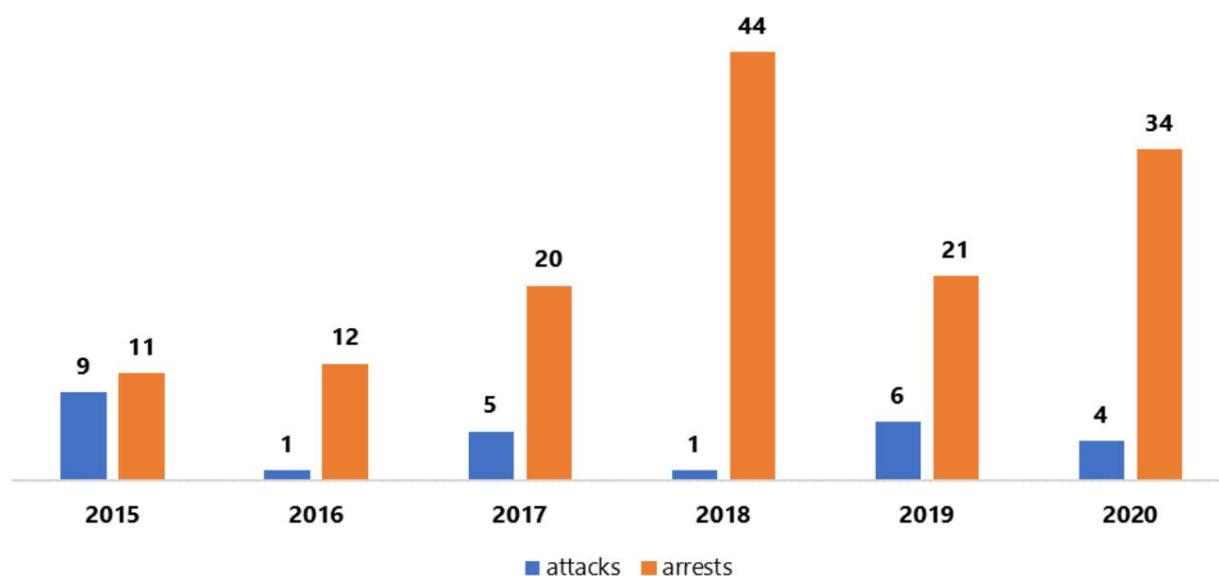
### 3. TENDANCES DE L'EXTRÉMISME DE DROITE

#### PRINCIPALES CONCLUSIONS

- Les partisans de l'extrême droite peuvent souvent être différenciés en partis politiques, organisations militantes non parlementaires et groupements informels. Ils partagent certains éléments idéologiques, tels que **l'intolérance** envers les minorités, le racisme et la xénophobie, et ciblent souvent les musulmans, les réfugiés et les migrants, ainsi que la communauté LGBTQ+. En particulier dans les pays d'Europe centrale et orientale, une cible clé est la communauté rom.
- L'extrémisme de droite peut être fondé sur des **idées suprématistes** estimant que la pureté ethnique du groupe est menacée et doit être défendue ; sur une idéologie **nationaliste catholique** ; ou sur le conservatisme **culturel** .
- Alors que le nombre de crimes violents commis par des extrémistes de droite a augmenté en Allemagne pour atteindre un sommet en deux décennies en 2020, le nombre d'actions violentes a été relativement faible dans la plupart des autres États membres couverts par cette étude.
- Les activités en ligne sont devenues de plus en plus importantes pour l'extrémisme de droite ces dernières années.
- Les partis politiques radicaux de droite évitent souvent l'engagement violent direct ou les appels à un comportement violent, mais utilisent souvent **des discours de haine** contre les minorités, brouillant la frontière entre la droite radicale et l'extrême droite. Les acteurs politiques ont tendance à exploiter les préjugés populaires et à organiser et participer de manière proactive à des événements publics à potentiel incendiaire ou violent.

Cette section fournit une description et une discussion approfondie de la situation de l'extrémisme de droite dans les pays examinés dans cette étude, notamment en se concentrant spécifiquement sur l'extrémisme en ligne.

En termes de violence et de terrorisme d'extrême droite, le meilleur indicateur disponible est le **nombre d'arrestations et d'attaques terroristes d'extrême droite**. Le TE-SAT d'Europol rapporte que **34 personnes ont été arrêtées en 2020, soupçonnées d'être impliquées dans des activités terroristes d'extrême droite**. Au cours de la même période, Europol a signalé **quatre attentats terroristes d'extrême droite, dont l'un s'est achevé (Hanau)**.

**Figure 3: Attaques terroristes de droite et arrestations aux États-Unis (2015-2020)**

Source : Europol (TE-SAT)

Les données semblent montrer que **le nombre d'attentats est assez stable sur la période, tandis que le nombre d'arrestations a augmenté** (en particulier, les chiffres donnés pour 2020 doivent être considérés comme biaisés compte tenu de la période de confinement et de la limitation des déplacements dans de nombreux pays européens). **Europol** met en évidence les tendances suivantes :

- Les États membres ont estimé que la plus grande menace venait des **individus auto-radicalisés** de très jeune âge, unis par une idéologie et une vision du monde communes, et vaguement connectés via des canaux, des forums et des plateformes en ligne.
- L'âge de plus en plus **jeune** de ces extrémistes, dont beaucoup sont des adolescents vivant encore avec leurs parents ou tuteurs, est un sujet de grande préoccupation pour plusieurs États membres de l'UE .
- Les extrémistes de droite tentent activement d' **étendre leur influence et leurs activités à d'autres secteurs de la société**. Des exemples de ceci sont des croisements avec des hooligans du football et des réseaux criminels organisés.
- Plusieurs États membres de l'UE ont observé un intérêt croissant parmi les extrémistes de droite pour suivre **une formation paramilitaire, de survie et d'armement**. Par exemple, la Suède a signalé que des cercles violents d'extrême droite organisent régulièrement des rassemblements sous la forme de séances d'entraînement au combat rapproché, de séances d'entraînement à la survie, de camps et de marches sur le terrain.
- En plus des courants idéologiques de droite prônant ouvertement la violence, les individus peuvent être **poussés à l'action violente** par des récits et des théories du complot qui en eux-mêmes n'approuvent pas la violence (en particulier les théories du complot de type QAnon et incel<sup>44</sup> 44).<sup>44</sup> 45

Comme indiqué au chapitre 2, l'extrémisme de droite contient un élément antidémocratique et une croyance en l'inégalité ou la hiérarchie naturelle, s'exprimant souvent par le racisme, y compris contre certains groupes religieux minoritaires. Afin d'examiner la porosité des idées d'extrême droite dans les pays examinés dans cette étude, nous proposons d'utiliser comme **indicateurs** des données relatives à la confiance et à la conviction

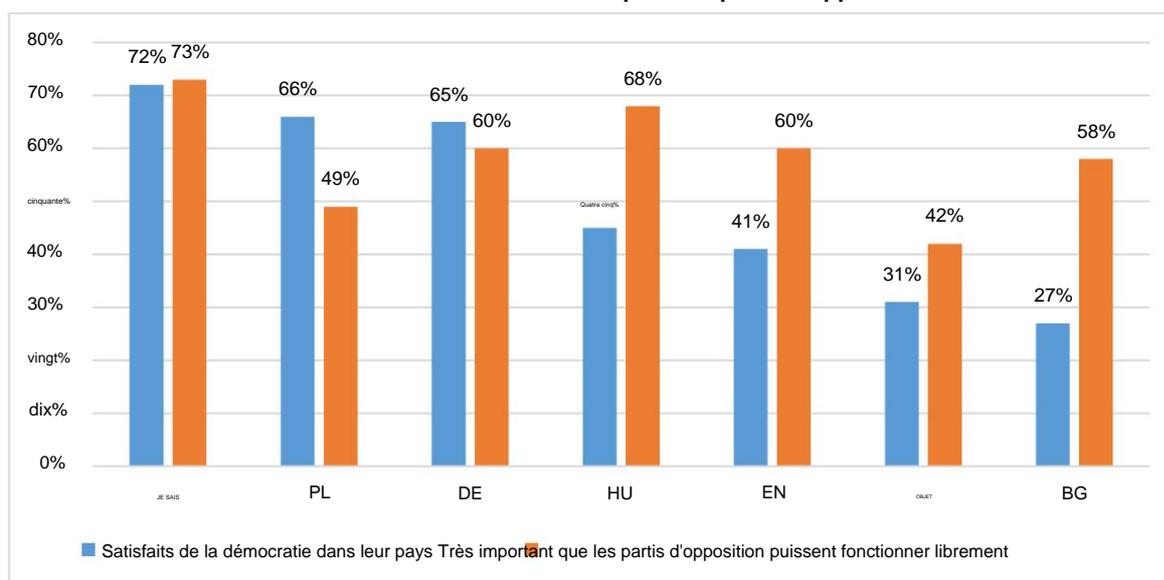
<sup>44</sup> Incel fait référence au « célibat involontaire », une sous-culture en ligne caractérisée par des hommes qui se considèrent incapables d'attirer les femmes sexuellement, généralement associée à des opinions hostiles envers les femmes et les hommes sexuellement actifs.

<sup>45</sup> Europol, Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'Union européenne (TE-SAT) 2021, pp 78 – 91.

dans le système démocratique et sur la nécessité pour les partis d'opposition de fonctionner librement, et l'opinion de la population sur les musulmans de leur pays.

La figure ci-dessous fournit une comparaison des pays examinés dans cette étude. La figure 1 montre qu'alors qu'en Suède, en Allemagne et au Danemark, une large majorité des personnes interrogées étaient satisfaites du fonctionnement de la démocratie dans leur pays et estimaient que les partis d'opposition pouvaient fonctionner librement, la situation est différente dans d'autres pays, notamment en Bulgarie. Fait intéressant, en Pologne et en Italie, moins de la moitié des personnes interrogées étaient d'avis qu'il était très important que les partis d'opposition fonctionnent librement, ce qui est l'un des aspects clés d'une démocratie libérale qui fonctionne. En tant que tel, il ne semble pas y avoir de corrélation entre la satisfaction à l'égard de la démocratie et le besoin perçu d'une opposition libre. Cela peut refléter le manque de confiance dans certains partis d'opposition, ou une méfiance plus profonde dans le fonctionnement des démocraties.

Illustration 4: Avis sur la démocratie et la nécessité pour les partis d'opposition de fonctionner librement

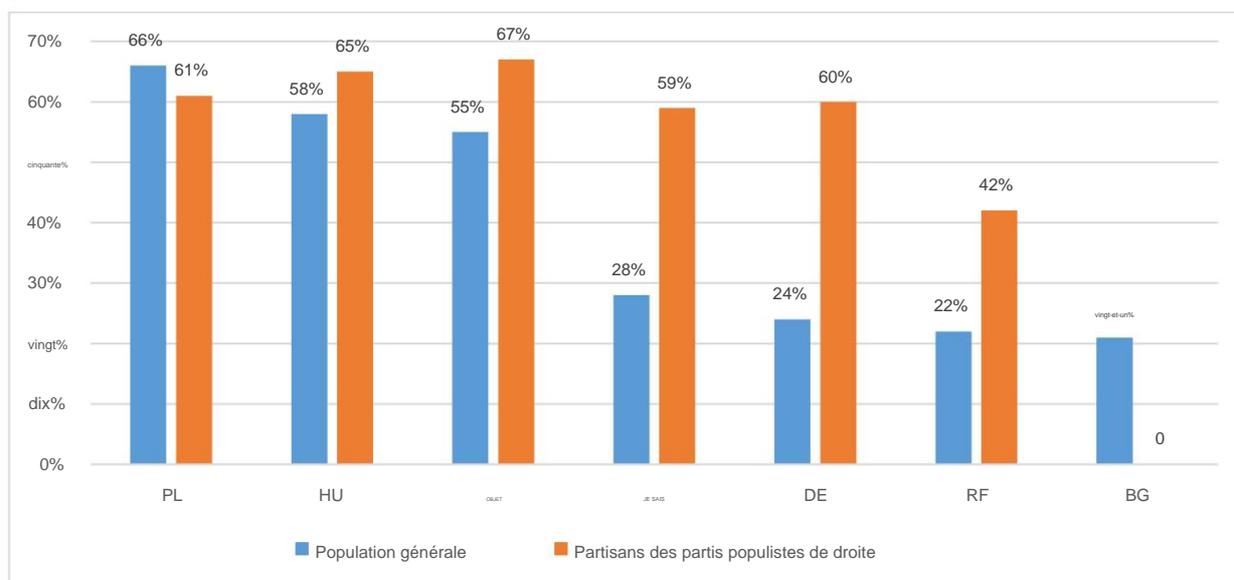


Source: Centre de recherche Pew, 2019<sup>46</sup>

Une autre comparaison intéressante est avec l' **opinion de la population sur les musulmans** de leur pays. Dans trois des pays étudiés (PL, HU et IT), la majorité des répondants ont une opinion défavorable des musulmans, sans divergence significative entre la population générale et les partisans des partis populistes de droite. Dans les quatre autres pays (SE, DE, FR et BG), la part des répondants ayant une opinion défavorable des musulmans se situe entre 21% et 28%. Dans ces pays (à l'exception de BG où aucune donnée n'est disponible), il existe une différence d'opinion significative entre la population générale et ceux qui soutiennent les partis populistes de droite. Cela suggère que les idées défendues par les partis populistes de droite sont plus poreuses pour la majorité de la population en PL, HU et IT.

<sup>46</sup> Centre de recherche Pew, European Public Opinion Three Decades After the Fall of Communism, 2019. Disponible sur : <https://www.pewresearch.org/global/wp-content/uploads/sites/2/2019/10/Pew-Research-Rapport-Center-Value-of-Europe-FINAL-UPDATED.pdf>

**Figure 5 : Part de la population ayant une opinion défavorable des musulmans (général population et sympathisants des partis populistes de droite)<sup>46F</sup>**



Source: Centre de recherche Pew, 2019<sup>47</sup>

### 3.1. Bulgarie

Au cours de la dernière décennie, les acteurs d'extrême droite bulgares sont devenus de plus en plus actifs et prééminents, en particulier dans la sphère politique. Les troubles politiques et les protestations généralisées que le pays a connus en 2013-2015, associés à la crise des migrants, ont fourni un environnement propice à la revitalisation de certaines organisations d'extrême droite existantes et à l'émergence de nouveaux acteurs, tels que le **Vasil Levski Military Formations** paramilitaires de l'Union et du **Mouvement national bulgare Shipka** qui sont devenues connues dans le domaine public pour leurs activités de patrouille près de la frontière bulgare avec la Turquie.<sup>48F</sup>

49

Le recours à la **violence** associé aux acteurs d'extrême droite est très difficile à estimer dans toute son ampleur en raison de plusieurs facteurs (voir ci-dessous). Dans l'histoire récente de la Bulgarie, il y a eu une attaque terroriste associée à l'extrémisme de droite, qui a été signalée à Europol.<sup>49F</sup>

— Jusqu'à présent, il n'y a pas de condamnation

pour l'acte terroriste - les accusés ont été acquittés dans deux cas en raison de problèmes de procédure liés à la collecte de preuves et l'affaire a été portée devant la Cour suprême de cassation.<sup>50F</sup>

<sup>51</sup> Les

arrestations de migrants menées par des organisations d'extrême droite pendant la crise des migrants ont été un exemple frappant de la prise en charge des prérogatives de la police. Des attaques meurtrières ou des attaques entraînant des blessures graves contre des minorités se produisent presque chaque année, et de nombreuses autres moins graves ne sont probablement pas enregistrées (voir ci-dessous). Cependant, la violence organisée à grande échelle par des acteurs d'extrême droite est rare

<sup>47</sup> Partis populistes de droite définis comme Kukik'15 (PL), Fidesz (HU), Lega (IT), Suède démocrates (SE), AfD (DE), RN (FR). Aucune donnée sur les soutiens des partis populistes de droite à BG.

<sup>48</sup> Centre de recherche Pew, European Public Opinion Three Decades After the Fall of Communism, 2019. Disponible sur : <https://www.pewresearch.org/global/wp-content/uploads/sites/2/2019/10/Pew-Research-Rapport-Center-Value-of-Europe-FINAL-UPDATED.pdf>

<sup>49</sup> Voir Annexe A – fiche pays Bulgarie pour plus d'informations.

— Europol. (2013). Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'UE. La Haye : Europol.

<sup>51</sup> Masruchka, T. (23 décembre 2016). [www.168chasa.bg/article/5953029](https://www.168chasa.bg/article/5953029). 168 chasa. Disponible sur : <https://www.168chasa.bg/article/5953029>

Néanmoins, un exemple récent est l'attaque d'un centre LGBTQ+ par le leader de l' **Union nationale bulgare - Nouvelle démocratie** (51F) <sup>52</sup>

L'extrémisme de droite en Bulgarie est rendu possible par le conservatisme de la population générale, qui est généralement intolérante envers les différentes minorités. Un certain nombre d'études ont montré des stéréotypes négatifs répandus sur différentes minorités, notamment les Roms. Au cours de la période 1992 – 2005, entre 91 % et 87 % des répondants d'origine bulgare étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle les Roms sont enclins à la criminalité. Les recherches sur les préjugés chez les jeunes Bulgares au cours de la période 2004-2012 montrent que les opinions sur les Roms sont majoritairement négatives, et les plus négatives parmi les opinions sur les autres groupes examinés. Il est important de noter que ces opinions ne sont pas modérées par des connaissances personnelles des membres de la communauté rom <sup>53</sup>.

Les données du tableau ci-dessous montrent une aggravation significative de l'acceptation envers un certain nombre de minorités ces dernières années. Après 2012, une aggravation significative des distances sociales commence. Les raisons de cette aggravation sont multiples. Cependant, quelques développements peuvent être notés à cet égard, qui peuvent être considérés à la fois comme des manifestations et des perpétuateurs de l'aggravation des distances sociales - protestations, insatisfaction politique généralisée et instabilité dans la période 2013-2015, couplées à la crise migratoire qui a donné l'occasion au redynamisation des acteurs extrémistes et radicaux de droite existants et émergence de nouveaux <sup>54</sup>.

<sup>54</sup> Les Roms sont traditionnellement la communauté la plus vilipendée, tandis que les recherches de 2021 indiquent que les LGBTQ+ émergent comme une deuxième catégorie. <sup>55</sup>

<sup>52</sup> Voir Euractiv, Foreign Ambassadors slam attack on LGBTQ center in Bulgaria, disponible sur : <https://www.euractiv.com/section/non-discrimination/news/foreign-ambassadors-slam-attack-on-lgbtq-centre-in-bulgaria/>

<sup>53</sup> Ganeva, Z. (2012) Stéréotypes et préjugés ethniques des jeunes dans la période 2004-2012 *Pensée psychologique* 5 (2) : 166-185). Voir aussi la recherche sur les distances sociales citée ci-dessus. While there were positive developments in the period 2008-2012, after 2012 significant negative trends have been observed (Pamporov, A. (2019) *Yearly Review of the Year 2013*. *Yearly Review of the Year 2013*. Sofia: Marginalia) voir la note de bas de page suivante pour plus d'informations à ce sujet. Des recherches plus récentes sous-cèvent les stéréotypes très négatifs de la Roma et du LGBTQ + émergeant comme une deuxième communauté vilifiée (Todorov, A. (2021) *Yearly Review of the Year 2021*).

<sup>54</sup> Voir Dzhekova, R. et Stoyanova, N. (2019) *Vigilantism against Migrants and Minorities in Bulgaria*. Dans Bjorgo, T. et Mares, M. (eds.) *Vigilantism against Migrants and Minorities*. Londres : Routledge); aggravation progressive de l'utilisation du discours de haine dans tous les médias sans aucune mesure correspondante de la part des autorités pour y remédier (Spasov, O. (2016) *Yearly Review of the Year 2016*. *Yearly Review of the Year 2016*. Sofia: FMD and CPM; Center for Interethnic Dialogue and Tolerance Amalipe et al. (2018) *Yearly Review of the Year 2018*. Veliko Tarnovo: Amalipe); l'utilisation de la rhétorique anti-Roms par des politiciens qui ne font pas partie des partis du spectre radical d'extrême droite (Stancheva, V. et Nenkova, A. (eds.) (2019) *Comité d'Helsinki*); a process of secondary school segregation driven by the unwillingness of ethnic Bulgarian parents for their children to study together with Roma children (Kolev, D. (2018) *Yearly Review of the Year 2018* – *Yearly Review of the Year 2018*. Veliko Tarnovo, Amalipe) instrumentalisation continue du thème de la criminalité rom ou d'autres problèmes perçus comme associés à cette ethnie par des acteurs extrémistes et radicaux d'extrême droite (ibid); l'inclusion de la coalition radicale de droite Front patriotique dans la coalition gouvernementale au pouvoir entre 2017 et 2021 ; en ce qui concerne la communauté LGBTQ+, l'opposition à la Convention d'Istanbul, qui était alléguée comme un instrument visant à introduire des valeurs incompatibles avec la morale bulgare, telles que l'adoption d'un troisième genre, la promotion du transgenre, de l'homosexualité et du même sexe mariages ( Darakchi, S. (2019) "Les féministes occidentales veulent nous rendre homosexuels": nationalisme, hétéronormativité et violence Femmes en Bulgarie à l'époque des "campagnes anti-genre" *Sexualité & Culture* 23(1): 1208-1229) etc.

<sup>55</sup> Todorov, A. (2021). *Sophie* : Friedrich Ebert Stiftung.

dans votre quartier. Pourcentage de réponses positives à la question "Seriez-vous prêt à .... au Tableau 1 : habiter

Minorité/Année	2008	2009	2011	2012	2018
Roma 29,5		35.2	39,5	45,6	26.3
Turc 39,6		48.3	52.1	58,5	36.3
Arabe 32,1		-	51,6	52,4	27,7

Source : Pamporov, A. (2012) *Public Attitudes to Hate Speech in Bulgaria in 2008 – 2012*. Sophia : Open Society Institute ; En ligne Pamporov, A. (2018). Sofia: Institut de la société ouverte

La rhétorique et les actions d'extrême droite sont adoptées par un éventail d'acteurs en Bulgarie qui se répartissent en gros dans les trois catégories suivantes :<sup>56</sup> **partis politiques, organisations militantes non parlementaires et groupements informels**. Idéologiquement, les acteurs extrémistes de droite et radicaux bulgares présentent des caractéristiques communes avec des mouvements similaires ailleurs, notamment l'existence d' **une inégalité naturelle ou d'une hiérarchie** entre les personnes ou groupes de personnes qui se traduit par l'intolérance envers différentes minorités (racisme, xénophobie, homophobie), l'ethnonationalisme, le désir d'un État fort, etc. L'extrémisme de droite en Bulgarie présente certaines caractéristiques distinctives, notamment un élément nostalgique du passé socialiste, un conservatisme culturel et souvent une ligne pro-russe. D'un autre côté, la rhétorique hautement anti-systémique prônant la démolition du pluralisme politique n'est pas courante parmi les acteurs politiques, étant observée surtout parmi deux **formations paramilitaires** d'extrême droite apparentées, l'Union militaire Vasil Levski et le Mouvement national bulgare Shipka, qui ont émergé pendant la crise des migrants.

Les élections législatives de 2017 ont abouti à l'entrée au gouvernement de la coalition d'extrême droite Front patriotique (PF), composée de trois partis. L'entrée du PF a marqué la première fois que les partis nationalistes d'extrême droite sont devenus un facteur décisif dans le gouvernement. Ce changement de gouvernement a entraîné un **manque de volonté politique pour lutter contre la radicalisation de droite**, tout en intensifiant le processus déjà présent de **normalisation du discours de haine** dans le domaine public.<sup>57</sup>

<sup>57</sup> En outre, le Front patriotique a tenté et partiellement réussi à faire introduire un certain nombre de propositions législatives qui ont été condamnées par les experts comme discriminatoires et populistes.<sup>58</sup>

<sup>58</sup> Il convient de noter que tandis que pour les deux premières élections de 2021, un parti de droite non radical a réussi à franchir le seuil d'entrée au parlement, cela a changé lors des élections de novembre, où Revival (Revival) a obtenu 13 sièges à l'assemblée. Néanmoins, parallèlement à la montée en puissance des acteurs politiques allant du nationalisme radical à l'extrémisme de droite, la recherche souligne la persistance d'une

<sup>56</sup> Dzhekova et al. (2015) *Radicalisation en Bulgarie : menaces et tendances*. Sofia : CSD.

<sup>57</sup> Ivanova, I. (2018) *Public Attitudes to Hate Speech in Bulgaria in 2018*. Sofia : Open Society Institute.

<sup>58</sup> Par exemple, en 2019, le vice-premier ministre et ministre de la Défense Krassimir Karakachanov, chef du parti d'extrême droite IMRO-BNM de la coalition PF, a dévoilé sa stratégie d'intégration des Roms. Les mesures comprennent l'avortement gratuit pour les femmes roms, le travail d'intérêt général pour les infractions administratives et la mise en place de patrouilles de sécurité civique. Une partie des mesures prévues ont été acceptées par le Parlement en première lecture, bien qu'elles aient été condamnées comme discriminatoires par des organisations de la société civile telles que l'Open Society Foundation. Paunova, P. (11 février 2019) "Radicalisation en Bulgarie : menaces et tendances". *Svobodna Evropa*. Disponible à : .

préjugés contre certains groupes minoritaires, principalement les Roms et les personnes LGBTQ+,<sup>59</sup> qui peut facilement exploitée par des acteurs d'extrême droite.

Les partis politiques radicaux de droite utilisent **des discours de haine** contre différentes **minorités**, le plus souvent les Roms mais aussi les musulmans, les réfugiés et les migrants et les personnes LGBTQ+. En règle générale, cependant, les partis politiques et leurs membres évitent de s'engager dans la violence ou d'appeler directement à la violence. Cependant, exploitant les préjugés populaires, les acteurs politiques organisent de manière proactive ou participent à des événements incendiaires (par exemple, des manifestations contre la criminalité rom), qui ont un fort potentiel de déboucher sur la violence. Un tel exemple est la manifestation de 2011 contre les orateurs de la mosquée de Sofia Banya Bashi, qui a été organisée par le plus ancien parti du spectre radical de droite, Ataka, qui a finalement abouti à des violences entre les musulmans et les représentants et sympathisants du parti.<sup>60</sup>

## 3.2. France

Il est difficile d'évaluer exactement l'ampleur de la violence d'extrême droite. Une étude récente a dénombré plus de **1 300 actes de violence d'extrême droite en France depuis 1986**.<sup>61</sup> **30 autres actes ont été commis depuis le début de 2021**.<sup>62</sup> Ces actes sont commis par des individus ayant un mobile d'extrême droite.

Seules quelques organisations sont responsables de ces actes. Selon le coordinateur national du renseignement, cinq cellules d'extrême droite ont été démantelées depuis 2017.<sup>63</sup> Ceux-ci inclus:

- **Nouvelle OAS** – en 2017, sept personnes ont été arrêtées pour leur soi-disant acte de planification contre des mosquées, des kebabs et des politiciens (notamment le porte-parole du gouvernement et Jean-Luc Mélenchon, le chef d'un important parti de gauche). Ils revendiquaient des liens idéologiques avec l'Organisation Armée Secrète (OAS).<sup>64</sup>
- **Action des forces opérationnelles (AFO)** – une organisation créée après les attentats terroristes de novembre 2015 visant les musulmans. Le groupe aurait planifié des attaques contre des musulmans et l'empoisonnement de produits halal dans les supermarchés.<sup>65</sup>

La principale caractéristique de ces groupes est qu'ils ont émergé en dehors de l'extrême droite traditionnelle groupes.<sup>66</sup> Dans une large mesure, pendant plusieurs décennies, le Front national avait réussi à représenter un **centre de gravité** suffisamment grand pour que la plupart des mouvements à l'extrême droite puissent le contourner. Sous la direction de Jean-Marie Le Pen, l'adhésion et l'idéologie du FN étaient diverses et comprenaient des nationaux-révolutionnaires, des néonazis, des traditionalistes catholiques et bien d'autres. À bien des égards, le parti était suffisamment diversifié pour représenter de nombreux acteurs sur le spectre du nationalisme radical à l'extrême droite.

<sup>59</sup> Todorov, A. (2021). Sophie : Friedrich Ebert Stiftung.

<sup>60</sup> Btvnovinite. (20 mai 2011) [https://btvnovinite.bg/807561074-Boy\\_i\\_pojar\\_sled\\_miting\\_na\\_Ataka\\_pred\\_djamiyata\\_Banya\\_Basha.html](https://btvnovinite.bg/807561074-Boy_i_pojar_sled_miting_na_Ataka_pred_djamiyata_Banya_Basha.html). Disponible à:

[https://btvnovinite.bg/807561074-Boy\\_i\\_pojar\\_sled\\_miting\\_na\\_Ataka\\_pred\\_djamiyata\\_Banya\\_Basha.html](https://btvnovinite.bg/807561074-Boy_i_pojar_sled_miting_na_Ataka_pred_djamiyata_Banya_Basha.html)

<sup>61</sup> Isabelle Sommier, François Audigier, Xavier Crettiez, Violences politiques en France de 1986 à nos jours, Première édition, 2021.

<sup>62</sup> Données des rapports de force disponibles sur : <https://rapportsdeforce.fr/boite-a-outils/carte-les-violences-dextreme-droite-en-france-en-2021-062910590>.

<sup>63</sup> Libération, En France, une violence d'extrême droite fréquente, létale et protéiforme, 19 mars 2021, accessible sur [https://www.liberation.fr/politique/en-france-une-violence-dextreme-droite-frequence-letale-et-protéiforme-20210319\\_QXPIPQXYSZCUPLUZAYL4YGGGFY/](https://www.liberation.fr/politique/en-france-une-violence-dextreme-droite-frequence-letale-et-protéiforme-20210319_QXPIPQXYSZCUPLUZAYL4YGGGFY/)

<sup>64</sup> Voir par exemple <https://www.leparisien.fr/faits-divers/groupuscule-dultradroite-oas-le-parquet-antiterroriste-demande-un-processus-04-09-2021-RZANTHHGL5BNDHKOKQPLIUMSXI.php>

<sup>65</sup> [https://www.lexpress.fr/actualite/societe/afo-les-inquietants-pieds-nickeles-de-l-ultradroite\\_2107394.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/afo-les-inquietants-pieds-nickeles-de-l-ultradroite_2107394.html)

<sup>66</sup> <https://lvsl.fr/ou-en-est-extreme-droite-francaise/>.

extrémisme.<sup>66F67</sup> Avec la transformation progressive du Front National en Rassemblement National avec une stratégie de se rendre plus acceptable (et éligible) par un électorat plus traditionnel de droite et de centre-droit, un nombre croissant de petits groupes d'extrême droite ont émergé, certains qui développent de plus en plus leur propre identification distincte, s'éloignant du RN.

Bien que cette tendance soit perceptible, ces groupes se concentrent souvent sur des questions culturelles et politiques sans participer aux élections, mais contribuent à mettre en lumière des questions qui sont ensuite souvent reprises par le RN. Ces groupes remplissent les trois caractéristiques déterminantes de la définition de travail de l'extrémisme de droite (à savoir la croyance en une certaine forme d' **inégalité naturelle ou de hiérarchie** entre des personnes ou des groupes de personnes, le but implicite ou explicite de **détruire le système démocratique et la croyance en l'autoritarisme** ). La mesure dans laquelle ils sont prêts à recourir à la violence ou à la tolérer est plus difficile à évaluer dans certains d'entre eux. Certaines des catégories de groupes les plus importantes comprennent:

- **Mouvement identitaire** (Génération identitaire, Les identitaires, Nissa Rebel). Le mouvement a émergé au tournant du siècle. Elle s'appuyait sur les conclusions selon lesquelles la stratégie liée au FN n'avait pas abouti. En conséquence, leur stratégie a été modifiée, fortement influencée par les écrivains de gauche et le mouvement altermondialiste, en particulier le concept d'hégémonie culturelle développé par Antonio Gramsci. En tant que tel, le principal promoteur du mouvement identitaire s'est progressivement éloigné du FN et sa stratégie a été d'essayer d'influencer le débat public sur des questions telles qu'un prétendu racisme anti-blanc ou la construction de mosquées.

Compte tenu du nombre relativement faible d'activistes et de leur manque d'accès aux médias de masse, le mouvement identitaire s'appuie fortement sur les médias sociaux pour communiquer et inclure un certain nombre de YouTubers (voir ci-dessous).

- **National-catholicisme** (et mouvements royalistes). Le mouvement le plus connu de ce groupe est l'Action française. Il a connu une popularité croissante lors des manifestations de masse contre le mariage homosexuel.
- **Le nationalisme révolutionnaire** (GUD67F 68, Troisième Voie) est une dénomination large qui désigne en France les organisations qui cherchent à instaurer une Troisième voie (Troisième position), en dehors à la fois du capitalisme et du communisme. Elle se caractérise par une idéologie à la fois d'extrême droite dans le domaine culturel et d'extrême gauche dans le domaine économique. Les principaux groupes actifs au cours des 20 dernières années ont été dissous.
- **Alt-droite**. Il se caractérise par une utilisation intelligente de l'effet multiplicateur que certains contenus viraux peuvent avoir sur les réseaux sociaux et, en fin de compte, sur les médias grand public. Ce mouvement caractérisé par des thèmes complotistes soutenant des idées d'extrême droite. Le mouvement alt-right a cherché à capitaliser sur des mouvements sociaux comme les Gilets Jaunes ou la mobilisation contre le pass Covid en France pour s'étendre au-delà de leur espace en ligne traditionnel.

Si la France n'a pas connu de violences de droite à grande échelle ni d'attentats terroristes ces dernières années, un certain nombre d'événements ont eu lieu, ont échoué ou ont été déjoués. Il s'agit notamment d'une tentative d'assassinat contre Jacques Chirac, d'attentats contre des mosquées, d'attentats déjoués contre des musulmans, des hommes politiques, etc. Les événements notables incluent le démantèlement de la nouvelle OAS en 2017, l'AFO en 2019. Des événements plus isolés incluent un complot visant à organiser des attaques contre des mosquées en 2003 et 2013 ou contre une synagogue en 2020.<sup>68F69</sup>

67 Voir <https://lvsl.fr/ou-en-est-extreme-droite-francaise/> pour un aperçu de l'évolution du FN vers le RN.

68 Le GUD a été dissous en 2017 et remplacé par Bastion Social, lui-même dissous en 2019).

69 Voir Nicolas Lebourg, Extreme Right Terrorist Radicalization in post-2015 France p 6, disponible sur : <https://www.illiberalism.org/extreme-right-terrorist-radicalization-in-france-since-november-13-2015/>

D'autre part, la France a connu une montée du discours populiste de droite, en particulier dans les médias grand public. Des exemples intéressants incluent la présence en ligne d'influenceurs d'extrême droite, y compris sur YouTube (fachosphère) encourageant la violence contre les musulmans et les opposants politiques<sup>69F 70</sup>.

Le concept de spectre politique gauche-droite est apparu en France pendant la Révolution française. La droite se caractérise par un refus du suffrage universel et des changements apportés par la révolution. La France a une longue tradition de mouvements radicaux et d'extrême droite qui ont débuté sous la Troisième République. Le boulangisme est souvent considéré, avec le mouvement völkisch allemand, comme l'une des premières expressions de la droite radicale en Europe. L'entre-deux-guerres voit une montée très active et militante des mouvements d'extrême droite (Action française, les Camelots du roi et autres ligues d'extrême droite). L'importance de ces mouvements et la profondeur de l'implantation de leurs idées dans le débat politique ont contribué à ouvrir la voie au large consensus acceptant le régime de Vichy à l'époque de la collaboration avec le régime nazi<sup>70F 71</sup>. Dirigé par Philippe Pétain, le régime se caractérise par un rejet de la démocratie, de l'antisémitisme, de la xénophobie et de la promotion des valeurs traditionnelles ainsi que des mesures prises à l'encontre des groupes perçus comme représentant "l'anti-France".<sup>71F</sup>

72

L'après-guerre est marquée par la guerre d'Algérie et la création de l'Organisation Armée Secrète (OAS) suite au succès du référendum sur l'indépendance de l'Algérie. L'OEA était responsable d'un certain nombre d'attentats à la bombe et de tentatives d'assassinat. Le Front national (FN), créé en 1972, cherchait à regrouper différents mouvements d'extrême droite en une force politique capable de concourir aux élections.

Les idées et les partis radicaux et d'extrême droite ont retrouvé leur popularité en France depuis les années 1980.

Suite à un changement du système électoral, le FN est entré à l'Assemblée nationale en 1986 et est resté une force importante. Les partis politiques de droite radicale comme le Rassemblement National (RN –

anciennement Front National) ont obtenu de très bons résultats lors des dernières élections, atteignant régulièrement la première ou la deuxième place aux élections nationales.<sup>72F</sup> <sup>73</sup> La qualification du FN a longtemps fait débat. Pendant le

Lors de la campagne présidentielle de 2012, Jean-Luc Mélenchon avait qualifié Marine Le Pen, candidate du FN, de fasciste. Ce dernier a porté l'affaire devant la justice pour "insulte" (injure). Le tribunal (Tribunal correctionnel de Paris) a estimé que M. Mélenchon était en droit de qualifier Mme Le Pen de "fasciste", car les termes ne pouvaient être considérés comme une insulte lorsqu'ils sont utilisés entre opposants politiques sur un sujet politique. Cette opinion a été confirmée par la cour d'appel de Paris, qui a en outre déclaré qu'il était nécessaire pour M. Mélenchon de caractériser politiquement son adversaire en utilisant un terme montrant sa désapprobation totale de ses idées politiques<sup>73F 74</sup>.

Plus récemment, l'émergence d'Eric Zemmour comme candidat à l'élection présidentielle de 2022 est un symptôme de la popularité croissante des idées sur le spectre du nationalisme radical à l'extrême droite. Son programme est au moins de droite radicale, incluant des éléments de nationalisme culturel et ethnique (freinage strict de l'immigration dont la limitation du droit d'asile, aspect anti-musulman comme l'interdiction du foulard dans les espaces publics), rejet des éléments libéraux de la société. Au cours de sa campagne ainsi que dans son rôle précédent de personnalité médiatique, il a promu des théories du complot

70 Voir par exemple Prévost, Thibault, Bienvenue sur fachotube, in arretsurimages.net 20 juin 2021, disponible sur <https://www.arretsurimages.net/chroniques/clic-gauche/lextreme-droite-sur-youtube-conversion-par-la-boutade>

71 Sternhell, Zeev, Ni droite, ni gauche, L'idéologie fasciste en France, 2e édition, Éditions Complexe 1987.

72 Voir par exemple Robert Paxton, La France de Vichy, Points-Seuil, 1974.

73 Résultats des élections en France disponibles sur : <https://www.data.gouv.fr/fr/posts/les-donnees-des-elections/>.

74 Voir par exemple Ouest France, Taxée de « fasciste », Le Pen perd son procès contre Mélenchon, publié le 28 février 2017, disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/elections/presidentielle/taxee-de-fascisme-le-pen-perd-son-proces-contre-melenchon-4826566>.

comme le Grand Remplacement selon lequel il y a un stratagème d'une élite politique, économique et médiatique pour remplacer la population française (et européenne) par une population d'origine africaine.<sup>74F</sup>

75

En outre, Zemmour a été reconnu coupable de discrimination raciale, de discours de haine et d'incitation à la haine contre un groupe de personnes sur la base de leur origine.<sup>75F</sup>

76

Au-delà de la droite radicale, des idées auparavant associées à l'extrême droite ont imprégné le débat politique et les partis dominants. Citons par exemple un ministre condamné pour discours de haine « injure à la haine raciale »<sup>76F 77</sup>, un ministre de l'Intérieur parlant de la nécessité pour les Roms de « retourner dans leur pays »<sup>77F</sup>.

<sup>78</sup> La candidate du principal parti de centre-droit Valérie Pécresse a également évoqué le "grand théories du complot de remplacement dans un discours de campagne.<sup>78F<sup>79</sup></sup>

La pénétration des idées d'extrême droite dans le courant dominant est soutenue par un certain nombre de débats lancés et alimentés sur les réseaux sociaux par l'extrême droite qui s'est alors emparée de l'espace médiatique.

Ces controverses (« polémiques ») suivent souvent le même modus operandi. Un compte Twitter d'extrême droite identifie des faits ou quelque chose que quelqu'un sous les feux de la rampe a dit et "@répond" aux politiciens et aux médias. Ils sont souvent ensuite repris par des tables rondes sur les chaînes de télévision avec des panélistes situés sur le spectre du nationalisme radical à l'extrémisme de droite (par exemple Eric Zemmour<sup>79F 80</sup>, ou Jean Messiah une personnalité médiatique qui a récemment participé à une émission en ligne animée dans un tournage gamme<sup>80F</sup>

<sup>81</sup> etc.). Ces controverses portent souvent sur l'immigration et l'islam. Parmi les polémiques récentes, citons le port du hijab dans les universités, les magasins ou par les parents accompagnant les sorties scolaires, l'enseignement de l'arabe à l'école, etc. Le lien entre la rhétorique d'extrême droite en ligne et celle des principaux médias est un trait distinctif du phénomène en France.

Une autre spécificité de l'extrémisme de droite en France est la popularité de certains tenants de l'action violente en ligne et notamment sur YouTube. Il existe un certain nombre d'influenceurs et de YouTubers qui promeuvent des idées d'extrême droite et, dans certains cas, la violence. L'incident le plus médiatisé est une vidéo de deux extrémistes d'extrême droite montrant sur un mannequin comment tuer un militant de gauche et discuter de la manière de se procurer des armes à feu.<sup>81F 82</sup> Afin d'éviter des poursuites et d'être retirés de YouTube, ceux qui composent la « chassosphère » assurent que leurs vidéos sont soit faites de manière humoristique (afin de revendiquer le manque de sérieux de ce qu'ils font) soit utilisent des métaphores. Par exemple, les migrants irréguliers sont qualifiés de « ysangliers »<sup>82</sup>, de sorte que des analogies avec la chasse peuvent être utilisées pour inciter à la violence à leur rencontre.<sup>82F</sup>

83

<sup>75</sup> <https://www.france24.com/fr/france/20220214-le-grand-remplacement-0%C3%B9-la-machine-%C3%A0-fantasmes-de-l-extr%C3%A0me-droite>

<sup>76</sup> [https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/01/17/eric-zemmour-condamne-pour-la-troisieme-fois-par-la-justice\\_6109839\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/01/17/eric-zemmour-condamne-pour-la-troisieme-fois-par-la-justice_6109839_823448.html)

<sup>77</sup> Voir par exemple Eolas, Journal d'un avocat, Le jugement condamnant Brice Hortefeux pour injure raciale, publié le 12 juin 2010 (<https://www.maitre-eolas.fr/post/2010/06/12/Le-jugement-condamnand-Brice-Hortefeux-pour-injure-raciale>).

<sup>78</sup> Rapport parallèle du Centre européen des droits des Roms concernant la France au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, pour examen à la 86e session (27 avril au 15 mai 2015).

<sup>79</sup> [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/02/14/valerie-pecresse-se-defend-de-son-utilisation-du-terme-complotiste-du-grand-replacement-au-cours-de-son-meeting-a-paris\\_6113617\\_6059010.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/02/14/valerie-pecresse-se-defend-de-son-utilisation-du-terme-complotiste-du-grand-replacement-au-cours-de-son-meeting-a-paris_6113617_6059010.html)

<sup>80</sup> provocation à la haine et à la violence » et « injures publiques envers un groupe de personnes en raison de leur origine

<sup>81</sup> Voir Cartouche Café, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=5dLG9V19tdk>

<sup>82</sup> Papacito et Code Reinho, voir : <https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/la-video-ou-le-youtuber-papacito-mime-le-meurtre-dun-electeur-insoumis-supprimee>

<sup>83</sup> Voir par exemple Prévost, Thibault, Bienvenue sur fachotube, in arretsurimages.net 20 juin 2021, disponible sur : <https://www.arretsurimages.net/chroniques/clic-gauche/lextreme-droite-sur-youtube-conversion-par-la-boutade>

Ces YouTubers<sup>83F</sup> <sup>84</sup> sont également présents sur d'autres plateformes (jeu en ligne) et contribuent à détourner les followers et les téléspectateurs vers des points de vente plus sérieux situés sur le spectre du nationalisme radical à l'extrémisme de droite (Sputnik, Putsch Media, TVLibertés, Boulevard Voltaire, Carrefour de l'Horloge, ou VA+). Les interviews et les émissions sur ces points de vente prennent une tournure plus sérieuse et incluent des discussions sur des théories telles que le Grand Remplacement; demande à l'armée de renverser le gouvernement, etc. Une fois là-bas, le passage aux chaînes grand public qui ont pris un virage très net vers l'extrême droite ces dernières années se fait sans heurt.

CNews en est un bon exemple. Souvent surnommée la French Fox News, la chaîne détenue par Vincent Bolloré, un magnat des médias qui établit un programme réactionnaire lorsque les thèmes radicaux et extrêmes de droite sont prédominants<sup>84F</sup> <sup>85</sup> a fourni une émission quotidienne à des personnalités d'extrême droite telles qu'Eric Zemmour et anime un certain nombre de tables rondes qui offrent un public plus large à certaines des controverses émergentes en ligne. Enfin, CNews est régulièrement sanctionnée par l'autorité de tutelle des médias pour ne pas représenter le pluralisme politique ; à titre d'exemple, entre 2020 et 2021, 36 % des hommes politiques invités représentaient l'extrême droite.<sup>85F</sup> <sup>86</sup>

Le rôle joué par la fachosphère est un effort clairement concerté. Papacito, un YouTuber de premier plan sur le fachosphère a défini son rôle et celui de ses collègues en termes Gramsciens comme "convertir par le rire, au-delà du domaine de blague et punchline [les gens] pour s'intéresser aux pensées de droite ». <sup>87</sup><sup>86F</sup> communication, la fachosphère a une influence sur les groupes d'extrême droite. A titre d'exemple, Papacito et un autre YouTuber, 'le Raptor Dissident' ont créé un groupe qui est devenu 'Vengeance Patriote', un groupe violent formant des militants à se battre et à s'impliquer dans la violence de rue.<sup>87F</sup> <sup>88</sup>

### 3.3. Allemagne

En Allemagne, les partis allant du radicalisme de droite à l'extrémisme de droite peuvent être différenciés en (1) **partis politiques à orientation parlementaire** ; (2) **des organisations orientées vers la violence**, y compris des groupes de jeunes de partis d'extrême droite, des camaraderies, des skinheads d'extrême droite, des hooligans d'extrême droite et des groupes terroristes d'extrême droite; et (3) un « **nouveau droit** » intellectuel plus établi .

Les extrémistes de droite partagent les caractéristiques définies dans la définition de travail de cette étude (dans la section 2.3). **Compte tenu de l'histoire du pays**, le révisionnisme historique et l'antidémocratie caractérisent également l'agitation d'extrême droite à des degrés divers.<sup>88F</sup> <sup>89</sup> Le spectre de l'extrême droite

**partis politiques** en Allemagne comprend le Nationaldemokratische Partei Deutschlands (NPD), les petits partis d'extrême droite « DIE RECHTE » et « Der III. Weg ».

<sup>84</sup> [https://www.mediapart.fr/journal/france/140321/les-youtubeurs-de-la-haine-un-neofascisme-debonnaire#atmedium=custom7&at\\_campaign=1047](https://www.mediapart.fr/journal/france/140321/les-youtubeurs-de-la-haine-un-neofascisme-debonnaire#atmedium=custom7&at_campaign=1047) . \_

<sup>85</sup> Voir Le Monde, Commentaire Vincent Bolloré mobilise son empire médiatique pour malgré la présidentielle, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2021/11/16/l-opa-de-vincent-bollore-sur-la-presidentielle\\_6102316\\_4500055.html](https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2021/11/16/l-opa-de-vincent-bollore-sur-la-presidentielle_6102316_4500055.html) . Plus récemment, une coalition de la société civile composée d'universitaires, de journalistes d'autres organisations a publié une lettre ouverte contre la menace que M. Bolloré fait peser sur la liberté de la presse et la démocratie, disponible en anglais sur : <https://reporterre.net/For-press-freedom-and-la-démocratie-Bolloré-doit-être-stoppée> .

<sup>86</sup> Voir Libération [https://www.liberation.fr/economie/medias/36-des-invites-politiques-de-cnews-sont-dextreme-droite\\_20210614\\_TP4X4N2KC5AHHHR7AH3ULWI6WU/](https://www.liberation.fr/economie/medias/36-des-invites-politiques-de-cnews-sont-dextreme-droite_20210614_TP4X4N2KC5AHHHR7AH3ULWI6WU/) .

<sup>87</sup> opter cit. Prévost.

<sup>88</sup> Coloma, Naima, Vengeance Patriote, le groupuscule d'extrême droite qui prépare ses militants au combat, in Street Press, 28 octobre 2020, disponible sur : Voir par exemple Prévost, Thibault, Bienvenue sur fachotube, in arretsimages.net 20 juin 2021, Disponible sur : <https://www.arretsimages.net/chroniques/clic-gauche/lextrême-droite-sur-youtube-conversion-par-la-boutade> .

<sup>89</sup> Rapport sur la protection constitutionnelle 2020, p. 48.

PEGIDA (« Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes ») est un mouvement politique paneuropéen d'extrême droite anti-islamique. Elle a été fondée en 2014. Pegida pense que l'Allemagne est de plus en plus islamisée. Il se définit donc par opposition à l'extrémisme islamique. Le mouvement a commencé par des manifestations hebdomadaires à Dresde qui ont gagné en popularité<sup>89</sup> 90. Pegida veut limiter l'immigration avec des contrôles d'immigration plus stricts et accuse les autorités de ne pas appliquer les lois sur l'immigration<sup>90</sup> 91.

Le ministère allemand de l'Intérieur, de la Construction et de la Communauté a **interdit quatre groupes d'extrême droite** en 2020<sup>91</sup> 92:

(1) L'organisation néonazie "**Combat 18 Germany**" est la section allemande de l'association "Combat 18", qui a été fondée en 1992 au Royaume-Uni en tant que force de protection de l'extrême droite "British National Party". En Allemagne, le groupe existe depuis environ 2014. Le code « 18 » représente les première et huitième lettres de l'alphabet et signifie « Adolf Hitler » ; "Combat 18" peut ainsi être traduit par "Kampfgruppe Adolf Hitler". L'objectif de "Combat 18 Germany" était de diffuser une idéologie d'extrême droite, xénophobe et antisémite, principalement par la distribution de supports sonores, l'organisation de concerts et la vente de marchandises. Le groupe comprenait une vingtaine de personnes, avec des représentations dans six États fédéraux allemands. L'organisation générale nationale était subordonnée à un meneur basé en Thuringe<sup>92</sup> 93 .

(2) Les 30 membres de l'organisation **Nordadler** ("Aigle du Nord") ont professé allégeance à Adolf Hitler, et leur objectif était de faire revivre l'idéologie national-socialiste. Le groupe représentait à la fois des positions antisémites et racistes et adhérait aux théories du complot. Il visait également l'indépendance vis-à-vis de toute structure étatique. Selon l'Office fédéral de protection de la Constitution, le groupe projetait d'acheter des biens immobiliers dans l'Est de l'Allemagne afin d'y implanter des centres de formation<sup>93</sup> 94.

(3) L'organisation néonazie **Sturm-/Wolfsbrigade 44** (« Storm/Wolf Brigade 44 ») a été fondée en 2016. Selon les autorités chargées de l'enquête, le groupe était composé de néonazis solidement ancrés dans la scène de droite. Le groupe a répandu des positions xénophobes, ouvertement antisémites et racistes sur les réseaux sociaux et voulait établir un nouvel État nazi et abolir l'État de droit démocratique<sup>94</sup> 95 .

groupe "**Geeinte Deutsche Völker und Stämme**" ("**Peuples** et tribus allemands unis"), avec sa sous-entité "Osnabrücker Landmark" ("Frontière d'Osnabrück"), est devenu le premier groupe du Reichsbürger / Selbstverwalter ("Reich-Citizens / Self-Governing Citizens") sera interdit en Allemagne<sup>95</sup> 96. L'organisation a attiré l'attention par un langage agressif ainsi que par des menaces drastiques occasionnelles. Celles-ci comprenaient notamment "l'emprisonnement" des destinataires, des "amendes" de fortes sommes et des "emprisonnements de parenté". Les publications de l'organisation illustrent les graves violations de

90 Deutsche Welle, Record turnout at Dresden PEGIDA rally sees more than 25,000 marchers (article du 12 janvier 2015, par Kate Brady), disponible sur : <https://www.dw.com/en/record-turnout-at-dresden-pegida-rally-voit-plus-de-25000-marcheurs/at-18186820> .

91 The Guardian, Pegida : que représente réellement le mouvement d'extrême droite allemand ? (article du 6 janvier 2015 par Kate Connolly) disponible sur : <https://www.theguardian.com/world/shortcuts/2015/jan/06/pegida-what-does-german-far-right-movement-actually-stand-for> .

92 Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. Onze.

93 Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, Verbot von « Combat 18 Deutschland », disponible sur : <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/faqs/DE/themen/sicherheit/vereinsverbot-combat-18/vereinsverbot-combat-18-list.html> (consulté le 28.10.2021).

94 Deutsche Welle, Qui sont les Nordadler, disponible sur : <https://www.dw.com/en/who-are-the-nordadler/a-53914635> (consulté le 28.10.2021).

95 Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, Bundesinnenminister verbietet rechtsextremistische Vereinigung « Sturm-/Wolfsbrigade 44 », disponible sur : <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2020/12/verbot-sturmbrigade.html> (consulté le 28.10.2021).

96 Union européenne. Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme 2021. Europol, p. 81.

droits fondamentaux et en particulier la dignité humaine d'autrui. Par le racisme, l'antisémitisme et le révisionnisme historique, le groupe a exprimé son intolérance envers la démocratie. Ils ont nié la légitimité de la République fédérale d'Allemagne, visant leur propre système juridique « d'état naturel ». Les membres de l'association n'ont pas hésité à commettre des infractions pénales<sup>96F</sup> 97.

Depuis les années 1990, la musique est un élément important de l'identité néonazie en Allemagne et du développement des liens transfrontaliers entre les groupes d'extrême droite, notamment en Norvège.<sup>97F</sup> 98

Selon le rapport 2020 sur la protection de la Constitution, **la musique d'extrême droite** continue de jouer un rôle important dans la diffusion des idées d'extrême droite et l'entrée sur la scène d'extrême droite. En 2017, un concert et un rassemblement "Rock contre l'influence étrangère excessive" a eu lieu à Themar, en Thuringe, attirant un public d'env. 6000 personnes. En 2019, les autorités ont édicté des règles plus strictes pour le maintien de la sécurité et de l'ordre publics, ce qui a rendu les festivals d'extrême droite moins attractifs sur la scène. En raison de la pandémie de Covid-19, il n'y a pas eu de grands concerts de musique d'extrême droite en 2020, le nombre de concerts passant de 311 (en 2019) à 141 (en 2020). Cependant, ce n'est pas un indicateur fiable pour l'avenir des concerts d'extrême droite.

### La « nouvelle droite »

La « nouvelle droite » est un réseau informel de groupes, d'individus et d'organisations dans lequel les forces d'extrême droite et les forces conservatrices de droite travaillent ensemble pour mettre en œuvre des positions antilibérales et antidémocratiques dans la société et la politique en utilisant différentes stratégies<sup>98F</sup> 99. Le "nouveau droit" a ses propres médias, éditeurs, instituts et réseaux. Selon l'Office fédéral pour la protection de la Constitution, ce groupe a la particularité de ne pas organiser d'attaques violentes. Cependant, il partage tous les autres éléments de la définition de travail de l'extrémisme de droite, et la stratégie de ne pas recourir à la violence est une stratégie consciente afin d'alimenter une « révolution culturelle » de droite.<sup>99F</sup>

100

### Actions violentes perpétrées par des extrémistes de droite

Des actions violentes agressives et des crimes de haine violents contre des groupes vulnérables ont été présents en Allemagne au cours des dernières décennies et **augmentent** en volume. Alors que la réunification allemande en 1990 a fourni pour la première fois la liberté d'expression, de choix et de mouvement à tous les habitants des deux parties du pays, les tendances nationalistes se sont renforcées dans une grande partie de la population. Les néo-nazis des deux États allemands ont uni leurs forces. La violence d'extrême droite a atteint un nouveau niveau avec le début des années 1990. Il y a eu **des attaques meurtrières d'extrême droite contre** des maisons de migrants à **Hünxe** (1991), **Mölln** (1992) et **Solingen** (1993), et **des attaques de type pogrom contre** des abris collectifs à **Hoyerswerda** (1991), **Rostock-Lichtenhagen** (1992), **Magdebourg** (1994) et **Guben** (1999). Le débat simultané sur l'asile a servi de fond de légitimation, de sorte que les assaillants se sont crus en harmonie avec la majorité de la population et de la politique. Les rapports des médias selon lesquels les personnes attaquées ont dû fuir et se déplacer ont incité d'autres auteurs à imiter les attaques. Après cela, la proportion de

<sup>97</sup> Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, Bundesinnenminister Seehofer verbietet mit "Geeinte deutsche Völker und Stämme" erstmals Reichsbürgervereinigung, disponible sur :

<https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2020/03/verbot-reichsbuergervereinigung.html>

(consulté le 28.10.2021).

<sup>98</sup> Johnson, Bethan, Tracking German Neo-Nazism Through Music, Center for Analysis of the Radical Right, 2019, disponible sur :

<https://www.radicalrightanalysis.com/2019/01/07/tracking-german-neo-nazism-through-musique/>

<sup>99</sup> Rapport sur la protection constitutionnelle 2020, p. 74.

<sup>100</sup> Voir Deutsche Welle : Qui est la « nouvelle droite » allemande ? disponible sur : <https://www.dw.com/en/who-is-germanys-new-right/a-57949592> (consulté le 10.02.2022)

les auteurs âgés, sans emploi et condamnés, qui étaient aussi souvent devenus des extrémistes de droite, ont augmenté<sup>100F</sup> 101.

Au cours de la période 2000-2007, le groupe terroriste "**National Socialist Underground**" (**NSU**) a assassiné au moins neuf migrants et commis le meurtre par la police de Heilbronn ainsi que 43 tentatives de meurtre, trois attentats à la bombe et 15 vols. Ces crimes sont restés non détectés jusqu'au suicide des deux principaux auteurs en novembre 2011 et l'aveu de vidéos confessionnelles par la complice Beate Zschäpe.

À la suite de la crise des réfugiés et des réfugiés cherchant refuge en Allemagne en 2015, une série d'attaques contre des refuges pour demandeurs d'asile a commencé. Une série de cinq attentats à la bombe a été commise par un groupe d'extrémistes de droite de **Freital, en Saxe**. Au final, huit des auteurs ont été condamnés pour tentative de meurtre, constitution d'une organisation terroriste et autres infractions. Ils ont été condamnés à des peines de prison entre 4 et 10 ans<sup>101F</sup> 102.

Les 26 et 27 août et le 1er septembre 2018, de violentes émeutes ont éclaté à **Chemnitz** après une dispute en marge du festival de la ville de Chemnitz, au cours de laquelle un homme a été mortellement blessé et deux autres grièvement blessés par des coups de couteau. Des groupes d'extrême droite et néonazis ont été impliqués dans les émeutes, exploitant la situation.

Le 2 juin 2019, le président du district de Kassel, le **Dr Walter Lübcke**, a été assassiné devant son domicile par un extrémiste de droite. Lübcke avait milité pour l'admission des réfugiés et s'était opposé à l'agitation contre eux de la Kagida, la ramification de Kassel de Pegida, lors d'une réunion publique en octobre 2015. Après cela, il a reçu de nombreuses menaces de mort.

Le 9 octobre 2019, un extrémiste de droite lourdement armé a tenté de s'introduire de force dans une synagogue de **Halle**, dans l'intention d'assassiner les fidèles rassemblés pour la fête de Yom Kippour. Sa tentative a échoué, mais l'agresseur a tout de même réussi à tuer deux personnes au hasard<sup>102F</sup> 103. En février 2020, neuf personnes - tous issus de l'immigration - ont été tués dans un attentat terroriste d'extrême droite à **Hanau**<sup>103F</sup> 104.

**Le nombre de crimes d'extrême droite commis en Allemagne a fortement augmenté en 2020 pour atteindre un sommet en deux décennies.** Le nombre d'infractions classées comme crimes à motivation politique de droite en 2020 était de **23 604** (2019: 22 342)<sup>104F</sup> 105. Parmi celles-ci, 13 659 (2019: 14 247) étaient des infractions de propagande en vertu des articles 86 et 86a du Code pénal allemand (Strafgesetzbuch, StGB) et **1 092** (2019: 986) étaient **des crimes violents**. En tant que sous-ensemble de crimes à motivation politique de droite, 22 357 crimes (2019: 21 290) avec un arrière-plan d'extrême droite ont été enregistrés, dont 1 023 violents<sup>105F</sup> 106.

**Tableau 2: Nombre de crimes d'extrême droite - Allemagne**

Type d'infraction / Année	2019	2020
<b>Criminalité à motivation politique de droite</b>	22 342	23 604
<b>parmi lesquels:</b>		

101 Armin Pfahl-Traugber : Rechtsextremismus in der Bundesrepublik. Munich 2006, p. 68–71.

102 ECRI (2020) Rapport de l'ECRI sur l'Allemagne (sixième cycle de monitoring), p. 24, disponible sur : <https://rm.coe.int/ecri-report-on-allemaigne-sixieme-cycle-de-surveillance-/16809ce4be> (consulté le 28.09.2021).

<sup>103</sup> Égalité des droits, égalité des chances. Rapport annuel de l'Agence fédérale de lutte contre la discrimination (2019), p. 12.

<sup>104</sup> Égalité des droits, égalité des chances. Rapport annuel de l'Agence fédérale de lutte contre la discrimination (2019), p. 12.

105 Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. sept.

106 Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. 7f.

Type d'infraction / Année	2019	2020
Infractions de propagande en vertu des articles 86 et 86a de la loi allemande code criminel	14 247	13 659
crimes violents	986	1 092
<b>En tant que sous-ensemble de crimes à motivation politique de droite<sup>107</sup>:</b>		
Crimes d'origine extrémiste de droite	21 290	22 357
Parmi eux, les crimes violents	925	1023

Source : Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. sept.

### Contenu en ligne

La scène de l'extrémisme de droite en Allemagne contient également un important élément en ligne<sup>106</sup> 107. Ces dernières années, sous la pression de la société civile et des décideurs politiques, Instagram et sa société mère Facebook, ainsi que YouTube et Twitter, ont commencé à supprimer -acteurs extrémistes et leur contenu depuis leurs plateformes. Cependant, les médias indiquent que ces efforts sont moins rigoureux que pour d'autres formes de matériel extrémiste<sup>107</sup> 108. Les recherches montrent que cette « déplateforme » a conduit à une migration de ces acteurs vers des plateformes plus petites ou alternatives comme VKontakte, BitChute, meme/message-boards comme 4Chan et 8Chan, et des services de messagerie comme WhatsApp ou Telegram. Les nouveaux comptes sur ces plateformes plus petites ont souvent beaucoup moins d'abonnés, ce qui démontre l'importante perturbation opérationnelle et la limitation de portée qui peuvent être obtenues en supprimant les groupes d'extrême droite violents des plateformes mondiales. En outre, une étude récente menée par le CEP a révélé que des contenus illégaux d'extrême droite continuent également d'être publiés sur les principales plateformes mondiales<sup>108</sup> 109.

### Extrémistes de droite tentant d'influencer l'opinion publique / Manifestations d'extrême droite

Selon le rapport sur la protection constitutionnelle 2020, les efforts des extrémistes de droite pour exercer une influence sont devenus particulièrement visibles dans le cadre des protestations contre les mesures de protection corona décidées par le gouvernement fédéral en 2020<sup>109</sup> 110. Les extrémistes de droite ont critiqué les mesures gouvernementales et ont protesté contre ce qu'ils considéraient comme une violation des droits fondamentaux par le gouvernement fédéral, combinée à une critique de l'ensemble du système. Souvent, des extrémistes de droite ont infiltré les manifestations démocratiques<sup>110</sup> 111, attaqué le régime de l'action gouvernementale et des institutions démocratiques et tenté d'orienter le débat public. Le nombre de rassemblements influencés par les extrémistes de droite a augmenté de

107 CEP Study\_Violent Right-Wing Extremism and Terrorism\_Nov 2020.pdf, p. 27.

108 Anna Meier, « Pourquoi les lignes directrices anti-extrémistes de Facebook et de Twitter accordent-elles aux droitiers plus de liberté qu'aux islamistes? » [The Washington Post, 1er août 2019, https://www.washingtonpost.com/politics/2019/08/01/why-do-facebook-twiters-anti-extremist-guidelines-allow-right-wingers-more-freedom-than-islamistes/](https://www.washingtonpost.com/politics/2019/08/01/why-do-facebook-twiters-anti-extremist-guidelines-allow-right-wingers-more-freedom-than-islamistes/)

109 Projet de lutte contre l'extrémisme, « NetzDG 2.0. Empfehlungen zur Weiterentwicklung des Netzwerkdurchsetzungsgesetzes (NetzDG) und Untersuchung zu den tatsächlichen Sperr- und Löschrprozessen von YouTube, Facebook et Instagram », Document politique du CEP, Berlin : Projet de lutte contre l'extrémisme, 2020, <https://www.counterextrism.com/sites/default/files/CEP%20NetzDG%202.0%20Policy%20Paper.pdf>

110 Rapport sur la protection constitutionnelle 2020, p. 48.

111 Ibid., p. 12.

environ 25% en 2020 par rapport aux années précédentes. Cependant, le nombre de participants est tombé en dessous du niveau de 2019<sup>112</sup> 112.

### L'extrémisme de droite dans l'application de la loi

Ces dernières années, un nombre croissant de mesures discriminatoires de la part de la police ont été signalées, suivies de révélations de racisme ou d'extrémisme d'extrême droite dans la police et les agences de sécurité allemandes. Une étude publiée en 2020 par le magazine politique Der Spiegel a révélé que les Länder allemands et la police fédérale avaient enregistré au moins 400 incidents présumés d'activité d'extrême droite, raciste ou antisémite ces dernières années parmi des policiers ou des stagiaires<sup>112</sup> 113. Malgré cette preuve, l'intérieur allemand

Le ministre Horst Seehofer, qui supervise la police et les agences de sécurité du pays, a refusé à plusieurs reprises d'admettre qu'il y avait un problème de racisme ou d'extrémisme de droite dans la police. En juillet 2020, j'ai rejeté la nécessité d'une étude sur le profilage racial par la police, puis j'ai nié qu'il y avait un problème structurel avec l'extrémisme de droite dans les forces de sécurité<sup>113</sup> 114. De plus, les autorités au niveau fédéral et des Länder n'ont pas réussi à établir un mécanisme de plainte indépendant pour enquêter sur les comportements discriminatoires et illégaux de la police<sup>114</sup> 115.

### Droit racial en Allemagne

À l'extrême droite radicale du spectre, se trouve l'« Alternative für Deutschland » (AfD)<sup>115</sup> 116. En 2014, l'AfD a réussi pour la première fois à faire entrer un parlement supranational aux élections européennes.

En conséquence, il est entré dans tous les parlements des États allemands et, après les élections fédérales allemandes de 2017, il est entré au 19e Bundestag allemand avec 12,6 % des voix. Le parti a évolué vers l'extrémisme au fil des ans, en particulier lors de la crise des réfugiés 2015/2016<sup>116</sup> 117. Il s'aligne sur des idées allant du nationaliste radical à l'extrême droite, telles que les politiques anti-immigration et les positions anti-islamiques<sup>117</sup> 118.

Certains des membres du parti peuvent être liés à des mouvements d'extrême droite. Le parti remet en question les principes de base essentiels de la constitution allemande. Par exemple, dans son programme, l'AfD demande que les droits humains des immigrés soient limités à certaines conditions, et que le droit d'asile (qui est garanti dans la Loi fondamentale) soit aboli et remplacé par un « droit de grâce ». Le parti veut également restreindre la liberté religieuse des musulmans. Selon un article publié par Die Zeit en mars 2018, au moins 27 employés du groupe parlementaire AfD ont été qualifiés d'extrémistes de droite<sup>118</sup> 119.

<sup>112</sup> Rapport sur la protection constitutionnelle 2020, p. 48f.

<sup>113</sup> Der Spiegel, La face cachée du pouvoir d'État. Exploring right-wing extremism in Germany's police and military, publié le 13.08.2020, disponible sur : <https://www.spiegel.de/international/germany/the-dark-side-of-state-power-exploring-right-wing-extremis-in-germany-s-police-and-military-a-0600aa1e-3e4e-45af-bfc9-32a6661e66ef> (consulté le 28.09.2021).

<sup>114</sup> <https://www.npr.org/2020/12/10/943823021/with-far-right-extremism-on-the-rise-germany-investigates-its-police?t=1631790582224>

<sup>115</sup> Rapport d'Amnesty International 2020/21 (2021). La situation des droits de l'homme dans le monde, p. 168.

<sup>116</sup> L'AfD peut être décrit comme un parti d'extrême droite ; leur tentative d'interdire cela a échoué devant le tribunal en avril 2018. Voir : Giessener Urteil: AfD darf rechtsextremistisch genannt werden. FAZ, 18 avril 2018 ; Disponible sur : <https://www.faz.net/aktuell/rhein-main/landgericht-giessen-afd-darf-rechtsextremistisch-genannt-werden-15549062.html> (consulté le 29.09.2021).

<sup>117</sup> Der Tagesspiegel (10.10.2020), „Flügel“ treibt Radikalisierung der AfD weiter voran. Disponible à :

<https://www.tagesspiegel.de/politik/verfassungsschutz-alarmiert-fluegel-treibt-radikalisierung-der-afd-weitervoran/26262672.html> (consulté le 16.02.2022)

<sup>118</sup> Deutsches Institut für Menschenrechte (Hendrik Cremer), Nicht auf dem Boden des Grundgesetzes, Warum die AfD als rassistische und rechtsextreme Partei einzuordnen ist, juin 2021, p. 16ff. disponible sur : [https://www.institut-fuer-menschenrechte.de/fileadmin/Redaktion/Publikationen/Analyse-Studie/Analyse\\_Nicht\\_auf\\_dem\\_Boden\\_des\\_Grundgesetzes.pdf](https://www.institut-fuer-menschenrechte.de/fileadmin/Redaktion/Publikationen/Analyse-Studie/Analyse_Nicht_auf_dem_Boden_des_Grundgesetzes.pdf) (consulté le 10.02.2022).

<sup>119</sup> Kai Biermann, Astrid Geisler, Johannes Radke, Tilman Steffen : Bundestag : AfD-Abgeordnete beschäftigen Rechtsextreme und Verfassungsfeinde. Zeit en ligne, 21. März 2018, disponible sur : <https://www.zeit.de/politik/deutschland/2018-03/afd-bundestag-mitarbeiter-rechtsextreme-identitaere-bewegung/komplettansicht> (consulté le 29.09.2021).

En 2019, les organisations AfD « Der Flügel » et Junge Alternative (JA) ont été classées comme « cas suspects » par l'Office fédéral pour la protection de la Constitution<sup>119</sup>F 120.

### 3.4. Hongrie

En Hongrie, des éléments du discours politique familiers aux extrémistes de droite sont sur le devant de la scène depuis de nombreuses années, notamment à travers les vues radicales de droite et les lois promues par le gouvernement dirigé par le parti Fidesz. Malgré ce discours dominant et l'existence de diverses organisations semi-violentes d'extrême droite, **les actions violentes agressives et les crimes haineux violents** contre les groupes vulnérables ont été **rare ces dernières années**. Les activités des groupes d'extrême droite restent généralement **au niveau du discours de haine, de l'intimidation et de la propagande haineuse**<sup>120</sup>F 121. Les organisations paramilitaires ont généralement limité leurs activités à des « rassemblements et des « marches » pour marquer les anniversaires d'événements historiques. Lors de tels événements, des comportements, des symboles et des chants désobligeants envers les minorités politiques, religieuses ou ethniques ont été observés. Par exemple, il a été rapporté que des néo-nazis de différentes parties de l'Europe se rassemblent chaque février à Budapest pour marquer ce qu'ils appellent la "Journée d'honneur"<sup>121</sup>F 122. L'éventail des partisans de l'extrémisme de droite en Hongrie comprend des groupes paramilitaires et des miliciens organisations (dont les plus violentes ont été l'Escadron de la **mort** et l' **Armée de libération nationale des flèches hongroises**), mais l'idéologie d'extrême droite est également partagée et prônée par le parti Jobbik (deuxième parti parlementaire).

**Aucun cas violent d'extrémisme de droite n'a été enregistré ces dernières années.** La série d'attaques violentes la plus notoire a été commise par l'escadron de la **mort** en 2008-2009 contre les communautés roms dans plusieurs régions hongroises. Au total, 6 victimes ont été tuées et 55 blessées ; 63 coups de feu ont été tirés et 11 cocktails Molotov ont été utilisés. Principalement, les auteurs (de leur point de vue) ont « puni » la communauté rom pour des allégations de « crime et de parasitisme »<sup>122</sup>F 123. Les membres de l'escadron de la prison de la mort (quatre personnes) ont été condamnés. Les autres cas de violence d'extrême droite (sans meurtres) ont été enregistrés en 2007-2008, ciblant à nouveau la communauté rom, impliquant des incendies criminels, une bombe avec minuteur et plusieurs menaces écrites. Le groupe responsable de la violence était l' **Armée de libération nationale des flèches hongroises**.

Plus récemment, des groupes d'autodéfense ou paramilitaires d'extrême droite ont été actifs en Hongrie.

Certains d'entre eux, comme la **Nouvelle Garde hongroise** (fondée en 2009 par un membre de la Garde hongroise, un groupe paramilitaire qui a été dissous par une décision de justice en 2008 parce qu'il constituait une menace manifeste pour les groupes minoritaires), ont été affiliés à un parti politique (Jobbik) et ont cherché à faire connaître leurs activités. Cependant, la Garde a pratiquement cessé ses activités après que le Jobbik a pris une position politique moins radicale (environ dans la seconde moitié des années 2010). D'autres sont des organisations de base, comme l' **Armée des hors-la-loi**, opérant de manière plus clandestine, utilisant les réseaux sociaux et les canaux de communication privés. Les groupes d'autodéfense soulignent leur soutien à « la loi et l'ordre » et ciblent les Roms comme étant le principal facteur de criminalité perçue. Le groupe néo-fasciste **Our Homeland Movement**

également des organisations de marches anti-Roms. En mai 2020, il a organisé à Budapest un grand rassemblement contre le « crime gitan »

<sup>120</sup> Rapport sur la protection constitutionnelle 2020, p. 96.

<sup>121</sup> Szilveszter Póczik et Eszter Sárík, *Vigilante Militias and Activities against Roma and Migrants in Hungary* (pp.103-128), dans *Vigilantisme contre les migrants et les minorités*, eds. Tore Bjørgo et Miroslav Mareš, Routledge, 2019.

<sup>122</sup> Europol, *Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'UE*, 2020, p.68.

<sup>123</sup> Miroslav Mareš, *Terrorisme de droite et violence en Hongrie au début du XXIe siècle*, dans *PERSPECTIVES SUR TERRORISME*, Volume 12, Numéro 6, Décembre 2018.

où les partisans du mouvement ont convergé avec des milliers d'ultras d'extrême droite dans les rues du centre-ville, scandant des slogans racistes anti-Roms, beaucoup faisant des saluts fascistes<sup>123F</sup> 124.

Dans l'ensemble, il a été noté que les groupes paramilitaires et d'autodéfense en Hongrie, du moins ces dernières années, **n'ont pas été impliqués dans des actes d'extrémisme violent**. Ils ont plutôt tenté d'intimider leurs cibles (principalement des Roms, des immigrés musulmans et des LGBTQ+) par le biais d'agressions symboliques. Cela peut également être dû aux efforts des autorités de l'État « pour réprimer tout incident spontané ou planifié ainsi que les activités de vigilance » contre les groupes vulnérables, malgré la position anti-Roms, anti-migrants et homophobe du gouvernement<sup>124F</sup> 125.

L'extrémisme de droite a de plus en plus pénétré la politique dominante pendant la majeure partie des années 2010. Au lieu de réduire les groupes d'extrême droite, le gouvernement a promu des idées xénophobes, anti-musulmanes et anti-roms et les a intégrées dans ses politiques migratoires et sociales. La rhétorique basée sur la haine et la division fait partie intégrante du discours public hongrois contemporain<sup>125F</sup> 126, et semble être partagée par une majorité significative, comme l'indiquent les sondages d'opinion (par exemple, 63% des Hongrois pensent que l'immigration est un problème plutôt qu'une opportunité, et 74% considèrent les immigrés comme un fardeau pour le système national de protection sociale)<sup>126F</sup> 127.

Les partis politiques, mouvements et groupes d'extrême droite en Hongrie partagent certaines caractéristiques avec leurs homologues d'Europe centrale et orientale : ils sont hostiles à la minorité rom, aux migrants et aux réfugiés et à la communauté LGBTQ+. Les groupes d'extrême droite en Hongrie partagent l'idée suprémaciste selon laquelle les Hongrois de souche, avec leur contribution historique à la civilisation occidentale et au christianisme, sont supérieurs aux autres groupes ethniques et sociaux vivant en Hongrie<sup>127F</sup> 128. Dans le même temps, l'extrémisme de droite est fondé sur la prémisse qu'à l'époque moderne, les Hongrois de souche et les valeurs chrétiennes traditionnelles sont menacées et doivent être défendues. La menace provient de trois sources principales : la minorité rom, les migrants (en particulier ceux d'origine musulmane) et la communauté LGBTQ+. La minorité rom est souvent associée à et blâmée pour certains types de crimes (appelés « crimes tsiganes »)<sup>128F</sup> 129. Les migrants et les réfugiés (en particulier ceux qui sont venus en Europe pendant et après l'afflux de migrants de 2015) sont perçus comme une menace pour l'identité culturelle et religieuse des Hongrois et de l'Europe en général<sup>129F</sup> 130. La communauté LGBTQ+ est considérée comme une menace pour la famille chrétienne traditionnelle et les valeurs chrétiennes<sup>130F</sup> 131.

Une caractéristique moins courante de l'extrémisme de droite hongrois est l'irréductibilisme, enraciné dans le ressentiment suscité par le traité de Trianon<sup>131F</sup> 132. Certains groupes de droite exploitent le soi-disant « syndrome de Trianon » en

<sup>124</sup> Joe Mulhall et Safya Khan-Ruf, eds., *State of Hate: Far-right Extremism in Europe 2021*, HOPE Not Hate Charitable Trust, Londres, 2021, p.86.

<sup>125</sup> Szilveszter Póczik et Eszter Sárík, *Milices d'autodéfense et activités contre les Roms et les migrants en Hongrie*, p.122

<sup>126</sup> Article 19, *Hongrie : Répondre au « discours de haine »*, Country Report, Londres, 2018.

<sup>127</sup> Eurobaromètre spécial 469, *Intégration des immigrés dans l'Union européenne - Hongrie*, octobre 2017.

<sup>128</sup> Voir András Bozóki, Sarah Cueva, *Xénophobie et politique de pouvoir : l'extrême droite hongroise, 2021* ; Ádám, Zoltán/Bozóki, András (2016b) : « Le Dieu des Hongrois : religion et populisme de droite en Hongrie », dans : Nadia Marzouki/Duncan McDonnell/Olivier Roy (Eds.), *Sauver le peuple : comment les populistes détournent la religion*, Oxford University Press, p. 129-148.

<sup>129</sup> Miroslav Mareš, *Terrorisme de droite et violence en Hongrie au début du XXIe siècle*, dans *Perspectives sur le Terrorisme*, volume 12, numéro 6, décembre 2018, (pp.123-135).

<sup>130</sup> Szilveszter Póczik et Eszter Sárík, *Vigilante Militias and Activities against Roma and Migrants in Hungary* (pp.103-128), dans *Vigilantisme contre les migrants et les minorités*, eds. Tore Bjørgo et Miroslav Mareš, Routledge, 2019.

<sup>131</sup> Justin Spike, *La Hongrie a autrefois tenu la promesse LGBTQ+ — puis Orbán est intervenu*, Politico, 6 juillet 2021 (disponible sur <https://www.politico.eu/article/hungary-once-held-lgbtq-promise-then-viktor-orban-won/>, récupéré le 27.10.2021).

<sup>132</sup> En tant que successeur de la monarchie austro-hongroise vaincue, la Hongrie a perdu une grande partie de son ancien territoire en raison du traité de Trianon de 1920. Des millions de Hongrois vivent depuis lors hors des frontières de leur ancienne patrie. (cf. Miroslav Mareš, *Le terrorisme de droite et la violence en Hongrie au début du XXIe siècle*, dans *PERSPECTIVES SUR LE TERRORISME*, Volume 12, Numéro 6, décembre 2018).

rejetant complètement le traité et appelant à une Grande Hongrie dans ses frontières avant 1920. Ils essaient également d'étendre leur base aux minorités hongroises vivant dans les pays voisins (principalement en Roumanie, en Slovaquie et en Serbie).

En termes de partis parlementaires, il est à noter que si le Jobbik occupait initialement l'extrême droite de l'échiquier politique (avec son hostilité ouverte aux migrants et la généralisation du concept de « crime tzigane »), depuis 2014 il a évolué vers le centre, tandis que le Fidesz, initialement centriste de droite, a adopté les idées politiques radicales de droite du Jobbik et s'est déplacé vers l'extrême droite. Les observateurs politiques ont noté que le style de gouvernement autoritaire de Viktor Orbán ne s'est pas appuyé sur une confrontation violente avec ses opposants, mais plutôt sur des leviers économiques et juridiques pour faire taire et éliminer la dissidence politique. Voici des exemples de politiques d'extrême droite du Fidesz:

- **Anti-réfugiés/anti-migrants** : refus d'accepter des réfugiés et présentation de ceux-ci comme des « migrants économiques et des terroristes » envoyés par l'État islamique dans le but de semer la pagaille et de « répandre la maladie en Europe »<sup>132F</sup> 133. La réponse du gouvernement à la crise migratoire comprenait l'érection d'une grande clôture de barbelés le long de ses frontières avec la Croatie et la Serbie, patrouillée par des soldats habilités à recourir à la force létale; des lois visant à faciliter le rejet des demandes d'asile et à criminaliser l'entrée illégale; et de nouveaux pouvoirs pour refouler les migrants à travers la frontière sans qu'il soit nécessaire de procéder à une arrestation ou à une procédure régulière<sup>133 F</sup> 134. La Cour de justice de l'UE a conclu que la Hongrie avait manqué à ses obligations de garantir l'accès effectif à la procédure d'octroi de la protection internationale. 134F  
135
- **Anti-Roms** : soutien au **logement et à l'éducation séparés pour la population rom** et association des Roms avec la criminalité en général. (Début 2020, le Premier ministre Orbán a lancé une campagne anti-Roms en réponse à un tribunal accordant des dommages-intérêts aux élèves roms pour ségrégation scolaire dans la ville de Gyöngyöspata. Le parlement a modifié les lois sur l'enseignement public pour empêcher les tribunaux d'accorder des dommages-intérêts pour un avenir similaire réclamations. Les Roms ont été touchés de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19 en 2020, et le gouvernement n'a pas répondu aux besoins sanitaires, économiques et sociaux des communautés roms.)<sup>135F</sup>  
136
- **Anti-féministes et anti-LGBTQ+**: les idées homophobes et misogynes ont été intégré dans le discours public et la politique gouvernementale. Les études de genre et les études féministes ont été interdites dans les universités, et le gouvernement a refusé de ratifier la Convention d'Istanbul de 2011 pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, arguant qu'elle promeut des « idéologies de genre destructrices »<sup>136F</sup> 137. À l'été 2021, le gouvernement a également adopté une loi interdisant les contenus LGBTQ+ à la télévision et le matériel éducatif pour les moins de 18 ans contre laquelle la Commission européenne a intenté une action en justice.<sup>137F</sup>  
138

Le gouvernement justifie sa position de droite radicale comme une stratégie visant à **préserver l'unicité nationale** du peuple hongrois, à s'opposer à l'incompatibilité culturelle et religieuse des valeurs des migrants et à **protéger les valeurs familiales chrétiennes traditionnelles**. Selon les mots de deux chercheurs qui étudient la

<sup>133</sup> Voir Heinrich Boell Stiftung, Focus on Hungary: Refugees, Asylum and Migration, 2015, disponible sur :

[https://www.boell.de/sites/default/files/2015-focus-on-hungary\\_refugees\\_asylum\\_migration.pdf](https://www.boell.de/sites/default/files/2015-focus-on-hungary_refugees_asylum_migration.pdf)

<sup>134</sup> Gyollai D (2018). Hongrie : Rapport national : Cadre juridique et politique de la gouvernance des migrations.

Documents de travail – Migration mondiale : conséquences et réponses, document 2018/05 (mai 2018).

<sup>135</sup> Affaire 808/18, disponible sur : <https://curia.europa.eu/juris/liste.jsf?lgrec=fr&td=;ALL&language=en&num=C-808/18&jur=C>

<sup>136</sup> Freedom House, Freedom in the World 2021/Hongrie (disponible sur : <https://freedomhouse.org/country/hungary/freedom-world/2021>, récupéré le 2 septembre 2021).

<sup>137</sup> Le parlement hongrois bloque le traité sur la violence domestique, The Guardian, 5 mai 2020.

<sup>138</sup> Communiqué de presse de la Commission européenne: Valeurs fondatrices de l'UE: la Commission engage une action en justice contre la Hongrie et la Pologne pour violation des droits fondamentaux des personnes LGBTIQ, disponible à l'adresse: [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_21\\_3668](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_3668)

changement culturel en Hongrie depuis l'arrivée au pouvoir d'Orbán, "la culture d'un discours nationaliste fort a été une aubaine pour le régime d'Orbán, qui a manipulé la désillusion, les préjugés et les peurs des Hongrois d'une manière qui a rendu les citoyens de plus en plus sensibles aux extrêmes". idéologies nationalistes et de droite » 138F 139.

Le nationalisme est étroitement lié à la **promotion de la religion** par le gouvernement Fidesz depuis le début des années 2010. Alors que la Hongrie a toujours été un pays avec de faibles niveaux de pratique religieuse, à commencer par les modifications de la Constitution hongroise depuis 2011, la religion et les institutions religieuses ont joué un rôle de plus en plus important dans l'éducation et les services sociaux, bénéficiant du soutien administratif et financier du gouvernement.

### 3.5. Italie

L'Italie fait partie des États membres touchés par le succès croissant des partis populistes et extrémistes de droite. Ces dernières années, les partis politiques de droite radicale et d'extrême droite sont entrés dans la politique dominante. Alors que la propagande d'extrême droite s'est développée en ligne, les sentiments xénophobes et les discours de haine publics ont trouvé plus de résonance dans certaines parties de la population. Les jeunes sont particulièrement ciblés par le recrutement d'extrême droite sur les pages des réseaux sociaux.

Partis d'extrême droite comme **Forza Nuova**<sup>139F</sup> (Nouvelle Force) et **CasaPound Italia**<sup>140F</sup> <sup>141</sup> ont en fait été embrassant les campagnes politiques ultra-nationalistes et conservatrices,<sup>141F</sup> <sup>142</sup> combinés à de forts récits xénophobes et antisémites et à des idéologies ultra-religieuses concernant l'avortement, l'euthanasie et les mariages homosexuels.<sup>142F</sup> <sup>143</sup> De plus, en 2020, des groupes d'extrême droite et d'extrême droite la propagande a vivement critiqué les restrictions liées au COVID-19, avec un récit contre l'establishment politique italien. La propagande, à la fois en ligne et hors ligne, a principalement tourné autour de "l'incitation à la désobéissance (désobéissance) et s'est concentrée sur la dittatura sanitaire perçue (dictature sanitaire)".<sup>143F</sup>

<sup>144</sup> À cet égard, en octobre 2021, de violentes manifestations contre l'extension de la COVID-19 « Pass Vert » à tous les lieux de travail<sup>144 F</sup><sup>145</sup> a eu lieu à Rome.<sup>145F</sup> <sup>146</sup> Les manifestations ont vu la participation de neo militants fascistes et dirigeants de Forza Nuova, qui ont été impliqués dans l'assaut contre le siège du syndicat de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) et ont ensuite été arrêtés.<sup>146F</sup> <sup>147</sup> Suivant le

<sup>139</sup> András Bozóki, Sarah Cueva, Xénophobie et politique de pouvoir : l'extrême droite hongroise, 2021.

<sup>140</sup> Récemment réorganisé au sein du mouvement politique plus large Italy Libera comprenant les gilets jaunes et le mouvement négationniste sans masque. Pour plus d'informations, consultez :

[https://www.repubblica.it/politica/2020/12/14/news/destra\\_forza\\_nuova\\_italia\\_libera-278346830/](https://www.repubblica.it/politica/2020/12/14/news/destra_forza_nuova_italia_libera-278346830/)

<sup>141</sup> En juin 2019, le leader de CasaPound Italia a annoncé la dissolution du parti politique, le groupe restant actif avec le statut de mouvement social.

<sup>142</sup> Malgré la campagne politique intensive, lors des dernières élections politiques italiennes en 2018, ces deux partis d'extrême droite n'ont n'atteint pas le seuil minimum de 3 % des voix pour être représenté au Parlement italien. Voir [https://www.repubblica.it/speciali/politica/elezioni2018/2018/03/05/news/flop\\_neofascisti-190494095/](https://www.repubblica.it/speciali/politica/elezioni2018/2018/03/05/news/flop_neofascisti-190494095/)

<sup>143</sup> Gattinara, Pietro Castelli. 2019. "Forza Nuova et les marches de sécurité: Squadristo et vigilance d'extrême droite en Italie." Dans *Vigilantism against Migrants and Minorities*, édité par Tore Bjørgo et Miroslav Mareš, 199-212. Routledge; voir aussi Camille, Annalisa. « L'offensive de l'extrême droite contre l'avortement commence à Vérone. » *Internazionale*, 13 décembre 2018. <https://www.internazionale.it/reportage/annalisa-camilli/2018/12/13/far-right-against-abortion-vérone>

<sup>144</sup> Europol. 2021. "(TE-SAT) 2021", p. 88. Voir aussi Mulhall, Joe et Safya Khan-Ruf, eds. 2021. *State of Hate: Far-Right Extremism in Europe 2021*. Londres: HOPE not Hate Charitable Trust, p. 24. <https://charity.hopenothate.org.uk/>

<sup>145</sup> Le certificat « Passe Vert », attestant de la vaccination et déjà exigé pour certaines activités (dont manger à l'intérieur, visiter des musées et des théâtres, utiliser le train), a été rendu obligatoire dans tous les lieux de travail à partir de la mi-octobre 2021.

<sup>146</sup> Reuters. « Des manifestants anti-vax à Rome ciblent le bureau de Draghi, siège du syndicat », 9 octobre 2021. <https://www.Reuters.com/world/europe/italian-police-use-water-cannon-push-back-anti-vax-manifestants-rome-2021-10-09/>

<sup>147</sup> EuroExaminer. "Des dirigeants d'extrême droite arrêtés lors d'une grande manifestation en Italie contre les laissez-passer COVID" 11 octobre 2021, <https://euroexaminer.com/2021/10/11/far-right-leaders-arrested-at-large-protest-in-italy-over-covid-passes/>

attaques violentes, des milliers de personnes se sont rassemblées dans les rues de Rome pour protester contre la montée du fascisme et groupes de droite.<sup>147F</sup> <sup>148</sup> À la lumière de ces événements, le Sénat et la Chambre des députés italiens ont approuvé une motion de centre-gauche exhortant le gouvernement à dissoudre Forza Nuova et à interdire tous les mouvements et groupes politiques néofascistes.<sup>148F</sup> <sup>149</sup> Au niveau de l'UE, une session plénière du Parlement européen a abordé l'extrémisme de droite et le racisme en Europe, appelant à une réponse unie et rapide à la montée de la violence d'extrême droite en Europe.<sup>149F</sup> <sup>150</sup>

Comme l'a rapporté Europol, en Italie, la propagande d'extrême droite a utilisé des méthodes en ligne pour communiquer et diffuser du matériel idéologique via des plateformes de médias sociaux telles que Twitter, Télégramme et V Kontakte.<sup>150F</sup> <sup>151</sup> Il a été observé que les communautés d'extrême droite en ligne et hors ligne sont profondément caractérisées par des messages antisémites et racistes incitant à l'usage de la violence, également en tant que mécanisme de recrutement parmi les jeunes. Comme l'a noté le groupe d'opérations spéciales des carabinieri italiens dans un rapport d'application de la loi de 2017 contre Forza Nuova, des membres du parti ont été impliqués dans des crimes de haine et incitant à la violence comme pratique d'endoctrinement pour recruter de jeunes individus.<sup>151F</sup> <sup>152</sup> Utilisation de la violence et les idéologies antisémites sont également soutenues par d'autres groupes néo-fascistes d'extrême droite — comme Veneto Fronte Skinheads, Fascism and Libertà, Hammerskin, Do.Ra<sup>152F</sup> <sup>153</sup> — et violents partisans de l'italien équipes de football.<sup>153F</sup><sup>154</sup>

En ce qui concerne la violence extrême, **au cours de la dernière décennie, deux attaques d'extrême droite ont été signalées** en Italie. En 2011, un militant armé de CasaPound a tué deux citoyens sénégalais à Florence, faisant trois blessés. En 2018, une attaque de droite a eu lieu à Macerata, avec un homme tirant et blessant six personnes qu'il pensait être des Africains. Plusieurs **autres incidents** de violence, d'incitation à la violence et de crimes haineux commis par des groupes d'extrême droite se sont produits en Italie, suscitant l'attention des médias et celle des autorités chargées de l'application de la loi et du parquet<sup>154F</sup>.

<sup>155</sup> L'enquête a conduit à l'arrestation de plusieurs individus pour agression violente et détention illégale d'armes à feu, de munitions et d'explosifs.<sup>155F</sup> <sup>156</sup> En ce qui concerne les extrémistes de droite, Europol a signalé un total de 11 affiliés de droite **arrestations** entre 2017 et 2020.<sup>156F</sup> <sup>157</sup> Les chercheurs ont également enquêté sur les formes graves de terrorisme et de violence de droite (RTV) perpétrées par des acteurs isolés et des groupes organisés et ciblant, parmi

<sup>148</sup> Deutsche Welle. « Italie : Des milliers de personnes descendent à Rome pour protester contre le fascisme », 16 octobre 2021.

<https://www.dw.com/en/italy-thousands-descend-on-rome-for-anti-fascist-protest/a-59528235>

<sup>149</sup> Reuters. "Le Sénat italien demande au gouvernement d'interdire le parti néofasciste Forza Nuova", 20 octobre 2021.

<https://www.Reuters.com/world/europe/italian-senate-asks-government-ban-forza-nuova-neofascist-party-2021-10-20/>; Ansa. « Motion CL sur la dissolution de Forza Nuova approuvée », 22 octobre 2021. [https://www.ansa.it/english/news/2021/10/21/cl-motion-on-disbanding-forza-nuova-approved\\_6be3d780-20b5-46be-8fc8-1742a7d9d1d4.html](https://www.ansa.it/english/news/2021/10/21/cl-motion-on-disbanding-forza-nuova-approved_6be3d780-20b5-46be-8fc8-1742a7d9d1d4.html)

<sup>150</sup> Pour plus d'informations, voir la session plénière du Parlement européen du 20 octobre 2021, disponible sur [https://multimedia.europarl.europa.eu/en/plenary-session\\_20211020-0900-PLenary\\_vd](https://multimedia.europarl.europa.eu/en/plenary-session_20211020-0900-PLenary_vd)

<sup>151</sup> Europol. 2021. "(TE-SAT) 2021".

<sup>152</sup> Angeli, Federica et Giuseppe Scarpa. "L'école de razzismo au siège de Forza Nuova à Rome: "Picchiate i bengalesi."" La Repubblica, 2 novembre 2017.

[https://roma.repubblica.it/cronaca/2017/11/02/news/la\\_scuola\\_di\\_razzismo\\_nella\\_sede\\_di\\_forza\\_nuova\\_picchiate\\_i\\_bengalesi\\_-179997138/](https://roma.repubblica.it/cronaca/2017/11/02/news/la_scuola_di_razzismo_nella_sede_di_forza_nuova_picchiate_i_bengalesi_-179997138/)

<sup>153</sup> Adcronos. « Italia nera : la mappa dei nuovi fascisti », 1er décembre 2017. [https://www.adnkronos.com/ultradestra-chi-sono-i-nuovi-fascisti\\_4M6CR8wLBWe4OQ75le0bsX](https://www.adnkronos.com/ultradestra-chi-sono-i-nuovi-fascisti_4M6CR8wLBWe4OQ75le0bsX)

<sup>154</sup> En juillet 2019, une opération policière a mis en évidence des liens entre des groupes d'extrême droite et des supporters violents du club de football Juventus Turin. Pour plus d'informations, voir <https://www.ilfattoquotidiano.it/2020/06/21/estrema-destra-terrorismo-nero-anche-italiano-non-e-solo-su-internet-ha-armi-bombe-razzi-e-progetta-attentati-contro-musulmani-ed-ebrei/5842581/>

<sup>155</sup> L'opération "Ombre nere" (Ombres noires) est l'une des opérations policières les plus notables. Les autres opérations comprennent l'opération "Ultima Legione" et l'opération "Nobis".

<sup>156</sup> Par exemple, voir Woods, Amanda. « Les autorités italiennes disent que les extrémistes voulaient créer un nouveau parti nazi », New York Post, 29 novembre 2019. <https://nypost.com/2019/11/29/italian-authorities-say-extremists-wanted-to-start-new-parti-nazi/>

<sup>157</sup> Europol. 2021. "(TE-SAT) 2021"; Europol. 2020. "(TE-SAT) 2020".

d'autres, des minorités ethniques. Les résultats de la recherche révèlent une **tendance à la hausse des attaques non mortelles** entre 2015 (3 attaques) et 2019 (24 attaques), avec une baisse en 2020 (17 attaques) et un total de 72 événements RTV non mortels entre 2015 et 2020.<sup>157F</sup>

<sup>158</sup> Enfin, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE collecte des données sur les crimes de haine communiquées par l'Italie. Quant aux attaques RTV, les chiffres montrent une **tendance à la hausse des crimes de haine** enregistrés par la police sur la période 2015-2019, avec 555 événements enregistrés en 2015 et 1119 en 2019.<sup>158F</sup> Les données montrent également que le racisme et la xénophobie sont les préjugés les plus courants pour commettre des crimes de haine en 2019 (805 incidents), suivis des préjugés contre d'autres groupes/personnes handicapées (207 incidents). En ce qui concerne les types de **crimes**, les formes les plus courantes de crimes haineux enregistrés en 2019 étaient l'incitation à la violence, les agressions physiques et la profanation de tombes.<sup>159F</sup>

La crise sanitaire pendant la pandémie de COVID-19, le déclin économique et les critiques des élites politiques nationales ont contribué à l'appel de la disobbedienza (désobéissance) contre une dittatura sanitaire perçue (« dictature sanitaire »), malgré le soutien général aux réglementations de confinement parmi la population. Dans ce contexte, des groupes et des mouvements allant du nationalisme radical à l'extrémisme de droite ont contribué à la propagation de la désinformation sur le COVID-19 et des fausses nouvelles sur les réseaux sociaux. Ils ont également utilisé la désinformation pour cibler des groupes minoritaires afin d'inciter à la haine, aux sentiments anti-immigration et à la violence.

Cette évolution n'influence pas seulement le paysage politique de l'Italie et ses relations avec l'Union européenne ; elle accroît également la menace de violence d'extrême droite et de crimes haineux, affectant particulièrement la sécurité des minorités. Rien qu'en 2021, la police italienne a découvert des collections d'armes lors d'enquêtes contre des groupes néonazis. Comme expliqué ci-dessus (voir chapitre 2), il est difficile de classer les partis et mouvements chausse-pied, en particulier leurs membres, dans des catégories spécifiques. Un exemple en est le meurtre d'un immigré marocain par un conseiller et membre de la Lega radicale de droite (Ligue) après une altercation en juillet 2021.

En Italie, la popularité des groupes d'extrême droite ainsi que la mobilisation des individus se sont accrues ces dernières années.<sup>160F</sup> <sup>161</sup> Les partis politiques radicaux de droite et nationalistes radicaux ont obtenu ensemble 40 % des voix lors des élections au Parlement européen de 2019 en Italie, tandis que les sondages d'opinion les plus récents de 2021 pour les prochaines élections générales italiennes montrent que ces partis obtiennent plus de 20 %.<sup>161F</sup>

### 3.6. Pologne

Bien que l'extrémisme de droite en Pologne, comme ailleurs en Europe centrale et orientale, ait gagné du terrain principalement après la chute du rideau de fer en 1989, ses racines remontent aux mouvements nationalistes polonais de l'entre-deux-guerres et plus tard. En fait, certaines des formations extrémistes actuelles sont les successeurs ou la continuation de mouvements tels que le **National Radical Camp** (ONR, fondé en 1933, rétabli en 1993), **All-Polish Youth** (MW, fondé avant la Seconde Guerre mondiale, rétabli

<sup>158</sup> Ravndal, Jacob Aasland, et al. 2020. « RTV Trend Report 2020 : Terrorisme et violence de droite en Europe occidentale, 1990-2019. » Rapport de recherche C-REX 1.

<sup>159</sup> Rapport sur les crimes de haine du BIDDH de l'OSCE - Italie. Voir <https://hatecrime.osce.org/italy>

<sup>160</sup> Idem.

<sup>161</sup> Ferraresi, Mattia. « L'extrême droite italienne est en hausse. » Foreign Policy, 29 juin 2021. <https://foreignpolicy.com/2021/06/29/italy-far-right-brothers-fratelli-giorgia-meloni-salvini-league/> ; voir aussi Caiani, Manuela. 2017. « ¿Movements radicaux de droite? : qui, quand, comment et pourquoi? » Sociopedia.isa, 1–15.

<sup>162</sup> Ferraresi, Mattia. Op cit.

en 1989, à partir de 2012 partie du parti du Mouvement national, RN) et **Renouveau national de la Pologne** (NOP, fondé en 1981).<sup>162F</sup>  
163

Les principaux traits distinctifs de l'extrémisme de droite polonais peuvent être décrits comme suit :

- Il y a un processus clair de **cooptation** par le plus grand parti de Pologne, le PiS au pouvoir et récemment dominant, des **idées défendues respectivement par les extrémistes de droite** et les électeurs<sup>163F</sup> 164, qui a commencé dès la fin des années 2000 et le début des années 2010 : "L'impact de l'extrême droite sur la politique dominante a pu être observé à Varsovie le 29 septembre 2012, lorsqu'une manifestation de rue massive de 50 000 personnes sous le slogan controversé "Pologne, réveille-toi !" a été organisé conjointement par le PiS, le syndicat Solidarité et le mouvement d'extrême droite Radio Maryja dirigé par le père Tadeusz Rydzyk, combinant divers messages radicaux en une voix puissante. »<sup>164F</sup>

<sup>165</sup> Ce processus a fait l'objet de critiques répétées de la part des institutions de l'UE.<sup>165F</sup> <sup>166</sup> En effet, ce n'est qu'en 2021 qu'il y a eu un certain nombre de rapports sur des personnalités au dossier controversé liées à la nomination de l'extrême droite à des fonctions publiques (dont un vice-ministre de l'Éducation)<sup>166F</sup>.

<sup>167</sup>

- La **violence** dans les actions des groupes d'extrême droite est présente mais **ne semble pas être la règle**.

Selon Europol, il y a eu un attentat terroriste/extrémiste de droite déjoué en Pologne au cours des dernières années en 2019 ; quant aux arrestations, il y en a eu deux en 2019 et une en 2020.<sup>167F</sup> <sup>168</sup> Selon le projet de signalement des crimes de haine du BIDDH (hors discours de haine), en 2019, sur 972 crimes de haine enregistrés par la police, 84 impliquaient des agressions physiques, 31 des incitations à la violence, 20 des dommages matériels, 4 des profanations de tombes, 14 des attaques contre des lieux de culte et 50 menaces ou menaces. Dans le dernier rapport Brown Book de l'association polonaise de comportement; 617 étaient non précisés et 3 étaient des vols ou des cambriolages.<sup>168F</sup> <sup>169</sup> anti-racisme, anti-xénophobie et anti-homophobie Never Again, la majorité des incidents répertoriés font référence à l'affichage de slogans ou de discours de haine, seule une minorité mentionnant la violence physique ; de plus, la majorité des mentions sont liées au comportement des supporters de football.<sup>169F</sup>

<sup>170</sup>

- La majorité des groupes et partis d'extrême droite souscrivent à une **idéologie nationaliste catholique fondamentaliste**, l'élément religieux les distinguant en quelque sorte de leurs homologues des autres pays d'Europe centrale et orientale. Cette idéologie va naturellement de pair avec de fortes croyances traditionalistes sur la famille et le genre. Les caractéristiques spécifiques de l'extrémisme de droite polonais, parfois contradictoires, sont la russophobie et la germanophobie.<sup>170F</sup>

<sup>171</sup> l'antisémitisme et

<sup>163</sup> Pankowski, R (2012). « L'extrémisme de droite en Pologne », Friedrich Ebert Stiftung, p. 3-6. Disponible sur : <https://library.fes.de/pdf-files/id-moe/09409-20121029.pdf>.

<sup>164</sup> Charnysh, V. "Comment l'extrémisme se généralise." Affaires étrangères, 18 décembre 2017. Disponible sur : <https://www.foreignaffairs.com/articles/poland/2017-12-18/rise-polands-far-right>.

<sup>165</sup> Pankowski, p. 8.

<sup>166</sup> Voir par exemple Gera, V. « La Pologne critiquée au Parlement de l'UE sur les tribunaux, les droits des LGBT », 14 septembre 2020. Disponible sur : <https://apnews.com/article/discrimination-poland-europe-44f9374a0fbc0e0acadb29bbb1267a7e>.

<sup>167</sup> Voir par exemple Sharon, J. « Le vice-ministre de l'Éducation de la Nouvelle Pologne était membre de partis d'extrême droite ». The Jerusalem Post, 27 janvier 2021, disponible sur <https://www.jpost.com/diaspora/new-poland-deputy-education-minister-was-member-of-far-right-parties-656852> et Kijek, K. , « Un sympathisant fasciste nommé chef de la branche de Wrocław de l'Institut de la mémoire nationale », Wyborcza, 5 février 2021, disponible sur <https://wyborcza.pl/7,173236,26761304,a-fascist-sympathiser-appointed-head-of-the-wroclaw-branch-of.html>.

<sup>168</sup> Europol. Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme 2021, p. 19-20. Disponible sur : <https://www.europol.europa.eu/activitiesservices/main-reports/european-union-terrorism-situation-and-trend-report-2021-tesat>.

<sup>169</sup> Signalement des crimes de haine de l'OSCE/BIDDH. Disponible sur : <https://hatecrime.osce.org/poland>.

<sup>170</sup> Voir Association Plus jamais ça. "Une sélection d'événements racistes, xénophobes et homophobes survenus en Pologne en 2019 sont surveillés par l'association 'NEVER AGAIN' et documentés dans le 'Brown Book'". Disponible sur : [https://www.nigdywiecej.org/docstation/com\\_docstation/172/brown\\_book\\_2019.pdf](https://www.nigdywiecej.org/docstation/com_docstation/172/brown_book_2019.pdf).

<sup>171</sup> En ligne Kasprowicz, D. (2010). « État, société, ONG sur l'extrémisme de droite en Pologne », Friedrich Ebert Stiftung, p. 2. Disponible à : [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKFwjlr\\_rclurzAhXqSfEDHRk-CoQQFnoE\\_CAIQAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.fesbp.hu%2Fcommon%2Fpdf%2FKasprowicz20101119.pdf&usq=AovVaw34SC9WvnNBVnkUn8yUvG1O](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKFwjlr_rclurzAhXqSfEDHRk-CoQQFnoE_CAIQAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.fesbp.hu%2Fcommon%2Fpdf%2FKasprowicz20101119.pdf&usq=AovVaw34SC9WvnNBVnkUn8yUvG1O).

l'intolérance à l'égard des groupes minoritaires tels que les Roms et les immigrés est également présente. En règle générale, les inégalités économiques et les problèmes sociaux sont moins mis en avant que l'identité, et les idées à la fois fortement orientées vers le social et les idées radicales de libre marché sont partagées.<sup>171F</sup> Ce qui est particulièrement prononcé en Pologne, par rapport aux autres États membres de l'UE, ce sont les niveaux élevés d'intolérance et de violence à l'encontre d'une tendance membres de la communauté LGBTQ+.<sup>172F</sup> <sup>173</sup> intéressante, ressemblant à celle de la Hongrie et de son parti Jobbik, est la « normalisation » des messages du parti actuellement le plus populaire - parti de droite, Konfederacja, qui pour les élections de 2019 a tenté de construire un "bouclier de réputation en se concentrant davantage sur économie et corruption. »<sup>173F</sup> <sup>174</sup>

Comme dans d'autres pays étudiés dans ce rapport, les idées défendues par les extrémistes de droite sont également intégrées dans le discours politique. En Pologne, les groupes/partis les plus performants à l'extrémité droite radicale du spectre, leur existence a commencé après 2000 - la **Ligue des familles polonaises**

(LPR), formé juste avant les élections de 2001 et obtenant 8 % des voix (38 sièges au Sejm), et la **Confédération Liberté et**

**Indépendance** (Konfederacja), formée en 2018 comme une coalition entre le RN et le parti KORWiN (6,8 % en 174F 175. Cependant, le parti Droit et Justice (PiS) le plus populaire et actuellement au pouvoir, qui a fait l'objet de critiques répétées de la part de l'UE. avec des institutions controversées.<sup>175F</sup>

<sup>176</sup>

dossier lié à la nomination de l'extrême droite à des fonctions publiques (dont un adjoint à l'éducation) ouverte et plus intolérante dans ministre).<sup>176F</sup><sup>177</sup> l'UE Par exemple, une étude de 2020 de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a montré que 42 % des personnes LGBTQ+ interrogées en Pologne avaient été harcelées 12 mois avant de répondre à l'enquête et 15 % avaient subi un/ou agression sexuelle pour être LGBTQ+ au cours des cinq années précédant l'enquête, le pourcentage le plus élevé de tous les États membres.<sup>177F</sup>

<sup>178</sup> Et un projet de l'OSCE/BIDDH sur les réponses de la justice pénale aux crimes de haine a révélé qu'en Pologne, sur quelque 600 répondants, « 18 % des Ukrainiens, 8 % des musulmans et 43 % des Africains subsahariens ont été victimes d'incidents présentant les caractéristiques d'un crime de haine ». <sup>178F</sup>

<sup>179</sup>

<sup>172</sup> Pankowski, p. sept.

<sup>173</sup> Voir Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2020). Un long chemin à parcourir pour l'égalité LGBTI. Disponible à : <https://fra.europa.eu/en/publication/2020/eu-lgbti-survey-results>.

<sup>174</sup> Pytlas. Op cit.

<sup>175</sup> Idem; En ligne Pytlas, B. (2020). « L'élection présidentielle polonaise 2020 : quel rôle la politique d'extrême droite (ne) joue-t-elle pas ? », C-REX – Centre de recherche sur l'extrémisme. Disponible sur <https://www.sv.uio.no/c-rex/english/news-and-events/right-now/2020/the-polish-presidential-election-2020.html>.

<sup>176</sup> Voir par exemple Gera, V. « La Pologne critiquée au Parlement de l'UE sur les tribunaux, les droits des LGBTY », 14 septembre 2020. Disponible sur : <https://apnews.com/article/discrimination-poland-europe-44f9374a0fbc0e0acadb29bbb1267a7e>.

<sup>177</sup> Voir par exemple Sharon, J. « Le vice-ministre de l'Éducation de la Nouvelle Pologne était membre de partis d'extrême droite ». The Jerusalem Post, 27 janvier 2021, disponible sur [https://www.jpost.com/diaspora/new-poland-deputy-education-minister-was-member-of-far-right-parties-656852\\_et\\_Kijek\\_K\\_](https://www.jpost.com/diaspora/new-poland-deputy-education-minister-was-member-of-far-right-parties-656852_et_Kijek_K_), « Un sympathisant fasciste nommé chef de la branche de Wrocław de l'Institut de la mémoire nationale », Wyborcza, 5 février 2021, disponible sur <https://wyborcza.pl/7,173236,26761304,a-fascist-sympathiser-appointed-head-of-the-wroclaw-branch-of.html>.

<sup>178</sup> Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2020). Un long chemin à parcourir pour l'égalité LGBTI, p. 40 et 44. Disponible sur : <https://fra.europa.eu/en/publication/2020/eu-lgbti-survey-results>.

<sup>179</sup> OSCE/BIDDH (2018). Construire une réponse complète de la justice pénale aux crimes de haine : rapport de la conférence de clôture du projet, p. 7. Disponible sur : <https://www.osce.org/odihr/409563>.

### 3.7. Suède

L'environnement d'extrême droite en Suède se compose principalement des organisations **Nordiska motståndsrörelsen (NMR, « Nordic Resistance Movement »)** et **Nordisk Styrka (NS, « Nordic Strength »)**. NMR a maintenu sa position d'organisation dominante en Suède en 2020, bien que NS attire un nombre croissant de membres. Le RMN est une organisation hiérarchisée, principalement impliquée dans des activités de formation d'opinion, mais elle a aussi des caractéristiques paramilitaires, et elle entend organiser, équiper et former ses membres pour une future lutte armée.<sup>179F</sup>

<sup>180</sup> Cela signifie qu'il est prêt à recourir à la violence, et cela a été observé par le passé.

Les extrémistes de droite essaient activement d'étendre leur influence et leurs activités à d'autres parties de la société. Des exemples de ceci sont des croisements avec des hooligans du football et des réseaux criminels organisés.

La Suède rapporte <sup>180F</sup><sup>181</sup> qu'ils ont observé des individus de la scène d'extrême droite interagir avec des hooligans sportifs suédois, bien qu'il n'y ait aucune coopération formelle connue entre les scènes. Au contraire, leur coopération est plus ponctuelle et basée sur des relations personnelles.

Les services de renseignement et de sécurité suédois ont émis des avertissements concernant un risque accru d'attaques d'extrême droite. Comme les années précédentes, la menace terroriste de l'environnement d'extrême droite violente reposera probablement sur des acteurs isolés, des individus qui ne font plus partie des parties organisées de l'environnement et de petits groupes à la périphérie de l'environnement. Cette tendance internationale, combinée à la propagande d'extrême droite diffusée dans des cercles plus larges en Suède, est une évolution dangereuse. La désillusion post-électorale vis-à-vis des groupes extrémistes de droite « établis » risque d'amener des individus ou des groupes plus restreints à conclure qu'il est temps de se battre plus radicalement. Il y a aussi un développement où l'accent est passé **de la diffusion de la propagande** et de la distribution de dépliants **à une activité plus interne avec des éléments accrus d'entraînement aux arts martiaux**. Selon le Skärhespolisen, <sup>181F</sup>

<sup>182</sup> de nombreux de ceux qui ont rejoint les nouveaux groupes et réseaux avec un tel objectif sont de jeunes individus, nés au tournant du millénaire.

La Suède a observé un intérêt croissant parmi les extrémistes de droite pour suivre une formation paramilitaire, de survie et d'armement. Par exemple, il a été signalé que des cercles violents d'extrême droite organisent régulièrement des rassemblements sous la forme de séances d'entraînement au combat rapproché, de séances d'entraînement à la survie, de camps et de marches sur le terrain, et que l'intérêt pour la participation à l'entraînement paramilitaire international chez les extrémistes de droite a augmenté au ces dernières années.<sup>182F</sup> <sup>183</sup>

Les groupes et les individus d'extrême droite ont une présence importante et établie sur Internet, dans les médias sociaux et via des podcasts. L'idéologie de l'extrême droite, l'histoire de la société et les "informations" fortement biaisées sur, par exemple, la criminalité et la violence des immigrés se propagent rapidement et atteignent de grands groupes de personnes, à la fois en ligne et hors ligne, ce qui se traduit finalement par une diffusion accrue de récits extrémistes.<sup>183F</sup> <sup>184</sup>

<sup>180</sup> En ligne Oesteraas, I. (2021). La suprématie blanche et l'avenir de la démocratie libérale - le cas du Nordic Resistance Movement. CrimRxiv.

<sup>181</sup> Europol (2021), European Union Terrorism Situation and Trend Report, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

<sup>182</sup> Annuaire des services de sécurité suédois 2020, p. 37-39.

<sup>183</sup> Europol (2021), European Union Terrorism Situation and Trend Report, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

<sup>184</sup> Mulhall et al., State of Hate 2021: Far-right extremism in Europe, pp 116-117.

Les organisations violentes d'extrême droite en Suède financent leurs activités principalement grâce aux cotisations de leurs membres et aux dons de leurs membres et sympathisants.<sup>184F</sup>

<sup>185</sup> L'utilisation de la crypto-monnaie pour à des fins de financement est attrayant pour les organisations dont l'accès au système bancaire est de plus en plus restreint. Un bon exemple de cela peut être trouvé sur les sites Web de Nordfront, NS et le NMR, qui encouragent activement leurs abonnés à faire don de Bitcoin via différents sites Web. Les organisations acceptent les dons en crypto-monnaies car leurs comptes bancaires ont été résiliés par les banques suédoises et n'ont donc pas la possibilité de recevoir des dons de manière traditionnelle via des comptes bancaires.

La Suède était jusqu'à il y a quelques années considérée comme un cas déviant, qui, contrairement à ses voisins scandinaves, le Danemark et la Norvège, n'avait pas de parti radical de droite au parlement. Jusqu'à récemment, les loyautés de classe persistantes en Suède (lorsque les électeurs de la classe ouvrière avaient tendance à s'identifier fortement au parti social-démocrate) s'opposaient à la mobilisation de la droite radicale dans le pays.<sup>185F</sup>

<sup>186</sup> Le pays a depuis de nombreuses années était connue comme une société avec un vote de classe solide, un modèle de conflit idéologique unipolaire organisé autour de la gauche et de la droite économiques, un climat politique non polarisé et aussi une social-démocratie étroitement liée à l'État-providence.<sup>186F</sup>

<sup>187</sup> Les conditions n'étaient donc pas les plus favorables pour un anti parti de l'establishment, populiste ou radical de droite pour avoir une empreinte considérable dans la classe ouvrière suédoise. Le déclin de la politique de classe au cours des dernières décennies a transformé le paysage politique.<sup>187F</sup>

<sup>188</sup> Aujourd'hui, comme dans la plupart des autres pays européens, le soutien aux partis radicaux de droite en Suède est relativement fort de la part de la classe ouvrière – un phénomène qui, du point de vue de la science politique moderne, pourrait être considéré comme un paradoxe. Les sondages les plus récents suggèrent que le parti d'extrême droite Sverigedemokraterna (démocrates suédois) pourrait bien avoir les voix pour aider l'opposition conservatrice à obtenir une majorité après les élections de l'année prochaine, et les preuves s'accroissent que les politiciens traditionnels de droite seront tentés de couper un accord pour donner au groupe anti-immigrés un mot à dire au sein du gouvernement. L'émergence d'un parti populiste a suivi l'afflux d'immigrants dans le pays nordique et les difficultés à les intégrer. Une aggravation de la violence liée aux gangs ces dernières années a également poussé davantage d'électeurs vers la droite. Alors que la Suède a réduit de moitié l'immigration depuis son pic de 2016, les démocrates suédois ont indiqué qu'ils iraient beaucoup plus loin en adoptant un large éventail de mesures populistes pour endiguer le flux, notamment le rapatriement des réfugiés vers des pays déchirés par la guerre et la suppression des avantages pour quiconque. qui n'est pas un citoyen suédois (environ 9% de la population de 10,4 millions).

Le paysage d'extrême droite suédois se compose de plusieurs acteurs avec des différences et des similitudes entre eux. Le récit populiste d'une «yélite corrompue» qui a trahi «yle peuple» et les préjugés et l'hostilité envers les immigrants d'Afrique et du Moyen-Orient les unissent.<sup>188F</sup>

<sup>189</sup> Nazis et blancs manifestes

Les suprémacistes se caractérisent par les théories du complot antisémites et l'accent mis sur l'hostilité et le racisme envers les non-blancs. Les populistes nationaux se caractérisent par l'islamophobie, le discours anti-immigrés et l'accent mis sur l'homogénéité culturelle. Les ethno-nationalistes se positionnent quelque part entre les deux.

<sup>185</sup> Europol (2021), European Union Terrorism Situation and Trend Report, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

<sup>186</sup> Rydgren, J., van der Meiden, S. "La droite radicale et la fin de l'exception suédoise", *European Political Science* Vol.18 (2019), pp. 439–455.

<sup>187</sup> Oskarson M., Demker M., Un autre type de vote de classe : la sympathie de la classe ouvrière pour les démocrates suédois dans Rydgren, J. (éd.). (2012). *La politique de classe et la droite radicale* (1ère éd.). Routledge, pp 172-189.

<sup>188</sup> Rydgren, J., van der Meiden, S. "La droite radicale et la fin de l'exception suédoise", *European Political Science* Vol.18 (2019), pp. 439–455.

<sup>189</sup> Mulhall et al., *State of Hate 2021: Far-right extremism in Europe*, pp 116-117.

**Tableau 3: Principales organisations de droite en Suède**

Organisme	idéologie
<b>Nordiska motståndsrörelsen</b> (Mouvement de résistance nordique)	Néo-nazi
<b>Nordisk Styrka</b> (force nordique)	néo-nazi
<b>Nordfront</b> (Front au Nord)	Suprémiste blanc
<b>Det Fria Sverige</b> (La Suède libre)	Suprémiste blanc
<b>Sverigedemokraterna</b> (démocrates suédois)	droite radicale

Source: Police de sécurité suédoise et Fondation Expo

Selon le Skärhospolisen (police de sécurité), il existe trois scènes extrémistes en Suède : la violence promouvant **l'extrémisme islamique**, le **mouvement du pouvoir blanc** et les **anarchistes de gauche**. Bien que ces noms ne donnent pas une description tout à fait précise des caractéristiques des mouvements, ils sont utilisés pour souligner leurs actions extrémistes – c'est-à-dire les infractions pénales – plutôt que leurs vues et opinions politiques.

### 3.8. conclusions

Certaines caractéristiques communes de l'extrémisme de droite peuvent être identifiées dans les pays étudiés.

Les partisans de l'extrémisme de droite répondant à la définition énoncée à la section 2.3 existent dans tous les États membres étudiés dans ce rapport. Ils peuvent souvent être différenciés en **partis politiques, organisations militantes non parlementaires et groupements informels**. Il est souvent difficile de classer clairement et précisément un groupe dans une catégorie ou une autre sur le spectre nationaliste radical à extrémiste de droite, étant donné (i) que certains peuvent être placés dans différentes catégories en même temps, (ii) qu'il existe des différences au sein groupes identifiés, et (iii) certains groupes cherchent à se présenter comme moins extrêmes qu'ils ne le sont afin de se rendre eux-mêmes et leurs idées plus acceptables pour un public plus large. En particulier, certains groupes sont très conscients et attentifs à ne pas franchir les limites de la légalité, notamment en ce qui concerne les discours de haine et la violence.<sup>189F</sup>

190

Ils partagent certains éléments idéologiques, tels que **l'intolérance envers les minorités, le racisme et la xénophobie** (observés dans l'écrasante majorité des partis et groupes sur le nationalisme radical au spectre extrémiste de droite) et ciblent souvent les musulmans, les réfugiés et les migrants, mais aussi la communauté LGBTQ+. En particulier dans les pays d'Europe centrale et orientale, une autre cible clé est la communauté rom, qui est souvent associée et accusée de certains types de criminalité ("criminalité tsigane").

Dans certains cas (tels que le NPD, DIE RECHT et III Weg en Allemagne, Nordfront, NS et le NMR en Suède, Légió Hungária en Hongrie), l'extrémisme de droite est basé sur des **idées suprémacistes** qui croient que les valeurs ethniques (et chrétiennes) sont menacés et doivent être défendus. Dans certains pays, l'extrémisme de droite repose sur une **idéologie catholique-nationaliste** (Action française en France, National

<sup>190</sup> RAN, Manifestations contemporaines de l'extrémisme violent de droite dans l'UE : Un aperçu des pratiques P/CVE, p 5.

camp radical en Pologne) ou **conservatisme culturel** (comme l'Union militaire Levski en Bulgarie), qui s'appuie sur de fortes croyances traditionnelles autour de la famille et du genre et contre la communauté LGBTQ+.

Les tendances de l'extrémisme de droite identifiées incluent<sup>190F 191y</sup>:

- L'internationalisation du mouvement caractérisée par des événements tels que la Journée d'Honneur à Budapest rassemblant des mouvements d'extrême droite de toute l'Europe ;
- L'utilisation accrue d'Internet pour communiquer et diffuser de la propagande par le biais de sites de réseaux sociaux grand public, mais aussi de babillards électroniques ou de services de messagerie cryptés ;
- L'intégration des idées extrémistes de droite pour rendre plus acceptables la culture et les idées marginales de droite, y compris par l'humour et le sarcasme (comme le youtubeur Papacito en France).

Les idées défendues par les partis d'extrême droite se reflètent également dans les partis de la droite radicale du spectre. Les partis politiques radicaux de droite utilisent souvent **des discours de haine contre les minorités** mais **évitent l'engagement violent direct** ou **les appels à un comportement violent** en public (par exemple la Reconquête d'Eric Zemmour en France, l'AfD en Allemagne), même s'ils ont des liens étroits avec des mouvements plus radicaux en la scène d'extrême droite. Cependant, les acteurs politiques ont tendance à exploiter les préjugés populaires et à organiser et participer de manière proactive à des événements publics, tels que des rassemblements, des protestations ou des manifestations, qui pourraient être incendiaires et avoir un fort potentiel de déboucher sur la violence. Un exemple frappant est celui **des restrictions imposées par le gouvernement** contre la pandémie de **Covid-19**, qui ont été vivement critiquées par des groupes allant de la droite radicale à l'extrême droite (Forza Nuova en Italie, AfD en Allemagne). La propagande s'est concentrée sur une violation apparente des droits fondamentaux, combinée à une critique de l'ensemble du système étatique. En Allemagne notamment, les manifestations ont été fortement influencées par les extrémistes de droite.

Souvent, les extrémistes de droite tentent d'étendre leur influence et leurs activités à d'autres secteurs de la société, par exemple par le biais de **la musique** (DE), **d'événements sportifs** (DE, SE) ou en influençant le débat politique (FR).

En Allemagne, le nombre de crimes violents commis par des extrémistes de droite a atteint son plus haut niveau en deux décennies. En 2020, le nombre d'infractions classées comme crimes à motivation politique d'extrême droite était de 23 604. En tant que sous-ensemble de cette catégorie, 22 357 crimes (2019y: 21 290) avec un arrière-plan d'extrême droite ont été enregistrés, dont 1 023 violents.

Fait intéressant, dans la plupart des autres pays étudiés, il existe un **certain nombre de groupes d'extrême droite**, mais surtout ces dernières années un **niveau relativement faible d'actions violentes** (BG, HU, FR, PL). En France, plus de 1 300 actes de violence d'extrême droite ont été dénombrés depuis 1986, auxquels s'ajoutent 30 actes commis depuis le début de l'année 2021. En Italie, une augmentation des attentats non mortels ces dernières années a été détectée (72 actes non mortels terrorisme d'extrême droite et attentats violents entre 2015 et 2020). Cependant, ces chiffres doivent être considérés avec prudence car les pays ont des mécanismes différents de collecte des chiffres sur les crimes violents avec un arrière-plan d'extrême droite.

Ces dernières années, **les activités en ligne** sont devenues de plus en plus importantes pour l'extrémisme de droite (DE, FR, IT, SE). Cela peut prendre la forme de contenus d'extrême droite axés sur la violence, mais aussi pour influencer le débat public et promouvoir des idées et de la propagande d'extrême droite, et pour communiquer et diffuser du matériel idéologique via les plateformes de médias sociaux.

---

191 Idem.

## 4. SITUATION JURIDIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES

### PRINCIPALES CONCLUSIONS

- Alors que tous les États membres étudiés ont des dispositions constitutionnelles relatives aux caractéristiques de la définition de travail de l'extrémisme de droite (sur le racisme, la violence, la démocratie, etc.), aucun n'a de définition de «l'extrémisme de droite» ou «d'extrême droite» dans leur constitution ou leur loi.
- La plupart des pays sur lesquels se concentre ce rapport disposent d'un cadre juridique qui devrait être suffisamment solide pour répondre à la menace de l'extrême droite, bien que certaines lacunes existent, telles que l'absence de définitions claires.
- Le corpus de lois le plus important en réponse aux actions entreprises par les extrémistes de droite concerne le droit pénal, y compris les crimes de haine, les discours de haine et la législation antiterroriste.
- Certains États membres disposent d'un corpus législatif spécifique sur l'enregistrement et dissolution d'organisations (y compris de partis politiques), soit sur la base de leur idéologie, soit de leur menace pour l'ordre démocratique ou constitutionnel. Bien que cela semble être un outil efficace pour traiter avec des groupes spécifiques et avoir un effet dissuasif, cette approche risque de radicaliser certaines personnes.
- Certains pays, comme l'Allemagne, ont une approche bien développée et bien financée pour lutter contre l'extrémisme de droite et ses racines grâce au développement et au soutien d'organisations de base pour prévenir toutes les formes d'extrémisme.
- Les réponses non législatives, y compris les activités des INDH et des organisations de la société civile, sont un élément clé de la réponse à l'extrémisme de droite.
- Les objectifs de la réponse à l'extrémisme de droite varient. Certains pays tentent de concilier les individus susceptibles d'être attirés par l'extrémisme de droite avec le processus démocratique (Allemagne), tandis que d'autres visent à ce que l'extrémisme de droite n'affecte pas l'État et se concentre beaucoup moins sur les individus (France).

Les États membres ont adopté une série de mesures législatives et autres pour lutter soit contre l'extrémisme de droite, soit contre certaines des activités liées à ce phénomène. Le cadre juridique en place va de la définition des attributs de l'extrémisme de droite dans la constitution, à la criminalisation des comportements utilisés par certains groupes d'extrême droite ou à des peines aggravées liées à la qualification de tels actes (violence à motivation raciste ou crime de haine). Le droit administratif joue également un rôle dans la réponse juridique à l'extrémisme de droite, notamment par l'interdiction de partis ou de groupements. Les réponses des États à l'extrémisme de droite s'inscrivent dans un continuum. Ami Pedahzur schématise celle-ci comme une échelle à une extrémité de laquelle se trouvent les « démocraties militantes » réprimant les mouvements considérés comme extrémistes de droite ; d'autre part les « démocraties immunitaires » caractérisées par une forte société civile qui s'appuie sur les freins et contreponds existants. La plupart des pays, y compris ceux décrits dans

cette étude, cependant, se situent quelque part sur le spectre et n'utilisent des mesures répressives qu'en réponse à une attaque antidémocratique (modèle de défense).<sup>191F</sup> <sup>192</sup>

Cette section présente la réponse juridique en place dans les États membres dans lesquels la recherche a été menée, ainsi que d'autres réponses non législatives.

## 4.1. Bulgarie

### 4.1.1. cadre juridique

Le terme d'extrémisme n'est pas défini dans la législation bulgare, pas plus que « l'extrémisme de droite », la « radicalisation » ou la « violence politique ». Cependant, un certain nombre de dispositions de la Constitution, du Code pénal et d'autres actes juridiques peuvent être utilisées pour poursuivre ou sanctionner les activités d'organisations d'extrême droite. Le Code pénal (CP) définit le crime de « terrorisme » comme « le fait de commettre un crime déterminé dans le but de semer la confusion et la peur dans la population ou de menacer ou contraindre une autorité publique, une personnalité publique ou un représentant d'une État ou organisation internationale de faire ou d'omettre quelque chose dans le cadre de leurs fonctions » (CC Art. 108a, Par. (1)).

Les termes « extrémisme violent » et « terrorisme » sont définis dans la **Stratégie de lutte contre la radicalisation et le terrorisme 2015-2020** comme suit (p. 3) :<sup>192F</sup> <sup>193</sup>

- **L'extrémisme violent** est un « phénomène dans lequel des individus ou des groupes soutiennent ou violence à motivation idéologique pour atteindre leurs objectifs idéologiques ».
- Le **terrorisme** est « tout acte de nature criminelle associé à un acte de violence qui, par une menace délibérée contre la vie et la sécurité des citoyens, ainsi que contre des éléments clés de l'infrastructure, vise à créer la peur et l'insécurité dans la société et à déstabiliser les institutions en tant que moyens d'atteindre des objectifs politiques et idéologiques concrets.

La **Constitution** bulgare garantit l'égalité des citoyens et l'interdiction de la discrimination fondée sur des caractéristiques différentes.<sup>193F</sup> <sup>194</sup> De plus, les dispositions suivantes sont importantes :

- Article 11 (1) – La vie politique en République de Bulgarie est fondée sur le principe de pluralisme.
- Article 11 (2) – Aucun parti ou idéologie unique ne peut être déclaré ou institué en tant que fonctionnaire.
- Article 11 (3) – Il est interdit de former des partis sur une base ethnique, raciale ou religieuse, ainsi que des partis qui visent à s'emparer du pouvoir de l'État par la violence.
- Art 39 (2) - Le droit à la liberté d'expression ne doit pas être utilisé pour porter atteinte aux droits et à la réputation d'autrui, pour propager le renversement violent de l'ordre constitutionnellement établi, pour appeler à la commission de crimes, pour semer l'inimitié ou pour appeler à la violence contre les autres.
- Article 44 (2) – Organisations dont les activités visent à porter atteinte à la souveraineté, à l'intégrité territoriale du pays et à l'unité de la nation ou à semer l'inimitié raciale, nationale, ethnique ou religieuse, à porter atteinte aux droits et à la liberté des citoyens, ainsi qu'à ainsi que les organisations qui créent des services secrets ou des structures paramilitaires ou qui visent à utiliser la violence pour atteindre leurs objectifs, sont interdites.

<sup>192</sup> Ami Pedahzur, « Aux prises avec les défis de l'extrémisme de droite et du terrorisme au sein des frontières démocratiques : une Comparative Analysis », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 24, n° 5, 2001, p. 339-359.

<sup>193</sup> Conseil des ministres. Stratégie de lutte contre la radicalisation et le terrorisme 2015-2020. Disponible à : <https://www.strategy.bg/StrategicDocuments/View.aspx?lang=bg-BG&Id=979>.

<sup>194</sup> Race, nationalité, origine ethnique, sexe, origine, religion, éducation, convictions, affiliation politique, statut personnel ou public, statut patrimonial. Constitution de la République de Bulgarie.

Conformément à la **loi sur les partis politiques** (LPP), les partis politiques :

- ne doit pas utiliser de symboles qui portent atteinte aux valeurs humaines universelles et ne doivent pas être contraires aux bonnes mœurs (LPP Art 5, Par. (2)).
- ne créera pas de structures de jeunesse pour les moins de 18 ans, religieux ou militaires structures (LPP art. 20, al. (4)).
- doivent utiliser des moyens et des méthodes démocratiques pour poursuivre leurs objectifs politiques (LPP art. 2, par. (3)).

Afin d'empêcher la création de partis politiques en violation des règles juridiques, la loi prévoit une **procédure spéciale d'enregistrement**. Les partis politiques sont enregistrés par le tribunal, qui tient une audience publique avec la participation du demandeur et d'un procureur (LPP art. 5, par. (1)).

Le procureur peut faire appel de l'enregistrement (LPP art. 18, par. (1)) et est autorisé à demander la dissolution de tout parti politique enregistré, qui viole les dispositions constitutionnelles ou légales (LPP art. 40, par. (1)).

La **loi sur les personnes morales à but non lucratif** (LNPLE) permet la dissolution d'une organisation à but non lucratif (y compris les succursales d'organisations étrangères) et la révocation de son enregistrement par un tribunal si ses activités violent la Constitution, les lois et les bonnes mœurs (LNPLE Art. 13, alinéa (1), ligne 3b).

Le **Code pénal** de la République de Bulgarie criminalise la prédication d'une idéologie fasciste ou antidémocratique ou le changement forcé de l'ordre public établi par la Constitution (CC Art. 108, par. (1)), ainsi que d'autres crimes contre la république tels que le terrorisme. (CC art. 108a, par. (1)). Les dispositions pénales relatives à l'extrémisme comprennent également celles qui traitent des crimes contre la paix et l'humanité tels que le génocide (CC Art. 416), l'apartheid (CC Art. 417), la négation de l'holocauste (CC Art. 419a), etc. Le Code pénal criminalise en outre un certain nombre d'actes de crimes de haine, de discours de haine et d'autres actes souvent associés à l'extrémisme de droite, et ceux-ci relèvent des catégories de crimes contre l'égalité des citoyens et contre les confessions religieuses. Le Code pénal prévoit également des sanctions plus lourdes pour certains crimes violents (homicide et coups et blessures graves) lorsqu'ils ont été motivés par des mobiles hooligans, racistes ou xénophobes (CP art. 116, par. 1, point 11 et art. 131, par. 1, point 12).

#### 4.1.2. Autres réponses à l'extrémisme de droite

En 2017, le gouvernement a nommé un **coordinateur national pour la lutte contre l'antisémitisme**, signé un protocole d'accord avec la communauté juive et accepté la définition de travail de l'antisémitisme par l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA). Les tâches du coordinateur comprennent « la facilitation d'enquêtes sur les attitudes du public, la recherche et l'évaluation des risques, la surveillance, la collecte de données et le signalement des discours de haine antisémites et des crimes de haine ».194F

<sup>195</sup> En 2020, un

groupe de contact interagences a été formé, composé de divers acteurs, dont le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Éducation ainsi que des représentants de la société civile et de la communauté juive.195F

<sup>196</sup> En 2019, le ministère des Affaires étrangères a nommé un représentant bulgare au sein du Réseau européen des points focaux gouvernementaux **LGBTI** (FPN) du Conseil de l'Europe196F.

<sup>197</sup>

Un développement notable est l' **interdiction de l'événement phare Lukov March** en souvenir d'un général controversé associé à son soutien aux nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. L'événement a eu lieu

---

195 Commentaires du gouvernement bulgare au rapport de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe suite à sa visite en Bulgarie du 25 au 29 novembre 2019. Disponible sur : <https://rm.coe.int/comments-of-the-gouvernement-bulgare-au-rapport-du-conseil-de-e/16809d43dd>, p.4.

196 Idem.

197 Idem.

chaque année et est organisé par l'organisation militante d'extrême droite **Union nationale bulgare**

– **Nouvelle Démocratie** (Нова демократия). L'événement a eu lieu pour la première fois en 2003, attirant des extrémistes de Bulgarie et de l'étranger, ainsi qu'une condamnation généralisée. Bien que les tentatives précédentes du maire de Sofia d'interdire l'événement aient été annulées par les tribunaux, jusqu'en 2020, la Cour administrative suprême a confirmé l'interdiction et l'événement a été officiellement interdit.<sup>197F</sup> <sup>198</sup> étapes ont été prise par le parquet pour interdire l'Union nationale bulgare-Edelweiss<sup>198F</sup> 199, le principal organisateur de la marche de Lukov, ce que le tribunal municipal de Sofia a récemment refusé de faire.<sup>199F</sup> <sup>200</sup>

En outre, un certain nombre d'événements et de campagnes visant à contrer le discours de haine et à encourager la tolérance ont été organisés à Sofia en 2018 et 2019.<sup>200F</sup> <sup>201</sup> Enfin et surtout, des institutions, en coopération avec des agences de l'UE telles que la FRA et des organisations internationales telles que l'OSCE, ont organisé des formations pour la police, le ministère public et le système judiciaire sur la reconnaissance, l'enregistrement, l'enquête et la poursuite des crimes de haine contre les minorités juives et LGBTQ+.<sup>201F</sup> <sup>202</sup>

La société civile a été particulièrement active dans le domaine de la prévention des phénomènes connexes tels que la haine parole. Un exemple d'initiative spécifique ciblant les jeunes bulgares est la campagne financée par l'UE Find Another Way dans le cadre du projet Resilient Youth against Far-Right Extremist Messaging Online (YouthRightOn), dirigé par CSD.<sup>202F</sup> <sup>203</sup> Il aborde le problème de l'influence des récits de droite sur les jeunes (14-19 ans) en Bulgarie en fournissant des récits alternatifs pour confronter les messages et les idées extrémistes propagés en ligne, ainsi que des guides hors ligne pour les enseignants visant à renforcer la résilience et les compétences de base telles que la pensée critique, la tolérance et la résolution des conflits. Des campagnes contre les discours de haine sont également menées par la société civile. En outre, les organisations de défense des droits de l'homme et d'autres acteurs de la société civile ont constamment sensibilisé et fait pression sur le gouvernement pour qu'il étende la protection aux groupes vulnérables actuellement non couverts par les dispositions du CC sur les crimes de haine, tels que les personnes LGBTQ+, et ont signalé des failles dans la réponse officielle aux extrémisme de droite. À la suite de l'attaque contre le centre LGBTQ+ "Rainbow hub" à Sofia, l'intergroupe LGBTI du Parlement européen a appelé le gouvernement bulgare à suivre l'ECRI et la recommandation du PE d'inclure les crimes de haine et les discours de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles dans le Code criminel.<sup>203F</sup>

<sup>204</sup>

<sup>198</sup> Marginalia (22 février 2020) Disponible à:

<https://www.marginalia.bg/novini/sadat-potvardil-otmyanata-na-lukovmarsh-reshenieto-e-okonchatelno-i-ne-podlezhi-na-obzhalvane/> .

199 L'Union nationale bulgare - Edelweiss et l'Union nationale bulgare - Nouvelle Démocratie sont des partis politiques distincts, même par l'intermédiaire du principal dirigeant de ce dernier, Boyan Rasate avait l'habitude de diriger le premier.

200 24 chasse. Disponible à:

<https://news.bg/crime/sadat-otkaza-da-zalichi-bns-organizatorite-na-lukovmarsh.html> .

201 Commentaires du gouvernement bulgare au rapport de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe suite à sa visite en Bulgarie du 25 au 29 novembre 2019. Disponible sur : <https://rm.coe.int/comments-of-the-gouvernement-bulgare-au-rapport-du-conseil-de-e/16809d43dd> .

202 Idem.

203 Voir <https://youthrighton.com/en/home/> .

204 Attaque contre le centre communautaire LGBT "Rainbow Hub" à Sofia: les députés demandent au gouvernement de proposer une législation sur les crimes et les discours de haine, disponible sur: <https://lgbt-ep.eu/2021/11/10/attack-against-the-rainbow-hub-lgbt-community-center-in-sofia-meps-call-on-government-to-propose-haine-crime-and-haine-speech-legislation/> .

## 4.2. France

### 4.2.1. cadre juridique

La **constitution française** ne contient pas de définitions de l'extrémisme de droite ou de termes similaires, mais contient une série d'articles qui se rapportent à des éléments de la définition de l'extrémisme de droite développée dans la section 2.3. Elle stipule que la France est une République indivisible, laïque, **démocratique** et sociale (art. 1), elle précise en outre que les partis et groupements politiques doivent **respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie** (art. 4). Par ailleurs, le préambule de la constitution rappelle la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, texte clé de la Révolution française, qui établit que les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en droits et prévoit des droits tels que la liberté d'exercer sa religion, droit à ses opinions. Cependant, la constitution n'impose pas aux groupements ou partis politiques de respecter les principes énoncés dans son article premier, mais de « contribuer à l'exercice du suffrage. Ils se constituent et exercent librement leurs activités. Ils respecteront les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

Le **droit pénal** français prévoit un certain nombre de dispositions et d'outils pour lutter contre l'extrémisme de droite. Cela inclut les dispositions légales relatives (i) au terrorisme, (ii) à la discrimination, à la violence ou à la haine raciale, et (iii) aux circonstances aggravantes pour les infractions commises en raison de la race, de l'ethnie, de la nationalité ou de la religion d'une personne.

La **législation antiterroriste** a été utilisée par exemple dans le cas des poursuites contre le **Nouvel OAS** ou l' **AOF**. Le terrorisme est précisé comme l'un des crimes énumérés à l'article 421-1 du code pénal assorti du « but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ». Une spécificité de la législation antiterroriste française est le délit d'"association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste" (article 450-

1 du Code criminel. Cette disposition permet de poursuivre la préparation et l'intention de commettre des actes terroristes avant qu'ils ne soient commis.

Un autre corpus pertinent de droit pénal concerne la **discrimination, la violence ou la haine raciale**. Cela comprend la provocation à la discrimination, la discrimination raciale à la haine (art. R 625-7 du code pénal), la contestation de l'existence de crimes contre l'humanité (art. 131-35 du code pénal), la violation d'un droit grave caractérisé par un caractère raciste de motif anti-religieux (art. 225-18 du code pénal).

Enfin, le droit pénal couvre également les cas où un crime est **aggravé** par la tentative de prendre pour cible une personne ou un groupe de personnes en raison de leur **race, de leur origine ethnique, de leur nationalité ou de leur religion (art. 132-76 du code pénal), de leur sexe ou de ou orientation sexuelle ou identité** de genre présumée (art. 132-77 du code pénal).

L'héritage de l'histoire de l'extrême droite française se reflète également dans le **droit administratif du pays**. Une loi élaborée en 1936 fait toujours partie du Code de la Sécurité intérieure et fixe les conditions de **dissolution d'une organisation**<sup>204F 205</sup>. Ces conditions comprennent :

- provoquant des manifestations armées dans la rue ;
- être de type paramilitaire,
- avoir pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou d'attaquer par la force le
  - forme républicaine de gouvernement;
- avoir une activité tendant à contrecarrer les mesures concernant la restauration de l'ordre républicain la légalité (après le régime de Vichy) ;

---

<sup>205</sup> Loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées désormais intégrée au Code de la sécurité intérieure.

- visent soit à réunir des personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pour collaboration avec l'ennemi, ou pour exalter cette collaboration ;
- soit provoquer ou propager des idées ou des théories tendant à justifier ou à encourager la discrimination et le racisme (haine ou violence envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée) ;
- se livrer, sur ou à partir du territoire français, à des actes en vue de provoquer des actes de terrorisme en France ou à l'étranger.

Ainsi, la loi permet la dissolution de groupements ou de partis politiques. Il y a eu un débat en cours sur la légalité de certains groupements et partis politiques radicaux et d'extrême droite. Plusieurs organisations ont été **démantelées** sur la base de cette loi au cours des dernières années, dont les organisations d'extrême droite **Génération Identitaire**<sup>205F 206</sup>, **Bastion Social**<sup>206F</sup> <sup>207</sup> ou **L'Oeuvre**

**française**<sup>207F 208</sup>. L'interdiction du Rassemblement National, a également fait débat ces dernières années. Selon l'un des principaux experts de la droite radicale et extrême en France, Jean-Yves Camus, rien dans le manifeste du parti ne laisse penser qu'il souhaite abolir la république. Le concept de préférence nationale, bien que contraire à l'esprit de la constitution, n'est pas non plus un motif pour dissoudre le parti, car il fait partie du débat démocratique pour discuter de ce qui devrait être inclus dans la constitution.<sup>208F</sup>

<sup>209</sup> D'autres suggèrent que même s'il y avait des raisons d'interdire le parti en par le passé, personne n'aurait suggéré de le faire étant donné l'importance politique du parti.<sup>209F</sup> 210

Cependant, étant donné que la dissolution d'une organisation ou d'un parti politique se fait par décret, il n'y a pas de jurisprudence en la matière puisque la décision est prise par l'exécutif et non par le judiciaire.

Un dernier aspect du droit administratif est la « Fiche S ». Les personnes soupçonnées d'être une menace pour la sécurité de l'État ou la sécurité publique ou d'avoir des liens avec ces personnes.<sup>210F</sup> <sup>211</sup> Les fichiers permettent aux services de renseignement et d'application de la loi de collecter des informations. Le dossier S a été critiqué en raison de son manque de contrôle judiciaire. D'anciens juges antiterroristes ont souligné le risque d'un tel système suite à un appel à l'incarcération de toutes les personnes faisant l'objet d'un dossier S.

#### 4.2.2. Autres réponses à l'extrémisme de droite

D'autres réponses à l'extrémisme de droite comprennent (i) des organisations étatiques créées pour surveiller les crimes de haine (un trait distinctif de l'extrémisme de droite), (ii) des initiatives de la société civile.

En ce qui concerne les organisations étatiques créées pour contrôler et mettre en œuvre les mesures de lutte contre la discrimination et les crimes de haine, la plus importante est la **Commission nationale consultative des droits de l'homme** (CNCDH). La CNCDH agit comme conseiller du gouvernement et propose des lois, puis contrôle l'application des mesures gouvernementales et des lois votées au Parlement. La Commission est notamment chargée d'évaluer la politique de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'anti-

206 Arrêté du 3 mars 2021, JORF n° 54 du 4 mars 2021, texte n° 19.

207 Arrêté du 24 avril 2019, JORF n° 97 du 25 avril 2019, texte n° 31.

208 Arrêté du 25 juillet 2013, JORF n° 173 du 27 juillet 2013, texte n° 16.

209 Dans Libération, Eric Dupond-Moretti at-il affirmé qu'il faut interdire le RN, et est-ce juridiquement possible ?, disponible sur <https://www.liberation.fr/checknews/2020/07/07/eric-dupond-moretti-at-il-affirme-qu-il-faut-interdire-le-rn-et-est-ce-juridiquement-possible-1793568/>.

210 Voir notamment Slate.fr, Le Front national encourt-il, en droit, une dissolution du fait du caractère non républicain de son programme? Disponible sur <http://www.slate.fr/story/89331/fn-dissolution>.

<sup>211</sup> Senat, Rapport d'information fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale (1) par le groupe de travail sur l'amélioration de l'efficacité des fiches S.

Sémite. Elle publie chaque année un rapport sur le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme indiquant dans quelle mesure ces phénomènes sont développés dans le pays, ainsi que les réponses apportées.

La Coordination nationale du renseignement et de la **lutte**

contre le terrorisme) est chargée de surveiller et de prévenir le terrorisme.<sup>211F</sup> la prévention du terrorisme.

<sup>212</sup> Le centre se concentre sur

Un autre aspect clé des réponses à l'extrémisme de droite est mené par **la société civile**. Des initiatives telles que la Marche des libertés en mars 2021 organisée dans 140 villes et villages à travers la France à l'appel d'un certain nombre d'organisations de la société civile pour soulever le risque d'extrémisme de loin ainsi que les risques perçus pour les libertés civiles en France.

L'importance d'un tel événement ne doit pas être sous-estimée. Pour reprendre les mots d'un spécialiste de l'extrémisme de droite en France, à l'heure où l'activisme d'extrême droite refait surface, on constate que les réponses viennent majoritairement de la société civile.<sup>212F</sup>

<sup>213</sup>

## 4.3. Allemagne

### 4.3.1. cadre juridique

#### L'extrémisme et la loi fondamentale allemande

En Allemagne, le terme « extrémisme » n'est **pas défini par le droit constitutionnel ou pénal**. Il s'agit plutôt d'un outil conceptuel que les agences de renseignement intérieures allemandes utilisent depuis 1974.

L' **Office fédéral pour la protection de la Constitution** fait la distinction entre "extrémisme" et "radicalisme" au motif que l'extrémisme inclut un facteur supplémentaire consistant à éliminer "l'État de droit démocratique [et] les principes fondamentaux associés de notre ordre constitutionnel"<sup>213F</sup> <sup>214</sup>.<sup>214F</sup> <sup>215</sup> A cet égard, « l'extrémisme » dénote un « anticonstitutionnalisme » supposé ou avéré, et vise tout effort s'opposant aux « principes de l'ordre fondamental démocratique libre ». <sup>215F</sup> <sup>216</sup> Par conséquent, « l'extrémisme (de droite) » est perçu comme un concept qui viole la dignité humaine en vertu de l'article 1 de la Constitution allemande (« Loi fondamentale ») car il nie l'existence des droits humains universels.<sup>216F</sup> <sup>217</sup>

Selon une définition de l'Office de protection de la Constitution, le phénomène de l'extrémisme de droite peut prendre différentes formes et inclure le nationalisme, des éléments idéologiques antisémites, racistes et xénophobes<sup>217F</sup> <sup>218</sup>. Les extrémistes de droite supposent que l'appartenance à un groupe ethnique ou la nation détermine la valeur réelle d'une personne. Cependant, cette compréhension des valeurs contredit le principe de l'ordre fondamental démocratique libre et est donc en contradiction fondamentale avec la Loi fondamentale<sup>218F</sup> <sup>219</sup>. Pour

<sup>212</sup> <http://www.academie-renseignement.gouv.fr/coordination.html> .

<sup>213</sup> Dr Bénédicte Laumond, interview : 'Face à l'extrême droite et à sa violence : « Les réponses viennent avant tout de la société civile » dans BastaMag, disponible sur <https://www.bastamag.net/Marche-des-Libertes-contre-l-Extrême-droite-Papacito-Zemmour-Le-Pen-RN-identitaires-survivalistes-menace-securite-interieure> .

<sup>214</sup> Office fédéral pour la protection de la Constitution, « Extremismus/Radikalismus [Extremism/Radicalism] », 2019.

<sup>215</sup> Michael Herzog zu Mecklenburg et Ian Anthony (août 2020), Preventing Violent Extremism in Germany: Coherence et la coopération dans un système décentralisé, SIPRI Working Paper, p. 8.

<sup>216</sup> Projet de lutte contre l'extrémisme, Extrémisme violent de droite et terrorisme - connectivité transnationale, définitions, incidents, structures et contre-mesures, novembre 2020, p. 33; Bundesinnenministerium, Verfassungsschutzbericht, 1974 (Bonn, 1975), p. Quatre.

<sup>217</sup> Bundesministerium des Inneren, für Bau und Heimat, Verfassungsschutzbericht 2017, Berlin, 2018, p. 44.

<sup>218</sup> Bundesamt für Verfassungsschutz. Rechtsextremismus – Begriff und Erscheinungsformen. Disponible à : [https://www.verfassungsschutz.de/DE/themen/rechtsextremismus/begriff-und-erscheinungsformen/begriff-und-erscheinungsformen\\_artikel.html#doc714132bodyText1](https://www.verfassungsschutz.de/DE/themen/rechtsextremismus/begriff-und-erscheinungsformen/begriff-und-erscheinungsformen_artikel.html#doc714132bodyText1) (consulté le 28.09.2021).

<sup>219</sup> Idem.

la plupart des extrémistes de droite, l'antisémitisme joue un rôle central. De plus, les extrémistes de droite ont généralement aussi une conception autoritaire de l'État, souvent accompagnée d'un rejet de la séparation des pouvoirs qui est courant dans les démocraties<sup>219F 220</sup>.

L' **interdiction des partis politiques** peut intervenir à la demande du Bundestag, du Bundesrat ou du gouvernement fédéral conformément à l'article 21, paragraphe 2 (inconstitutionnalité) de la loi fondamentale allemande, sur laquelle la Cour constitutionnelle fédérale se prononce. De telles demandes d'interdiction n'ont abouti qu'à deux reprises (1952 et 1956) dans l'histoire de l'Allemagne. Il a échoué en 1995 contre le Parti travailliste de la liberté (qui a ensuite été interdit en vertu de la **loi sur les associations**) et en 2003 et à nouveau en 2017 contre le Parti national démocrate (NPD). Fait intéressant, le 17 janvier 2017, la Cour constitutionnelle fédérale allemande (FCC) a statué sur la demande du Conseil fédéral allemand de conclure que le NPD était inconstitutionnel en vertu de l'article 21 par. 2 de la loi fondamentale allemande. Il s'agissait déjà de la deuxième demande d'interdiction de parti contre le NPD après l'échec de la première tentative en 2001 pour des raisons de procédure. Bien que cette deuxième demande ait franchi l'obstacle de la recevabilité, elle n'a finalement pas abouti sur le fond: la FCC a estimé que, si le NPD était clairement déterminé à saper et à abolir les éléments clés de l'ordre fondamental libéral et démocratique de l'Allemagne, ses actions avaient si peu de chances de succès qu'il ne pouvait être jugé inconstitutionnel<sup>220F 221</sup>.

Conformément à l'**article 9, paragraphe 2 (liberté d'association) de la loi fondamentale allemande**, les associations dont les buts ou les activités sont contraires au droit pénal, à l'ordre constitutionnel ou à la notion de compréhension internationale sont interdites. Selon le **Code pénal allemand**, « créer, être membre, recruter des membres ou soutenir une organisation criminelle, dont le but ou l'occupation est axé sur la commission de crimes » est une violation de la Loi fondamentale<sup>221F 222</sup>. organisations ou groupes criminels qui « édictent ou dont le but est le meurtre, le meurtre, le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, les crimes contre la liberté individuelle (extorsion, enlèvement ou prise d'otage), blessant, blessant ou menaçant une personne, un peuple, un gouvernement ou organisation internationale physiquement ou mentalement, ses biens ou l'environnement, de porter gravement atteinte à ce qui précède » sont incompatibles avec la constitution allemande<sup>222F 223</sup>.

Pour les associations qui opèrent au niveau des Länder, l'autorité d'interdiction compétente est la plus haute autorité du Land ou l'autorité compétente en vertu du droit du Land conformément à l'article 3, paragraphe 2, phrase 1, n° 1 de la loi sur les **associations**, la loi fixant les droits et devoirs d'associations. Pour les associations opérant à l'échelle nationale, il s'agit du ministre fédéral de l'Intérieur conformément à l'article 3 (2) phrase 1 n° 2 VereinsG<sup>223F 224</sup>. Depuis 1949, 22 organisations d'extrême droite allemandes ont été interdites, soit au niveau fédéral, soit au niveau des Länder- niveau.

### Éléments du droit (pénal)

En ce qui concerne les crimes de haine, l'article 46 du **code pénal** allemand stipule explicitement que lorsqu'ils évaluent la gravité de l'infraction, les tribunaux doivent accorder **une attention particulière aux mobiles et aux objectifs** de l'auteur de l'infraction, en particulier s'ils sont de nature raciste ou xénophobe ou s'ils montrent autrement

---

<sup>220</sup> Idem.

<sup>221</sup> Bundesverfassungsgericht, Leitsätze zum Urteil des Zweiten Senats vom 17. Januar 2017 (2 BvB 1/13), disponible sur : [https://www.bundesverfassungsgericht.de/SharedDocs/Entscheidungen/DE/2017/01/bs20170117\\_2bvb000113.html](https://www.bundesverfassungsgericht.de/SharedDocs/Entscheidungen/DE/2017/01/bs20170117_2bvb000113.html) (consulté le 31.10.2021).

<sup>222</sup> Strafgesetzbuch : § 129 Bildung kriminellen Vereinigungen [Code pénal : § 129 Création d'une organisation criminelle], 2019.

<sup>223</sup> Idem.

<sup>224</sup> Deutscher Bundestag (2019), Verbot von extremistischen Organisationen, Sachstand (WD 3 - 3000 - 090/19), p. 3; disponible sur : <https://www.bundestag.de/resource/blob/648420/3ce9a136539b1f28a6cc6abe8c29677b/WD-3-090-19-pdf-data.pdf> (consulté le 29.10.2021).

outrage à la dignité humaine<sup>224F 225</sup>. En outre, l'article 130 du Code pénal énonce le délit d' **incitation à la haine**, qui est commis par quiconque, d'une manière susceptible de troubler la paix publique, incite à la haine contre un groupe national, racial, religieux ou un groupe défini par ses origines ethniques, contre des segments de la population ou des individus en raison de leur appartenance à l'un des groupes ou segments de la population précités, ou appelle à des mesures violentes ou arbitraires à leur encontre; ainsi que par quiconque porte atteinte à la dignité humaine d'autrui en insultant, calomniant un groupe, des segments de la population ou des individus précités en raison de leur appartenance à l'un des groupes ou segments de la population précités, ou en diffamant des segments de la population<sup>225F 226</sup>. Cette section du Code pénal s'applique souvent (mais sans s'y limiter) aux procès liés à **la négation** de l'Holocauste en Allemagne.

L'article 86 du Code pénal allemand interdit la **diffusion de matériel de propagande d'organisations inconstitutionnelles**<sup>226F 227</sup>. En ce qui concerne l' **utilisation de symboles d'organisations inconstitutionnelles**, l'article 86a interdit "l'utilisation de symboles d'organisations inconstitutionnelles" en dehors des contextes "art ou science, la recherche ou l'enseignement"<sup>227F 228</sup>. La loi ne nomme pas les symboles individuels à interdire, et il n'y a pas de liste exhaustive officielle, cependant, les symboles connus pour tomber sous le coup de la loi incluent la croix gammée, le "Heil Hitler" et le "Sieg Heil" salutations, et bien d'autres.

En réponse à la propagation croissante des crimes de haine et d'autres contenus criminels, en particulier sur les réseaux sociaux tels que Facebook, YouTube et Twitter, le Bundestag allemand a adopté la loi sur l'application des **réseaux (NetzDG)**<sup>228F 229</sup> en juin 2017. La loi a introduit des règles de conformité aux finalités pour les fournisseurs de réseaux sociaux concernant le traitement des plaintes des utilisateurs concernant les crimes de haine et autres contenus criminels sur Internet, ainsi qu'une obligation de déclaration trimestrielle pour les fournisseurs. La loi donne également aux victimes de violation de leurs droits personnels sur Internet le droit d'obtenir des informations sur les données d'inventaire du contrefacteur, sur la base d'une ordonnance du tribunal. En juin 2021, la loi modifiant le Network Enforcement Act est entrée en vigueur<sup>229F 230</sup>. En septembre 2021, plusieurs médias allemands ont signalé que Facebook avait finalisé plusieurs procédures pour violation de la NetzDG et payé une amende de cinq millions d'euros<sup>230F 231</sup>. 48 procédures d'amende contre différents fournisseurs au 31 août 2021 et une amende a déjà été infligée dans sept cas au total. Outre les deux amendes pour Facebook, le portail américain de droite « gab.com » a été sanctionné d'une amende de 30 000 euros<sup>231F 232</sup>.

À la suite de l'attaque terroriste d'extrême droite contre la synagogue de Halle en octobre 2019, et dans le prolongement cohérent du NetzDG<sup>232F 233</sup>, le ministère fédéral allemand de la Justice

<sup>225</sup> Allemagne, Code pénal, § 46 Strafgesetzbuch, Grundsätze der Strafzumessung.

<sup>226</sup> Allemagne, Code pénal, § 130 Strafgesetzbuch, Volksverhetzung.

<sup>227</sup> Allemagne, Code pénal, § 86 Strafgesetzbuch, Verbreiten von Propagandamitteln verfassungswidriger und terroristischer Organisationen.

<sup>228</sup> Allemagne, Code pénal, § 86a Strafgesetzbuch, Verwenden von Kennzeichen verfassungswidriger und terroristischer Organisationen.

<sup>229</sup> Netzwerkdurchsetzungsgesetz. Bundesministerium für Arbeit und Soziales. 6. avril 2020. Archiviert vom Original am 8. Mai 2020. Abgerufen am 8. Mai 2020.

<sup>230</sup> Gesetzes zur Änderung des Netzwerkdurchsetzungsgesetzes vom 3. Juni 2021, Bundesgesetzblatt Jahrgang 2021, Teil I, Nr. 29, ausgegeben zu Bonn am 9. Juni 2021, disponible sur : [https://www.bgbl.de/xaver/bgbl/start.xav?startbk=Bundesanzeiger\\_BGBI&start=/\\*\[@attr\\_id=%27bgbl121s1436.pdf%27\]#\\_bgbl\\_%2F%2F%5B%40attr\\_id%3D%27bgbl121s1436.pdf%27%5D\\_1635678224386](https://www.bgbl.de/xaver/bgbl/start.xav?startbk=Bundesanzeiger_BGBI&start=/*[@attr_id=%27bgbl121s1436.pdf%27]#_bgbl_%2F%2F%5B%40attr_id%3D%27bgbl121s1436.pdf%27%5D_1635678224386) (consulté le: 31.10.2021).

<sup>231</sup> Der Tagesspiegel. Hass im Netz: Facebook zahlte fünf Millionen Euro Strafe. 03.09.2021, disponible sur : <https://www.presseportal.de/pm/2790/5010339> ; consulté le 23 septembre 2021.

<sup>232</sup> Der Tagesspiegel. Hass im Netz: Facebook zahlte fünf Millionen Euro Strafe. 09.03.2021, sur : <https://www.presseportal.de/pm/2790/5010339> ; consulté le 23 septembre 2021.

<sup>233</sup> [https://www.haufe.de/recht/weitere-rechtsgebiete/strafrecht-oeffentl-recht/gesetzpaket-zur-bekaempfung-der-hasskriminalitaet-im-internet\\_204\\_510192.html](https://www.haufe.de/recht/weitere-rechtsgebiete/strafrecht-oeffentl-recht/gesetzpaket-zur-bekaempfung-der-hasskriminalitaet-im-internet_204_510192.html)

a élaboré un **ensemble complet de mesures**, la loi sur la lutte contre l'extrémisme de droite et les crimes de haine sur Internet<sup>234</sup>. Le projet de loi correspondant a été adopté en février 2020 et le Bundestag et le Bundesrat ont approuvé la loi à l'été 2020. Après cela, seuls le contresigne et l'exécution par le président fédéral et enfin la promulgation au Journal officiel fédéral étaient dus. Cependant, cette phase a traîné en longueur en raison du fait que certaines des obligations étaient potentiellement inconstitutionnelles. La réglementation sur l'accès aux données d'inventaire des utilisateurs de téléphones portables a été particulièrement controversée. Dans une décision sur l'article 113 TKG, la Cour constitutionnelle (BVerfG) a déclaré cette disposition inconstitutionnelle et a appelé à des exigences légales claires pour la publication des données d'inventaire (BVerfG, décision du 27 mai 2020, 1 BvR 1873/13 et 2618/13). Les données d'inventaire sont des données personnelles des clients telles que les noms, adresses, mots de passe, coordonnées bancaires et adresses IP, telles qu'elles sont collectées lors de la conclusion ou de l'exécution des contrats. La commission de médiation invitée à intervenir a négocié que l'information des fournisseurs de télécommunications aux autorités ne sera dorénavant possible que pour la poursuite d'infractions pénales et, dans une mesure limitée, pour la poursuite d'infractions administratives particulièrement graves. L'attribution d'un mot de passe n'est autorisée que pour la poursuite d'infractions particulièrement graves. Finalement, en avril 2021, une version amendée de la loi de lutte contre l'extrémisme de droite et les crimes de haine est entrée en vigueur<sup>235</sup> qui comprenait un amendement au Code pénal (art. 1) et à la loi fédérale sur l'enregistrement (art. 4), et ainsi a considérablement durci les peines, exercé une plus grande pression pour enquêter efficacement contre les personnes suspectées de crimes

- **Les définitions des infractions en vertu du Code pénal ont été élargies et les peines augmentées**: alors

qu'auparavant seule la menace de commettre une infraction pénale grave était punissable, la loi prévoit désormais que les menaces de commettre des infractions contre l'autodétermination sexuelle, l'intégrité physique, la liberté personnelle et les objets d'une valeur significative délivrée à la personne concernée ou à l'un de ses proches est passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an ou d'une amende.

Si l'infraction est commise en ligne, la peine menacée est une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans. L'insulte publique d'autres personnes en ligne est désormais passible d'une peine pouvant aller jusqu'à deux ans de prison. La protection contre la diffamation et les commérages malveillants offerte par l'article 188 du Code pénal s'applique désormais explicitement aux politiciens à tous les niveaux, y compris les politiciens locaux, et l'infraction comprend désormais également les insultes. La récompense et l'approbation des infractions rendent désormais également punissables les actes graves non encore commis, mais propres à troubler l'ordre public, ainsi que la menace de commettre des infractions qui troubleraient l'ordre public.

De plus, les motifs antisémites sont désormais explicitement inclus parmi les motifs qui conduiront à une aggravation de la peine infligée. Enfin, la nouvelle loi vise à mieux protéger les secouristes, notamment le personnel médical d'urgence et le personnel des services d'urgence des hôpitaux, contre les agressions<sup>235</sup> F 236.

- **Les réseaux sociaux seront tenus de signaler les propos haineux à la police criminelle fédérale**

**Office**: les réseaux sociaux sont tenus de supprimer les messages qui constituent une infraction, mais devront également les signaler à l'Office fédéral de la police criminelle (BKA) dans les cas graves, afin qu'un

<sup>234</sup> Entwurf eines Gesetzes zur Bekämpfung des Rechtsextremismus und der Hasskriminalität, disponible sur : [https://www.bmj.de/SharedDocs/Gesetzgebungsverfahren/Dokumente/RegE\\_Bekaeufung\\_Hasskriminalitaet.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=4](https://www.bmj.de/SharedDocs/Gesetzgebungsverfahren/Dokumente/RegE_Bekaeufung_Hasskriminalitaet.pdf?__blob=publicationFile&v=4) (consulté le 10.02.2022).

<sup>235</sup> [Gesetz zur Bekämpfung des Rechtsextremismus und der Hasskriminalität vom 30. März 2021, Bundesgesetzblatt Jahrgang 2021 Teil I Nr. 1, Gesetzgebungszeitschrift, April 2021, BKA, disponible sur : \[https://www.bmj.de/SharedDocs/Gesetzgebungsverfahren/Dokumente/RegE\\\_Bekaeufung\\\_Hasskriminalitaet.pdf?\\\_\\\_blob=publicationFile&v=3\]\(https://www.bmj.de/SharedDocs/Gesetzgebungsverfahren/Dokumente/RegE\_Bekaeufung\_Hasskriminalitaet.pdf?\_\_blob=publicationFile&v=3\) \(consulté le 10.02.2022\).](https://www.gesetzgebung.de/Bund/Doku/2021/04/01/Bekaeufung_Rechtsextremismus_Hasskriminalitaet.pdf?__blob=publicationFile&v=3)

<sup>236</sup> Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs, Le paquet législatif pour combattre la haine et les discours de haine est entré en vigueur, 19 mai 2021, disponible sur : <https://www.bmjv.de/EN/FocusTopics/Legislative-package-combat-hate-hate-speech.html?nn=6427850> (consulté le 29.09.2021).

des poursuites peuvent être engagées. Cette obligation de déclaration entrera en vigueur le 1er février 2022. Afin de pouvoir identifier rapidement les contrevenants, les réseaux sociaux seront alors tenus de notifier à l'Office fédéral de la police criminelle les messages contenant des propos haineux, ainsi que l'adresse IP. et le numéro de port attribué au profil utilisateur. L'obligation couvre un certain nombre d'infractions, y compris la diffusion de matériel de propagande et l'utilisation de symboles d'organisations anticonstitutionnelles, la préparation d'une infraction violente grave mettant en danger l'État et la formation et le soutien d'organisations criminelles et terroristes, l'incitation des masses et des représentations de violence et de troubles la paix publique en menaçant de commettre des infractions, concernant et approuvant des infractions, menaçant de commettre une infraction pénale grave contre la vie, l'autodétermination sexuelle, l'intégrité physique ou la liberté personnelle, et la diffusion de photographies pédopornographiques et d'autres images<sup>236F</sup> 237. Dans En outre, les réseaux sociaux seront désormais tenus d'informer les utilisateurs sur la manière et le lieu où ils peuvent signaler une infraction et, le cas échéant, demander des poursuites.

- **Les blocages sur la divulgation d'informations en vertu de la loi fédérale sur l'enregistrement sont plus faciles à enregistrer**: il sera plus facile pour les victimes de menaces, d'insultes et de harcèlement non autorisé d'avoir un blocage sur la divulgation d'informations inscrites au registre de la population, et leurs informations personnelles ne pourront plus être divulguées à d'autres. Les autorités responsables seront désormais tenues de tenir compte de l'appartenance d'une personne concernée aux groupes de personnes susceptibles d'être exposées à l'hostilité ou aux attaques en raison de leurs activités professionnelles ou bénévoles<sup>237F</sup> 238 .

#### 4.3.2. Autres réponses à l'extrémisme de droite

Plus récemment, en mars 2020, peu de temps après les attentats de Halle et de Hanau et le meurtre du Dr Walter Lübcke (un responsable du gouvernement local de la CDU), le gouvernement allemand a mis en place un **comité du cabinet pour lutter contre l'extrémisme de droite et le racisme**. Le 12 mai 2021, le Cabinet fédéral a publié son rapport **final**<sup>238F</sup> 239. Le rapport comprenait 89 mesures, principalement la promotion de la recherche et de la prévention, le renforcement des autorités de sécurité, du pouvoir judiciaire et de la société civile et l'élargissement de la base juridique de la lutte contre les crimes de haine. En résumé, les mesures suivantes ont été proposées :

- Amélioration de la promotion de l'engagement de la société civile pour une démocratie défensive ;
- De nouveaux postes et de meilleures structures pour une plus grande efficacité des autorités de sécurité ;
- Renforcement de la loi sur les armes à feu ;
- De nouvelles infractions pénales pour la diffusion de listes d'ennemis ;
- Obligation de signalement pour les prestataires et meilleure poursuite en cas de haine en ligne ;
- Initiation d'une étude scientifique sur le racisme dans la société ;
- Fort soutien des victimes et de leurs proches ;
- Plus de prévention et d'éducation.

237 Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs, Le paquet législatif de lutte contre la haine et les discours de haine est entré en vigueur, 19 mai 2021, disponible sur : <https://www.bmjjv.de/EN/FocusTopics/Legislative-package-combat-hate-hate-speech.html?nn=6427850> (consulté le 29.09.2021).

238 Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs, Le paquet législatif pour combattre la haine et les discours de haine est entré en vigueur, 19 mai 2021, disponible sur : <https://www.bmjjv.de/EN/FocusTopics/Legislative-package-combat-hate-hate-speech.html?nn=6427850> (consulté le 29.09.2021).

239 Gouvernement fédéral de la République fédérale d'Allemagne, « Abschlussbericht des Kabinettausschusses zur Bekämpfung von Rechtsextremismus und Rassismus », disponible sur : [https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/DE/veroeffentlichungen/themen/sicherheit/abschlussbericht-kabinettausschuss-rechtsextremismus.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=2](https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/DE/veroeffentlichungen/themen/sicherheit/abschlussbericht-kabinettausschuss-rechtsextremismus.pdf?__blob=publicationFile&v=2)

Sur la période 2021 à 2024, le gouvernement allemand doit débloquer au total plus d'un milliard d'euros pour lutter contre le racisme et l'extrémisme de droite<sup>239</sup>F 240.

Avant le rapport du Cabinet et les mesures proposées, le principal document stratégique décrivant l'approche adoptée pour prévenir l'extrémisme violent en Allemagne était la **Stratégie du gouvernement fédéral sur la prévention de l'extrémisme et la promotion de la démocratie** publiée en 2016<sup>240</sup>F 241 . approche phénomène et est dirigé contre toutes les formes d'idéologies misanthropiques. Différentes formes d'extrémisme sont désignées comme points focaux, notamment l'extrémisme de droite, l'extrémisme de gauche, l'islamisme et l'islamophobie. En conséquence, la prévention de l'extrémisme comprend toutes les mesures visant à prévenir et à contrecarrer le rejet des valeurs de la Loi fondamentale et de l'État de droit démocratique. Les principaux domaines d'action de la stratégie sont (1) l'éducation politique, l'apprentissage interculturel et le travail sur la démocratie ; (2) Engagement de la société civile ; (3) Conseil, suivi et intervention ; (4) Médias et Internet; (5) Recherche; (6) Coopération internationale.

Cependant, le gouvernement allemand a déjà commencé à promouvoir des programmes et des mesures de prévention de l'extrémisme après 1992. D'ici 2021, il y a un très grand nombre d'initiatives du gouvernement fédéral.

Celles-ci comprenaient souvent la **promotion de la démocratie** et le **soutien et la mise en réseau des organisations de la société civile contre l'extrémisme de droite** et pour donner à cet engagement **public un plus grand engagement . résonance.**

Plus particulièrement, en 2015, le « **Demokratie leben ! Für ein vielfältiges, gewaltfreies und demokratisches Miteinander** » (**Démocratie en direct ! Pour une société diversifiée, non violente et démocratique**) a été introduit. Le programme est divisé en deux piliers principaux: (1) Structures durables (y compris le soutien fédéral aux groupes non gouvernementaux; le soutien au niveau de l'État; le soutien aux municipalités) et (2) les projets pilotes<sup>241</sup>F 242. Les projets pilotes comprennent des initiatives à travers les l'extrémisme, mettant l'accent sur l'engagement civique et la diversité sur le lieu de travail motivé; renforcer la démocratie dans le secteur de l'éducation ; vivre ensemble dans une société diversifiée; renforcer l'engagement civique sur le Web (en mettant l'accent sur la lutte contre les discours de haine en ligne); et la prévention et la déradicalisation dans les services pénitentiaires et de probation. Ces projets pilotes devraient incuber différemment.

approches pour voir lesquelles sont efficaces<sup>242</sup>F 243.

La deuxième grande initiative récente est le « **Zusammenhalt durch Teilhabe** » (**Programme de cohésion par la participation**) du ministère fédéral de l'Intérieur, qui existe depuis 2010 et est exécuté par le Centre fédéral d'éducation politique (Bundeszentrale für politische Bildung)<sup>243</sup>F 244. Le programme est particulièrement dédié au financement de projets de clubs et d'associations dans des régions structurellement faibles et rurales. Il vise également à renforcer la participation démocratique dans la communauté par le biais d'associations et de clubs sociaux déjà qualifiés et impliqués et soutient également des projets pilotes qui testent des méthodes pour renforcer la participation et l'engagement.

---

240 Abschlussbericht des Kabinettausschuss zur Bekämpfung von Rechtsextremismus und Rassismus, disponible sur : [https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/DE/veroeffentlichungen/themen/sicherheit/abschlussbericht\\_kabinettausschuss-rechtsextremismus.html](https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/DE/veroeffentlichungen/themen/sicherheit/abschlussbericht_kabinettausschuss-rechtsextremismus.html) (consulté le 29.09.2022 ).

241 Gouvernement fédéral de la République fédérale d'Allemagne, « Strategie der Bundesregierung zur Extremismusprävention und Demokratieförderung [Stratégie du gouvernement fédéral sur la prévention de l'extrémisme et la promotion de la démocratie] », 2016.

242 Gouvernement fédéral de la République fédérale d'Allemagne, « Strategie der Bundesregierung zur Extremismusprävention und Demokratieförderung [Stratégie du gouvernement fédéral sur la prévention de l'extrémisme et la promotion de la démocratie] », 2016, p. 14.

243 Idem.

244 Zusammenhalt durch Teilhabe', Bundeszentrale für politische Bildung, (2018).

Une autre réponse à l'extrémisme de droite en Allemagne est **la surveillance**. L' **Office fédéral pour la protection de la Constitution** (Bundesamt für Verfassungsschutz) est l'agence fédérale allemande de renseignement intérieur. Le Bureau publie un rapport annuel, qui sensibilise aux activités anticonstitutionnelles, y compris l'extrémisme politique de droite<sup>244F</sup> 245. Lors de la présentation du rapport 2020 sur la protection constitutionnelle en mai 2020, Horst Seehofer, ministre de l'Intérieur, a déclaré que « l'extrémisme de droite demeure la plus grande menace pour la sécurité » en Allemagne<sup>245F</sup> 246.

## 4.4. Hongrie

### 4.4.1. cadre juridique

Il n'y a aucune mention spécifique de l'extrémisme de droite dans **le droit pénal hongrois**. En Hongrie, le **Code pénal** prévoit des sanctions plus sévères pour **les crimes de haine** : les voies de fait, la coercition et les comportements antisociaux commis avec un mobile préjudiciable constituent un crime appelé violence contre un membre d'une communauté. La motivation partielle est considérée comme une circonstance qualifiante ou aggravante dans le cas de plusieurs autres crimes.

Le plus souvent, les cas non violents d'extrémisme de droite sont poursuivis en vertu de l'article 332 du Code pénal, **Incitation contre une communauté** : « Toute personne qui, devant le grand public, incite à la violence ou à la haine contre : a) la nation hongroise ; b) tout groupe national, ethnique, racial ou religieux ou un membre d'un tel groupe ; ou c) certains groupes sociaux ou un membre d'un tel groupe, notamment en raison d'un handicap, de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle, est coupable d'un crime passible d'une peine d'emprisonnement n'excédant pas trois ans »<sup>246F</sup> 247.

Les changements législatifs récents ont une influence négative sur la protection des droits des groupes vulnérables ciblés par les groupes d'extrême droite, comme les Roms et les personnes LGBTQ+. Le Fidesz a bénéficié d'une majorité parlementaire qualifiée (2/3 des voix) au parlement 2010-2014 et d'une majorité simple depuis 2015, ce qui lui a permis d'introduire des amendements à la législation existante conformément à sa politique envers la minorité rom, les migrants et la communauté LGBTQ+ . Les exemples incluent l'amendement des lois sur la migration pendant la crise migratoire de 2015 et la campagne anti-Roms lancée par le Premier ministre Orbán en 2020 en réponse à un tribunal accordant des dommages-intérêts aux élèves roms pour ségrégation scolaire dans la ville de Gyöngyöspata. En conséquence, le parlement a modifié les lois sur l'éducation publique pour empêcher les tribunaux d'accorder des dommages-intérêts pécuniaires pour des réclamations futures similaires<sup>247F</sup> 248.

Les détracteurs du cadre législatif hongrois appliqué aux infractions commises par des groupes d'extrême droite ont noté que le même article prévoyant la protection des groupes vulnérables comprend une mention de la « nation hongroise » qui peut difficilement être qualifiée de groupe vulnérable. Les condamnations prononcées par les tribunaux contre des auteurs d'origine rom attaquant des membres d'un groupe d'autodéfense ont cité cette disposition du Code pénal (ignorant le contexte de l'autodéfense anti-rom des victimes)<sup>248F</sup> 249.

Bien qu'une législation pour la poursuite des crimes d'extrême droite soit en place, les **crimes de haine réels commis par des groupes d'extrême droite ne sont souvent pas enregistrés comme crimes de haine** et ne sont pas poursuivis. La grande majorité de la littérature scientifique juridique hongroise et des directives des ONG sont

<sup>245</sup> [https://www.verfassungsschutz.de/DE/home/home\\_node.html](https://www.verfassungsschutz.de/DE/home/home_node.html)

<sup>246</sup> <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/kurzmeldungen/DE/2021/05/pmk-2020.html>

<sup>247</sup> Code pénal hongrois (2012).

<sup>248</sup> Freedom House, Freedom in the World 2021/Hongrie (disponible sur : <https://freedomhouse.org/country/hungary/freedom-monde/2021>, récupéré le 2 septembre 2021).

<sup>249</sup> Szilveszter Póczik et Eszter Sárk, Milices d'autodéfense et activités contre les Roms et les migrants en Hongrie, p.114-117.

critique du traitement des crimes de haine, en termes de fausse qualification et de crimes déguisés. Les décisions judiciaires ont tendance à qualifier les actes d'extrémisme de droite de vandalisme public ou d'autre crime sans l'élément de partialité<sup>249F</sup> 250.

Le Code pénal hongrois contient des dispositions relatives aux activités criminelles définissant la définition du terrorisme, y compris les crimes accessoires (Section 314-320 du Code pénal).<sup>250F</sup>

251

La **loi fondamentale hongroise (2011)** contient une interdiction générale de la discrimination sur la base d'une liste non exhaustive de motifs protégés, notamment la race, la couleur, le sexe et l'origine nationale (article XV). L'égalité de traitement des personnes LGBTQ+ est problématique. Le 9e amendement de la Loi fondamentale hongroise a ajouté la phrase suivante à la définition d'une famille: «La mère est une femme et le père est un homme». <sup>251F</sup>

<sup>252</sup> En mai 2020, le Parlement hongrois a adopté une loi qui annule la reconnaissance légale du changement de sexe pour les personnes trans et intersexuées. Deux mois plus tard, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a statué sur une requête antérieure contre la Hongrie et a jugé que le refus de la reconnaissance légale du genre aux citoyens non hongrois résidant légalement dans le pays violait l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme. <sup>252F</sup>

253

#### 4.4.2. Autres réponses à l'extrémisme de droite

Compte tenu de la réponse limitée aux actes d'extrémisme de droite par les forces de l'ordre et les tribunaux, les **ONG** en Hongrie sont un facteur important pour s'opposer à l'extrémisme de droite et apporter un soutien à ses victimes. Comme la mission et les activités de ces ONG sont souvent en conflit direct avec la politique du gouvernement d'Orban, comme illustré ci-dessus, elles ont été la cible de campagnes hostiles et d'une législation visant à marginaliser leur travail et à les présenter comme des "agents étrangers" interférant avec la Hongrie. affaires internes.

Une importante coalition d'ONG et de militants indépendants soutenant les victimes de l'extrémisme de droite est le **Groupe de travail contre les crimes de haine (GYEM)**, fondé en 2012. Il se compose de quatre ONG : **Amnesty International Hongrie**, la branche hongroise d'Amnesty International ; **Háttér Society**, une ONG luttant pour l'égalité des droits et l'acceptation sociale des personnes LGBTQ+ ; **hongrois Helsinki Committee**, une ONG de soutien aux opprimés, aux réfugiés et aux détenus ; et l' **Union hongroise des libertés civiles (TASZ)**, une ONG de défense des droits de l'homme. Les objectifs du groupe de travail sont de lutter contre les crimes de haine en établissant un **cadre juridique et institutionnel** plus efficace pour les réponses de l'État aux crimes de haine ; **encourager les victimes** à engager des poursuites judiciaires ; et créer un **environnement social**

rejetant les crimes de haine.

Les activités des ONG qui s'opposent à l'extrémisme de droite consistent notamment à influencer la législation et à fournir des recommandations professionnelles pour renforcer les réponses de l'État aux crimes de haine ; la recherche sur les crimes haineux et la lutte contre les crimes haineux ; la formation de professionnels traitant des crimes de haine ; et conseils juridiques pro bono et représentation des victimes de crimes de haine.

<sup>250</sup> Ibid., p.117.

<sup>251</sup> Code pénal hongrois (2012).

<sup>252</sup> Contribution nationale de Franet au rapport sur les droits fondamentaux de la FRA 2021 Hongrie, p.4.

<sup>253</sup> FRA, Rapport sur les droits fondamentaux 2021, p.81.

## 4.5. Italie

### 4.5.1. cadre juridique

Le cadre juridique de la lutte contre l'extrémisme de droite peut être identifié dans un certain nombre d'infractions pénales définies par la Constitution et le Code pénal italiens. La **Constitution italienne** stipule qu'« il est interdit de réorganiser, sous quelque forme que ce soit, le parti fasciste dissous. »<sup>254</sup>F

254

En outre, la Constitution comprend des articles énonçant l'égalité des citoyens devant la loi « sans distinction de sexe, de race, de langue, de religion, d'opinion politique, de condition personnelle et sociale » (art. 3). Les seules associations interdites par la Constitution (art. 18) sont celles « qui sont [...] interdites par la loi pénale. Sont interdites les associations secrètes et les associations qui, même indirectement, poursuivent des buts politiques par le biais d'organisations à caractère militaire ».

En termes de **droit pénal**, les lois les plus notables sont la Legge Scelba (loi Scelba) et la Legge Mancino (loi Mancino). La loi Scelba (loi n° 645/1952) a été la première loi à introduire le crime d'apologia del fascismo (apologie du fascisme) dans le système juridique italien. La loi, nommée d'après le ministre de l'Intérieur de l'époque, Mario Scelba, a été adoptée en 1952 pour mettre en œuvre la disposition de la Constitution italienne relative à la dissolution du parti fasciste.<sup>255</sup>F

255 Les sanctions de l'article 4 de la loi Scelba

quiconque promeut ou organise sous quelque forme que ce soit, la constitution d'une association, d'un mouvement ou d'un groupement ayant les caractéristiques et poursuivant les buts de réorganiser le parti fasciste dissous. La peine est d'emprisonnement de cinq à douze ans. En outre, la loi punit quiconque exalte publiquement les représentants, les principes, les faits ou les méthodes du fascisme, ou ses objectifs antidémocratiques - donc aussi la propagande.

La loi Scelba a été complétée par la loi Mancino (loi n° 205/1993), qui précise les dispositions de la loi Scelba pour punir les crimes de haine et la discrimination raciale. La loi, adoptée en 1993, a modifié la loi no. 654/1975 qui a ratifié la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale — adoptée en 1965 et entrée en vigueur en 1969. La loi Mancino punit la propagande d'idées fondées sur la supériorité ou sur la haine raciale et ethnique, ou quiconque incite ou commet des actes de discrimination pour des motifs raciaux, ethniques, nationaux ou religieux, passibles d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an et six mois ou d'une amende pouvant aller jusqu'à 6 000 euros.<sup>256</sup>F

256 En outre,

la loi introduit « une circonstance aggravante générale pour toutes les infractions commises en vue d'une discrimination fondée sur la race, l'ethnie, la nationalité ou la religion ou en vue d'aider des organisations à de telles fins. Toute infraction à caractère raciste est poursuivie d'office ».<sup>257</sup>F 257 Conformément à la législation en vigueur, l'infraction aggravante est devenue l'art. 604-ter du Code pénal italien, tandis que l'ancien article 3 de la loi no. 654/75 est devenu l'art. 604-bis du Code pénal italien. Le dernier

cet article peut être considéré comme un outil réglementaire pour lutter contre le discours de haine, car il punit la « propagande et l'incitation au crime pour des motifs de discrimination raciale, ethnique et religieuse ». À cet égard, il est important de mentionner le premier cas de discours de haine soumis à la Cour suprême de cassation italienne (Cour suprême) en 2015. Avec l'arrêt n° 36906 du 14/09/2015, la Cour suprême a révisé la décision rendue par la Cour d'appel de Trieste qui avait confirmé l'amende de 3 000 euros à un individu reconnu coupable du délit de propagande de haine raciale en vertu de la loi n° 654/1975 (art. 3), pour avoir écrit « Basta stranieri » (assez d'étrangers) sur un tract électoral. -dite critique politique,

254 Voir [https://www.senato.it/1025?sezione=140&articolo\\_numero\\_articolo=XII](https://www.senato.it/1025?sezione=140&articolo_numero_articolo=XII).

255 Voir [https://www.senato.it/1025?sezione=140&articolo\\_numero\\_articolo=XII](https://www.senato.it/1025?sezione=140&articolo_numero_articolo=XII).

256 <https://www.legislationline.org/legislation/country/22/section/legislation/topic/4>.

257 Idem.

ne constituait pas une propagande de haine raciale. En outre, la Cour suprême a précisé que les discours de haine ne peuvent pas tout à fait intégrer le délit de propagande d'idées racistes, car ils constituent toujours une libre expression de la pensée, qui, en tant que droit garanti par la Constitution conformément à l'art. 21 de la Constitution, ne tolère des limites que face à la nécessité de protéger des droits constitutionnels de rang égal.<sup>257F</sup>

258

Enfin, au cours des cinq dernières années, deux projets de loi ont été présentés au Parlement italien pour réglementer et criminaliser le comportement des individus associés aux idéologies d'extrême droite. En 2017, le député du Parti démocrate Emanuele Fiano a présenté un nouveau projet de loi sur l'apologie du fascisme. La Chambre des députés a approuvé la proposition, mais le mandat de la législature a mis fin à la discussion de la loi au Sénat. Le projet de loi « Fiano » visait à introduire dans le Code pénal italien un nouvel article, 293-bis, pour punir quiconque propagerait des images ou des contenus appartenant au parti fasciste ou au parti national-socialiste allemand. En 2020, Alessandro Zan, membre du Parti démocrate, a introduit le DDL Zan (c'est-à-dire le "Zan Bill") dans le but d'étendre la loi Mancino aux homo- et transphobes. Le projet de loi vise à criminaliser la discrimination contre les membres de la communauté LGBTQ+ communauté (ainsi que d'autres catégories incluses dans la loi Marino) avec une sanction pouvant aller jusqu'à quatre ans d'emprisonnement ou de travaux d'intérêt général. Le projet de loi, qui a rencontré une forte opposition des deux partis de droite radicale de la Ligue et des Frères d'Italie, a été approuvé à la Chambre des députés en novembre, passant ainsi au Sénat, où il a été rejeté.<sup>259F</sup>

260

En conclusion, il est important de noter l'efficacité du système judiciaire italien dans la poursuite et la prévention des crimes d'extrême droite. En ce qui concerne la poursuite de tels crimes, l'application de la loi Scelba et Mancino pour l'apologie du fascisme a souvent été difficile et controversée en raison du conflit survenu avec les droits constitutionnels de la liberté associative (art. 18) et la liberté d'expression de pensée (art. . . vingt et un). En effet, les deux lois doivent garantir une liberté de pensée qui ne peut être comprimée qu'au nom d'une urgence, que la Cour constitutionnelle dans son arrêt 74 de 1958 a identifiée comme le « danger concret pour l'ordre démocratique ». Malgré la difficulté de poursuivre des individus pour la réorganisation du parti fasciste dissous, la **surveillance approfondie de la police et des forces de l'ordre** a conduit à l'arrestation de plusieurs extrémistes d'extrême droite pour leur implication dans des agressions violentes, des crimes de haine et de la discrimination, et des propagande.<sup>260F</sup>

261 En 2019,

la police postale a surveillé plus de 2 000 espaces virtuels pour discrimination raciale, extrémisme de droite, antisémitisme, ainsi que menace d'attaque contre le tronçon ferroviaire Rome-Milan.<sup>261F</sup>

262 Enfin, d'autres

258 Au cours de la dernière décennie, la Cour suprême a examiné d'autres affaires, mais avec des décisions différentes. En particulier, en 2009, la Cour Suprême (Arrêt n° 25184 du 17/08/2009) a confirmé l'acte d'accusation contre un individu reconnu coupable, en vertu de la loi n°. 205/1993, de manifestations extérieures (c'est-à-dire le salut romain) appartenant à des organisations ou groupes visant à inciter à la discrimination ou à la violence pour des motifs raciaux, ethniques, nationaux ou religieux. Dans une autre affaire, la Cour suprême (Arrêt n° 47894 du 22/11/2012) a confirmé l'acte d'accusation contre un conseiller municipal reconnu coupable, en vertu de la loi n°. 654/1975 (art. 3) et Loi no. 85/2006 (art. 13) de manifestation de discours de haine lors d'un conseil municipal (haine et discrimination raciale contre les communautés roms et sinti).

259 À ce jour, le système juridique italien ne comprend pas de dispositions pénales ou civiles concernant le discours de haine motivé par l'homophobie ou la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Cette limitation a également été relevée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) dans son rapport de 2009. Pour plus d'informations, voir FR.A. 2009. « Homophobie et discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans les États membres de l'UE. Partie I - Analyse juridique. » Office des publications de l'Union européenne [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/192-FRA\\_hdgso\\_report\\_Part%201\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/192-FRA_hdgso_report_Part%201_en.pdf)

260 D'Angelo, Vincenzo. « Le DDL Zan : qu'est-ce que c'est + pourquoi c'est nécessaire. Le Florentin, 7 juin 2021. <https://www.theflorentine.net/2021/06/07/ddl-zan-italy-why-it-is-necessary/>

261 Par exemple, voir Bubola, Emma. « 1 number of CasaPound : 20 arrestations et 359 plaintes en 5 ans » Open, 1er mai 2019. <https://www.open.online/2019/05/01/i-numeri-di-casapound-20-arresti-e-359-denuncia-in-5-anni/>

262 Sécurité internationale. « L'Italia e l'estremismo di destra », 20 février 2020. <https://sicurezzainternazionale.luiss.it/2020/02/20/italia-estremismo-destra/>

d'importantes opérations policières ont conduit à la découverte d'une grande quantité d'armes et d'explosifs appartenant à des groupes extrémistes d'extrême droite surveillés dans toute l'Italie.<sup>262F</sup> <sup>263</sup>

#### 4.5.2. Autres réponses à l'extrémisme de droite

Au niveau national, deux organismes gouvernementaux mettent en œuvre des mesures contre la discrimination et les crimes de haine : l' **Ufficio Nazionale Antidiscriminazioni Razziali (UNAR)** et l' **Osservatorio per la Sicurezza Contro gli Atti Discriminatori (OSCAD)**. Le premier combat toutes les formes de discrimination et a construit un réseau de centres régionaux qui recueillent les plaintes et travaillent avec les autorités locales. L'OSCAD, géré par la police et les carabinieri, collecte des données sur les crimes de haine depuis 2013. L'observatoire est également responsable du suivi des données, de la formation des forces de l'ordre et de l'amélioration de la coopération entre les différents services de police et parties prenantes. A cet égard, les acteurs de la société civile ont activement développé différentes mesures de prévention : des outils pédagogiques contre les discours de haine (islamophobes) en ligne, le module de formation Counter-Narration for Counterterrorism (C4C) pour les écoles qui se concentre sur les témoignages de victimes, le programme EXIT pour la déradicalisation des individus, et le projet

Eurotopia pour contrer la propagande d'extrême droite en ligne. De plus, des organisations comme l'Association du barreau de Milan offrent des conseils juridiques gratuits aux victimes de crimes de haine et de violence d'extrême droite.<sup>263F</sup> <sup>264</sup> Enfin, la **Rete nazionale per il contrasto ai discorsi e ai fenomeni d'odio** (Réseau national de lutte contre le discours et les phénomènes de haine) a été créé en 2020. Le réseau rassemble des ONG, des chercheurs, des observatoires et l'Office national contre la discrimination raciale pour surveiller et prévenir les discours de haine en ligne et développer des contre-récits.<sup>264F</sup>

<sup>265</sup>

D'autres réponses aux groupes d'extrême droite et aux néofascistes incluent l'organisation de **manifestations et de boycotts**. Des militants de groupes antifascistes comme l'Association nationale des partisans italiens (ANPI) organisent régulièrement des contre-manifestations et dénoncent les néonazis à la police.<sup>265F</sup> <sup>266</sup> En 2019, environ 200 000 participants ont pris part à la marche anti-discrimination à Milan et le mouvement « Sardines » a mobilisé des dizaines de milliers de manifestants qui se sont rassemblés contre le succès des partis d'extrême droite aux prochaines élections.<sup>266F</sup>

<sup>267</sup> La même année, plusieurs auteurs italiens et le musée d'Auschwitz décident de retirer de la foire du livre Salone del Libro à Turin en raison de la participation du fondateur de la maison d'édition néo-fasciste Altaforte, qui a par conséquent été exclu de la foire internationale.<sup>267F</sup> <sup>268</sup> Le président de la région du Piémont et le maire de Turin l'ont dénoncé pour apologie du fascisme sur la base de la Legge Scelba et de la violation de la Legge Mancino.<sup>268F</sup>

<sup>269</sup> La municipalité de Predappio,

<sup>263</sup> Opération "Ombre nere" (Ombres noires). Voir <https://www.poliziadistato.it/articolo/135ddf8ca3b32d5188675224>

<sup>264</sup> Capozzoli, Giancarlo. "Bon pour prouver le contraire." Entretien avec Luca Guglieminetti, L'Espresso, 13 juin 2021. <http://fino-a-prova-contraria.blogautore.espresso.repubblica.it/2021/06/13/prevenzione-degli-estremismi-violenti-sfide-pratiche-e-politiche-da-torino-ai-livelli-nazionale-ed-europeo-una-intervista-a-luca-guglieminetti-ran-ambassador-in-italia/>.

<sup>265</sup> Voir <https://www.retecontroodio.org/chi-siamo/>

<sup>266</sup> Alietti, Alfredo et Dario Padovan. 2019. "Islamophobie en Italie : Rapport national 2018." Dans European Islamophobia Report 2018, édité par Enes Bayraklı & Farid Hafez.

<sup>267</sup> Tondo, Lorenzo. "'Sardines' contre Salvini : le combat de l'Italie contre l'extrême droite." The Guardian, 14 décembre 2019. <https://www.theguardian.com/world/2019/dec/14/sardines-pack-piazza-in-rome-for-protest-against-matteo-salvini>.

<sup>268</sup> De Luca, David Maria. "Da dove arriva l'estrema destra?" Il Post, 23 mai 2019. <https://www.ilpost.it/2019/05/08/storia/estrema-destra/>.

<sup>269</sup> Longhin, Diego. "Salone del libro, la mossa di Appendino e Chiamparino: "Nous dénonçons Altaforte pour apologie du fascisme."

La Repubblica, 07 mai 2019. <https://>

[torino.repubblica.it/cronaca/2019/05/07/news/saviano\\_va\\_al\\_salone\\_del\\_libro\\_e\\_lagioia-225675440/](https://torino.repubblica.it/cronaca/2019/05/07/news/saviano_va_al_salone_del_libro_e_lagioia-225675440/)

La ville natale de Mussolini prévoyait également d'ouvrir un centre de documentation sur le fascisme en réaction aux pèlerinages néo-fascistes.<sup>269F</sup> <sup>270</sup> En 2020, des manifestations antiracistes Black Lives Matter ont eu lieu dans tout le pays.<sup>270F</sup> <sup>271</sup>

Dans certains cas, des entreprises privées ont également développé des réponses à l'extrémisme de droite. En 2019, **Facebook** a désactivé les pages de médias sociaux de CasaPound Italia, y compris les profils de plusieurs politiciens. Cependant, le tribunal de Rome a confirmé la décision des juridictions inférieures déclarant que la désactivation des pages de médias sociaux était illégale car le groupe n'avait pas violé les conditions d'utilisation.<sup>271F</sup> <sup>272</sup>

## 4.6. Pologne

### 4.6.1. cadre juridique

Selon l'article 13 de la **Constitution polonaise**, «yles partis politiques et autres organisations dont les programmes sont fondés sur des méthodes totalitaires et les modes d'activité du nazisme, du fascisme et du communisme, ainsi que ceux dont les programmes ou les activités sanctionnent la haine raciale ou nationale, l'application de la violence dans le but d'obtenir le pouvoir ou d'influencer la politique de l'État, ou d'assurer le secret de leur propre structure ou de leurs membres, est interdite. »<sup>272F</sup>

<sup>273</sup> De plus, les articles 32 et 35 interdisent la discrimination dans la vie politique, sociale ou économique pour quelque raison que ce soit et garantissent la protection des droits des minorités nationales et ethniques.<sup>273F</sup> <sup>274</sup> Ces dernières dispositions sont en outre présentes dans d'autres lois telles que la loi sur les minorités nationales et ethniques et la langue régionale, la loi sur le Code du travail et la loi sur l'emploi et la lutte contre le chômage.<sup>274F</sup> <sup>275</sup>

Le code **pénal** polonais<sup>275F</sup> <sup>276</sup> (Kodeks Karny), dans son chapitre XVI, traite des crimes contre la paix, l'humanité et les crimes de guerre. Il pénalise les crimes motivés par la nationalité, l'ethnicité, le racisme, la politique, la religion ou la vision du monde. Un large éventail de crimes sont couverts, allant du génocide, de l'homicide involontaire, des atteintes physiques, de la réinstallation au harcèlement. Plus précisément, l'article 118 incrimine l'homicide, les blessures graves, la création de conditions de vie menaçantes et les attaques contre un groupe national, ethnique, racial, politique ou religieux ou un groupe ayant une perspective différente de la vie et l'article 119 incrimine la violence ou les menaces illégales envers une personne ou groupe de personnes en raison de leur appartenance nationale, ethnique, politique ou religieuse, ou de leur absence de convictions religieuses. L'incitation d'autrui à commettre les crimes susmentionnés ou à la haine pour des raisons d'appartenance nationale, ethnique, raciale ou religieuse, ou d'absence de croyance religieuse est également incriminée.<sup>276F</sup>

<sup>277</sup> Plus loin, l'article 256 dispose que « §1. Quiconque fait publiquement la promotion d'un État fasciste ou d'un autre régime totalitaire ou incite à la haine sur la base de différences nationales ou ethniques, raciales, religieuses ou non confessionnelles, sera passible d'une amende, la peine de restriction de liberté ou la peine de privation de liberté jusqu'à 2 ans.§2.La même peine s'applique à quiconque

<sup>270</sup> Heywood, Paulo. 2019. « Fascisme, non censuré. Légalisme et pèlerinage néo-fasciste à Predappio, Italie. Terrain. Anthropologie & sciences humaines, 72.

<sup>271</sup> Tourati, Sofia. "Les vies noires comptent en Italie: le manifestazioni in programma." *Presenza*, 03 juin 2020. <https://www.pressenza.com/it/2020/06/black-lives-matter-in-italia-le-manifestazioni-in-programma/>.

<sup>272</sup> Lune, Ricardo. "CasaPound tourne son Facebook: "Vittoria del pensiero non allineato."" *La Repubblica*, 12 décembre 2019. [https://www.repubblica.it/tecnologia/social-network/2019/12/13/news/facebook\\_riapre\\_la\\_pagina\\_di\\_casapound\\_rispettata\\_l\\_ordonnance\\_de\\_la\\_tribunale\\_-243\\_39\\_90\\_29/](https://www.repubblica.it/tecnologia/social-network/2019/12/13/news/facebook_riapre_la_pagina_di_casapound_rispettata_l_ordonnance_de_la_tribunale_-243_39_90_29/).

<sup>273</sup> Sejm de la République de Pologne (1997). La Constitution de la République de Pologne. Disponible sur : <https://www.sejm.gov.pl/prawo/konst/angielski/kon1.htm>

<sup>274</sup> Idem.

<sup>275</sup> Kasprovicz, p. 3.

<sup>276</sup> Sejm de la République de Pologne (1997). Kodek Karny. Disponible sur : <https://isap.sejm.gov.pl/isap.nsf/download.xsp/WDU19970880553/U/D19970553Lj.pdf>.

<sup>277</sup> Idem.

produit ou enregistre à des fins de diffusion ou importe, achète, stocke, détient, présente, transporte ou transmet une impression, un enregistrement ou un autre élément contenant le contenu spécifié au §1 ou étant porteur d'un symbolisme fasciste, communiste ou totalitaire. §3. L'auteur de l'acte prohibé visé au §2 ne commet pas d'infraction, s'il a commis cet acte dans le cadre d'une activité artistique ou pédagogique, de collection ou scientifique. »277F 278

Enfin, l'article 257 érige en infraction l'insulte publique à un groupe de la population ou à une personne déterminée pour les mêmes motifs ou l'atteinte à l'intégrité personnelle d'une personne pour ces motifs.<sup>279</sup>

Un rapport de FRA279F 280 analysant la législation polonaise à cet égard souligne que **le Code pénal ne prévoit aucune circonstance aggravante générale ou spécifique liée à la motivation partielle**. En effet, dans ses observations finales sur les derniers rapports périodiques de la Pologne à l'organe, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est dit préoccupé par le fait que «yla «ÿcouleurÿ» et «ÿl'ascendanceÿ» comme motifs d'incitation à la haine sont absents de [ la définition du CP] et "que le Code pénal ne contient toujours pas de disposition établissant expressément les motifs racistes d'un crime comme circonstance aggravante."<sup>280</sup>F

<sup>281</sup> Pourtant, l'article 53 du Code indique que, pour déterminer une peine, un juge prend compte des motivations du malfaiteur.

En ce qui concerne spécifiquement **le discours de haine**, un rapport concernant l'organisation de la société civile Article 19 financé par l'UE indique que "bien que la législation polonaise garantisse à la fois le droit à la liberté d'expression et le droit à l'égalité, elle n'est pas pleinement conforme aux normes internationales en matière de liberté d'expression". Applicable dans ce domaine. Les principales lacunes comprennent la portée limitée de la protection contre l'incitation dans le droit pénal, en particulier l'absence d'inclusion de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et du handicap parmi les motifs protégés; ainsi que l'existence continue de dispositions interdisant le blasphème/la diffamation de la religion et une application problématique de ces dispositions.ÿ»<sup>281</sup>F 282

Le code pénal polonais a vu l'introduction du concept de terrorisme en 2004 ; ça a évolué depuis. En 2016, la loi antiterroriste<sup>282</sup>F 283 a été adoptée élargissant les pouvoirs de l'Agence de sécurité intérieure.

#### 4.6.2. Autres réponses à l'extrémisme de droite

Le gouvernement polonais a déployé des efforts concrets pour lutter contre l'extrémisme de droite, en dehors des mesures répressives (sur l'efficacité de l'application des lois, voir la section 1.5 ci-dessous). Selon les derniers rapports périodiques de la Pologne au HCDH de l'ONU, cités par cette dernière organisation, "[une] série de sessions de formation pour lutter contre les crimes de haine et les infractions racistes et xénophobes avait été lancée en 2015, axées principalement sur les aspects juridiques de la lutte contre les crimes motivés par des préjugés, y compris des délits commis par Internet. Entre 2015 et 2019, 196 policiers au total ont été formés. Depuis 2009, la **police polonaise** met en œuvre le programme des agents chargés de l'application des lois sur la lutte contre les crimes de haine, axé sur la sécurité des victimes potentielles de crimes de haine. Le Plan d'action de la police pour 2018-2021, un programme communautaire de sensibilisation et de prévention,

<sup>278</sup> Idem.

<sup>279</sup> Idem.

<sup>280</sup> Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2018). Pratique d'enregistrement des crimes de haine et de collecte de données dans l'UE, p. 74. Disponible sur : [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/fra-2018-hate-crime-recording\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2018-hate-crime-recording_en.pdf)

<sup>281</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2019). « Observations finales concernant les vingt-deuxième à vingt-quatrième rapports périodiques combinés de la Pologne », p. 4. Disponible sur : [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CERD/Shared%20Documents/POL/CERD\\_C\\_POL\\_CO\\_22-24\\_36935\\_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CERD/Shared%20Documents/POL/CERD_C_POL_CO_22-24_36935_E.pdf).

<sup>282</sup> Article 19 (2018). Pologne : Répondre au « discours de haine ». Rapport national 2018, p. 4. Disponible sur : <https://www.article19.org/wp-content/uploads/2018/04/Poland-Hate-Speech.pdf>.

<sup>283</sup> Pologne, loi sur les actions antiterroristes (Ustawa o działaniach antyterrorystycznych), 10 juin 2016.

visant à lutter contre la promotion du fascisme et d'autres systèmes totalitaires et les crimes d'incitation à la haine fondés sur des différences nationales, ethniques, raciales ou religieuses ou sur l'absence de toute confession religieuse.

En 2016, le Bureau de lutte contre la cybercriminalité a été créé au siège de la police générale pour surveiller les canaux de médias sociaux, les forums en ligne et les portails en ligne de groupes nationaux particuliers et identifier les actes interdits, y compris les crimes de haine. Le Parquet national a pris des mesures pour accroître l'efficacité des poursuites des crimes fondés sur la haine raciale, religieuse, nationale ou ethnique. »283F

284

En outre, **la société civile et les médias** polonais ont apporté une contribution significative. Selon un rapport antérieur, « les interventions critiques des médias indépendants et de la société civile ont joué un rôle important dans la limitation de la respectabilité sociale des tendances d'extrême droite dans la société polonaise. »284F <sup>285</sup> La société civile mentionnée ci-dessus sociale, l'association Never Again, en est un exemple : elle a publié son rapport régulier Brown Book sur les incidents impliquant des crimes de haine et des discours de haine.285F <sup>286</sup> Les listes sont détaillées et complet, couvrant l'ensemble du territoire de la Pologne.

## 4.7. Suède

### 4.7.1. cadre juridique

À l'heure actuelle, la législation suédoise ne donne pas de définition précise du terme « extrémisme de droite ».

**La Constitution suédoise** prévoit une série de droits et d'obligations qui doivent être pris en compte lors de l'examen de mesures liées à la lutte contre l'extrémisme de droite. L'interdiction des formes d'expression racistes, en particulier la disposition relative à l'agitation contre un groupe de population, revêt une importance particulière. Cette disposition est incluse dans le « catalogue des crimes » constitutionnel (chapitre 5 de la loi fondamentale sur la liberté d'expression et chapitre 7 de la loi sur la liberté de la presse) et peut en effet constituer une limitation de la liberté d'expression comme dans l'exclusion prévue . en vertu de la loi fondamentale sur la liberté d'expression et de la loi sur la liberté de la presse.

Alors que la Suède a interdit diverses formes d'expressions du racisme, il n'y a **pas d'interdiction particulière des organisations racistes**. Un rapport d'enquête du gouvernement de mai 2021 a démontré un besoin clair de criminaliser les organisations racistes.286F <sup>287</sup> Elle a conclu qu'il existe une ouverture étroite dans l'ordre juridique constitutionnel suédois qui pourrait permettre la criminalisation de certaines formes d'organisations racistes. Le rapport note en outre qu'une telle interdiction devrait être introduite par des moyens de criminalisation. Plus précisément, en criminalisant le fait de participer, de former ou de fournir certaines formes de soutien à une organisation raciste.

**L'agitation contre un groupe de population** est une infraction punissable en vertu du **Code pénal suédois**.

La description de l'infraction comporte trois éléments287 F 288ÿ:

- avoir lieu dans une déclaration ou dans une autre communication diffusée ;
- consister en des menaces ou des expressions de contemplation, et

284 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2019). « Le Comité sur la discrimination raciale examine rapport de la Pologne ».

Disponible sur : <https://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24876&LangID=E>.

<sup>285</sup> Pankowski, p. 9.

<sup>286</sup> Voir Association Plus jamais ça, <https://www.nigdywiecej.org/en/brown-book>.

<sup>287</sup> Le rapport de la commission d'enquête peut être consulté en suédois sur : <https://bit.ly/3Ei0cD5>.

<sup>288</sup> Code pénal, chapitre 16, article 8.

- faire référence à un groupe ethnique ou à un autre groupe de personnes en faisant allusion à la race, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, la croyance, l'orientation sexuelle ou l'identité ou l'expression transgenre.

En ce qui concerne **les infractions liées au racisme**, le gouvernement ainsi que le Parlement ont à plusieurs reprises adopté la position selon laquelle la disposition pénale sur l'incitation à la violence contre les groupes ethniques (associée à l'incrimination de la complicité de cette infraction) signifie en pratique que les organisations La Suède ne peut se livrer à aucune activité raciste sans commettre d'infractions pénales. Dans la pratique, cependant, la préparation ainsi que la tentative d'agitation contre un groupe de population ne sont pas prévues comme délits punissables. Par la suite, une déclaration de fait ou une autre forme de communication qui a été diffusée doit avoir eu lieu pour qu'une action entre dans le champ d'application de la disposition.

En ce qui concerne ce qui doit être considéré comme une déclaration ou une autre forme de communication, le Högsta Domstolen (Cour suprême suédoise) a établi que les signes, les symboles et même les vêtements peuvent être considérés comme une forme de communication entrant dans le champ d'application de l'infraction.<sup>288F</sup> <sup>289</sup> ~~responsabilité établie~~ doit cependant être très élevé. De plus, les déclarations qui ne peuvent être considérées comme dépassant les limites de la critique objective de certains groupes sortent du champ d'application. Selon les travaux préparatoires, la responsabilité pénale ne peut être établie que lorsqu'il est clair que la déclaration a dépassé les limites d'une discussion factuelle et valable concernant le groupe en question.<sup>289F</sup>

290

Dans l'affaire NJA 1996 p. 577, la Cour suprême a établi que le port de symboles associés à l'Allemagne nazie, comme une croix gammée, était considéré comme méprisant les groupes ethniques autres que les groupes ethniques nordiques. De même, dans la jurisprudence de la Cour d'appel, l'expression « sieg heil » et les salutations hitlériennes ont été considérées comme relevant du champ d'application de la disposition (voir, par exemple, les affaires RH 1997ÿ: 53 et RH 2000ÿ: 72) .

La Cour d'appel a toutefois, dans une affaire de 2020 (B 5303-19), concernant des événements survenus lors d'une manifestation non autorisée organisée par la Nordiska motståndsrörelsen (NMR), a conclu qu'ils ne constituaient pas une agitation contre un groupe de population. La Cour s'est référée par exemple à l'absence de références directes à l'Allemagne nazie. Dans ce cas, un grand nombre de manifestants avaient porté des vêtements de type uniforme ainsi que des boucliers peints avec le symbole de l'organisation ("tyrnan", un symbole également utilisé par les nazis dans les années 30 et 40 en Allemagne), un ou plusieurs des manifestants avaient crié "hell seger" (victoire de l'enfer/sieg heil) et un discours, concernant le génocide des peuples nordiques qui aurait lieu en raison de "l'immigration massive" organisée par des dirigeants qui reçoivent leur pouvoir du peuple juif, a eu lieu .

Dans le cas d'autres formes d'actes incriminés (agression, harcèlement, menaces illégales ou vandalisme), lorsque le motif est fondé sur la couleur de la peau, l'origine ethnique, la croyance ou l'orientation sexuelle, le Code pénal prévoit que le motif doit être considéré comme une **circonstance aggravante** ( chapitre 29, section 2).

Il existe des indications claires indiquant que la persécution des personnes de diverses origines ethniques par des activités racistes organisées a **augmenté ces dernières années**. Dans son annuaire pour 2019, le Säkerhetspolisen estime que l'extrémisme pro-violence, qui était auparavant principalement limité à une petite et environnement de pouvoir blanc organisé, est devenu de plus en plus répandu.<sup>290F</sup> <sup>291</sup>

<sup>289</sup> Prop. 1970:87f. 37 et 73ÿ; NJA 1996 p. 577.

290 SOU 2021:27, p. 120.

291 Annuaire des services de sécurité suédois 2019, p. 7 et 50.

La majorité des activités menées par les organisations actuellement actives sont des activités de formation d'opinion dans les lieux publics et consiste en des distributions de tracts, des rassemblements publics et des manifestations.<sup>291</sup> <sup>292</sup> augmenté La visibilité contribue à accroître l'expérience des gens face à la menace posée par les communautés extrémistes. Cela signifie que les extrémistes de droite ne doivent pas toujours commettre des crimes pour être perçus comme une menace pour la société. Le S kerhetspolisen note  galement dans son annuaire pour 2018 que les id es d'extr me droite ont r ussi   influencer le discours public et ont obtenu une large couverture m diatique.

#### 4.7.2. Autres r ponses   l'extr misme de droite

coop ration institutionnelle

La **S kerhetspolisen (police de s curit  su doise)** est une agence de renseignement charg e de surveiller et de pr venir les menaces terroristes et extrémistes dans le pays. L'agence coop re avec d'autres autorit s de renseignement en Su de, telles que le **Service militaire de renseignement et de s curit ** et l'**Institut radio des forces arm es su doises**. Cette coop ration a  t  institutionnalis e au sein du **Nationellt centrum f r terrorhotbed mning (NCT) (Centre national d' valuation de la menace terroriste)**, un groupe de travail permanent compos  de personnel des trois organisations, dont le mandat est de proc der   des  valuations strat giques du niveau de menace. Le S kerhetspolisen travaille  galement en  troite collaboration avec l'**autorit  de police**, en ce qui concerne l' change d'informations sur divers rapports de menace.

Dans le cadre du **Samverkansr det mot terrorism (Conseil de coop ration contre le terrorisme)**, quatorze autorit s su doises coop rent activement dans le but de renforcer la capacit  de la Su de   lutter contre le terrorisme  tranger et national et les comportements extrémistes.

Sensibilisation du public

La diffusion des connaissances et la discussion ouverte sont consid r es comme des outils importants pour lutter contre l'extr misme en Su de. Les S kerhetspolisen participent   la conversation publique et collaborent avec la soci t  civile, les chercheurs et le Conseil de pr vention de la criminalit .

Forum f r levande historia (Forum pour l'histoire vivante) est une autorit  mandat e par le gouvernement pour promouvoir la d mocratie, la tol rance et les droits de l'homme. La t che sp ciale de l'agence est d'informer sur l'Holocauste et les crimes contre l'humanit  des r gimes communistes.

## 4.8. conclusions

Les r ponses des  tats   l'extr misme de droite s'inscrivent dans un continuum

Le cadre l gislatif en place dans les  tats membres  tudi s s'articule autour de :

- **L gislation ciblant sp cifiquement les id ologies** et les m thodes associ es   la droite l'extr misme, comme le nazisme et le fascisme ;
- **Le droit p nal** sur les actions entreprises ou planifi es, y compris les lois sp cifiques ax es sur le terrorisme ;
- L gislation relative   l'**enregistrement ou   la dissolution d'organisations** ou de partis politiques.

Ce cadre l gislatif suit la d finition de travail de l'extr misme de droite d velopp e au chapitre 2 de ce rapport, bas e sur l'id ologie et les m thodes. **Les r ponses non l gislatives** sont  galement pertinentes dans la r ponse   l'extr misme de droite.

---

<sup>292</sup> Annuaire des services de s curit  su dois 2018.pp. 38-39.

## Idéologie et méthodes

Aucun des États membres dans lesquels des recherches ont été menées ne dispose d'une définition de «l'extrémisme de droite» ou de «l'extrême droite» dans sa constitution ou sa législation, mais certains d'entre eux mentionnent le nazisme, le fascisme et le communisme, qui sont inclus dans la constitution. ou dans la loi pour des raisons historiques. Par exemple, la loi italienne comprend un crime d'apologie du fascisme. La constitution polonaise interdit les partis et les origines dont les **méthodes** sont «celles du nazisme, du fascisme et du communisme». En Allemagne, «l'extrémisme (de droite)» est interprété comme un concept qui viole la dignité humaine en vertu de l'article 1 de la Constitution allemande («Loi fondamentale») car il nie l'existence des droits humains universels.

## Loi criminelle

Le corpus le plus important de lois et de réponses juridiques aux actions entreprises par des extrémistes de droite concerne le droit pénal.

Les caractéristiques de l'extrémisme de droite (racisme, antisémitisme, etc.) sont couvertes par la législation contre **les crimes de haine ou leur incitation**. Cela comprend par exemple l'incitation contre une communauté (HU), les crimes contre l'égalité des citoyens et contre les confessions religieuses (BG) ou l'agitation contre un groupe de population (SE).

Dans certains pays, il y a des problèmes avec la criminalisation de l'incitation à la haine ou des crimes de haine. En Hongrie, la liste des groupes protégés contre les délits des groupes d'extrême droite comprend la «nation hongroise». Cette disposition a été utilisée par des groupes d'autodéfense pour engager des poursuites contre Rome, montrant comment une petite modification du cadre juridique peut considérablement affaiblir la réponse législative à l'extrémisme de droite. La Suède va plus loin que la plupart des pays étudiés, la jurisprudence ayant établi que des signes, des symboles voire des vêtements peuvent être considérés comme une forme de communication relevant du délit d'agitation contre une communauté.

En Allemagne, la récente loi de lutte contre l'extrémisme de droite et les crimes de haine criminalise les menaces de commettre des infractions sur la base de l'extrémisme de droite et des crimes de haine.

Tous les États membres couverts disposent d'un corpus législatif spécifique concernant **les activités terroristes**. Les États membres dans lesquels des actes terroristes ont eu lieu plus récemment ajoutent souvent un nouvel élément à leur réponse législative. Par exemple, la France permet la criminalisation des actes avant qu'ils n'aient lieu. Cette disposition permet de poursuivre la préparation et l'intention de commettre des actes terroristes avant qu'ils ne soient commis. La France et l'Allemagne ont également des agences de renseignement dédiées qui concentrent ou coordonnent les renseignements liés au terrorisme ou à l'extrémisme de droite.

En Allemagne, l'Office fédéral pour la protection de la Constitution (Bundesamt für Verfassungsschutz) surveille toutes les menaces à l'ordre démocratique dans le pays. En France, la Coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme. La Suède promeut une coopération institutionnelle forte en matière de renseignement lié aux actes terroristes.

## Enregistrement ou dissolution des organisations

Certains États membres disposent d'un corpus législatif spécifique sur l'enregistrement de la dissolution des organisations (y compris les partis politiques). En Bulgarie, les partis politiques doivent utiliser «des moyens et des méthodes démocratiques» et «ne doivent pas utiliser de symboles qui portent atteinte aux valeurs humaines universelles». La France a des dispositions pour la dissolution des organisations qui sont régulièrement utilisées pour interdire certaines organisations, y compris celles d'extrême droite. En Suède, il n'existe actuellement aucune possibilité particulière d'interdire une organisation raciste. Un rapport récent a souligné la nécessité d'introduire la possibilité de telles interdictions.

## Réponses non législatives

Outre les cadres législatifs évalués ci-dessus, un certain nombre d'autres réponses existent pour lutter contre l'extrémisme de droite. Ces réponses émanent soit de l'État, soit de la société civile.

En termes de **réponses parrainées par l'État**, le premier exemple pertinent est celui des institutions nationales des droits de l'homme (INDH) ou des médiateurs. Il s'agit notamment du Coordonnateur national contre l'antisémitisme (BG), de l'Ufficio Nazionale Antidiscriminazioni Razziali (UNAR) et de l'Osservatorio per la Sicurezza Contro gli Atti Discriminatori (OSCAD) en Italie, ou encore de la Commission nationale consultative des droits de l'homme en France. Bien que ces organisations n'aient pas le pouvoir de faire appliquer la législation, elles collectent des informations et surveillent la situation dans les États membres.

L'Allemagne a une réponse particulièrement large spécifiquement ciblée sur l'extrémisme de droite. Un comité du cabinet créé en 2020 pour lutter contre l'extrémisme de droite et le racisme a récemment publié 89 mesures, promouvant principalement la recherche et la prévention, renforçant les autorités de sécurité, le système judiciaire et la société civile et élargissant la base juridique de la lutte contre les crimes de haine. En outre, le gouvernement allemand doit fournir un total de plus d'un milliard d'euros pour lutter contre le racisme et l'extrémisme de droite entre 2021 et 2024. L'objectif principal de ce programme et d'autres précédents est de renforcer la participation démocratique dans la communauté grâce à des et les associations impliquées et les clubs sociaux. L'approche allemande est holistique en ce sens qu'elle cible toutes les formes de radicalisation (ou la prévention de l'extrémisme telle que formulée dans la stratégie nationale). Ces efforts, qui ont débuté en 1992, se concentrent désormais sur les domaines d'action suivants : (1) Éducation politique, apprentissage interculturel et travail sur la démocratie ; (2) Engagement de la société civile ; (3) Conseil, suivi et intervention ; (4) Médias et Internet ; (5) Recherche ; (6)

Coopération internationale.

D'autres initiatives telles que la formation des policiers sur les crimes de haine (PL) ou l'interdiction des marches d'extrême droite (comme la marche de Lukov en Bulgarie) sont également à noter.

Si **la société civile est importante dans** tous les États membres évalués, elle l'est particulièrement lorsque la réponse gouvernementale ou officielle est considérée comme faible (HU, PL).

Les marches anti-discrimination en France (comme la marche des libertés en mars 2021) et en Italie et les boycotts d'événements auxquels sont invités des extrémistes de droite (comme le salon du livre de Turin) sont également notables.

Les événements et campagnes visant à contrer le discours de haine menés par la société civile comprennent des événements, tels que Find Another Way, dans le cadre du projet Resilient Youth against Far-Right Extremist Messaging Online (YouthRightOn). D'autres initiatives notables incluent la diffusion des connaissances et la discussion ouverte, comme le centre de documentation Mussolini (IT), le forum för levande historia (Forum pour l'histoire vivante), une autorité mandatée par le gouvernement pour promouvoir la démocratie, la tolérance et les droits de l'homme (SE), ou le livre Brown répertoriant les incidents impliquant des crimes de haine et des discours de haine (PL).

## 4.9. Efficacité de la réponse des États membres

### 4.9.1. Bulgarie

En termes de **dispositions constitutionnelles**, il convient de noter que les caractéristiques mentionnées dans la Constitution (voir sous-section 4.1.1) forment une liste exhaustive.<sup>292F</sup> <sup>293</sup> Les caractéristiques de la Constitution ne

<sup>293</sup> Deliev, B. (2016). *Юридически аспекти на екстремизма в България*. Thèse de doctorat. Sofia : Académie bulgare des sciences.



ces crimes sont devenus un problème qui se perpétue. Un autre problème lié à la formulation dans le Code pénal est qu'en raison du regroupement des motifs racistes, xénophobes et hooligans, les données pour les trois types de motifs sont rassemblées de manière collective, ce qui rend particulièrement difficile l'estimation de l'ampleur des motifs de haine les plus graves et les plus violents. L'infraction de lésions corporelles avec des motifs hooligans, racistes et xénophobes est l'article pertinent du Code pénal en vertu duquel le plus d'infractions sont enregistrées, même si les données ne permettent pas de déterminer lequel des trois motifs était présent.<sup>304F</sup>

<sup>305</sup> A l'inverse, d'autres

les dispositions du CP traitant des crimes liés à l'extrémisme de droite sont rarement utilisées.<sup>305F</sup>

<sup>306</sup> Exigible

à cela, l'inclusion de cet article CC peut entraîner une surinflation des crimes de haine (voir le tableau ci-dessous) et vice versa.

**Tableau 4y: Crimes et condamnations haineux enregistrés et poursuivis - BG306F**

**307**

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019	22	432	155
2018	46	6	158
2017	22	9	9
2016	28	299	71
2015	704	752	135

Source: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

En outre, les acteurs politiques ont la possibilité de contourner les lois et procédures d'enregistrement des partis et de participer aux élections ou de recevoir des fonds publics en rejoignant des coalitions avec des partis déjà établis. Cette approche a été utilisée par le Parti nationaliste bulgare d'extrême droite en 2014.<sup>307F</sup> <sup>308</sup>En conséquence, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) s'est dite préoccupée par « la facilité de reconnaissance officielle des partis extrémistes ainsi que la possibilité pour eux de recevoir des subventions de l'État. <sup>308F</sup>

<sup>309</sup>

La Commission a recommandé à la Bulgarie d'introduire des modifications législatives afin de mettre un terme au financement public d'organisations ou de partis politiques qui promeuvent le racisme.

En outre, le ministère public n'a pas été actif dans l'engagement de poursuites contre les nombreux incidents de discours incendiaires contre les minorités, tenus par des membres de partis d'extrême droite. Lorsque de telles affaires sont parvenues aux tribunaux, cela a été à l'initiative de citoyens et d'organisations de la société civile, car les plaignants et les tribunaux bulgares n'ont pas confirmé les peines ni rejeté les affaires.<sup>309F</sup>

<sup>310</sup> Pour

<sup>305</sup> Idem.

<sup>306</sup> Idem.

<sup>307</sup> L'écart dans le nombre de poursuites est probablement dû au retard dans les poursuites et la condamnation des crimes passés. années.

<sup>308</sup> Komentator.bg, „yyy yyyyy „yyyy“ y yyyyy y yy yyyyyy yy yyyyyyyyyyy“, 16.04.2014.

<sup>309</sup> ECRI (2014) Rapport de l'ECRI sur la Bulgarie (cinquième cycle de monitoring), <https://rm.coe.int/fifth-report-on-bulgaria/16808b55d8>, p. quinze.

<sup>310</sup> Bojilova, V. (22 février 2021) yyyyyy yyyyyyy yyyyyy yy yy yyyyyyy. yyyyyyy yyyyyyy yy yy yyyyyyy yyyyy. Deutsche Welle. Disponible sur: <https://www.dw.com/bg/yyyyyy-yyyy bout>

pour cette raison, en 2021, la Bulgarie a reçu deux condamnations par la Cour européenne des droits de l'homme.<sup>310F</sup><sup>311</sup> De même, d'autres infractions sont également passées sous silence - deux formations paramilitaires, l'Union militaire Vasil Levski et le Mouvement national bulgare Shipka, n'ont jamais été poursuivies pour leur vigoureuse propagation du renversement violent du système constitutionnel des partis, une infraction à l'art. 108.311F

<sup>312</sup>

De même, malgré les mesures provisoires mentionnées ci-dessus, en Bulgarie, la prévention de tous les types d'extrémisme violent, mais spécifiquement de droite, est particulièrement sous-développée.<sup>312F</sup><sup>313</sup> Les acteurs institutionnels clés tels que le ministère de l'Éducation tardent à reconnaître leur rôle dans la prévention.<sup>313F</sup><sup>314</sup> En conséquence, les forces de l'ordre sont restées les acteurs prédominants dans la lutte contre l'extrémisme et l'approche reste principalement axée sur la répression et la lutte contre le terrorisme. La nomination d'un coordinateur national contre l'antisémitisme, bien qu'étant une étape positive, devrait s'accompagner d'une action contre les préjugés et les crimes de haine contre d'autres communautés plus vilipendées. Il reste à voir quelle sera la contribution du représentant bulgare au Réseau gouvernemental européen des points focaux LGBTQ+ (FPN) dans la protection des droits LGBTQ+.

La Bulgarie est confrontée à **de graves problèmes pour faire face à la menace de l'extrémisme de droite**. La montée en puissance des acteurs politiques d'extrême droite a entraîné une normalisation accrue des discours de haine et des discours incendiaires. La prévention de tous les types d'extrémisme reste particulièrement sous-développée et les forces de l'ordre restent l'acteur clé d'une approche sécurisée. La lutte contre la criminalité associée à l'extrémisme de droite est également entravée par plusieurs facteurs : latence dans les signalements, omissions et imprécisions dans le Code pénal, ainsi que le manque d'expérience en matière d'application de la loi et de poursuite, ce qui conduit à enregistrer, enquêter et poursuivre les crimes de haine en vertu des dispositions pertinentes. De même, la poursuite des nombreux cas de discours de haine par des acteurs politiques d'extrême droite n'a pas été une priorité.

#### 4.9.2. France

La **constitution française** n'interdit pas expressément certains éléments relatifs à la définition de travail de l'extrémisme de droite. En effet, les éléments de droit constitutionnel relatifs aux groupements ou partis politiques sont assez limités. La France n'a traditionnellement pas adopté une attitude protectrice vis-à-vis de son système judiciaire. Depuis la III<sup>e</sup> république (1871-1940), la stratégie française de lutte contre l'extrême droite consiste à tenter de persuader les militants et de les assimiler à la concurrence républicaine. Cependant, cette conception existe parallèlement à la possibilité d'interdire des organisations lorsque cette assimilation est considéré comme impossible.<sup>314F</sup><sup>315</sup>

En termes d'efficacité de la **réponse pénale**, le tableau ci-dessous montre comment le nombre de crimes de haine enregistrés par la police a augmenté entre 2015 et 2019. Il faut rappeler que cette augmentation peut être un facteur de plus (ou mieux) d'enregistrement de ces crimes. types de délits.

<sup>311</sup> Veselinova, M. (16 février 2021) Dnevnik.

Disponible à :

[https://www.capital.bg/politika\\_i\\_ikonomika/bulgaria/2021/02/16/4175559\\_purvi\\_osuditelni\\_resheniia\\_v\\_strasburg\\_sr\\_estu/](https://www.capital.bg/politika_i_ikonomika/bulgaria/2021/02/16/4175559_purvi_osuditelni_resheniia_v_strasburg_sr_estu/)

<sup>312</sup> Dzhékova, R. et Stoyanova, N. (2019) Vigilantisme contre les migrants et les minorités en Bulgarie. Dans Bjorgo, T. et Mares, M. (eds.) Vigilantism against Migrants and Minorities. Londres : Routledge.

<sup>313</sup> Dzhékova, R., Stoyanova, N. et Ralchev, S. (à paraître) Rapport national pour la Bulgarie sur les facteurs macroéconomiques de l'extrémisme violent. Sofia : CSD.

<sup>314</sup> Idem.

<sup>315</sup> Bénédicte Laumond, La régulation du radicalisme de droite : une comparaison franco-allemande, in Raisons politiques 2020/2 (n° 78).

**Tableau 5y: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – FR**

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019	2640	-	-
2018	1838	-	-
2017	1505	indisponible	indisponible
2016	1835	indisponible	583
2015	1790	indisponible	indisponible

Sourcey: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

En termes de réponse judiciaire basée sur le droit pénal, un bon exemple est l'ancien leader du FN Jean-Marie Le Pen qui a été condamné plus de 25 fois sur la base de lois telles qu'une législation contre le racisme, l'apologie des crimes de guerre, la provocation à la haine ou insultes publiques. Cependant, la réponse judiciaire s'est concentrée sur l'illégalité des actions ou des discours plutôt que sur leur « caractère d'extrême droite ».<sup>315</sup> F

316

La **réponse administrative** est peut-être la plus visiblement efficace. Les motifs pour lesquels un parti ou un groupement peut être dissous incluent tous les éléments constitutifs de la définition de travail de l'extrémisme de droite. Les organisations qui ont eu recours à la violence ou qui sont perçues comme une menace pour le système démocratique sont dissoutes sur la base de la loi de 1936 (ou, dans certains cas, s'autodissolvent en prévision d'une telle mesure). D'autre part, les organisations qui participent à la compétition politique ne sont pas soumises à des mesures en dehors de l'arène politique. Lorsqu'un parti ou un groupe est dissous, les individus qui faisaient partie de ce groupe ont tendance à se radicaliser, car ils ne sont pas liés par le cadre juridique (ou social) du groupe. Ce fut le cas après la dissolution de l'Ordre Nouveau en 1973.<sup>316</sup>F

<sup>317</sup> Laumont fait la distinction entre une réponse politique aux groupes d'extrême droite et une politique réponse aux partis politiques d'extrême droite (ou populistes de droite).<sup>317</sup>F

<sup>318</sup> Elle se penche sur la terminologie policière et judiciaire utilisée pour aborder le phénomène. La police parle d'« ultra-droite », caractérisée par une menace à l'ordre public, donc abordée sous le prisme du maintien de l'ordre ou de la violence. Cela montre une focalisation sur les méthodes utilisées par les extrémistes de droite, et non sur leur activisme politique ou idéologique, dépolitisant ainsi le phénomène.

#### 4.9.3. Allemagne

Les **dispositions constitutionnelles** en Allemagne prévoient une interdiction des partis politiques ainsi que des associations ayant pour but des activités contraires à l'ordre constitutionnel, au droit pénal ou à la notion d'entente internationale. Cependant, pour les partis politiques, ces interdictions sont rares, alors que pour les associations, ces interdictions sont souvent vues de manière critique et considérées comme inadéquates à la prévention des droits de l'homme.

316 Bénédicte Laumont, La régulation du radicalisme de droite : une comparaison franco-allemande, in Raisons politiques 2020/2 (n° 78).

317 Entretien avec Nicolas Lebourg, dans Marianne, disponible sur : <https://www.marianne.net/politique/la-dissolution-dun-groupe-politique-est-elle-efficace>

318 Bénédicte Laumont, La régulation du radicalisme de droite : une comparaison franco-allemande, in Raisons politiques 2020/2 (n° 78).

extrémisme d'aile. Les raisons incluent que lorsque des organisations ou des associations sont interdites ou menacées par une interdiction, elles se rétablissent sous un nom différent, ou leurs membres rejoignent simplement une autre organisation. Un autre argument est que, une fois interdites, ces organisations ne sont plus facilement observables par l'Office de protection de la Constitution.

En termes de **dispositions pénales**, le code pénal allemand comprend un certain nombre de dispositions contre les crimes de haine, l'incitation à la haine, la négation de l'Holocauste, la diffusion de matériel de propagande d'organisations anticonstitutionnelles et l'utilisation de symboles d'organisations anticonstitutionnelles.

Le Network Enforcement Act (NetzDG) a introduit des règles de conformité avec des finalités pour les fournisseurs de réseaux sociaux concernant le traitement des plaintes des utilisateurs concernant les crimes de haine et autres contenus criminels sur Internet, ainsi qu'une obligation de déclaration trimestrielle pour les fournisseurs. Alors que plusieurs procédures judiciaires sont en cours, l'efficacité de la NetzDG doit encore être évaluée. En outre, la loi de lutte contre l'extrémisme de droite et les crimes de haine, entrée en vigueur en avril 2021, a considérablement durci les peines, a renforcé la pression sur les enquêtes et mis en place des barrières à l'information dans la loi sur le signalement afin de mieux protéger les personnes touchées par les crimes de haine. . Étant donné que la loi est assez récente, peu de choses peuvent être dites à ce jour sur son efficacité.

Le tableau ci-dessous montre les crimes de haine et les peines enregistrés et poursuivis en Allemagne, tels que rapportés par l' OSCE318F 319. On peut noter que le nombre de crimes de haine enregistrés par la police a augmenté au fil du temps, doublant entre 2016 et 2017.

**Tableau 6y: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – DE**

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019	8585	-	-
2018	8113	indisponible	indisponible
2017	7913	indisponible	indisponible
2016	3598	indisponible	indisponible
2015	3046	indisponible	indisponible

Sourcey: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

En termes de **mesures non législatives**, il y a eu une augmentation constante du développement et de l'intégration des efforts visant à prévenir l'extrémisme et à renforcer la démocratie en Allemagne au fil des ans.

Dans son "**Deuxième rapport sur le travail et l'efficacité des programmes fédéraux de prévention de l'extrémisme**" présenté le 4 août 2021 par la ministre fédérale de la Famille Christine Lambrecht, les programmes fédéraux "Demokratie Leben!" du ministère fédéral des affaires familiales et « Zusammenhalt durch Teilhabe » du ministère fédéral de l'intérieur sont mis en évidence comme des piliers de soutien du gouvernement fédéral.

319 Il convient de noter que l'ECRI avait recommandé aux autorités allemandes de réformer leur système d'enregistrement et de suivi des incidents « racistes, xénophobes, homophobes et transphobes » afin de garantir que tous les cas impliquant un tel motif soient enregistrés (§ 12 de la Politique générale recommandation n° 11). Dans sa conclusion de 2016, l'ECRI a regretté que les recommandations n'aient pas été mises en œuvre. En outre, l'Allemagne n'a pas communiqué au BIDDH le nombre de crimes de haine poursuivis ni d'informations sur les condamnations pour crimes de haine.

Le travail de prévention du gouvernement, ainsi que l'environnement social dans lequel il travaille<sup>319F</sup> 320. Surtout en ce qui concerne le «*Demokratie Leben!*», le rapport souligne que cette initiative est devenue de loin le programme de financement le plus solide financièrement et le plus étendu au niveau fédéral. niveau. Il soutient 326 partenariats locaux pour la démocratie, 16 centres régionaux de la démocratie, 40 organisations de la société civile et 150 projets modèles qui œuvrent pour la démocratie et contre toutes les formes d'extrémisme. Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes constituent le principal groupe cible. Dans l'ensemble, le rapport conclut que les programmes se sont avérés efficaces et apportent des contributions importantes à la promotion de l'action démocratique et de la prévention sociétale contre l'extrémisme<sup>320F</sup> 321.

Cependant, malgré ces initiatives, il existe **une tendance croissante aux crimes à motivation politique perpétrés par des extrémistes de droite**. Le nombre d'infractions classées comme crimes à motivation politique d'extrême droite en 2020 était de 23 604 (2019: 22 342). Parmi ceux-ci, 13 659 (2019: 14 247) étaient des infractions de propagande au sens des articles 86 et 86a du code pénal allemand (Strafgesetzbuch, StGB) et 1 092 (2019: 986) étaient des crimes violents. En tant que sous-ensemble de cette catégorie, 22 357 crimes (2019: 21 290) avec un arrière-plan d'extrême droite ont été enregistrés, dont 1 023 violents<sup>321F</sup> 322. Ces chiffres atteignent le plus haut niveau depuis le début des enregistrements en 2001.

Une considération pourrait être que malgré le nombre croissant d'initiatives, il n'y a pas suffisamment d'informations sur les stratégies et les actions les plus efficaces<sup>322F</sup> 323. Ceci, à son tour, rend difficile la consolidation ou l'abandon d'initiatives. Par conséquent, il serait souhaitable que le gouvernement déplace son attention du développement de structures vers **des stratégies de prévention** adaptées mises en œuvre dans les régions préoccupantes identifiées<sup>323F</sup> 324.

#### 4.9.4. Hongrie

Les chercheurs sur l'extrémisme de droite hongrois et les ONG s'accordent à dire que malgré l'existence d'un **cadre de justice pénale** pour poursuivre les crimes de haine et protéger les groupes vulnérables qui sont la cible d'actes extrémistes, **les autorités publiques n'appliquent pas efficacement les mécanismes disponibles**. « En raison de l'inertie des forces de l'ordre à cet égard, les dispositions pénales pertinentes restent effectivement inactives, même les cas les plus graves atteignant le seuil d'incitation restant impunis... **les crimes de haine ne sont pas poursuivis et ne sont même pas enregistrés comme crimes de haine** : pratiquement aucun Les incidents signalés sont considérés comme relevant du champ d'application de la disposition pénale contenue dans l'article 332 du Code pénal. Les forces de l'ordre ont tendance à conclure que le comportement expressif ne constituait pas un appel à un acte violent et n'a pas créé une menace directe de danger, et les poursuites pénales sont closes au stade de l'enquête ou le parquet abandonne les charges.»<sup>324F</sup>

325

Selon les dernières données de l'OSCE sur les crimes de haine en Hongrie, <sup>325F</sup><sup>326</sup> **le nombre de crimes haineux enregistrés a été en baisse depuis 2017, et une part relativement faible des crimes enregistrés par la police ont fait l'objet de poursuites** (voir tableau ci-dessous). L'OSCE/BIDDH avertit que le nombre réel de crimes de haine peut être beaucoup

320 Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend, Bericht bestätigt Wirksamkeit der Bundesprogramme zur Demokratieförderung, 04.08.2021, disponible sur : <https://www.bmfsfj.de/bmfsfj/aktuelles/alle-meldungen/bericht-bestaetigt-wirksamkeit-der-bundesprogramme-zur-demokratiefoerderung-184608> (consulté le 29.09.2021).

321 Idem.

322 Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. Onze.

323 Michael Herzog zu Mecklenburg et Ian Anthony (août 2020), Preventing Violent Extremism in Germany: Coherence et la coopération dans un système décentralisé, SIPRI Working Paper, p. 19f.

324 Idem.

325 Article 19, Hongrie : Répondre au « discours de haine », Country Report, Londres, 2018, p. 4, 21.

<sup>326</sup> OSCE, Hate Crime Reporting Hungary (disponible sur : <https://hatecrime.osce.org/hungary> (consulté le 2 septembre 2021)).

plus élevé en raison de l'absence d'enquêtes de victimisation régulières sur les crimes de haine et de la sous-déclaration des crimes de haine par les victimes (en raison du manque de confiance dans les autorités publiques).

**Tableau 7y: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – HU**

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019	132	39	-
2018	194	52	-
2017	233	indisponible	indisponible
2016	33	33	39
2015	Non disponible	indisponible	indisponible

Sourcey: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

Plus précisément, les échecs suivants dans la réponse officielle aux crimes de haine ont été signalés par le Groupe de travail contre les crimes de haine : « ... des échecs peuvent être détectés en ce qui concerne la mise en œuvre et l'application de la loi en cas de crimes de haine contre des membres de groupes. Ces **défaillances systémiques** sont la sous-classification des crimes de haine, la surclassification des crimes commis par des membres de groupes vulnérables, l'incapacité de la police à prendre des mesures d'application de la loi et à prendre des mesures d'enquête<sup>326F 327</sup>.

Dans l'ensemble, il existe deux problèmes majeurs avec le cadre juridique et la pratique juridique en ce qui concerne l'extrémisme de droitey: premièrement, des amendements ont été introduits qui, en substance, soutiennent **les politiques anti-migrants, anti-LGBTQ+ et anti-réfugiés et permettent la discrimination et la ségrégation des la minorité rom**, et deuxièmement, les dispositions existantes du Code pénal relatives à la **poursuite des crimes de haine ne sont pas systématiquement appliquées** (comme l'ont signalé des ONG hongroises et internationales)<sup>327 F 328</sup>.

L'extrémisme de droite en Hongrie cible trois groupes distincts: **la communauté rom hongroise, les migrants et les réfugiés, et la communauté LGBTQ+**. **Les ONG** qui soutiennent ces trois groupes ont également été la cible d'attaques et de restrictions légales imposées par le gouvernement.

Les idées d'extrême droite sont devenues partie intégrante du discours politique national, principalement grâce au parti au pouvoir Fidesz et au parti parlementaire Jobbik. Alors que dans le passé (avant 2010) il y a eu des actes d'extrémisme violent contre la communauté rom, les organisations radicales de droite actuelles en Hongrie ne recourent pas à la violence et limitent leurs actions à des agressions non violentes contre leurs groupes cibles.

La réponse du gouvernement aux actes d'extrémisme de droite et aux crimes de haine n'a pas été efficace en raison de la non-reconnaissance des préjugés de droite. Les modifications du cadre juridique ont servi les politiques du parti au pouvoir contre les réfugiés, les Roms, les LGBTQ+ et les ONG soutenant les groupes vulnérables.

<sup>327</sup> Communication conjointe d'Amnesty International Hongrie, de la Hättér Society, du Comité hongrois d'Helsinki et de l'Union hongroise des libertés civiles en tant que groupe de travail contre les crimes de haine pour le troisième cycle de l'Examen périodique universel de la Hongrie, 25 mars 2021, p.1.

<sup>328</sup> Article 19, Hongrie : Répondre au « discours de haine », Country Report, Londres, 2018 ; Groupe de travail contre les crimes de haine (GYEM) - <https://gyulotellen.hu/>

Outre les efforts des ONG hongroises, le Parlement européen, la Commission européenne (dont le déclenchement de l'article 7 du TUE après « la détermination d'un risque manifeste de violation grave des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée »<sup>328F 329</sup>) ont pris une série de mesures pour s'opposer aux politiques du gouvernement d'Orban contre les migrants, les Roms, les LGBTQ+ et les ONG. Cependant, malgré les nombreuses actions de l'UE en réponse à ces lois et politiques nationales hongroises, le soutien direct ou indirect aux idées et politiques d'extrême droite par le gouvernement et le parlement hongrois s'est poursuivi.

#### 4.9.5. Italie

La **disposition constitutionnelle** empêchant la réforme du parti fasciste pose quelques difficultés, car l'application des lois d'apologie du fascisme a été difficile car elles n'interdisent pas l'organisation de groupes d'extrême droite s'ils ne visent pas à réorganiser le parti fasciste dissous.

En ce qui concerne **les crimes de haine et les discours de haine**, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) a **recommandé l'ajout du service public de diffusion, distribution, production ou stockage de matériel à visée raciste ou incitant à la discrimination raciale au Code pénal**.<sup>329F</sup> 330

Malgré ces lacunes, au cours des dernières années, le système judiciaire italien a affirmé la protection des minorités par des décisions historiques. Par exemple, en 2018, le tribunal de Milan a sanctionné le maire d'Albettonne, une municipalité de la région de Vénétie, pour incitation à la haine raciale à la suite de déclarations xénophobes contre des migrants, des Roms et des musulmans.<sup>330F</sup> 331

En outre, la Chambre des députés italienne a discuté d'une proposition législative visant à créer un **Institut national des droits de l'homme (INDH)** qui **n'a pas encore été créé**. L'INDH fournirait un mandat plus large en matière de droits de l'homme et assurerait le suivi des Principes de Paris dans le Actuallement, l'UNAR a une double fonction d'organisme de pays.<sup>331F</sup><sup>332</sup> promotion de l'égalité et d'organisme de mise en œuvre pour les mesures nationales de lutte contre la discrimination. Sa collaboration avec les autorités locales assure des points de contact à travers le pays. Il développe également des réponses au discours de haine. Par exemple, en juillet 2020, l'Association professionnelle des journalistes italiens et l'organisation Carta di Roma ont convenu de mettre en place une formation pour les journalistes sur le racisme, la xénophobie et la discrimination.<sup>332F</sup><sup>333</sup> L'ECRI et le Conseil de Europe (COE) recommandent un financement suffisant pour l'UNAR conformément aux Principes de Paris et le renforcement de ses compétences.<sup>333F</sup> 334

Le tableau ci-dessous présente un résumé des crimes de haine enregistrés, poursuivis et condamnés. Comme on peut le constater, le nombre de crimes haineux enregistrés par la police a doublé entre 2015 et 2019, tandis que le nombre de condamnations reste faible.

<sup>329</sup> Parlement européen, résolution du 10 juin 2021 sur la situation de l'État de droit dans l'Union européenne et l'application du règlement de conditionnalité, Strasbourg, 10 juin 2021.

<sup>330</sup> ECRI. 2016. « Cinquième rapport sur l'Italie (adopté le 18 mars 2016) » [http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Italie/Italie\\_CBC\\_en.asp](http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Italie/Italie_CBC_en.asp).

<sup>331</sup> Alietti, Alfredo et Dario Padovan. 2020. "Islamophobie en Italie: Rapporto Nazionale 2018." CHAMPIGNON. <https://setav.org/en/assets/uploads/2020/04/R156It.pdf>.

<sup>332</sup> Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI). « Évolutions pertinentes en vue de la création d'une institution nationale des droits de l'homme ». 26 juin 2020. <http://ennhri.org/rule-of-law-report/italy/>.

<sup>333</sup> FR. 2021. « Contribution nationale de Franet au rapport sur les droits fondamentaux 2021 ». [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/frr2021\\_italy-frr2021\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/frr2021_italy-frr2021_en.pdf).

<sup>334</sup> COE. Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales. 2016. "Quatrième avis sur l'Italie, adopté le 19 novembre 2015 », ACFC/OP/IV(2015)006. <http://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016806959b9>.

**Tableau 8ÿ: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – IT**

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019	1119	-	-
2018	1111	613	46
2017	1048	613	40
2016	736	424	31
2015	555	indisponible	indisponible

Sourceÿ: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

#### 4.9.6. Pologne

L'efficacité des **dispositions constitutionnelles** relatives à l'extrémisme de droite est **discutable**.

Le rapport du HCDH de l'ONU indique en outre que, malgré les dispositions de l'article 13 de la Constitution interdisant certaines organisations, il est « préoccupé par le fait que la participation à [des partis politiques et d'autres organisations dont les programmes ou les activités sanctionnent la haine raciale ou nationale] ne soit pas encore interdite par la loi ».334F

335

En termes d' **efficacité du droit pénal**, un rapport de la FRA donne une description détaillée des procédures d'application de la loi polonaise et du cadre institutionnel dans le traitement **des crimes de haine** : « Les crimes de haine sont enregistrés sur un formulaire général de crime. Il n'y a pas de lignes directrices sur l'enregistrement ou l'identification des crimes de haine...

Si l'officier de police suspecte l'existence d'une motivation de parti pris, il signale le crime de haine sur le formulaire d'incident général ainsi que dans la base de données électronique de la police... Sur la base des cas signalés comme crimes de haine dans la base de données électronique, un formulaire électronique dédié distinct formulaire est rempli. Ce formulaire comprend différentes catégories pour décrire des cas particuliers de crimes de haine.... Des formulaires dédiés aux crimes de haine permettent à l'utilisateur de générer des informations sur la qualification juridique de l'incident, les caractéristiques de l'incident, les caractéristiques de la victime (nationalité, citoyenneté, l'âge et le sexe), les caractéristiques de l'auteur (si identifié) et des informations sur l'heure et le lieu de l'incident... La motivation des préjugés est également enregistréeÿ: race/couleur de peau, nationalité/ethnicité (ÿ compris les sous-catégories telles que anti-Rom et antisémitisme), promotion du système totalitaire, religion (ÿ compris les sous-catégories telles que anti-musulmans), orientation sexuelle et identité de genre, vision du monde, handicap, sexe, autre. Le formulaire contient la liste de toutes les motivations de préjugés disponibles parmi lesquelles l'agent peut faire son choix. »335F

336

En ce qui concerne **la collecte de données**, "en 2015, un nouveau système d'enregistrement des crimes de haine a été introduit, dans le but de garantir que le ministère de l'Intérieur et de l'Administration dispose d'une image complète des affaires de crimes de haine en Pologne afin d'élaborer une analyse diversifiée. Des coordinateurs spéciaux au niveau central (le coordinateur national des crimes de haine au sein du bureau pénal du quartier général de la police) et au niveau local (voïvodie - unité régionale administrative polonaise), du quartier général de la police et du quartier général de la police métropolitaine, sont chargés de compiler les données de leur district et

335 Idem.

<sup>336</sup> Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2018), p. 74-75.

les signalant mensuellement au coordinateur national des crimes de haine... Le coordinateur prépare un rapport périodique mensuel sur les enquêtes sur les crimes de haine en Pologne et l'envoi au ministère de l'intérieur et de l'administration... Le ministère complète [ensuite] les données avec des informations – obtenues auprès des tribunaux – sur la façon dont les cas ont été résolus (pour ceux qui ont été poursuivis)... Les données ne sont pas publiques mais peuvent être reçues sur demande. »336F

337

Selon les données de l'OSCE/BIDDH, le nombre de poursuites pour crimes de haine n'a cessé d' **augmenter** .

**en hausse depuis 2015** (de 229 à 432 en 2019), même si les délits enregistrés par la police en 2019 sont en réalité inférieurs à ceux de 2018 (le nombre de délits croît entre 2015 et 2018). En termes de peines, les condamnations augmentent également, passant de 195 en 2015 à 597 en 2019 (les cas de discours de haine ne sont pas inclus ici).337F

338

**Tableau 9:** Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis - PL

An	Crimes de haine enregistrés par la police	Poursuivi	condamné
2019	972	432	597
2018	1117	397	315
2017	886	320	260
2016	874	281	236
2015	263	229	195

Source: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

Cependant, dans ses observations finales sur la Pologne en 2019, le **HCDH** de l'ONU se déclare **préoccupé**

« du pourcentage extrêmement faible d'infractions de discours de haine et de crimes de haine qui sont signalés, malgré l'augmentation enregistrée de l'incidence de ces crimes ; sur le fait que certains des crimes à caractère raciste signalés ne sont toujours pas enregistrés et ne font l'objet d'aucune enquête en tant que telle ; que l'augmentation du nombre de procédures préparatoires et d'inculpations d'auteurs de crimes racistes n'a pas entraîné une augmentation significative du nombre de condamnations ; sur le manque d'informations détaillées sur les enquêtes, les poursuites et les condamnations pour discours de haine raciste et crimes de haine, en particulier ceux commis par des personnalités publiques et des hommes politiques. »338F

339

Il est en outre « alarmé par la **persistance et le**

**fonctionnement ouvert d'organisations qui promeuvent la haine raciale en [Pologne], en particulier celles qui épousent ouvertement une affinité avec l'idéologie et affichent publiquement les symboles du nazisme, du fascisme ou du totalitarisme** ».339F

<sup>340</sup> Les conclusions expriment également leur inquiétude face à « la prévalence du

discours de haine raciste contre les groupes minoritaires, en particulier les musulmans, les Roms, les Ukrainiens, les personnes d'ascendance africaine et asiatique, les juifs et les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui alimente la haine et l'intolérance et incite à la violence envers les ces groupes ; [et] que **des personnalités publiques de premier plan, y compris des politiciens**

337 Idem.

338 Signalement des crimes de haine de l'OSCE/BIDDH.

339 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2019). « Observations finales sur les vingt-deuxième à vingt-quatrième rapports périodiques de la Pologne », p. 5.

340 Ibid., p. Quatre.

et les responsables des médias, sont fréquemment à l'origine de telles déclarations offensantes ou manquent à leur responsabilité de dénoncer fermement les discours de haine. »<sup>341</sup>

Un autre problème est que les principaux organes du système judiciaire polonais (y compris le Tribunal constitutionnel et le Conseil national de la magistrature chargé de nommer les juges) sont sous le contrôle de facto du parti au pouvoir PiS.<sup>341F</sup>

<sup>342</sup> En tant que tel, on peut se demander si les juges poursuivraient les propos haineux des membres du gouvernement ou de leurs alliés.

#### 4.9.7. Suède

Comme indiqué ci-dessus, si la **constitution suédoise** mentionne certaines formes d'expressions de racisme interdites, elle ne contient aucune disposition interdisant les organisations affichant un caractère raciste. En tant que tel, il y a peu à dire sur l'efficacité de la loi constitutionnelle. Cependant, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a noté dans son rapport lors du dernier examen périodique du Conseil des droits de l'homme qu'il était préoccupé par la présence d'organisations racistes et extrémistes et leurs manifestations publiques et qu'il n'existait aucune disposition légale explicite déclarant organisations illégales et interdisant la promotion et l'incitation à la haine raciale. <sup>342F</sup>

343

En termes d'efficacité de la **réponse pénale**, en 2018,<sup>343F</sup>

<sup>344</sup> les statistiques nationales montrent que

environ 7 090 crimes signalés ont été identifiés comme des crimes motivés par la haine, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à 2016 et de 29 % par rapport à 2013. L'augmentation du nombre de crimes consistait en grande partie en une augmentation des rapports de police liés à « l'agitation contre un groupe de population ». La plus forte augmentation du nombre de crimes avec un motif de crime de haine identifié par rapport à 2016 a été les crimes avec des motifs xénophobes, racistes et antisémites et pour le motif concernant l'orientation sexuelle. Les rapports <sup>344F</sup>

<sup>3.4.5</sup> avec un motif de crime de haine identifié en 2018 ont été répartis comme suit:

motif xénophobe / raciste - 69%); l'orientation sexuelle comme motif – 11 % ; Motivation islamophobe – 8 % ; motif antisémite – 4 % ; Motif christophobe – 4 %; autres motifs antireligieux – 4 % ; motif transphobe – 1 % . Il existe un écart substantiel entre le nombre de cas de discours de haine et de crimes de haine signalés à la police, d'une part, et le nombre d'enquêtes, de poursuites et de condamnations des auteurs, d'autre part. <sup>345F</sup>

346

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des crimes de haine enregistrés publiés par l'OSCE. Ils sont fournis à des fins de comparaison avec d'autres États membres.

**Tableau 10y: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – SE**

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019	Non disponible	indisponible	indisponible

<sup>341</sup> Ibid., p. Quatre.

<sup>342</sup> Voir Freedom House, Hostile Takeover: How Law and Justice Captured Poland's Courts, disponible sur : <https://freedomhouse.org/report/analytical-brief/2018/hostile-takeover-how-law-and-justice-captured-polands-tribunaux>

<sup>343</sup> HCDH, Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme /HRC/WG.6/35/SWE/2.

<sup>344</sup> Les données sur les crimes de haine pour la période postérieure à 2018 ne sont pas disponibles.

<sup>345</sup> BRÅ, Hatbrottsstatistik, disponible sur: <https://www.bra.se/statistik/statistiska-undersokningar/hatbrottsstatistik.html>.

<sup>346</sup> UNCERD, Observations finales sur les vingt-deuxième et vingt-troisième rapports périodiques combinés de la Suède, CERD/C/SWE/CO/22-23, p 7.

An	Crimes de haine enregistrés par la police	Poursuivi	condamné
2018	5858	218	-
2017	Non disponible	indisponible	indisponible
2016	4862	257	indisponible
2015	4859	255	indisponible

Source: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

Le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale note dans ses conclusions une tendance inquiétante Observations dans le dernier rapport périodique sur la Suède 346F<sup>347</sup> à l' **augmentation du nombre de signalements sur le discours de haine raciste** contre les Afro-Suédois, les Juifs, les Musulmans et les Roms dans le discours politique, en particulier pendant les campagnes électorales, ainsi que dans les médias et sur Internet. Dans le même rapport, le Comité exprime sa préoccupation au sujet des informations faisant état d'attaques contre des mosquées et des centres d'accueil pour demandeurs d'asile, ainsi que du manque de fonds suffisants pour protéger les mosquées et les centres d'asile et fournir une assurance contre de telles attaques. 347F <sup>348</sup> Les remarques finales recommandent également que la Suède modifie sa législation et **interdise l'organisation de groupes qui promeuvent et incitent à la haine raciale**, afin d'intensifier ses efforts pour **améliorer ses méthodes de collecte de données et lutter contre la sous-déclaration**; cependant, il demeure préoccupé par le nombre élevé de crimes de haine signalés et la persistance de la violence raciste dans le pays, ainsi que par le manque d'informations sur les personnes victimes de crimes de haine fondés sur des formes de discrimination multiples et croisées, telles que le sexe, l'appartenance ethnique, couleur, croyance religieuse, handicap, identité de genre ou orientation sexuelle. Le Comité recommande à la Suède de prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que les garanties juridiques fondamentales soient effectivement appliquées afin de **prévenir et de combattre le profilage racial par la police** de tous les groupes vulnérables.

Dans son dernier rapport périodique sur la Suède<sup>348F 349</sup>, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe s'est dite préoccupée par l'écart signalé entre l'augmentation des signalements à la police de crimes de haine et la diminution du nombre d'enquêtes préliminaires et de condamnations, en particulier agitation contre un groupe national ou ethnique. La Commission a recommandé l'élaboration d'une stratégie visant à **assurer un examen minutieux de la manière dont la police et les procureurs traitent les crimes de haine** et des mesures telles que des unités chargées des crimes de haine et des enquêteurs spéciaux dans toutes les régions du pays et également que les autorités procèdent à une analyse approfondie des pourquoi les **taux de résolution des incidents de crimes de haine restent faibles** ainsi qu'une évaluation des ressources dont la police et les services de poursuite ont besoin pour traiter le problème plus efficacement.

En termes de dispositions administratives, l'ECRI a relevé dans ses conclusions de 2020 sur la mise en œuvre des recommandations<sup>349F 350</sup> que le pays n'a pas suivi les recommandations formulées au cours du cinquième cycle de suivi sur l'octroi de pouvoirs et d'expertise **adéquats** aux institutions du médiateur en Suède

<sup>347</sup> Idem, page 5.

<sup>348</sup> Idem, p. 4-5.

<sup>349</sup> ECRI, Rapport sur la Suède, CRI (2018) 3, publié le 27 février 2018.

<sup>350</sup> ECRI, Conclusions sur la mise en œuvre des recommandations concernant la Suède, CRI (2020) 45, p. 5.

enquêter sur la discrimination par toutes les autorités publiques, y compris les forces de l'ordre. L'ECRI a réitéré sa préoccupation quant au manque de développement dans la région, soulignant que la situation actuelle crée un problème particulier, entre autres, dans le domaine de l'application de la loi, qui a été mis en évidence par la controverse entourant la création d'une base de données sur les Roms par une police régionale.

#### 4.9.8. Conclusion

L'extrémisme de droite est un phénomène présent en Europe depuis des décennies, les décideurs politiques et la société civile ont cherché à combattre ces mouvements. Cependant, comme le souligne ce rapport, le phénomène ne recule pas, mais il prend en fait de l'importance soit par le plus grand nombre de personnes et de groupes considérés comme extrémistes de droite, soit par l'impact croissant qu'ils ont sur la société.

Lorsque l'on examine l'efficacité des réponses, le premier aspect devrait être de regarder **quel est l'objectif de la réponse**. L'efficacité globale des réponses à l'extrémisme de droite doit être considérée dans ce contexte. A titre d'exemple, l'Allemagne a une stratégie de grande envergure qui tente de réconcilier les individus qui pourraient être attirés par l'extrémisme de droite avec le processus démocratique. France, sur d'autre part, semble viser à garantir que l'extrémisme de droite n'affecte pas la république et se concentre beaucoup moins sur les individus. Il semble que **tous les pays sur lesquels se concentre ce rapport disposent d'un cadre juridique qui devrait être suffisamment solide pour répondre à la menace de l'extrême droite**.

L'examen du **droit constitutionnel** des pays présentés dans cette étude permet d'évaluer s'ils fournissent des instruments pour lutter contre les caractéristiques idéologiques et comportementales des extrémistes de droite. Les constitutions de certains des États membres étudiés comportent des éléments qui pourraient être considéré comme corroborant l'idée qu'il existe une certaine forme d'inégalité ou de hiérarchie naturelle entre les personnes, en particulier sur la base de leur identité et de leur préférence de genre. En BG, une décision récente de la Cour constitutionnelle considère que le sexe est défini uniquement par ses caractéristiques biologiques et que le mariage ne doit être qu'entre un homme et une femme. Une situation similaire est observée en HU, où un amendement à la constitution définit cette famille par la déclaration suivante : « la mère est une femme et le père est un homme ».

De plus, dans certains pays comme la Pologne et la France, la constitution n'interdit pas l'existence ou la participation à des groupes ou partis dont les programmes ou les activités sanctionnent la haine raciale ou nationale. Même là où la constitution interdit explicitement « les formes d'expression racistes, en particulier la disposition sur l'agitation contre un groupe de population » comme en Suède, il y a parfois un vide dans la traduction de ces éléments en droit pénal.

Comme le montre la section 4.8, le **cadre juridique pénal des États membres qui font partie de cette étude est assez complet**. Certaines **lacunes** du cadre juridique sont néanmoins identifiées. L'absence de définitions juridiques claires (Bulgarie) entrave la poursuite des crimes d'extrême droite. Un autre problème courant est la sous-déclaration des crimes de haine en Bulgarie: lorsque des crimes à motivation discriminatoire sont signalés, ils sont souvent enregistrés, poursuivis et jugés comme une autre infraction. Une situation similaire est observée en Hongrie, où les véritables crimes de haine commis par des groupes d'extrême droite ne sont souvent pas enregistrés comme crimes de haine et peuvent ne pas être poursuivis.

En termes de **droit administratif**, l'interdiction des partis ou des organisations apparaît comme un outil efficace pour traiter avec des groupes spécifiques. Cependant, en Bulgarie, les partis politiques peuvent contourner l'interdiction en s'enregistrant en tant qu'entités différentes et en rejoignant une coalition politique (comme ce fut le cas avec le Parti nationaliste de Bulgarie). En outre, des organisations telles que l'Union militaire Vasil Levski et le Mouvement national bulgare Shipka n'ont jamais été poursuivies pour leur vigoureuse propagande en faveur du renversement violent du système constitutionnel des partis. En France, les groupes d'extrême droite sont régulièrement interdits par la loi de 1936. Bien qu'il y ait un effet de dissuasion évident, l'interdiction de tels groupes court

le risque de voir des individus se radicaliser. La Cour constitutionnelle fédérale allemande semble avoir pris cette menace en considération ; Alors que le NPD était déterminé à saper et à abolir les éléments clés de l'ordre fondamental démocratique et libéral du pays, ses actions avaient si peu de chances de succès qu'elles ne pouvaient être considérées comme anticonstitutionnelles. En tant que tel, si l'interdiction des groupes RWE est un outil de la stratégie du gouvernement, elle ne peut pas être la seule réponse.

Il est difficile d'évaluer l'efficacité de programmes ayant un objectif aussi large que ceux en place en Allemagne étant donné que les résultats sont attendus sur une longue période. Enfin, il est important de ne pas considérer les crimes de haine comme le seul indicateur lorsqu'on examine l'efficacité des réponses politiques.

Le nombre plus élevé de crimes violents commis par des extrémistes de droite peut être le résultat d'un système de signalement qui fonctionne bien et d'une classification correcte des crimes plutôt que d'un phénomène plus large.

## 5. RECOMMANDATIONS ET SUIVI

### 5.1. recommandations

Le phénomène de l'extrémisme de droite est un phénomène qui s'est développé au cours des dernières décennies. Elle n'apparaît pas et n'opère pas dans le vide, mais s'appuie sur des changements réels ou perçus dans la société, tels que la mondialisation, le multiculturalisme, les politiques d'austérité (liées à une réduction globale du niveau de vie). Dans de nombreux cas, il se nourrit également de la croyance erronée en un passé glorieux, où sa communauté était mieux lotie. En tant que tel, l'extrémisme de droite s'appuie sur des circonstances socio-économiques qui vont bien au-delà de la portée de ce rapport.

En outre, malgré la prise de conscience accrue de la menace de l'extrême droite, l'efficacité des réponses politiques peut être remise en question. Le Parlement européen a joué son rôle en adoptant un certain nombre de résolutions<sup>350F</sup><sup>351</sup> liés à l'extrémisme de droite, mais la situation ne s'est pas améliorée. En 2010, une importante étude sur les stratégies de lutte contre l'extrémisme de droite a souligné l'importance de la prévention et a souligné la nécessité d'une action plus préventive.<sup>351F</sup> <sup>352</sup> Il souligne qu'en plus d'enfreindre la loi, les extrémistes de droite cherchent également à créer un climat de peur et à tester jusqu'où ils peuvent aller dans leur violence. À ce titre, un élément préventif doit être pris en compte dans les recommandations. Les recommandations sont classées par ordre de priorité en trois catégories (priorité élevée, priorité moyenne et priorité inférieure).

Afin de faire face à la menace de l'extrémisme de droite d'un point de vue préventif et réactif, les recommandations sont présentées en trois sections;

- La première série de recommandations porte sur **la définition du phénomène** ;
- Le deuxième ensemble vise à renforcer la réponse aux manifestations criminelles de l'extrémisme de droite (**réaction au phénomène**) ;
- Le troisième ensemble vise à aborder les facteurs qui rendent attrayante la rhétorique des partis et organisations d'extrême droite (**recommandations de prévention**).

#### Définir le phénomène

- Il n'y a pas de définition convenue de l'extrémisme de droite. Ne pas définir le phénomène rend plus difficile son identification et son traitement.
  - o L'UE devrait adopter une définition de l'extrémisme de droite afin de le contrer - une telle définition est pertinente afin de fournir un meilleur cadre pour comprendre, étudier, mesurer et contrer le phénomène. (**haute priorité**)
  - o L'UE devrait aider à développer le cadre d'une collecte plus cohérente et harmonisée de données sur les actes d'extrême droite dans les États membres. (**priorité moyenne**)

#### réagir au phénomène

- Les recherches entreprises pour cette étude ont identifié des lacunes dans la législation sur le phénomène lié à l'extrémisme de droite.

<sup>351</sup> Exemples de résolutions : résolution du Parlement européen du 12 décembre 2018 sur les conclusions et recommandations de la commission spéciale sur le terrorisme, résolution du Parlement européen du 25 octobre 2018 sur la montée de la violence néofasciste en Europe, résolution du Parlement européen du 13 décembre 2007 sur la lutte contre la montée de l'extrémisme en Europe.  
<sup>352</sup> Bertelsmann Stiftung (éd.), Stratégies de lutte contre l'extrémisme de droite en Europe, 2009.

o L'UE pourrait adopter une résolution pour contribuer à définir et à combattre l'extrémisme de droite violent, tout en exhortant les États membres dont la législation présente des lacunes à remédier à la situation. **(haute priorité)**

- Même lorsque le cadre juridique est complet, il n'est pas toujours correctement mis en œuvre.
  - o La Commission devrait lancer des procédures d'infraction fondées sur la législation antiracisme et antidiscrimination de l'UE afin de garantir que les États membres appliquent les normes établies dans le droit de l'Union. **(haute priorité)**
- Il est largement reconnu qu'il est difficile d'enregistrer, d'enquêter et de poursuivre l'extrémisme de droite et ses manifestations criminelles. Il faut mettre davantage l'accent sur la formation et le renforcement des capacités des forces de l'ordre. En outre, la latence concernant le signalement des crimes de haine reste un problème important.
  - o L'UE devrait demander à Europol et aux autorités répressives nationales d'améliorer ces activités, ainsi qu'au CEPOL et aux organismes nationaux de formation de développer des instruments à cet effet, conformément à ce qui est déjà fait<sup>352F 353</sup>. **(priorité moyenne)**
  - o L'UE devrait aider à développer un cadre pour le développement de la collecte systématique et du signalement automatique de ces crimes au niveau des États membres et de l'UE (par exemple à la Commission, à la FRA, etc.), afin d'identifier les problèmes à un stade précoce et de prendre des mesures appropriées. **(priorité moyenne)**
  - o L'UE devrait contribuer à l'élaboration d'un cadre pour la mise en place de mécanismes permettant de mesurer plus précisément l'ampleur du problème du discours de haine et des crimes de haine, tels que des enquêtes de victimisation. **(priorité moyenne)**

## La prévention

- Une approche de la justice pénale et de l'application de la loi face à l'extrémisme de droite ne peut résoudre le problème à elle seule. Des mesures s'attaquant plus efficacement aux phénomènes qui alimentent l'extrémisme de droite, y compris la polarisation et l'inégalité dans les sociétés européennes, devraient compléter les initiatives répressives.
  - o L'UE devrait lancer des campagnes contre l'extrémisme de droite au niveau de l'UE et encourager le développement et le financement de programmes à long terme soutenant les organisations locales de base et les initiatives citoyennes au niveau local pour aider à développer la résistance de la population à l'extrémisme de droite. **(haute priorité)**
- Les besoins et les problèmes dans les États membres varient en fonction du contexte national. Dans des pays comme la Pologne, la Hongrie et la Bulgarie, il faut mettre davantage l'accent sur la garantie d'actions préventives durables (par opposition aux initiatives basées sur des projets qui ont été la forme d'intervention dominante) et sur l'extrémisme de droite qu'il n'y en a actuellement.
  - o À ce titre, davantage de recherches sur mesure sont nécessaires pour établir plus fermement les besoins et améliorer la prévention de la radicalisation des individus vers l'extrémisme de droite dans les États membres. **(priorité moyenne)**

---

353 Comme par exemple la formation du CEPOL est dispensée en Italie.

- La responsabilité politique et le leadership sont importants pour donner le ton et influencer le débat public.
  - o L'UE et notamment le Parlement européen devraient continuer à mettre en lumière les cas de discrimination et de racisme, de la part des dirigeants politiques, lorsqu'ils empruntent des contenus et des méthodes à l'idéologie d'extrême droite. **(priorité moyenne)**
- La société civile joue un rôle important, en particulier dans les États membres où le gouvernement semble sympathisant ou guidé par une idéologie radicale de droite et lorsque l'État de droit est remis en question (Hongrie et Pologne).
  - o L'Union européenne devrait continuer à soutenir la société civile au niveau de l'UE et des États membres afin de renforcer la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux. **(priorité moyenne)**
- L'euroscpticisme est une caractéristique commune importante de la grande famille politique radicale de droite.
  - o Les institutions européennes doivent être conscientes de la façon dont leur réponse sera perçue, faute de quoi elle pourrait avoir l'effet inverse de celui recherché, à savoir augmenter le soutien à des groupes plus radicaux ou extrémistes. **(priorité inférieure)**
- Les activités en ligne sont un élément émergent important des groupes d'extrême droite et personnes.
  - o Le retrait des groupes d'extrême droite qui utilisent, promeuvent et incitent au discours de haine, aux crimes de haine et à la violence des plateformes mondiales populaires peut entraîner une perturbation opérationnelle importante et une limitation de leur portée. **(priorité moyenne)**

## 5.2. Suggestions pour la mise en œuvre des recommandations

Surveiller la mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention politique sont d'importance générale, comme en témoigne l'attention croissante portée à une meilleure réglementation et à une meilleure législation par toutes les institutions européennes<sup>353</sup> 354. Le suivi des réponses politiques à l'extrémisme de droite est d'une importance particulière étant donné (i) le potentiel de déstabilisation que le phénomène peut avoir, et (ii), le fait qu'en dépit de nombreuses réponses politiques, il n'y a pas encore eu d'impact réussi reconnu des politiques visant à réduire l'attrait des extrémistes de droite et des radicaux radicaux plus larges. bons groupes.

À ce titre, il est important de proposer quelques suggestions de suivi des recommandations énoncées ci-dessus. Les recommandations imposent aux États membres la responsabilité de veiller à ce que leur réponse à l'extrémisme de droite soit aussi efficace que possible. Toutefois, le Parlement européen et la Commission peuvent jouer un rôle dans le contrôle ou, dans certains cas, dans l'application de la mise en œuvre de ces mesures. Le tableau ci-dessous fournit des premières suggestions quant aux indicateurs qui pourraient être collectés ou au système de suivi mis en place pour évaluer l'efficacité des mesures en place. Il est important de noter que même si ces

---

<sup>354</sup> Voir notamment l'accord interinstitutionnel entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne pour mieux légiférer du 13 avril 2016 confirmant « l'importance de la plus grande cohérence et cohérence possible dans l'organisation de leurs travaux d'évaluation des performances des Législation syndicale ».

les mesures de suivi aideront à identifier les changements et aideront grandement à l'évaluation des recommandations, elles ne remplacent pas une évaluation complète.

**Tableau 11:** **Systèmes de suivi et indicateurs proposés**

Recommandation	Système de suivi proposé, critères de jugement ou indicateurs
Élaboration d'une <b>définition de travail</b> de l'extrémisme de droite	Une définition de travail commune de l'extrémisme de droite est acceptée au niveau de l'UE
Des recherches plus ciblées sont nécessaires pour établir plus précisément les besoins et améliorer la <b>prévention</b> dans les États membres.	Nombre d'États membres pour lesquels on a une idée claire des besoins
Développement et financement de programmes pérennes d'appui aux <b>acteurs locaux organisations et initiatives citoyennes</b>	Nombre de programmes à long terme en place, leur durée et leur financement (y compris la part des fonds de l'UE)
États membres présentant <b>des lacunes</b> dans leur législation pour remédier à la situation	États membres présentant des lacunes dans leur législation (la Commission européenne pourrait envoyer une demande d'informations aux États membres pour établir la base de référence, avant de la mettre à jour régulièrement).
Assurer l'exécution, y compris par Procédure d'infraction à la législation de l'UE contre le racisme et la discrimination	Nombre de procédures d'infraction engagées concernant la législation contre le racisme et la discrimination.
Enregistrer et persécuter les cas de discrimination et de racisme, y compris de la part de dirigeants politiques et de partis au-delà des populistes de droite	Nombre de cas où les dirigeants politiques utilisent une rhétorique empruntée à l'idéologie d'extrême droite.
Soutenir la société civile dans tous les États membres pour renforcer la démocratie	Nombre d'organisations de la société civile actives dans le pays membre assouvit
Éliminer les groupes extrémistes de droite violents des plateformes mondiales populaires	Délai entre la désignation d'un groupe ou d'un individu comme extrémiste de droite et son retrait des plateformes de médias sociaux populaires
Encourager le développement de formations sur le signalement, les enquêtes et les poursuites des crimes de haine et des discours de haine	Nombre d'États membres où ce type de formation existe, part du personnel chargé de l'application des lois formé
Encourager le développement d'un signalement automatique des crimes de haine	Existence de rapports automatiques
Encourager la mise en place de mécanismes pour mesurer plus précisément l'ampleur du problème du discours de haine et des crimes de haine	Existence de tels outils (en particulier enquête de victimation).



## 6. FICHE PAYS – BULGARIE

Auteur : Nadya Stoyanova (CSD)

### 6.1. Caractéristiques distinctives de l'extrémisme de droite

Au cours de la dernière décennie, les acteurs d'extrême droite bulgares sont devenus de plus en plus actifs et proéminents, en particulier dans la sphère politique. Les troubles politiques et les protestations généralisées que le pays a connus en 2013-2015, associés à la crise des migrants, ont fourni un environnement propice à la revitalisation de certaines organisations d'extrême droite existantes et à l'émergence de nouveaux acteurs, tels que le **Vasil Levski Military Formations** paramilitaires de l' **Union** et du **Mouvement national bulgare Shipka** qui sont devenues connues dans le domaine public pour leurs activités de patrouille près de la frontière bulgare avec la Turquie.<sup>354F</sup>

355

Le recours à la **violence** associé aux acteurs d'extrême droite est très difficile à estimer dans toute son ampleur en raison de plusieurs facteurs (voir ci-dessous). Dans l'histoire récente de la Bulgarie, il y a eu une attaque terroriste associée à l'extrémisme de droite, qui a été signalée à Europol.<sup>355F</sup> <sup>356</sup> Jusqu'à présent, il n'y a pas de condamnation pour l'acte terroriste - les accusés ont été acquittés dans deux cas en raison de problèmes de procédure liés à la collecte de preuves et l'affaire a été portée devant la Cour suprême de cassation.<sup>356F</sup> <sup>357</sup> migrants' les arrestations effectuées par des organisations d'extrême droite pendant la crise des migrants ont été un exemple frappant d'accapement des prérogatives de la police. Des attaques meurtrières ou des attaques entraînant des blessures graves contre des minorités se produisent presque chaque année, et de nombreuses autres moins graves ne sont probablement pas enregistrées (voir ci-dessous). Cependant, la violence organisée à grande échelle par des acteurs d'extrême droite est rare. Néanmoins, un exemple récent est l'attaque d'un centre LGBTQ+ par le leader de l' **Union nationale bulgare - Nouvelle démocratie** (yyyyyyyyyy yyyyyyyyyy yyyy - yyyy yyyyyyyyyy).<sup>357F</sup> <sup>358</sup>

L'extrémisme de droite en Bulgarie est rendu possible par le conservatisme de la population générale, qui est généralement intolérante envers les différentes minorités. Un certain nombre d'études ont montré des stéréotypes négatifs répandus sur différentes minorités, notamment les Roms. Entre 1992 et 2005, entre 91 % et 87 % des répondants d'origine bulgare étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle les Roms sont enclins à la criminalité. Les recherches sur les préjugés chez les jeunes Bulgares au cours de la période 2004-2012 montrent que les opinions sur les Roms sont majoritairement négatives, et les plus négatives parmi les opinions sur les autres groupes examinés. Il est important de noter que ces points de vue ne sont pas modérés par des connaissances personnelles des membres de la communauté rom.<sup>358F</sup> 359.

Les données du tableau ci-dessous montrent une aggravation significative de l'acceptation envers un certain nombre de minorités ces dernières années. Après 2012, une aggravation significative des distances sociales commence. Les raisons de cette aggravation sont multiples. Cependant, quelques développements peuvent être notés à cet égard,

<sup>355</sup> Voir l'annexe A – fiche pays Bulgarie pour plus d'informations.

<sup>356</sup> Europol. (2013). Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'UE. La Haye : Europol.

<sup>357</sup> Masruchka, T. (23 décembre 2016). yyyy yyyyyyy y yyyyy y yyyyy yyyyy yy yyyyyy, yyyyyy. 168 chasa. Disponible sur : <https://www.168chasa.bg/article/5953029>.

<sup>358</sup> Voir Euractiv, Foreign Ambassadors slam attack on LGBTQ center in Bulgaria, disponible sur : <https://www.euractiv.com/section/non-discrimination/news/foreign-ambassadors-slam-attack-on-lgbtq-centre-in-Bulgarie/>

<sup>359</sup> Ganeva, Z. (2012) Stéréotypes et préjugés ethniques des jeunes dans la période 2004-2012 *Pensée psychologique* 5 (2) : 166-185). Voir aussi la recherche sur les distances sociales citée ci-dessus. While there were positive developments in the period 2008-2012, after 2012 significant negative trends have been observed (Pamporov, A. (2019) yyyyyyy yyyyyyy: yyyy 2013 y. yyyyyy yyyyyyyyyy yyyyyyy yyyyyy y yyyy yyyyyyy yyyyyyy y yyyyyyy y yyyyyyy y yyyyyyy yyyyyyy yyyy. Sofia: Marginalia) voir la note de bas de page suivante pour plus d'informations à ce sujet. Des recherches plus récentes sous-cèvent les stéréotypes très négatifs de la Roma et du LGBTQ + émergeant comme une deuxième communauté vilifiée (Todorov, A. (2021) yyyyyyyyyyy y yyécu).

qui peuvent à la fois être considérés comme des manifestations et des perpétuateurs de l'aggravation des distances sociales - protestations, mécontentement politique généralisé et instabilité au cours de la période 2013-2015, couplés à la crise des migrants qui a donné l'occasion de revigorer les acteurs extrémistes et radicaux de droite existants et le émergence de nouveaux 359F

<sup>360</sup> Les Roms ont traditionnellement été la communauté la plus vilipendée, tandis que les recherches à partir de 2021 indiquent que les LGBTQ+ émergent comme une deuxième catégorie.<sup>360F</sup><sup>361</sup>

**Tableau 12 : Pourcentage de réponses positives à la question « Seriez-vous prêt à .... habiter dans votre quartier ? »**

Minorité/Année	2008	2009	2011	2012	2018
Roma 29,5		35.2	39,5	45,6	26.3
Turc 39,6		48.3	52.1	58,5	36.3
Arabe 32,1		-	51,6	52,4	27,7

Source : Pamporov, A. (2012) *Годишен изследване за социално-политическа ситуация в България 2008 – 2012 г.* Sophia : Open Society Institute ; En ligne Pamporov, A. (2018). Sofia: Institut de la société ouverte

La rhétorique et les actions d'extrême droite sont adoptées par un éventail d'acteurs en Bulgarie qui se répartissent en gros dans les trois catégories suivantes:<sup>361F</sup> <sup>362</sup> **partis politiques, organisations militantes non parlementaires et groupements informels.** Idéologiquement, les acteurs extrémistes de droite et radicaux bulgares présentent des caractéristiques communes avec des mouvements similaires ailleurs, notamment l'existence d' **une inégalité naturelle ou d'une hiérarchie** entre les personnes ou groupes de personnes qui se traduit par l'intolérance envers différentes minorités (racisme, xénophobie, homophobie), l'ethnonationalisme , désir d'un État fort, etc. L'extrémisme de droite en Bulgarie présente certaines caractéristiques distinctives, notamment un élément nostalgique du passé socialiste, un conservatisme culturel et souvent une ligne pro-russe. D'un autre côté, la rhétorique hautement anti-systémique prônant la démolition du pluralisme politique n'est pas courante parmi les acteurs politiques, étant surtout observée chez deux extrémistes de droite apparentés.

360 Voir Dzhekova, R. et Stoyanova, N. (2019) Vigilantism against Migrants and Minorities in Bulgaria. Dans Bjorgo, T. et Mares, M. (eds.) *Vigilantism against Migrants and Minorities*. Londres : Routledge); aggravation progressive de l'utilisation du discours de haine dans tous les médias sans aucune mesure correspondante de la part des autorités (Spasov, O. (2016) *Годишен изследване за социално-политическа ситуация в България 2016 – 2017 г.* Sofia: FMD and CPM; Center for Interethnic Dialogue and Tolerance Amalipe et al. (2018) *Годишен изследване за социално-политическа ситуация в България 2018 – 2019 г.* Veliko Tarnovo: Amalipe); l'utilisation de la rhétorique anti-Roms par des politiciens qui ne font pas partie des partis du spectre radical d'extrême droite (Stancheva, V. et Nenkova, A. (eds.) (2019) *Comité d'Helsinki*); a process of secondary school segregation driven by the unwillingness of ethnic Bulgarian parents for their children to study together with Roma children (Kolev, D. (2018) *Годишен изследване за социално-политическа ситуация в България 2018 – 2019 г.* Veliko Tarnovo, Amalipe) instrumentalisation continue du thème de la criminalité rom ou d'autres problèmes perçus comme associés à cette ethnie par des acteurs extrémistes et radicaux d'extrême droite (ibid); l'inclusion de la coalition radicale de droite Front patriotique dans la coalition gouvernementale au pouvoir entre 2017 et 2021 ; en ce qui concerne la communauté LGBTQ+, l'opposition à la Convention d'Istanbul, qui était alléguée comme un instrument visant à introduire des valeurs incompatibles avec la morale bulgare, telles que l'adoption d'un troisième genre, la promotion du transgenre, de l'homosexualité et du même sexe mariages ( Darakchi, S. (2019) "Les féministes occidentales veulent nous rendre homosexuels": nationalisme, hétéronormativité et violence contre Femmes en Bulgarie à l'époque des "campagnes anti-genre" *Sexualité & Culture* 23j: 1208-1229) etc.

<sup>361</sup> Todorov, A. (2021). Sophie : Friedrich Ebert Stiftung.

<sup>362</sup> Dzhekova et al. (2015) *Radicalisation en Bulgarie : menaces et tendances*. Sofia : CSD.



Les termes « extrémisme violent » et « terrorisme » sont définis dans la **Stratégie de lutte contre la radicalisation et le terrorisme 2015-2020** comme suit (p. 3) :<sup>367</sup>

- **L'extrémisme violent** est un « phénomène dans lequel des individus ou des groupes soutiennent ou violence à motivation idéologique pour atteindre leurs objectifs idéologiques ».
- **Le terrorisme** est « tout acte de nature criminelle associé à un acte de violence qui, par une menace délibérée contre la vie et la sécurité des citoyens, ainsi que contre des éléments clés de l'infrastructure, vise à créer la peur et l'insécurité dans la société et à déstabiliser les institutions en tant que moyens d'atteindre des objectifs politiques et idéologiques concrets.

La **Constitution** bulgare garantit l'égalité des citoyens et l'interdiction de la discrimination fondée sur des caractéristiques différentes.<sup>367F</sup>

<sup>368</sup> De plus, les dispositions suivantes sont importantes :

- Article 11 (1) – La vie politique en République de Bulgarie est fondée sur le principe de pluralisme.
- Article 11 (2) – Aucun parti ou idéologie unique ne peut être déclaré ou institué en tant que fonctionnaire.
- Article 11 (3) – Il est interdit de former des partis sur une base ethnique, raciale ou religieuse, ainsi que des partis qui visent à s'emparer du pouvoir de l'État par la violence.
- Art 39 (2) - Le droit à la liberté d'expression ne doit pas être utilisé pour porter atteinte aux droits et à la réputation d'autrui, pour propager le renversement violent de l'ordre constitutionnellement établi, pour appeler à la commission de crimes, pour semer l'inimitié ou pour appeler à la violence contre les autres.
- Article 44 (2) – Organisations dont les activités visent à porter atteinte à la souveraineté, à l'intégrité territoriale du pays et à l'unité de la nation ou à semer l'inimitié raciale, nationale, ethnique ou religieuse, à porter atteinte aux droits et à la liberté des citoyens, ainsi qu'à ainsi que les organisations qui créent des services secrets ou des structures paramilitaires ou qui visent à utiliser la violence pour atteindre leurs objectifs, sont interdites.

Conformément à la **loi sur les partis politiques** (LPP), les partis politiques :

- ne doit pas utiliser de symboles qui portent atteinte aux valeurs humaines universelles et ne doivent pas être contraires aux bonnes mœurs (LPP Art 5, Par. (2)).
- ne créera pas de structures de jeunesse pour les moins de 18 ans, religieux ou militaires structures (LPP art. 20, al. (4)).
- doivent utiliser des moyens et des méthodes démocratiques pour poursuivre leurs objectifs politiques (LPP art. 2, par. (3)).

Afin d'empêcher la création de partis politiques en violation des règles juridiques, la loi prévoit une **procédure spéciale d'enregistrement**. Les partis politiques sont enregistrés par le tribunal, qui tient une audience publique avec la participation du demandeur et d'un procureur (LPP art. 5, par. (1)).

Le procureur peut faire appel de l'enregistrement (LPP art. 18, par. (1)) et est autorisé à demander la dissolution de tout parti politique enregistré, qui viole les dispositions constitutionnelles ou légales (LPP art. 40, par. (1)).

La **loi sur les personnes morales à but non lucratif** (LNPLE) permet la dissolution d'une organisation à but non lucratif (y compris les succursales d'organisations étrangères) et la révocation de son enregistrement par un tribunal si ses activités violent la Constitution, les lois et les bonnes mœurs (LNPLE Art. 13, alinéa (1), ligne 3b).

<sup>367</sup> Conseil des ministres. Stratégie de lutte contre la radicalisation et le terrorisme 2015-2020. Disponible sur : <https://www.strategy.bg/StrategicDocuments/View.aspx?lang=bg-BG&Id=979>

<sup>368</sup> Race, nationalité, origine ethnique, sexe, origine, religion, éducation, convictions, affiliation politique, statut personnel ou public, statut patrimonial. Constitution de la République de Bulgarie.

Le **Code pénal** de la République de Bulgarie criminalise la prédication d'une idéologie fasciste ou antidémocratique ou le changement forcé de l'ordre public établi par la Constitution (CC Art. 108, par. (1)), ainsi que d'autres crimes contre la république tels que le terrorisme. (CC art. 108a, par. (1)). Les dispositions pénales relatives à l'extrémisme comprennent également celles qui traitent des crimes contre la paix et l'humanité tels que le génocide (CC Art. 416), l'apartheid (CC Art. 417), la négation de l'holocauste (CC Art. 419a), etc. Le Code pénal criminalise en outre un certain nombre d'actes de crimes de haine, de discours de haine et d'autres actes souvent associés à l'extrémisme de droite, et ceux-ci relèvent des catégories de crimes contre l'égalité des citoyens et contre les confessions religieuses. Le Code pénal prévoit également des sanctions plus lourdes pour certains crimes violents (homicide et coups et blessures graves) lorsqu'ils ont été motivés par des mobiles hooligans, racistes ou xénophobes (CP art. 116, par. 1, point 11 et art. 131, par. 1, point 12).

### 6.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite

En 2017, le gouvernement a nommé un **coordinateur national pour la lutte contre l'antisémitisme**, signé un protocole d'accord avec la communauté juive et accepté la définition de travail de l'antisémitisme par l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA). Les tâches du coordinateur comprennent « la facilitation d'enquêtes sur les attitudes du public, la recherche et l'évaluation des risques, la surveillance, la collecte de données et le signalement des discours de haine antisémites et des crimes de haine ».368F

<sup>369</sup> En 2020, un

Un groupe de contact interagences a été formé, composé de divers acteurs, dont le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Éducation ainsi que des représentants de la société civile et de la communauté juive.369F

<sup>370</sup> En 2019, le ministère des Affaires étrangères a nommé un représentant bulgare au sein du Réseau européen des points focaux gouvernementaux **LGBTI** (FPN) du Conseil de l'Europe.370F.

<sup>371</sup>

Un développement notable est l'**interdiction de l'événement phare Lukov March** en souvenir d'un général controversé associé à son soutien aux nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. L'événement a lieu chaque année et est organisé par l'organisation militante d'extrême droite **Union nationale bulgare - Nouvelle démocratie** (үүүүүүүүүү үүүүүүүүү үүүү - үүүү үүүүүүүүүүү).

L'événement a eu lieu pour la première fois en 2003, attirant des extrémistes de Bulgarie et de l'étranger, ainsi qu'une condamnation généralisée. Bien que les tentatives précédentes du maire de Sofia d'interdire l'événement aient été annulées par les tribunaux, jusqu'en 2020, la Cour administrative suprême a confirmé l'interdiction et l'événement a été officiellement interdit.371F

<sup>372</sup> Des mesures

ont été prises par le ministère public pour interdire l'Union nationale bulgare-Edelweiss372F 373, le principal organisateur de la marche de Lukov, ce que le tribunal municipal de Sofia a récemment refusé de faire.373F<sup>374</sup>

369 Commentaires du gouvernement bulgare au rapport de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe suite à sa visite en Bulgarie du 25 au 29 novembre 2019. Disponible sur : <https://rm.coe.int/comments-of-the-gouvernement-bulgare-au-rapport-du-conseil-de-e/16809d43dd>, p.4.

370 Idem.

371 Idem.

<sup>372</sup> Marginalia (22 février 2020) Disponible à :

<https://www.marginalia.bg/novini/sadat-potvardil-otmyanata-na-lukovmarsh-reshenieto-e-okonchatelno-i-ne-podlezhi-na-obzhalvane/> .

373 L'Union nationale bulgare - Edelweiss et l'Union nationale bulgare - Nouvelle Démocratie sont des partis politiques distincts, même par l'intermédiaire du principal dirigeant de ce dernier, Boyan Rasate avait l'habitude de diriger le premier.

374 24 chasse. үүүүүүүүүүү үүүүүү үүүүүү, ү үүүү үү үүүүүүү үүүүүүүүү үү үү-үүүүүүүү. Disponible à : <https://news.bg/crime/sadat-otkaza-da-zalichi-bns-organizatorite-na-lukovmarsh.html>.

En outre, un certain nombre d'événements et de campagnes visant à contrer les discours de haine et à encourager la tolérance ont été organisés à Sofia en 2018 et 2019.<sup>374F</sup> <sup>375</sup> Enfin et surtout, des institutions, en coopération avec des agences de l'UE telles que la FRA et des organisations internationales telles que l'OSCE, ont organisé des formations pour la police, le ministère public et le système judiciaire sur la reconnaissance, l'enregistrement, l'enquête et la poursuite des crimes de haine contre les minorités juives et LGBTQ+.<sup>375F</sup> <sup>376</sup>

La société civile a été particulièrement active dans le domaine de la prévention des phénomènes connexes tels que le discours de haine. Un exemple d'initiative spécifique ciblant les jeunes bulgares est la campagne financée par l'UE Find Another Way dans le cadre du projet Resilient Youth against Far-Right Extremist Messaging Online (YouthRightOn), dirigé par CSD.<sup>376F</sup> <sup>377</sup> Il aborde le problème de l'influence des récits de droite sur les jeunes (14-19 ans) en Bulgarie en fournissant des récits alternatifs pour confronter les messages et les idées extrémistes propagés en ligne, ainsi que des guides hors ligne pour les enseignants visant à renforcer la résilience et les compétences de base telles que la pensée critique, la tolérance et la résolution des conflits. Des campagnes contre les discours de haine sont également menées par la société civile. En outre, les organisations de défense des droits de l'homme et d'autres acteurs de la société civile ont constamment sensibilisé et fait pression sur le gouvernement pour qu'il étende la protection aux groupes vulnérables actuellement non couverts par les dispositions du CC sur les crimes de haine, tels que les personnes LGBTQ+, et ont signalé des failles dans la réponse officielle aux extrémismes de droite. À la suite de l'attaque contre le centre LGBTQ+ "Rainbow hub" à Sofia, l'intergroupe LGBTI du Parlement européen a appelé le gouvernement bulgare à suivre l'ECRI et la recommandation du PE d'inclure les crimes de haine et les discours de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles dans le Code criminel.<sup>377F</sup>

<sup>378</sup>

## 6.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite

En termes de **dispositions constitutionnelles**, il convient de noter que les caractéristiques mentionnées comme protégées par la Constitution forment une liste exhaustive.<sup>378F</sup> <sup>379</sup> Les caractéristiques de la Constitution ne ne pas inclure l'orientation sexuelle, même si elle est incluse en tant que caractéristique protégée dans la loi sur la protection contre la discrimination. En outre, il n'est actuellement pas possible pour les citoyens de faire valoir leurs droits constitutionnels en saisissant directement la Cour constitutionnelle.<sup>379F</sup>

La Constitution définit que « [l]e mariage est une union libre entre un homme et une femme ». <sup>380</sup> bulgare <sup>381</sup> Une récente La décision de la Cour constitutionnelle a indiqué que la Constitution bulgare considère que le sexe est défini uniquement par ses caractéristiques biologiques.<sup>381F</sup> <sup>382</sup> Les organisations de défense des droits de l'homme ont critiqué cette interprétation.

Plusieurs analyses de la société civile et des organisations internationales ont mis en évidence un certain nombre de **problèmes dans le cadre juridique de la lutte contre les crimes commis par préjugés**. En particulier,

<sup>375</sup> Commentaires du gouvernement bulgare au rapport de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe suite à sa visite en Bulgarie du 25 au 29 novembre 2019. Disponible sur : <https://rm.coe.int/comments-of-the-gouvernement-bulgare-au-rapport-du-conseil-de-e/16809d43dd> .

<sup>376</sup> Idem.

<sup>377</sup> Voir <https://youthrighton.com/en/home/>

<sup>378</sup> Attaque contre le centre communautaire LGBT "Rainbow Hub" à Sofia: les députés demandent au gouvernement de proposer une législation sur les crimes et les discours de haine, disponible sur: <https://lgbt-ep.eu/2021/11/10/attack-against-the-rainbow-hub-lgbt-community-center-in-sofia-meps-call-on-government-to-propose-haine-crime-and-haine-speech-legislation/>

<sup>379</sup> Deliev, B. (2016). *ÿÿÿÿÿÿÿÿ ÿÿ ÿÿÿÿÿÿÿÿ*. Thèse de doctorat. Sofia : Académie bulgare des sciences.

<sup>380</sup> Idem.

<sup>381</sup> Constitution de la République de Bulgarie.

<sup>382</sup> Cour constitutionnelle bulgare Arrêt ÿ 15, 26 octobre 2021.





De même, malgré les mesures provisoires mentionnées ci-dessus, en Bulgarie, la prévention de tous les types d'extrémisme violent, mais spécifiquement de droite, est particulièrement sous-développée.<sup>398F</sup> <sup>399</sup> Des acteurs institutionnels clés tels que le ministère de l'Éducation ont tardé à reconnaître leur rôle dans la prévention.<sup>399F</sup> <sup>400</sup> En conséquence, la loi Les forces de l'ordre sont restées les acteurs prédominants dans la lutte contre l'extrémisme et l'approche reste principalement axée sur la répression et la lutte contre le terrorisme. La nomination d'un coordinateur national contre l'antisémitisme, bien qu'étant une étape positive, devrait s'accompagner d'une action contre les préjugés et les crimes de haine contre d'autres communautés plus vilipendées. Il reste à voir quelle sera la contribution du représentant bulgare au Réseau gouvernemental européen des points focaux LGBTQ+ (FPN) dans la protection des droits LGBTQ+.

La Bulgarie est confrontée à **de graves problèmes pour faire face à la menace de l'extrémisme de droite**. La montée en puissance des acteurs politiques d'extrême droite a entraîné une normalisation accrue des discours de haine et des discours incendiaires. La prévention de tous les types d'extrémisme reste particulièrement sous-développée et les forces de l'ordre restent l'acteur clé d'une approche sécurisée. La lutte contre la criminalité associée à l'extrémisme de droite est également entravée par plusieurs facteurs: latence dans les signalements, omissions et imprécisions dans le Code pénal, ainsi que le manque d'expérience en matière d'application de la loi et de poursuite, ce qui conduit à enregistrer, enquêter et poursuivre les crimes de haine. en vertu des dispositions pertinentes. De même, la poursuite des nombreux cas de discours de haine par des acteurs politiques d'extrême droite n'a pas été une priorité.

## 6.5. Conclusion

La Bulgarie est confrontée à de graves problèmes pour faire face à la menace de l'extrémisme de droite. La montée en puissance des acteurs politiques d'extrême droite a entraîné une normalisation accrue des discours de haine et des discours incendiaires. La prévention de tous les types d'extrémisme reste particulièrement sous-développée et les forces de l'ordre restent l'acteur clé d'une approche sécurisée. La lutte contre la criminalité associée à l'extrémisme de droite est également entravée par plusieurs facteurs: latence dans les signalements, omissions et imprécisions dans le Code pénal, ainsi que le manque d'expérience en matière d'application de la loi et de poursuite, ce qui conduit à enregistrer, enquêter et poursuivre les crimes de haine. en vertu des dispositions pertinentes. De même, la poursuite des nombreux cas de discours de haine par des acteurs politiques d'extrême droite n'a pas été une priorité.

---

<sup>399</sup> Dzhekova, R., Stoyanova, N. et Ralchev, S. (à paraître) Rapport national pour la Bulgarie sur les facteurs macroéconomiques de l'extrémisme violent. Sofia : CSD.

<sup>400</sup> idem.

## 7. FICHE PAYS – FRANCE

Auteur : Quentin Liger (Asterisk Research and Analysis)

### 7.1. Particularités de l'extrémisme de droite dans le pays

Il est difficile d'évaluer exactement l'ampleur de la violence d'extrême droite. Une étude récente a dénombré plus de **1 300 actes de violence d'extrême droite en France depuis 1986**.<sup>401</sup> **30 autres actes ont été engagés depuis début 2021**.<sup>402</sup> Ces actes sont commis par des individus ayant un mobile d'extrême droite. Seules quelques organisations sont responsables de ces actes. Si la France n'a pas connu de violences ou d'événements terroristes à grande échelle ces dernières années, un certain nombre d'événements ont eu lieu, ont échoué ou ont été déjoués. Il s'agit notamment de tentatives d'assassinat contre Jacques Chirac, d'attentats contre des mosquées, d'attentats déjoués contre des musulmans, des hommes politiques, etc.

Selon le coordinateur national du renseignement, cinq cellules d'extrême droite ont été démantelées depuis 2017.<sup>402F</sup>

<sup>403</sup> Ceux-ci inclus:

- **Nouvelle OAS** – en 2017, sept personnes ont été arrêtées pour leur soi-disant acte de planification contre des mosquées, des kebabs et des politiciens (notamment le porte-parole du gouvernement et Jean-Luc Mélenchon, le chef d'un important parti de gauche). Ils revendiquaient des liens idéologiques avec l'Organisation Armée Secrète (OAS).<sup>403F</sup>
- **Action des forces opérationnelles (AFO)** – une organisation créée après les attentats terroristes de novembre 2015 visant les musulmans. Le groupe aurait planifié des attaques contre des musulmans et l'empoisonnement de produits halal dans les supermarchés.<sup>404F</sup>

La principale menace pesant sur ces groupes est qu'ils ont émergé en dehors de l'extrême droite traditionnelle.<sup>405F</sup> Dans une large mesure, pendant plusieurs décennies, le Front national avait réussi à représenter un **centre de gravité** suffisamment grand pour que la plupart des mouvements à l'extrême droite puissent le contourner. Sous la direction de Jean-Marie Le Pen, l'adhésion et l'idéologie du FN étaient diverses et comprenaient des nationaux-révolutionnaires, des néonazis, des traditionalistes catholiques et bien d'autres. À bien des égards, le parti était suffisamment diversifié pour représenter de nombreux acteurs allant du nationalisme radical à l'extrémisme de droite.<sup>406F</sup>

<sup>407</sup> Avec la transformation progressive du Front National en Rassemblement National avec une stratégie de se rendre plus acceptable (et éligible) par un électoral plus traditionnel de droite et de centre-droit, un nombre croissant de petits groupes d'extrême droite ont émergé, certains qui développent de plus en plus leur propre identification distincte, s'éloignant du RN.

Bien que cette tendance soit perceptible, ces groupes se concentrent souvent sur des questions culturelles et politiques sans participer aux élections, mais contribuent à mettre en lumière des questions qui sont ensuite souvent reprises par le RN. Ces groupes, les trois caractéristiques déterminantes de la définition de travail de l'extrémisme de droite (la croyance

<sup>401</sup> Isabelle Sommier, François Audigier, Xavier Crettiez, Violences politiques en France de 1986 à nos jours, Première édition, 2021.

<sup>402</sup> Données des rapports de force disponibles sur : <https://rapportsdeforce.fr/boite-a-outils/carte-les-violences-dextreme-droite-en-france-en-2021-062910590> .

<sup>403</sup> Libération, En France, une violence d'extrême droite fréquente, létale et protéiforme, 19 mars 2021, accessible sur <https://www.liberation.fr/politique/en-france-une-violence-dextreme-droite-frequence-letale-et-protéiforme-20210319/QXPIPQXYSZCUPLUZAYL4YGGGFY/>

<sup>404</sup> Voir par exemple <https://www.leparisien.fr/faits-divers/groupuscule-dultradroite-oas-le-parquet-antiterroriste-demande-un-processus-04-09-2021-RZANTHHGL5BNDHKOKQPLIUMSXI.php>

<sup>405</sup> [https://www.lexpress.fr/actualite/societe/afo-les-inquietants-pieds-nickeles-de-l-ultradroite\\_2107394.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/afo-les-inquietants-pieds-nickeles-de-l-ultradroite_2107394.html)

<sup>406</sup> <https://lvsl.fr/ou-en-est-extreme-droite-francaise/> .

<sup>407</sup> Voir <https://lvsl.fr/ou-en-est-extreme-droite-francaise/> pour un aperçu de l'évolution du FN vers le RN.

dans une certaine forme d' **inégalité naturelle ou de hiérarchie** entre des personnes ou des groupes de personnes, la volonté implicite ou explicite de **détruire le système démocratique et la croyance en l'autoritarisme**). La mesure dans laquelle ils sont prêts à recourir à la violence ou à la tolérer est plus difficile à évaluer dans certains d'entre eux. Ils peuvent être classés comme suit :

- **Mouvement identitaire** (Génération identitaire, Les identitaires, Nissa Rebela). Le mouvement a émergé au tournant du siècle. Elle s'appuyait sur les conclusions selon lesquelles la stratégie liée au FN n'avait pas abouti. En conséquence, leur stratégie a été modifiée, fortement influencée par les écrivains de gauche et le mouvement altermondialiste, en particulier le concept d'hégémonie culturelle développé par Antonio Gramsci. En tant que tel, le principal promoteur du mouvement identitaire s'est progressivement éloigné du FN et sa stratégie a été d'essayer d'influencer le débat public sur des questions telles qu'un prétendu racisme anti-blanc ou la construction de mosquées.

Compte tenu du nombre relativement faible d'activistes et de leur manque d'accès aux médias de masse, le mouvement identitaire s'appuie fortement sur les médias sociaux pour communiquer et inclure un certain nombre de YouTubers (voir ci-dessous).

- **National-catholicisme** (et mouvements royalistes). Le mouvement le plus connu de ce groupe est l'Action française. Il a connu une popularité croissante lors des manifestations de masse contre le mariage homosexuel.
- **Le nationalisme révolutionnaire** (GUD407F 408, Troisième Voie) est une dénomination large qui désigne en France les organisations qui cherchent à instaurer une Troisième voie (Troisième position), en dehors à la fois du capitalisme et du communisme. Elle se caractérise par une idéologie à la fois d'extrême droite dans le domaine culturel et d'extrême gauche dans le domaine économique. Les principaux groupes actifs au cours des 20 dernières années ont été dissous.
- **Alt-droite**. Il se caractérise par une utilisation intelligente de l'effet multiplicateur que certains contenus viraux peuvent avoir sur les réseaux sociaux et, en fin de compte, sur les médias grand public. Ce mouvement caractérisé par des thèmes complotistes soutenant des idées d'extrême droite. Le mouvement alt-right a cherché à capitaliser sur des mouvements sociaux comme les Gilets Jaunes ou la mobilisation contre le pass Covid en France pour s'étendre au-delà de leur espace en ligne traditionnel.

Si la France n'a pas connu de violences de droite à grande échelle ni d'attentats terroristes ces dernières années, un certain nombre d'événements ont eu lieu, ont échoué ou ont été déjoués. Il s'agit notamment d'une tentative d'assassinat contre Jacques Chirac, d'attentats contre des mosquées, d'attentats déjoués contre des musulmans, des hommes politiques, etc. Les événements notables incluent le démantèlement de la nouvelle OAS en 2017, l'AFO en 2019. Des événements plus isolés incluent un complot visant à organiser des attaques contre des mosquées en 2003 et 2013 ou contre une synagogue en 2020.<sup>408F 409</sup>

D'autre part, la France a connu une montée du discours populiste de droite, en particulier dans les médias grand public. Des exemples intéressants incluent la présence en ligne d'influenceurs d'extrême droite, y compris sur YouTube (fachosphère) encourageant la violence contre les musulmans et les opposants politiques<sup>409F 410</sup>.

Le concept de spectre politique gauche-droite est apparu en France pendant la Révolution française. La droite se caractérise par un refus du suffrage universel et des changements induits par la révolution. La France a une longue tradition de mouvements radicaux et d'extrême droite qui ont débuté sous la Troisième République. Le boulangisme est souvent considéré, avec le mouvement völkisch allemand, comme l'une des premières expressions de la droite radicale en Europe. L'entre-deux-guerres voit une montée très active et militante des mouvements d'extrême droite (Action française, les Camelots du roi et autres ligues d'extrême droite). la

408 Le GUD a été dissous en 2017 et remplacé par Bastion Social, lui-même dissous en 2019).

409 Voir Nicolas Lebourg, *Extreme Right Terrorist Radicalization in post-2015 France* p 6, disponible sur : <https://www.illiberalism.org/extreme-right-terrorist-radicalization-in-france-since-november-13-2015/>

410 Voir par exemple Prévost, Thibault, *Bienvenue sur fachotube*, in *arretsurimages.net* 20 juin 2021, disponible sur : <https://www.arretsurimages.net/chroniques/clic-gauche/lextrême-droite-sur-youtube-conversion-par-la-boutade> .

l'importance de ces mouvements et la profondeur de l'implantation de leurs idées dans le débat politique ont contribué à ouvrir la voie au large consensus acceptant le régime de Vichy à l'époque de la collaboration avec le régime nazi.<sup>410F 411</sup>. Dirigé par Philippe Pétain, le régime se caractérise par une le rejet de la démocratie, l'antisémitisme, la xénophobie et la promotion des valeurs traditionnelles ainsi que les mesures prises à l'encontre des groupes perçus comme représentant "l'anti-France".<sup>411F</sup>

412

L'après-guerre est marquée par la guerre d'Algérie et la création de l'Organisation Armée Secrète (OAS) suite au succès du référendum sur l'indépendance de l'Algérie. L'OEA était responsable d'un certain nombre d'attentats à la bombe et de tentatives d'assassinat. Le Front national (FN), créé en 1972, cherchait à regrouper différents mouvements d'extrême droite en une force politique capable de concourir aux élections.

Les idées et les partis radicaux et d'extrême droite ont retrouvé leur popularité en France depuis les années 1980.

Suite à un changement du système électoral, le FN est entré à l'Assemblée nationale en 1986 et est resté une force importante. Les partis politiques de droite radicale comme le Rassemblement National (RN –

anciennement Front National) ont obtenu de très bons résultats lors des dernières élections, atteignant régulièrement la première ou la deuxième place aux élections nationales.<sup>412F</sup><sup>413</sup> La qualification du FN a longtemps fait débat. Pendant le

Lors de la campagne présidentielle de 2012, Jean-Luc Mélenchon avait qualifié Marine Le Pen, candidate du FN, de fasciste. Ce dernier a porté l'affaire devant la justice pour "insulte" (injure). Le tribunal (Tribunal correctionnel de Paris) a estimé que M. Mélenchon était en droit de qualifier Mme Le Pen de "fasciste", car les termes ne pouvaient être considérés comme une insulte lorsqu'ils sont utilisés entre opposants politiques sur un sujet politique. Ce point de vue a été confirmé par la cour d'appel de Paris, qui a en outre déclaré qu'il était nécessaire pour M. Mélenchon de caractériser politiquement son adversaire en utilisant un terme montrant sa désapprobation totale de ses idées politiques.<sup>413F 414</sup>

Plus récemment; L'émergence d'Eric Zemmour comme candidat à l'élection présidentielle de 2022 est un symptôme de la popularité croissante des idées sur le nationalisme radical auprès du spectre d'extrême droite.

Son programme est au moins de droite radicale, incluant des éléments de nationalisme culturel et ethnique (freinage strict de l'immigration dont la limitation du droit d'asile, aspect anti-musulman comme l'interdiction du foulard dans les espaces publics), rejet des éléments libéraux de la société. Au cours de sa campagne ainsi que dans son rôle précédent en tant que personnalité médiatique; il a promu des théories du complot telles que le Grand Remplacement selon lesquelles il existe un stratagème d'une élite politique, économique et médiatique pour remplacer la population française (et européenne) par une population d'origine africaine.<sup>414F</sup>

415

En outre, Zemmour a été reconnu coupable de discrimination raciale, de discours de haine et d'incitation à la haine contre un groupe de personnes sur la base de leur origine.<sup>415F</sup>

416

Au-delà de la droite radicale, des idées auparavant associées à l'extrême droite ont imprégné le débat politique et les partis dominants. Les exemples incluent un ministre condamné pour discours de haine

<sup>411</sup> Sternhell, Zeev, Ni droite, ni gauche, L'idéologie fasciste en France, 2e édition, Éditions Complexe 1987.

<sup>412</sup> Voir par exemple Robert Paxton, La France de Vichy, Points-Seuil, 1974.

<sup>413</sup> Résultats des élections en France disponibles sur : <https://www.data.gouv.fr/fr/posts/les-donnees-des-elections/>.

<sup>414</sup> Voir par exemple Ouest France, Taxée de « fasciste », Le Pen perd son procès contre Mélenchon, publié le 28 février 2017, disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/elections/presidentielle/taxee-de-fascisme-le-pen-perd-son-proces-contre-melenchon-4826566>.

<sup>415</sup> <https://www.france24.com/fr/france/20220214-le-grand-remplacement-o%C3%B9-la-machine-%C3%A0-fantasmes-de-l-extr%C3%AAs-droite>

<sup>416</sup> [https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/01/17/eric-zemmour-condamne-pour-la-troisieme-fois-par-la-justice\\_6109839\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/01/17/eric-zemmour-condamne-pour-la-troisieme-fois-par-la-justice_6109839_823448.html)

«ïnjure à la haine raciale»<sup>417</sup> 417, un ministre de l'Intérieur évoquant la nécessité pour les Roms de «ÿretourner dans leur pays».<sup>418</sup> La candidate du principal parti de centre-droit, Valérie Pécresse a évoqué le "grand théories du complot de remplacement dans un discours de campagne.<sup>419</sup>

La pénétration des idées d'extrême droite dans le courant dominant est soutenue par un certain nombre de débats lancés et alimentés par l'extrême droite qui ont envahi l'espace médiatique. Ces controverses (« polémiques ») suivent souvent le même modus operandi. Un compte Twitter d'extrême droite identifie des faits ou quelque chose que quelqu'un sous les feux de la rampe a dit et "@répond" aux politiciens et aux médias.

Ils sont souvent ensuite repris par des tables rondes sur les chaînes de télévision avec des panélistes situés sur le spectre du nationalisme radical à l'extrémisme de droite (par exemple Eric Zemmour<sup>420</sup>, ou Jean Messie une personnalité médiatique qui a récemment participé à une émission en ligne animée sur un tournage gamme<sup>421</sup>

<sup>421</sup> etc.). Ces controverses portent souvent sur l'immigration et l'islam. Parmi les polémiques récentes, citons le port du hijab dans les universités, les magasins ou par les parents accompagnant les sorties scolaires, l'enseignement de l'arabe à l'école, etc. Le lien entre la rhétorique d'extrême droite en ligne et celle des principaux médias est un trait distinctif du phénomène en France.

Une autre spécificité de l'extrémisme de droite en France est la popularité de certains tenants de l'action violente en ligne et notamment sur YouTube. Il existe un certain nombre d'influenceurs et de YouTubers qui promeuvent des idées d'extrême droite et, dans certains cas, la violence. L'incident le plus médiatisé est une vidéo de deux extrémistes d'extrême droite montrant sur un mannequin comment tuer un militant de gauche et discuter de la manière de se procurer des armes à feu.<sup>421</sup>

<sup>422</sup> Afin d'éviter des poursuites et d'être retirés de YouTube, ceux qui composent la "fachosphère" assurent que leurs vidéos sont soit faites de manière humoristique (afin de revendiquer le manque de sérieux de ce qu'ils font) soit utilisent des métaphores. Par exemple, les migrants irréguliers sont étiquetés «ÿsangliersÿ», de sorte que des analogies avec la chasse peuvent être utilisées lorsqu'ils incitent à la violence à leur rencontre.<sup>423</sup>

Ces youtubers<sup>423</sup> <sup>424</sup> sont également présents sur d'autres plateformes (jeu en ligne) et contribuent à détourner les followers et les téléspectateurs vers des points de vente plus sérieux situés sur le spectre du nationalisme radical à l'extrémisme de droite (Spoutnik, Putsch Media, TVLibertés, Boulevard Voltaire, Carrefour de l'Horloge, ou VA+). Les interviews et les émissions sur ces points de vente prennent une tournure plus sérieuse et incluent des discussions sur des théories telles que le Grand Remplacement; demande à l'armée de renverser le gouvernement, etc. Une fois là-bas, le passage aux chaînes grand public qui ont pris un virage très net vers l'extrême droite ces dernières années se fait sans heurt.

Cnews en est un bon exemple. Souvent surnommée la French Fox News, la chaîne détenue par Vincent Bolloré, un magnat des médias établissant un programme réactionnaire lorsque des thèmes radicaux et extrêmes de droite sont présentés quotidiennement à des <sup>425</sup> personnalités d'extrême droite telles qu'Eric Zemmour et anime un important <sup>424</sup>

417 Voir par exemple Eolas, Journal d'un avocat, Le jugement condamnant Brice Hortefeux pour injure raciale, publié le 12 juin 2010 (<https://www.maitre-eolas.fr/post/2010/06/12/Le-jugement-condamnant-Brice-Hortefeux-pour-injure-raciale>).

418 Rapport parallèle du Centre européen des droits des Roms concernant la France au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, pour examen à la 86e session (27 avril au 15 mai 2015).

419 [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/02/14/valerie-pecresse-se-defend-de-son-utilisation-du-terme-complotiste-du-grand-replacement-au-cours-de-son-meeting-a-paris\\_6113617\\_6059010.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/02/14/valerie-pecresse-se-defend-de-son-utilisation-du-terme-complotiste-du-grand-replacement-au-cours-de-son-meeting-a-paris_6113617_6059010.html)

420 provocation à la haine et à la violence » et « injures publiques envers un groupe de personnes en raison de leur origine

421 Voir cartouche Café, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=5dLG9V19tdk>

422 Papacito et Code Reinho, voir : <https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/la-video-ou-le-youtubeur-papacito-mime-le-meurtre-dun-electeur-insoumis-supprimee>

423 Voir par exemple Prévost, Thibault, Bienvenue sur fachotube, in arretsimages.net 20 juin 2021, disponible sur <https://www.arretsimages.net/chroniques/clic-gauche/lextrême-droite-sur-youtube-conversion-par-la-boutade>.

424 [https://www.mediapart.fr/journal/france/140321/les-youtubers-de-la-haine-un-neofascisme-debonnaire#atmedium=custom7&at\\_campaign=1047](https://www.mediapart.fr/journal/france/140321/les-youtubers-de-la-haine-un-neofascisme-debonnaire#atmedium=custom7&at_campaign=1047).

425 Voir Le Monde, Comment Vincent Bolloré mobilise son empire médiatique pour malgré la présidentielle, disponible sur : <https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2021/11/16/l-opa-de-vincent-bolloré-sur-la->

nombre de tables rondes qui offrent un public plus large à certaines des controverses émergentes en ligne. Enfin, Cnews est régulièrement sanctionnée par l'Observatoire des médias pour ne pas représenter le pluralisme politique ; à titre d'exemple, entre 2020 et 2021, 36 % des politiciens invités représentaient l'extrême droite.<sup>425F</sup>

<sup>426</sup>

Le rôle joué par la fachosphère est un effort clairement concerté. Papacito, un éminent YouTubeur de la 112achosphère, a défini son rôle et celui de ses collègues en termes Gramsciens comme « yconvertir par le rire, la plaisanterie et la punchline [les gens] à s'intéresser aux pensées de droite ». <sup>427</sup>

Au-delà du domaine de communication, la fachosphère a une influence sur les groupes d'extrême droite. A titre d'exemple, Papacito et un autre youtubeur, 'le Raptor Dissident' ont créé un groupe qui est devenu 'Vengeance Patriote', un groupe violent formant des militants à se battre et à s'impliquer dans la violence de rue.<sup>427F</sup>

<sup>428</sup>

## 7.2. Cadre juridique La constitution

**française** ne contient pas de définitions de l'extrémisme de droite ou de termes similaires, mais contient une série d'articles qui se rapportent à des éléments de la définition de l'extrémisme de droite développée dans la section 2.3. Elle stipule que la France est une République indivisible, laïque, **démocratique** et sociale (art. 1), elle précise en outre que les partis et groupements politiques doivent **respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie** (art. 4). Par ailleurs, le préambule de la constitution rappelle la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, texte clé de la Révolution française, qui établit que les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en droits et prévoit des droits tels que la liberté d'exercer sa religion, droit à ses opinions. Cependant, la constitution n'impose pas aux groupements ou partis politiques de respecter les principes énoncés dans son article premier, mais de « contribuer à l'exercice du suffrage. Ils se constituent et exercent librement leurs activités. Ils respecteront les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

Le **droit pénal** français prévoit un certain nombre de dispositions et d'outils pour lutter contre l'extrémisme de droite. Cela inclut les dispositions légales relatives (i) au terrorisme, (ii) à la discrimination, à la violence ou à la haine raciale, et (iii) aux circonstances aggravantes pour les infractions commises en raison de la race, de l'ethnie, de la nationalité ou de la religion d'une personne.

**La législation antiterroriste** a été utilisée par exemple dans le cas des poursuites contre le **Nouvel OAS** ou l' **AOF**. Le terrorisme est précisé comme l'un des crimes énumérés à l'article 421-1 du code pénal assorti du « but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ». Une spécificité de la législation antiterroriste française est le délit « d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » (article 450-

1 du Code criminel. Cette disposition permet de poursuivre la préparation et l'intention de commettre des actes terroristes avant qu'ils ne soient commis.

---

presidentielle\_6102316\_4500055.html. Plus récemment, une coalition de la société civile composée d'universitaires, de journalistes d'autres organisations a publié une lettre ouverte contre la menace que M. Bolloré fait peser sur la liberté de la presse et la démocratie, disponible en anglais sur : <https://reporterre.net/For-press-freedom-and-la-démocratie-Bolloré-doit-être-stopée> .

<sup>426</sup> Voir Libération [https://www.liberation.fr/economie/medias/36-des-invites-politiques-de-cnews-sont-dextreme-droite-20210614\\_TP4X4N2KC5AHHR7AH3ULWI6WU/](https://www.liberation.fr/economie/medias/36-des-invites-politiques-de-cnews-sont-dextreme-droite-20210614_TP4X4N2KC5AHHR7AH3ULWI6WU/) .

<sup>427</sup> opter cit. Prévost.

<sup>428</sup> Coloma, Naima, Vengeance Patriote, le groupuscule d'extrême droite qui prépare ses militants au combat, in Street Press, 28 octobre 2020, disponible sur : Voir par exemple Prévost, Thibault, Bienvenue sur fachotube, in arretsurimages.net 20 juin 2021, Disponible sur : <https://www.arretsurimages.net/chroniques/clic-gauche/lextrême-droite-sur-youtube-conversion-par-la-boutade> .

Un autre corpus pertinent de droit pénal concerne la **discrimination, la violence ou la haine raciale**. Cela comprend la provocation à la discrimination, la discrimination raciale à la haine (art. R 625-7 du code pénal), la contestation de l'existence de crimes contre l'humanité (art. 131-35 du code pénal), la violation d'un droit grave caractérisé par un caractère raciste de motif anti-religieux (art. 225-18 du code pénal).

Enfin, le droit pénal couvre également les cas où un crime est **aggravé** par la tentative de prendre pour cible une personne ou un groupe de personnes en raison de leur **race, de leur origine ethnique, de leur nationalité ou de leur religion (art. 132-76 du code pénal), de leur sexe ou de ou orientation sexuelle ou identité** de genre présumée (art. 132-77 du code pénal).

L'héritage de l'histoire de l'extrême droite française se reflète également dans le **droit administratif du pays**. Une loi élaborée en 1936 fait toujours partie du Code de la Sécurité intérieure et fixe les conditions de **dissolution d'une organisation**<sup>429</sup>. Ces conditions comprennent :

- provoquant des manifestations armées dans la rue ; • être de type paramilitaire, • avoir pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou d'attaquer par la force le forme républicaine de gouvernement;
- avoir une activité tendant à contrecarrer les mesures concernant la restauration de l'ordre républicain la légalité (après le régime de Vichy) ;
- visent soit à réunir des personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pour collaboration avec l'ennemi, ou pour exalter cette collaboration ;
- soit provoquer ou propager des idées ou des théories tendant à justifier ou à encourager la discrimination et le racisme (haine ou violence envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée) ;
- se livrer, sur ou à partir du territoire français, à des actes en vue de provoquer des actes de terrorisme en France ou à l'étranger.

Ainsi, la loi permet la dissolution de groupements ou de partis politiques. Il y a eu un débat en cours sur la légalité de certains groupements et partis politiques radicaux et d'extrême droite. Plusieurs organisations ont été **démantelées** sur la base de cette loi au cours des dernières années, dont les organisations d'extrême droite **Génération Identitaire**<sup>429</sup> **430**, **Bastion Social**<sup>430</sup> **française**<sup>431</sup> **432**. L'interdiction du Rassemblement National, a également fait l'objet de débats ces dernières années. Selon l'un des principaux experts de la droite radicale et extrême en France, \*Jean Yves Camus, rien dans le manifeste du parti n'indique qu'il souhaite abolir la république. Le concept de préférence nationale, bien que contraire à l'esprit de la constitution, n'est pas non plus un motif pour dissoudre le parti, car il fait partie du débat démocratique pour discuter de ce qui devrait être inclus dans la constitution.<sup>432</sup>

<sup>433</sup> D'autres suggèrent que même s'il y avait des raisons d'interdire le parti en par le passé, personne n'aurait suggéré de le faire étant donné l'importance politique du parti.<sup>433</sup>

<sup>434</sup>

429 Loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées désormais intégrée au Code de la sécurité intérieure.

430 Arrêté du 3 mars 2021, JORF n° 54 du 4 mars 2021, texte n° 19.

431 Arrêté du 24 avril 2019, JORF n° 97 du 25 avril 2019, texte n° 31.

432 Décret du 25 juillet 2013, JORF n° 173 du 27 juillet 2013, texte n° 16.

433 Dans Libération, Eric Dupond-Moretti at-il affirmé qu'il faut interdire le RN, et est-ce juridiquement possible ?, disponible sur [https://www.liberation.fr/checknews/2020/07/07/eric-dupond-moretti-at-il-affirme-qu-il-faut-interdire-le-rn-et-est-ce-juridiquement-possible\\_1793568/](https://www.liberation.fr/checknews/2020/07/07/eric-dupond-moretti-at-il-affirme-qu-il-faut-interdire-le-rn-et-est-ce-juridiquement-possible_1793568/).

434 Voir notamment Slate.fr, Le Front national encourt-il, en droit, une dissolution du fait du caractère non républicain de son programme? Disponible sur <http://www.slate.fr/story/89331/fn-dissolution>.

Cependant, étant donné que la dissolution d'une organisation ou d'un parti politique se fait par décret, il n'y a pas de jurisprudence en la matière puisque la décision est prise par l'exécutif et non par le judiciaire.

Un dernier aspect du droit administratif est la « Fiche S ». Les personnes soupçonnées d'être une menace pour la sécurité de l'État ou la sécurité publique ou d'avoir des liens avec ces personnes.<sup>434F</sup> <sup>435</sup> Les fichiers permettent l'intelligence et services d'application de la loi pour recueillir des informations. Le dossier S a été critiqué en raison de son manque de contrôle judiciaire. D'anciens juges antiterroristes ont souligné le risque d'un tel système suite à un appel à l'incarcération de toutes les personnes faisant l'objet d'un dossier S.

### 7.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite

D'autres réponses à l'extrémisme de droite comprennent (i) les organisations étatiques créées pour surveiller les crimes de haine (un trait distinctif de l'extrémisme de droite), (ii) les initiatives de la société civile.

En ce qui concerne les organisations étatiques créées pour contrôler et mettre en œuvre les mesures de lutte contre la discrimination et les crimes de haine, la plus importante est la **Commission nationale consultative des droits de l'homme** (CNCDH). La CNCDH agit comme conseiller du gouvernement et propose des lois, puis contrôle l'application des mesures gouvernementales et des lois votées au Parlement. La Commission est notamment chargée d'évaluer la politique de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme. Elle publie chaque année un rapport sur le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme indiquant dans quelle mesure ces phénomènes sont développés dans le pays, ainsi que les réponses apportées.

La Coordination nationale du renseignement et de la **lutte** contre le terrorisme) est chargée de surveiller et de prévenir le terrorisme.<sup>435F</sup>

<sup>436</sup> Le centre se concentre sur la prévention du terrorisme.

Un autre aspect clé des réponses à l'extrémisme de droite est mené par la **société civile**. Des initiatives telles que la Marche des libertés en mars 2021 organisée dans 140 villes et villages à travers la France à l'appel d'un certain nombre d'organisations de la société civile pour soulever le risque d'extrémisme de loin ainsi que les risques perçus pour les libertés civiles en France.

L'importance d'un tel événement ne doit pas être sous-estimée. Pour reprendre les mots d'un spécialiste de l'extrémisme de droite en France, à l'heure où l'activisme d'extrême droite refait surface, on constate que les réponses viennent majoritairement de la société civile.<sup>436F</sup> <sup>437</sup>

## 7.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite

La **constitution française** n'interdit pas expressément certains éléments relatifs à la définition de travail de l'extrémisme de droite. En effet, les éléments de droit constitutionnel relatifs aux groupements ou partis politiques sont assez limités. La France n'a traditionnellement pas adopté une attitude protectrice vis-à-vis de son système judiciaire. Depuis la IIIe république (1871-1940), la stratégie française de lutte contre l'extrême droite consiste à tenter de persuader les militants et de les assimiler à la concurrence républicaine. Cependant, cela

<sup>435</sup> Sénat, Rapport d'information fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale (1) par le groupe de travail sur l'amélioration de l'efficacité des fiches S.

<sup>436</sup> <http://www.academie-renseignement.gouv.fr/coordination.html>

<sup>437</sup> Dr Bénédicte Laumond, interview : 'Face à l'extrême droite et à sa violence : « Les réponses viennent avant tout de la société civile » dans BastaMag, disponible sur <https://www.bastamag.net/Marche-des-Libertes-contre-l-Extreme-droite-Papacito-Zemmour-Le-Pen-RN-identitaires-survivalistes-menace-securite-interieure>.

existe parallèlement à la possibilité d'interdire des organisations lorsque cette assimilation est considéré comme impossible.<sup>438</sup>

En termes d'efficacité de la **réponse pénale**, le tableau ci-dessous montre comment le nombre de crimes de haine enregistrés par la police a augmenté entre 2015 et 2019. Il faut rappeler que cette augmentation peut être un facteur de plus (ou mieux) d'enregistrement de ces crimes. types de délits.

**Tableau 14ÿ: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – FR**

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019 2640		-	-
2018 1838		-	-
2017 1505		indisponible	indisponible
2016 1835		indisponible	583
2015 1790		indisponible	indisponible

Sourceÿ: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

En termes de réponse judiciaire basée sur le droit pénal, un bon exemple est l'ancien leader du FN Jean-Marie Le Pen qui a été condamné plus de 25 fois sur la base de lois telles qu'une législation contre le racisme, l'apologie des crimes de guerre, la provocation à la haine ou insultes publiques. Cependant, la réponse judiciaire s'est concentrée sur l'illégalité des actions ou des discours plutôt que sur leur «ÿcaractère d'extrême droiteÿ». <sup>439</sup>

La **réponse administrative** est peut-être la plus visiblement efficace. Les motifs pour lesquels un parti ou un groupement peut être dissous incluent tous les éléments constitutifs de la définition de travail de l'extrémisme de droite. Les organisations qui ont eu recours à la violence ou qui sont perçues comme une menace pour le système démocratique sont dissoutes sur la base de la loi de 1936 (ou, dans certains cas, s'autodissolvent en prévision d'une telle mesure). D'autre part, les organisations qui participent à la compétition politique ne sont pas soumises à des mesures en dehors de l'arène politique. Lorsqu'un parti ou un groupe est dissous, les individus qui faisaient partie de ce groupe ont tendance à se radicaliser, car ils ne sont pas liés par le cadre juridique (ou social) du groupe. Ce fut le cas après la dissolution de l'Ordre Nouveau Laumont distingue entre une réponse politique aux groupes d'extrême droite et une politique

en 1973.<sup>440</sup>

réponse aux partis politiques d'extrême droite (ou populistes de droite).<sup>440</sup>

<sup>441</sup> Elle se penche sur la terminologie

policrière et judiciaire utilisée pour aborder le phénomène. La police parle d'« ultra-droite », caractérisée par une menace à l'ordre public, donc abordée sous le prisme du maintien de l'ordre ou de la violence. Este

438 Bénédicte Laumond, La régulation du radicalisme de droite : une comparaison franco-allemande, in Raisons politiques 2020/2 (n° 78).

439 Bénédicte Laumond, La régulation du radicalisme de droite : une comparaison franco-allemande, in Raisons politiques 2020/2 (n° 78).

440 Entretien avec Nicolas Lebourg, dans Marianne, disponible sur : <https://www.marianne.net/politique/la-dissolution-dun-groupe-politique-est-elle-efficace>

441 Bénédicte Laumond, La régulation du radicalisme de droite : une comparaison franco-allemande, in Raisons politiques 2020/2 (n° 78).

met l'accent sur les méthodes utilisées par les extrémistes de droite, et non sur leur activisme politique ou idéologique, dépolitisant ainsi le phénomène.

## 7.5. Conclusion

La France a une longue histoire d'extrémisme de droite qui présente un certain nombre de caractéristiques apparaissant dans d'autres États membres. Bien que le pays n'ait pas connu d'attaques terroristes importantes de la part d'extrémistes de droite, il existe un groupe très développé et innovant d'individus et de groupes présents et actifs dans le pays.

Les réponses à l'extrémisme de droite se concentrent principalement sur des éléments juridiques et politiques ciblant les actions de groupes et d'individus plutôt que leurs objectifs et leur idéologie.

Une autre caractéristique importante est la perméabilité des idées d'extrême droite dans la société et le continuum entre les médias grand public (si d'extrême droite) et les groupes et individus en marge.

## 8. FICHE PAYS – ALLEMAGNE

Auteur·y: Mirja Gutheil (Recherche et analyse d'Asterisk)

### 8.1. Caractéristiques distinctives de l'extrémisme de droite

En Allemagne, les partis allant du radicalisme de droite à l'extrémisme de droite peuvent être différenciés en (1) **partis politiques à orientation parlementaire** ; (2) **des organisations orientées vers la violence**, y compris des groupes de jeunes de partis d'extrême droite, des camaraderies, des skinheads d'extrême droite, des hooligans d'extrême droite et des groupes terroristes d'extrême droite; et (3) un « **nouveau droit** » intellectuel plus établi .

Les extrémistes de droite partagent les caractéristiques définies dans la définition de travail de cette étude (dans la section 2.3). **Compte tenu de l'histoire du pays**, le révisionnisme historique et l'antidémocratie caractérisent également l'agitation d'extrême droite à des degrés divers.<sup>441F</sup>

<sup>442</sup> Le spectre de l'extrême droite **partis politiques** en Allemagne comprend le Nationaldemokratische Partei Deutschlands (NPD), les petits partis d'extrême droite « DIE RECHTE » et « Der III. Weg ».

PEGIDA (« Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes ») est un mouvement politique paneuropéen d'extrême droite anti-islamique . Elle a été fondée en 2014. Pegida pense que l'Allemagne est de plus en plus islamisée. Il se définit donc par opposition à l'extrémisme islamique. Le mouvement a commencé par des manifestations hebdomadaires à Dresde qui ont gagné en popularité<sup>442F</sup> 443. Pegida veut limiter l'immigration avec des contrôles d'immigration plus stricts et accuse les autorités de ne pas appliquer les lois sur l'immigration<sup>443F</sup> 444 .

Le ministère allemand de l'Intérieur, de la Construction et de la Communauté a **interdit quatre groupes d'extrême droite**

en 2020<sup>444F</sup> 445y:

(1) L'organisation néo-nazie "**Combat 18 Germany**" est la section allemande de l'association "Combat 18", qui a été fondée en 1992 au Royaume-Uni en tant que force de protection du parti d'extrême droite "British National Party". En Allemagne, le groupe existe depuis environ 2014. Le code « 18 » représente les première et huitième lettres de l'alphabet et signifie « Adolf Hitler » ; "Combat 18" peut ainsi être traduit par "Kampfgruppe Adolf Hitler". L'objectif de "Combat 18 Germany" était de diffuser une idéologie d'extrême droite, xénophobe et antisémite, principalement par la distribution de supports sonores, l'organisation de concerts et la vente de marchandises. Le groupe comprend environ 20 personnes, avec des représentations dans six États fédéraux allemands. L'organisation générale nationale était subordonnée à un meneur basé en Thuringe<sup>445F</sup> 446.

(2) Les 30 membres de l'organisation **Nordadler** ("Aigle du Nord") ont professé allégeance à Adolf Hitler, et leur objectif était de faire revivre l'idéologie national-socialiste. Le groupe représentait à la fois des positions antisémites et racistes et adhérait aux théories du complot. Elle visait également l'indépendance

442 Rapport sur la protection constitutionnelle 2020, p. 48.

443 Deutsche Welle, Record turnout at Dresden PEGIDA rally sees more than 25,000 mars (article du 12 janvier 2015, par Kate Brady), disponible sur : <https://www.dw.com/en/record-turnout-at-dresden-pegida-rally-voit-plus-de-25000-mars/at-18186820> .

444 The Guardian, Pegida : que représente réellement le mouvement d'extrême droite allemand ? (article du 6 janvier 2015 par Kate Connolly) disponible sur : <https://www.theguardian.com/world/shortcuts/2015/jan/06/pegida-what-does-german-far-right-movement-actually-stand - pour .>

445 Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. Onze.

446 Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, Verbot von « Combat 18 Deutschland », disponible sur : <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/faqs/DE/themen/sicherheit/vereinsverbot-combat-18/vereinsverbot -combat-18-list.html> (consulté le 28.10.2021).

de toute structure étatique. Selon l'Office fédéral de protection de la Constitution, le groupe envisageait d'acheter des biens immobiliers dans l'Est de l'Allemagne afin d'y implanter des centres de formation<sup>446F 447</sup>.

(3) L'organisation **néonazie Sturm-/Wolfsbrigade 44** (« Storm/Wolf Brigade 44 ») a été fondée en 2016.

Selon les autorités chargées de l'enquête, le groupe était composé de néonazis solidement ancrés dans la scène de droite. Le groupe a répandu des positions xénophobes, ouvertement antisémites et racistes sur les réseaux sociaux et voulait établir un nouvel État nazi et abolir l'État de droit démocratique<sup>447F 448</sup>.

groupe **"Geeinte Deutsche Völker und Stämme"** ("Peuples et tribus allemands unis"), avec sa sous-entité "Osnabrücker Landmark" ("Frontière d'Osnabrück"), est devenu le premier groupe du Reichsbürger / Selbstverwalter ("Reich-Citizens / Self-Governing Citizens") sera interdit en Allemagne<sup>448F 449</sup>. L'organisation a attiré l'attention par un langage agressif ainsi que par des menaces drastiques occasionnelles. Celles-ci comprenaient notamment "l'emprisonnement" des destinataires, des "amendes" de fortes sommes et des "emprisonnements de parenté". Les publications de l'organisation illustrent les graves violations des droits fondamentaux et en particulier de la dignité humaine d'autrui. Par le racisme, l'antisémitisme et le révisionnisme historique, le groupe a exprimé son intolérance envers la démocratie. Ils ont nié la légitimité de la République fédérale d'Allemagne, visant leur propre système juridique « d'état naturel ». Les membres de l'association n'ont pas hésité à commettre des infractions pénales<sup>449F 450</sup>.

Depuis les années 1990, la musique est un élément important de l'identité néonazie en Allemagne et du développement des liens transfrontaliers entre les groupes d'extrême droite, notamment en Norvège.<sup>450F</sup>

Selon le rapport 2020 sur la protection de la Constitution, **la musique d'extrême droite**

continue de jouer un rôle important dans la diffusion des idées d'extrême droite et l'entrée sur la scène d'extrême droite. En 2017, un concert et un rassemblement "Rock contre l'influence étrangère excessive" a eu lieu à Themar, en Thuringe, attirant un public d'env. 6000 personnes. En 2019, les autorités ont édicté des règles plus strictes pour le maintien de la sécurité et de l'ordre publics, ce qui a rendu les festivals d'extrême droite moins attractifs sur la scène. En raison de la pandémie de Covid-19, il n'y a pas eu de grands concerts de musique d'extrême droite en 2020, le nombre de concerts passant de 311 (en 2019) à 141 (en 2020). Cependant, ce n'est pas un indicateur fiable pour l'avenir des extrémistes de droite

concerts

#### La « nouvelle droite »

La « nouvelle droite » est un réseau informel de groupes, d'individus et d'organisations dans lequel les forces d'extrême droite et les forces conservatrices de droite travaillent ensemble pour mettre en œuvre des positions antilibérales et antidémocratiques dans la société et la politique en utilisant différentes stratégies<sup>451F 452</sup>. Le "nouveau droit" a ses propres médias, éditeurs, instituts et réseaux. Selon l'Office fédéral pour la protection de la Constitution, ce groupe a la particularité de ne pas organiser d'attaques violentes. Cependant, il partage tout

<sup>447</sup> Deutsche Welle, Qui sont les Nordadler, disponible sur : <https://www.dw.com/en/who-are-the-nordadler/a-53914635> (consulté le 28.10.2021).

<sup>448</sup> Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, Bundesinnenminister verbietet rechtsextremistische Vereinigung « Sturm-/Wolfsbrigade 44 », disponible sur : [https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2020/12/verbot\\_sturmbrigade.html](https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2020/12/verbot_sturmbrigade.html) (consulté le 28.10.2021).

<sup>449</sup> Union européenne. Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme 2021. Europol, p. 81.

<sup>450</sup> Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, Bundesinnenminister Seehofer verbietet mit "Geeinte deutsche Völker und Stämme" erstmals Reichsbürgervereinigung, disponible sur : <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2020/03/verbot-reichbuergervereinigung.html> (consulté le 28.10.2021).

<sup>451</sup> Johnson, Bethan, Tracking German Neo-Nazism Through Music, Center for Analysis of the Radical Right, 2019, disponible sur : <https://www.radicalrightanalysis.com/2019/01/07/tracking-german-neo-nazism-through-musique/>

<sup>452</sup> Rapport sur la protection constitutionnelle 2020, p. 74.

les autres éléments de la définition de travail de l'extrémisme de droite, et la stratégie de ne pas recourir à la violence est une stratégie consciente afin d'alimenter une « révolution culturelle » de droite.<sup>453F</sup>

### Actions violentes perpétrées par des extrémistes de droite

Des actions violentes agressives et des crimes de haine violents contre des groupes vulnérables ont été présents en Allemagne au cours des dernières décennies et **augmentent** en volume. Alors que la réunification allemande en 1990 a fourni pour la première fois la liberté d'expression, de choix et de mouvement à tous les habitants des deux parties du pays, les tendances nationalistes se sont renforcées dans une grande partie de la population. Les néonazis des deux États allemands ont uni leurs forces. La violence d'extrême droite a atteint un nouveau niveau avec le début des années 1990. Il y a eu **des attaques meurtrières d'extrême droite contre** des maisons de migrants à **Hünxe** (1991), **Mölln** (1992) et **Solingen** (1993), et **des attaques de type pogrom contre** des abris collectifs à **Hoyerswerda** (1991), **Rostock-Lichtenhagen** (1992) , **Magdebourg** (1994) et **Guben** (1999). Le débat simultané sur l'asile a servi de fond de légitimation, de sorte que les assaillants se sont crus en harmonie avec la majorité de la population et de la politique. Les rapports des médias selon lesquels les personnes attaquées ont dû fuir et se déplacer ont incité d'autres auteurs à imiter les attaques. Après cela, la proportion d'auteurs âgés, sans emploi et condamnés, qui étaient aussi souvent devenus des extrémistes de droite, a augmenté.<sup>453F 454.</sup>

Au cours de la période 2000-2007, le groupe terroriste "**National Socialist Underground**" (**NSU**) a assassiné au moins neuf migrants et commis le meurtre par la police de Heilbronn ainsi que 43 tentatives de meurtre, trois attentats à la bombe et 15 vols. Ces crimes sont restés non détectés jusqu'au suicide des deux principaux auteurs en novembre 2011 et l'aveu de vidéos confessionnelles par la complice Beate Zschäpe.

À la suite de la crise des réfugiés et des réfugiés cherchant refuge en Allemagne en 2015, une série d'attaques contre des refuges pour demandeurs d'asile a commencé. Une série de cinq attentats à la bombe a été commise par un groupe d'extrémistes de droite de **Freital, en Saxe**. Au final, huit des auteurs ont été condamnés pour tentative de meurtre, constitution d'une organisation terroriste et autres infractions. Ils ont été condamnés à des peines d'emprisonnement allant de 4 à 10 ans.<sup>454F 455.</sup>

Les 26 et 27 août et le 1er septembre 2018, de violentes émeutes ont éclaté à **Chemnitz** après une dispute en marge du festival de la ville de Chemnitz, au cours de laquelle un homme a été mortellement blessé et deux autres grièvement blessés par des coups de couteau. Des groupes d'extrême droite et néonazis ont été impliqués dans les émeutes, exploitant la situation.

Le 2 juin 2019, le président du district de Kassel, le **Dr Walter Lübcke** , a été assassiné devant son domicile par un extrémiste de droite. Lübcke avait milité pour l'admission des réfugiés et s'était opposé à l'agitation contre eux de la Kagida, la ramification de Kassel de Pegida, lors d'une réunion publique en octobre 2015. Après cela, il a reçu de nombreuses menaces de mort.

Le 9 octobre 2019, un extrémiste de droite lourdement armé a tenté de s'introduire de force dans une synagogue de **Halle**, dans l'intention d'assassiner les fidèles rassemblés pour la fête de Yom Kippour. Sa tentative

453 Voir Deutsche Welle : Qui est la « nouvelle droite » allemande ? disponible sur : <https://www.dw.com/en/who-is-germanys-new-right/a-57949592> (consulté le 10.02.2022)

454 Armin Pfahl-Traughber : Rechtsextremismus in der Bundesrepublik. Munich 2006, p. 68–71.

455 ECRI (2020) Rapport de l'ECRI sur l'Allemagne (sixième cycle de monitoring), p. 24, disponible sur : <https://rm.coe.int/ecri-report-on-allemande-sixieme-cycle-de-surveillance-/16809ce4be> (consulté le 28.09.2021).

a échoué, mais l'agresseur a tout de même réussi à tuer deux personnes au hasard<sup>455F</sup> 456. En février 2020, neuf personnes - tous issus de l'immigration – ont été tués dans un attentat terroriste d'extrême droite à Hanau<sup>456F</sup> 457.

**Le nombre de crimes d'extrême droite commis en Allemagne a fortement augmenté en 2020 pour atteindre un sommet en deux décennies.** Le nombre d'infractions classées comme crimes à motivation politique de droite en 2020 était de **23 604** (2019: 22 342)<sup>457F</sup> 458. Parmi celles-ci, 13 659 (2019: 14 247) étaient des infractions de propagande en vertu des articles 86 et 86a du Code pénal allemand (Strafgesetzbuch, StGB) et **1 092** (2019: 986) étaient **des crimes violents**. En tant que sous-ensemble de crimes à motivation politique de droite, 22 357 crimes (2019: 21 290) avec un arrière-plan d'extrême droite ont été enregistrés, dont 1 023 violents<sup>458F</sup> 459.

**Tableau 15: Nombre de crimes d'extrême droite – Allemagne**

Type d'infraction / Année	2019	2020
<b>Criminalité à motivation politique de droite</b>	22 342	23 604
<b>parmi lesquels:</b>		
Infractions de propagande en vertu des articles 86 et 86a de la loi allemande code criminel	14 247	13 659
crimes violents	986	1 092
<b>En tant que sous-ensemble de crimes à motivation politique de droite:</b>		
Crimes d'origine extrémiste de droite	21 290	22 357
Parmi eux, les crimes violents	925	1023

Source : Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. sept.

### Contenu en ligne

La scène de l'extrémisme de droite en Allemagne contient également un important élément en ligne<sup>459F</sup> 460. Ces dernières années, sous la pression de la société civile et des décideurs politiques, Instagram et sa société mère Facebook, ainsi que YouTube et Twitter, ont commencé à supprimer -acteurs extrémistes et leur contenu depuis leurs plateformes. Cependant, les médias indiquent que ces efforts sont moins rigoureux que pour d'autres formes de matériel extrémiste<sup>460F</sup> 461. Les recherches montrent que cette « déplateforme » a conduit à une migration de ces acteurs vers des plateformes plus petites ou alternatives comme VKontakte, BitChute, meme/message-boards comme 4Chan et 8Chan, et des services de messagerie comme WhatsApp ou Telegram. Les nouveaux comptes sur ces plateformes plus petites ont souvent beaucoup moins d'abonnés, ce qui démontre l'importante perturbation opérationnelle et la limitation de portée qui peuvent être obtenues en supprimant les groupes d'extrême droite violents des plateformes mondiales. Par ailleurs, une étude récente

<sup>456</sup> Égalité des droits, égalité des chances. Rapport annuel de l'Agence fédérale de lutte contre la discrimination (2019), p. 12.

<sup>457</sup> Égalité des droits, égalité des chances. Rapport annuel de l'Agence fédérale de lutte contre la discrimination (2019), p. 12.

<sup>458</sup> Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. sept.

<sup>459</sup> Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. 7f.

<sup>460</sup> CEP Study\_Violent Right-Wing Extremism and Terrorism\_Nov 2020.pdf, p. 27.

<sup>461</sup> Anna Meier, « Pourquoi les lignes directrices anti-extrémistes de Facebook et de Twitter accordent-elles aux droitiers plus de liberté qu'aux islamistes? » [The Washington Post, 1er août 2019, https://www.washingtonpost.com/politics/2019/08/01/why-do-facebook-tweets-anti-extremist-guidelines-allow-right-wingers-more-freedom-than-islamists/](https://www.washingtonpost.com/politics/2019/08/01/why-do-facebook-tweets-anti-extremist-guidelines-allow-right-wingers-more-freedom-than-islamists/)

menée par le CEP a révélé que des contenus illégaux d'extrême droite continuent également d'être publiés sur les principales plateformes mondiales<sup>461</sup>F 462.

### Extrémistes de droite tentant d'influencer l'opinion publique / Manifestations d'extrême droite

Selon le rapport sur la protection constitutionnelle 2020, les efforts des extrémistes de droite pour exercer une influence sont devenus particulièrement visibles dans le cadre des protestations contre les mesures de protection corona décidées par le gouvernement fédéral en 2020<sup>462</sup>F 463. Les extrémistes de droite ont critiqué les mesures gouvernementales et ont protesté contre ce qu'ils considéraient comme une violation des droits fondamentaux par le gouvernement fédéral, combinée à une critique de l'ensemble du système. Souvent, des extrémistes de droite ont infiltré les manifestations démocratiques<sup>463</sup>F 464 d'attaquer la légitimité de l'action gouvernementale et des institutions démocratiques et tenté d'orienter le débat public. Le nombre de rassemblements influencés par des extrémistes de droite a augmenté d'environ 25 % en 2020 par rapport aux années précédentes. Cependant, le nombre de participants est tombé en dessous du niveau de 2019<sup>464</sup>F 465.

### L'extrémisme de droite dans l'application de la loi

Ces dernières années, un nombre croissant de mesures discriminatoires de la part de la police ont été signalées, suivies de révélations de racisme ou d'extrémisme d'extrême droite dans la police et les agences de sécurité allemandes. Une étude publiée en 2020 par le magazine politique Der Spiegel a révélé que les Länder allemands et la police fédérale avaient enregistré au moins 400 incidents présumés d'activité d'extrême droite, raciste ou antisémite ces dernières années parmi des policiers ou des stagiaires<sup>465</sup>F 466. Malgré cette preuve, le ministre allemand de l'intérieur Horst Seehofer, qui supervise la police et les agences de sécurité du pays, a refusé à plusieurs reprises d'admettre qu'il y avait un problème de racisme ou d'extrémisme de droite dans la police. En juillet 2020, j'ai rejeté la nécessité d'une étude sur le profilage racial par la police, puis j'ai nié qu'il y avait un problème structurel avec l'extrémisme de droite dans les forces de sécurité<sup>466</sup>F 467. De plus, les autorités au niveau fédéral et des Länder n'ont pas réussi à établir un mécanisme de plainte indépendant pour enquêter sur les comportements discriminatoires et illégaux de la police<sup>467</sup>F 468.

### Droite radicale en Allemagne

À l'extrémité droite radicale du spectre, se trouve le « Alternative für Deutschland » (AfD)<sup>468</sup>F 469. En 2014, l'AfD a réussi pour la première fois à entrer dans un parlement supranational aux élections européennes.

En conséquence, il est entré dans tous les parlements des États allemands et, après les élections fédérales allemandes de 2017, il est entré au 19e Bundestag allemand avec 12,6 % des voix. Le parti est allé plus loin vers

---

<sup>462</sup> Projet de lutte contre l'extrémisme, « NetzDG 2.0. Empfehlungen zur Weiterentwicklung des Netzwerkdurchsetzungsgesetzes (NetzDG) und Untersuchung zu den tatsächlichen Sperr- und Löschprozessen von YouTube, Facebook et Instagram », Document politique du CEP, Berlin : Projet de lutte contre l'extrémisme, 2020, <https://www.counterextrism.com/sites/default/files/CEP%20NetzDG%2020%20Policy%20Paper.pdf>

<sup>463</sup> Rapport sur la protection constitutionnelle 2020, p. 48.

<sup>464</sup> Ibid., p. 12.

<sup>465</sup> Rapport sur la protection constitutionnelle 2020, p. 48f.

<sup>466</sup> Der Spiegel, La face cachée du pouvoir d'État. Exploring right-wing extremism in Germany's police and military, publié le 13.08.2020, disponible sur : <https://www.spiegel.de/international/germany/the-dark-side-of-state-power-exploring-right-wing-extremis-in-germany-s-police-and-military-a-0600aa1e-3e4e-45af-bfc9-32a6661e66ef> (consulté le 28.09.2021).

<sup>467</sup> <https://www.npr.org/2020/12/10/943823021/with-far-right-extremism-on-the-rise-germany-investigates-its-police?t=1631790582224>

<sup>468</sup> Rapport d'Amnesty International 2020/21 (2021). La situation des droits de l'homme dans le monde, p. 168.

<sup>469</sup> L'AfD peut être décrit comme un parti d'extrême droite ; leur tentative d'interdire cela a échoué devant le tribunal en avril 2018. Voir : Giessener Urteil: AfD darf rechtsextremistisch genannt werden. FAZ, 18 avril 2018 ; Disponible sur : <https://www.faz.net/aktuell/rhein-main/landgericht-giessen-afd-darf-rechtsextremistisch-genannt-werden-15549062.html> (consulté le 29.09.2021).

l'extrémisme au fil des ans, en particulier pendant la crise des réfugiés 2015/2016<sup>470</sup> F 470. Il s'aligne sur les idées du spectre nationaliste radical à droite radicale, telles que les politiques anti-immigration et les positions anti-islam<sup>470</sup> F 471. Certains des membres du parti peuvent être liés à des mouvements d'extrême droite. Le parti remet en question les principes de base essentiels de la constitution allemande. Par exemple, dans son programme, l'AfD demande que les droits humains des immigrés soient limités à certaines conditions, et que le droit d'asile (qui est garanti dans la Loi fondamentale) soit aboli et remplacé par un « droit de grâce ». Le parti veut également restreindre la liberté religieuse des musulmans. Selon un article publié par Die Zeit en mars 2018, au moins 27 employés du groupe parlementaire AfD ont été qualifiés d'extrémistes de droite<sup>471</sup> F 472. En 2019, les organisations AfD « Der Flügel » et Junge Alternative (JA) ont été classées comme « cas suspects » par l'Office fédéral pour la protection de la Constitution<sup>472</sup> F 473.

## 8.2. cadre juridique

### L'extrémisme et la loi fondamentale allemande

En Allemagne, le terme « extrémisme » n'est **pas défini par le droit constitutionnel ou pénal**. Il s'agit plutôt d'un outil conceptuel que les agences de renseignement intérieures allemandes utilisent depuis 1974.

L' **Office fédéral pour la protection de la Constitution** fait la distinction entre "extrémisme" et "radicalisme" au motif que l'extrémisme inclut un facteur supplémentaire consistant à éliminer "l'État de droit démocratique [et] les principes fondamentaux associés de notre ordre constitutionnel"<sup>473</sup> F 474.<sup>474</sup> F 475 A cet égard, « l'extrémisme » dénote un « <sup>Dans</sup> anticonstitutionnalisme » supposé ou avéré, et vise tout effort s'opposant aux « principes de l'ordre fondamental démocratique libre ». <sup>475</sup> F Par conséquent, « l'extrémisme (de droite) » est perçu comme un concept qui viole la dignité humaine en vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution allemande (« Loi fondamentale ») car il nie l'existence des droits de l'homme universels.<sup>476</sup> F <sup>477</sup>

Selon une définition de l'Office de protection de la Constitution, le phénomène de l'extrémisme de droite peut prendre différentes formes et inclure le nationalisme, des éléments idéologiques antisémites, racistes et xénophobes<sup>477</sup> F 478. Les extrémistes de droite supposent que l'appartenance à un groupe ethnique ou la nation détermine la valeur réelle d'une personne. Cependant, cette compréhension des valeurs contredit le principe de

<sup>470</sup> Der Tagesspiegel (10.10.2020), „Flügel“ treibt Radikalisierung der AfD weiter voran. Disponible à :

<https://www.tagesspiegel.de/politik/verfassungsschutz-alarmiert-fluegel-treibt-radikalisierung-der-afd-weitervoran/26262672.html> (consulté le 16.02.2022)

<sup>471</sup> Deutsches Institut für Menschenrechte (Hendrik Cremer), Nicht auf dem Boden des Grundgesetzes, Warum die AfD als rassistische und rechtsextreme Partei einzuordnen ist, juin 2021, p. 16ff. disponible sur : [https://www.institut-fuer-menschenrechte.de/fileadmin/Redaktion/Publikationen/Analyse\\_Studie/Analyse\\_Nicht\\_auf\\_dem\\_Boden\\_des\\_Grundgesetzes.pdf](https://www.institut-fuer-menschenrechte.de/fileadmin/Redaktion/Publikationen/Analyse_Studie/Analyse_Nicht_auf_dem_Boden_des_Grundgesetzes.pdf) (consulté le 10.02.2022).

<sup>472</sup> Kai Biermann, Astrid Geisler, Johannes Radke, Tilman Steffen : Bundestag : AfD-Abgeordnete beschäftigen Rechtsextreme und Verfassungsfeinde. Zeit en ligne, 21. März 2018, disponible sur : <https://www.zeit.de/politik/deutschland/2018-03/afd-bundestag-mitarbeiter-rechtsextreme-identitaere-bewegung/komplettansicht> (consulté le 29.09.2021).

<sup>473</sup> Rapport sur la protection constitutionnelle 2020, p. 96.

<sup>474</sup> Office fédéral pour la protection de la Constitution, « Extremismus/Radikalismus [Extremism/Radicalism] », 2019.

<sup>475</sup> Michael Herzog zu Mecklenburg et Ian Anthony (août 2020), Preventing Violent Extremism in Germany: Coherence et la coopération dans un système décentralisé, SIPRI Working Paper, p. 8.

<sup>476</sup> Counter Extremism Project, Violent right-wing extremism and terrorism – transnational connectedness, definitions, incidents, structures and countermeasures, novembre 2020, p. 33; Bundesinnenministerium, Verfassungsschutzbericht, 1974 (Bonn, 1975), p. Quatre.

<sup>477</sup> Bundesministerium des Inneren, für Bau und Heimat, Verfassungsschutzbericht 2017, Berlin, 2018, p. 44.

<sup>478</sup> Bundesamt für Verfassungsschutz. Rechtsextremismus – Begriff und Erscheinungsformen. Disponible à :

[https://www.verfassungsschutz.de/DE/themen/rechtsextremismus/begriff-und-erscheinungsformen/begriff-und-erscheinungsformen\\_artikel.html#doc714132bodyText1](https://www.verfassungsschutz.de/DE/themen/rechtsextremismus/begriff-und-erscheinungsformen/begriff-und-erscheinungsformen_artikel.html#doc714132bodyText1) (consulté le 28.09.2021).

l'ordre fondamental démocratique libre et est donc en contradiction fondamentale avec la Loi fondamentale<sup>478F 479</sup>. Pour la plupart des extrémistes de droite, l'antisémitisme joue un rôle central. De plus, les extrémistes de droite ont généralement aussi une conception autoritaire de l'État, souvent accompagnée d'un rejet de la séparation des pouvoirs qui est courant dans les démocraties<sup>479F 480</sup>.

L' **interdiction des partis politiques** peut intervenir à la demande du Bundestag, du Bundesrat ou du gouvernement fédéral conformément à l'article 21, paragraphe 2 (inconstitutionnalité) de la loi fondamentale allemande, sur laquelle la Cour constitutionnelle fédérale se prononce. De telles demandes d'interdiction n'ont abouti qu'à deux reprises (1952 et 1956) dans l'histoire de l'Allemagne. Il a échoué en 1995 contre le Parti travailliste de la liberté (qui a ensuite été interdit en vertu de la **loi sur les associations**) et en 2003 et à nouveau en 2017 contre le Parti national démocrate (NPD). Fait intéressant, le 17 janvier 2017, la Cour constitutionnelle fédérale allemande (FCC) a statué sur la demande du Conseil fédéral allemand de conclure que le NPD était inconstitutionnel en vertu de l'article 21 par. 2 de la loi fondamentale allemande. Il s'agissait déjà de la deuxième demande d'interdiction de parti contre le NPD après l'échec de la première tentative en 2001 pour des raisons de procédure. Bien que cette deuxième demande ait franchi l'obstacle de la recevabilité, elle n'a finalement pas abouti sur le fond : la FCC a estimé que, si le NPD était clairement déterminé à saper et à abolir les éléments clés de l'ordre fondamental libéral et démocratique de l'Allemagne, ses actions avaient si peu de chances de succès qu'il ne pouvait être jugé inconstitutionnel<sup>480F 481</sup>.

Conformément à l'**article 9, paragraphe 2 (liberté d'association) de la loi fondamentale allemande**, les associations dont les buts ou les activités sont contraires au droit pénal, à l'ordre constitutionnel ou à la notion de compréhension internationale sont interdites. Selon le **Code pénal allemand**, « créer, être membre, recruter des membres ou soutenir une organisation criminelle, dont le but ou l'occupation est axé sur la commission de crimes » est une violation de la Loi fondamentale<sup>481F 482</sup>. organisations ou groupes criminels qui « édictent ou dont le but est le meurtre, le meurtre, le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, les crimes contre la liberté individuelle (extorsion, enlèvement ou prise d'otage), blessant, blessant ou menaçant une personne, un peuple, un gouvernement ou organisation internationale physiquement ou mentalement, ses biens ou l'environnement, de porter gravement atteinte à ce qui précède » sont incompatibles avec la constitution allemande<sup>482F 483</sup>.

Pour les associations qui opèrent au niveau des Länder, l'autorité d'interdiction compétente est la plus haute autorité du Land ou l'autorité compétente en vertu du droit du Land conformément à l'article 3, paragraphe 2, phrase 1, n° 1 de la loi sur les **associations**, la loi fixant les droits et devoirs d'associations. Pour les associations opérant à l'échelle nationale, il s'agit du ministre fédéral de l'Intérieur conformément à l'article 3 (2) phrase 1 n° 2 VereinsG<sup>483F 484</sup>. Depuis 1949, 22 organisations d'extrême droite allemandes ont été interdites, soit au niveau fédéral, soit au niveau des Länder- niveau.

---

<sup>479</sup> Idem.

<sup>480</sup> Idem.

<sup>481</sup> Bundesverfassungsgericht, Leitsätze zum Urteil des Zweiten Senats vom 17. Januar 2017 (2 BvB 1/13), disponible sur : [https://www.bundesverfassungsgericht.de/SharedDocs/Entscheidungen/DE/2017/01/bs20170117\\_2bvb000113.html](https://www.bundesverfassungsgericht.de/SharedDocs/Entscheidungen/DE/2017/01/bs20170117_2bvb000113.html) (consulté le 31.10.2021).

<sup>482</sup> Strafgesetzbuch : § 129 Bildung kriminellen Vereinigungen [Code pénal : § 129 Création d'une organisation criminelle], 2019.

<sup>483</sup> Idem.

<sup>484</sup> Deutscher Bundestag (2019), Verbot von extremistischen Organisationen, Sachstand (WD 3 - 3000 - 090/19), p. 3ÿ; disponible sur : <https://www.bundestag.de/resource/blob/648420/3ce9a136539b1f28a6cc6abe8c29677b/WD-3-090-19-pdf-data.pdf> (consulté le 29.10.2021).

## Éléments du droit (pénal)

En ce qui concerne les crimes de haine, l'article 46 du **code pénal** allemand stipule explicitement que lorsqu'ils évaluent la gravité de l'infraction, les tribunaux doivent accorder **une attention particulière aux mobiles et aux objectifs** de l'auteur de l'infraction, en particulier s'ils sont de nature raciste ou xénophobe ou s'ils manifestent par ailleurs un mépris pour la dignité humaine<sup>484F 485</sup>. En outre, l'article 130 du Code pénal énonce l'infraction d' **incitation à la haine**, qui est commise par quiconque, d'une manière susceptible de troubler la paix publique, incite à la haine contre une nation nationale, raciale, groupe religieux ou groupe défini par ses origines ethniques, à l'encontre de segments de la population ou d'individus en raison de leur appartenance à l'un des groupes ou segments de population précités, ou appelle à des mesures violentes ou arbitraires à leur encontre; ainsi que par quiconque porte atteinte à la dignité humaine d'autrui en insultant, calomniant avec malveillance un groupe, des segments de la population ou des individus précités en raison de leur appartenance à l'un des groupes ou segments de la population précités, ou en diffamant des segments de la population<sup>485F 486</sup>. Cette section du Code pénal s'applique souvent (mais sans s'y limiter) aux procès liés à la **négation** de l'Holocauste en Allemagne.

L'article 86 du Code pénal allemand interdit la **diffusion de matériel de propagande d'organisations inconstitutionnelles**<sup>486F 487</sup>. En ce qui concerne l' **utilisation de symboles d'organisations inconstitutionnelles**, l'article 86a interdit "l'utilisation de symboles d'organisations inconstitutionnelles" en dehors des contextes "art ou science, la recherche ou l'enseignement"<sup>487F 488</sup>. La loi ne nomme pas les symboles individuels à interdire, et il n'y a pas de liste exhaustive officielle, cependant, les symboles connus pour tomber sous le coup de la loi incluent la croix gammée, le "Heil Hitler" et "Sieg Heil" salutations, et bien d'autres.

En réponse à la propagation croissante des crimes de haine et d'autres contenus criminels, en particulier sur les réseaux sociaux tels que Facebook, YouTube et Twitter, le Bundestag allemand a adopté la loi sur l'application des **réseaux (NetzDG)**<sup>488F 489</sup> en juin 2017. La loi a introduit des règles de conformité aux finalités pour les fournisseurs de réseaux sociaux concernant le traitement des plaintes des utilisateurs concernant les crimes de haine et autres contenus criminels sur Internet, ainsi qu'une obligation de déclaration trimestrielle pour les fournisseurs. La loi donne également aux victimes de violation de leurs droits personnels sur Internet le droit d'obtenir des informations sur les données d'inventaire du contrefacteur, sur la base d'une ordonnance du tribunal. En juin 2021, la loi modifiant le Network Enforcement Act est entrée en vigueur<sup>489F 490</sup>. En septembre 2021, plusieurs médias allemands ont signalé que Facebook avait finalisé plusieurs procédures pour violation de la NetzDG et payé une amende de cinq millions d'euros<sup>490F 491</sup>. 48 procédures d'amende contre différents fournisseurs au 31 août 2021 et une amende a déjà été infligée dans sept cas au total. Outre les deux amendes pour Facebook, le portail américain de droite « gab.com » a été sanctionné d'une amende de 30 000 euros<sup>491F 492</sup>.

<sup>485</sup> Allemagne, Code pénal, § 46 Strafgesetzbuch, Grundsätze der Strafzumessung.

<sup>486</sup> Allemagne, Code pénal, § 130 Strafgesetzbuch, Volksverhetzung.

<sup>487</sup> Allemagne, Code pénal, § 86 Strafgesetzbuch, Verbreiten von Propagandamitteln verfassungswidriger und terroristischer Organisationen.

<sup>488</sup> Allemagne, Code pénal, § 86a Strafgesetzbuch, Verwenden von Kennzeichen verfassungswidriger und terroristischer Organisationen.

<sup>489</sup> Netzwerkdurchsetzungsgesetz. Bundesministerium für Arbeit und Soziales. 6. avril 2020. Archiviert vom Original am 8. Mai 2020. Abgerufen am 8. Mai 2020.

<sup>490</sup> Gesetzes zur Änderung des Netzwerkdurchsetzungsgesetzes vom 3. Juni 2021, Bundesgesetzblatt Jahrgang 2021, Teil I, Nr. 29, ausgegeben zu Bonn am 9. Juni 2021, disponible sur : [https://www.bgbl.de/xaver/bgbl/start.xav?startbk=Bundesanzeiger\\_BGBI&start=/\\*\[@attr\\_id=%27bgbl121s1436.pdf%27\]#\\_bgbl\\_%2F%2F%5B%40attr\\_id%3D%27bgbl121s1436.pdf%27%5D\\_1635678224386](https://www.bgbl.de/xaver/bgbl/start.xav?startbk=Bundesanzeiger_BGBI&start=/*[@attr_id=%27bgbl121s1436.pdf%27]#_bgbl_%2F%2F%5B%40attr_id%3D%27bgbl121s1436.pdf%27%5D_1635678224386) (consulté le 31.10.2021).

<sup>491</sup> Der Tagesspiegel. Hass im Netz: Facebook zahlte fünf Millionen Euro Strafe. 03.09.2021, disponible sur : <https://www.presseportal.de/pm/2790/5010339> ; consulté le 23 septembre 2021.

<sup>492</sup> Der Tagesspiegel. Hass im Netz: Facebook zahlte fünf Millionen Euro Strafe. 03.09.2021, äy:

À la suite de l'attaque terroriste d'extrême droite contre la synagogue de Halle en octobre 2019 et dans le prolongement cohérent du NetzDG492F 493, le ministère fédéral allemand de la Justice a élaboré un **ensemble complet de mesures**, la loi sur la lutte contre l'extrême droite. L'extrémisme et les crimes de haine sur Internet493F 494.. Le projet de loi correspondant a été adopté en février 2020 et le Bundestag et le Bundesrat ont approuvé la loi à l'été 2020. Après cela, seuls le contreseing et l'exécution par le président fédéral et enfin la promulgation en le Journal officiel fédéral étaient dus. Cependant, cette phase a entraîné en longueur en raison du fait que certaines des obligations étaient potentiellement inconstitutionnelles. La réglementation sur l'accès aux données d'inventaire des utilisateurs de téléphones portables a été particulièrement controversée. Dans une décision sur l'article 113 TKG, la Cour constitutionnelle (BVerfG) a déclaré cette disposition inconstitutionnelle et a appelé à des exigences légales claires pour la publication des données d'inventaire (BVerfG, décision du 27 mai 2020, 1 BvR 1873/13 et 2618/13) . Les données d'inventaire sont des données personnelles des clients telles que les noms, adresses, mots de passe, coordonnées bancaires et adresses IP, telles qu'elles sont collectées lors de la conclusion ou de l'exécution des contrats. La commission de médiation invitée à intervenir a négocié que l'information des fournisseurs de télécommunications aux autorités ne sera dorénavant possible que pour la poursuite d'infractions pénales et, dans une mesure limitée, pour la poursuite d'infractions administratives particulièrement graves. L'attribution d'un mot de passe n'est autorisée que pour la poursuite d'infractions particulièrement graves. Finalement, en avril 2021, une version amendée de la loi pour lutter contre l'extrémisme de droite et les crimes de haine est entrée en vigueur494F 495 qui comprenait un amendement au Code pénal (art. 1) et à la loi fédérale sur l'enregistrement (art. 4), et ainsi a considérablement durci les peines, exercé une plus grande pression pour enquêter afin de mieux protéger les personnes touchées par les crimes de haine. La loi comprend les points clés suivants:

- **Les définitions des infractions en vertu du Code pénal ont été élargies et les peines augmentées:** alors

qu'auparavant seule la menace de commettre une infraction pénale grave était punissable, la loi prévoit désormais que les menaces de commettre des infractions contre l'autodétermination sexuelle, l'intégrité physique, la liberté personnelle et les objets d'une valeur significative délivrée à la personne concernée ou à l'un de ses proches est passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an ou d'une amende.

Si l'infraction est commise en ligne, la peine menacée est une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans. L'insulte publique d'autres personnes en ligne est désormais passible d'une peine pouvant aller jusqu'à deux ans de prison. La protection contre la diffamation et les commérages malveillants offerte par l'article 188 du Code pénal s'applique désormais explicitement aux politiciens à tous les niveaux, y compris les politiciens locaux, et l'infraction comprend désormais également les insultes. La récompense et l'approbation des infractions rendent désormais également punissables les actes graves non encore commis, mais propres à troubler l'ordre public, ainsi que la menace de commettre des infractions qui troubleraient l'ordre public.

De plus, les motifs antisémites sont désormais explicitement inclus parmi les motifs qui conduiront à une aggravation de la peine infligée. Enfin, la nouvelle loi vise à mieux protéger les situations d'urgence

---

<https://www.presseportal.de/pm/2790/5010339> ; consulté le 23 septembre 2021.

<sup>493</sup> [https://www.haufe.de/recht/weitere-rechtsgebiete/strafrecht-oeffentl-recht/gesetzpaket-zur-bekaempfung-der-hasskriminalitaet-im-internet\\_204\\_510192.html](https://www.haufe.de/recht/weitere-rechtsgebiete/strafrecht-oeffentl-recht/gesetzpaket-zur-bekaempfung-der-hasskriminalitaet-im-internet_204_510192.html)

494 Entwurf eines Gesetzes zur Bekämpfung des Rechtsextremismus und der Hasskriminalität, disponible sur : [https://www.bmj.de/SharedDocs/Gesetzgebungsverfahren/Dokumente/RegE\\_Bekaempfung\\_Hasskriminalitaet.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=4](https://www.bmj.de/SharedDocs/Gesetzgebungsverfahren/Dokumente/RegE_Bekaempfung_Hasskriminalitaet.pdf?__blob=publicationFile&v=4) (consulté le 10.02.2022).

<sup>495</sup> [Gesetz zur Bekämpfung des Rechtsextremismus und der Hasskriminalität vom 30. März 2021, Bundesgesetzblatt Jahrgang 2021 Teil I Nr. 13, ausgegeben zu Bonn am 1. April 2021, p. 441, disponible sur: https://www.bmj.de/SharedDocs/Gesetzgebungsverfahren/Dokumente/Bgbl\\_Bekaempfung\\_Rechtsextremismus\\_Hasskriminalitaet.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=3](https://www.bmj.de/SharedDocs/Gesetzgebungsverfahren/Dokumente/Bgbl_Bekaempfung_Rechtsextremismus_Hasskriminalitaet.pdf?__blob=publicationFile&v=3) (consulté le 10.02.2022).

intervenants, y compris le personnel médical d'urgence et le personnel des services d'urgence des hôpitaux, contre les voies de fait<sup>495</sup> F 496.

- **Les réseaux sociaux seront tenus de signaler les discours de haine à l'Office fédéral de la police criminelle**<sup>496</sup>: les réseaux sociaux sont tenus de supprimer les messages qui constituent une infraction, mais devront également les signaler à l'Office fédéral de la police criminelle (BKA) dans les cas graves, donc qu'une poursuite peut être engagée. Cette obligation de déclaration entrera en vigueur le 1er février 2022. Afin de pouvoir identifier rapidement les contrevenants, les réseaux sociaux seront alors tenus de notifier à l'Office fédéral de la police criminelle les messages contenant des propos haineux, ainsi que l'adresse IP. et le numéro de port attribué au profil utilisateur. L'obligation couvre un certain nombre d'infractions, y compris la diffusion de matériel de propagande et l'utilisation de symboles d'organisations anticonstitutionnelles, la préparation d'une infraction violente grave mettant en danger l'État et la formation et le soutien d'organisations criminelles et terroristes, l'incitation des masses et des représentations de violence et de troubles la paix publique en menaçant de commettre des infractions, concernant et approuvant des infractions, menaçant de commettre une infraction pénale grave contre la vie, l'autodétermination sexuelle, l'intégrité physique ou la liberté personnelle, et la diffusion de photographies pédopornographiques et d'autres images<sup>496</sup> F 497. Dans En outre, les réseaux sociaux seront désormais tenus d'informer les utilisateurs sur la manière et le lieu où ils peuvent signaler une infraction et, le cas échéant, demander des poursuites.
- **Les blocages sur la divulgation d'informations en vertu de la loi fédérale sur l'enregistrement sont plus faciles à enregistrer**<sup>497</sup>: il sera plus facile pour les victimes de menaces, d'insultes et de harcèlement non autorisé d'avoir un blocage sur la divulgation d'informations inscrites au registre de la population, et leurs informations personnelles ne pourront plus être divulguées à d'autres. Les autorités responsables seront désormais tenues de tenir compte de l'appartenance d'une personne concernée aux groupes de personnes susceptibles d'être exposées à l'hostilité ou aux attaques en raison de leurs activités professionnelles ou bénévoles<sup>497</sup> F 498 .

### 8.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite

Plus récemment, en mars 2020, peu après les attentats de Halle et de Hanau et le meurtre du Dr Walter Lübcke (un responsable du gouvernement local de la CDU), le gouvernement allemand a mis en place un **comité du cabinet pour lutter contre la droite- l'extrémisme et le racisme d'aile d'aile**. Le 12 mai 2021, le Cabinet fédéral a publié son rapport **final**<sup>498</sup> F 499. Le rapport comprenait 89 mesures, principalement la promotion de la recherche et de la prévention, le renforcement des autorités de sécurité, du pouvoir judiciaire et de la société civile et l'élargissement de la base juridique de la lutte contre les crimes de haine. En résumé, les mesures suivantes ont été proposées :

- Amélioration de la promotion de l'engagement de la société civile pour une démocratie défensive ;
- De nouveaux postes et de meilleures structures pour une plus grande efficacité des autorités de sécurité ;

<sup>496</sup> Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs, Le paquet législatif pour combattre la haine et les discours de haine est entré en vigueur, 19 mai 2021, disponible sur : <https://www.bmfv.de/EN/FocusTopics/Legislative-package-combat-hate-hate-speech.html?nn=6427850> (consulté le 29.09.2021).

<sup>497</sup> Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs, Le paquet législatif pour combattre la haine et les discours de haine est entré en vigueur, 19 mai 2021, disponible sur : <https://www.bmfv.de/EN/FocusTopics/Legislative-package-combat-hate-hate-speech.html?nn=6427850> (consulté le 29.09.2021).

<sup>498</sup> Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs, Le paquet législatif pour combattre la haine et les discours de haine est entré en vigueur, 19 mai 2021, disponible sur : <https://www.bmfv.de/EN/FocusTopics/Legislative-package-combat-hate-hate-speech.html?nn=6427850> (consulté le 29.09.2021).

<sup>499</sup> Gouvernement fédéral de la République fédérale d'Allemagne, « Abschlussbericht des Kabinettausschusses zur Bekämpfung von Rechtsextremismus und Rassismus », disponible sur : [https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/DE/veroeffentlichungen/themen/sicherheit/abschlussbericht-kabinettausschuss-rechtsextremismus.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=2](https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/DE/veroeffentlichungen/themen/sicherheit/abschlussbericht-kabinettausschuss-rechtsextremismus.pdf?__blob=publicationFile&v=2)

- Renforcement de la loi sur les armes à feu ;
- De nouvelles infractions pénales pour la diffusion de listes d'ennemis ;
- Obligation de signalement pour les prestataires et meilleure poursuite en cas de haine en ligne ;
- Initiation d'une étude scientifique sur le racisme dans la société ;
- Fort soutien des victimes et de leurs proches ;
- Plus de prévention et d'éducation.

Sur la période 2021 à 2024, le gouvernement allemand doit débloquer au total plus d'un milliard d'euros pour lutter contre le racisme et l'extrémisme de droite<sup>499F 500</sup>.

Avant le rapport du Cabinet et les mesures proposées, le principal document stratégique décrivant l'approche adoptée pour prévenir l'extrémisme violent en Allemagne était la **Stratégie du gouvernement fédéral sur la prévention de l'extrémisme et la promotion de la démocratie** publiée en 2016<sup>500F 501</sup>. La stratégie poursuit une approche transversale, approche phénomène et est dirigé contre toutes les formes d'idéologies misanthropiques. Différentes formes d'extrémisme sont désignées comme points focaux, notamment l'extrémisme de droite, l'extrémisme de gauche, l'islamisme et l'islamophobie. En conséquence, la prévention de l'extrémisme comprend toutes les mesures visant à prévenir et à contrecarrer le rejet des valeurs de la Loi fondamentale et de l'État de droit démocratique. Les principaux domaines d'action de la stratégie sont (1) l'éducation politique, l'apprentissage interculturel et le travail sur la démocratie ; (2) Engagement de la société civile ; (3) Conseil, suivi et intervention ; (4) Médias et Internet ; (5) Recherche ; (6) Coopération internationale.

Cependant, le gouvernement allemand a déjà commencé à promouvoir des programmes et des mesures de prévention de l'extrémisme après 1992. D'ici 2021, il y a un très grand nombre d'initiatives du gouvernement fédéral.

Celles-ci comprenaient souvent la **promotion de la démocratie** et le **soutien et la mise en réseau des organisations de la société civile contre l'extrémisme de droite** et pour donner à cet engagement **public un plus grand engagement . résonance**.

Plus particulièrement, en 2015, le « **Demokratie leben ! Für ein vielfältiges, gewaltfreies und demokratisches Miteinander** » (**Démocratie** en direct ! Pour une société diversifiée, non violente et démocratique) a été introduit. Le programme est divisé en deux piliers principaux : (1) Structures durables (y compris le soutien fédéral aux groupes non gouvernementaux ; le soutien au niveau de l'État ; le soutien aux municipalités) et (2) les projets pilotes<sup>501F 502</sup>. Les projets pilotes comprennent des initiatives à travers les l'extrémisme, mettant l'accent sur l'engagement civique et la diversité sur le lieu de travail motivé ; renforcer la démocratie dans le secteur de l'éducation ; vivre ensemble dans une société diversifiée ; renforcer l'engagement civique sur le Web (en mettant l'accent sur la lutte contre les discours de haine en ligne) ; et la prévention et la déradicalisation dans les services pénitentiaires et de probation. Ces projets pilotes sont censés incuber différentes approches pour voir lesquelles sont efficaces<sup>502F 503</sup>.

La deuxième grande initiative récente est le « **Zusammenhalt durch Teilhabe** » (**Programme** de cohésion par la participation) du ministère fédéral de l'Intérieur, qui existe depuis 2010 et est

---

500 Abschlussbericht des Kabinettausschuss zur Bekämpfung von Rechtsextremismus und Rassismus, disponible sur : [https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/DE/veroeffentlichungen/themen/sicherheit/abschlussbericht\\_kabinettausschuss-rechtsextremismus.html](https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/DE/veroeffentlichungen/themen/sicherheit/abschlussbericht_kabinettausschuss-rechtsextremismus.html) (consulté le 29.09.2022).

501 Gouvernement fédéral de la République fédérale d'Allemagne, « Strategie der Bundesregierung zur Extremismusprävention und Demokratieförderung [Stratégie du gouvernement fédéral sur la prévention de l'extrémisme et la promotion de la démocratie] », 2016.

502 Gouvernement fédéral de la République fédérale d'Allemagne, « Strategie der Bundesregierung zur Extremismusprävention und Demokratieförderung [Stratégie du gouvernement fédéral sur la prévention de l'extrémisme et la promotion de la démocratie] », 2016, p. 14.

503 Idem.

exécuté par le Centre fédéral d'éducation politique (Bundeszentrale für politische Bildung)<sup>504</sup> 504. Le programme est particulièrement dédié au financement de projets de clubs et d'associations dans des régions structurellement faibles et rurales. Il vise également à renforcer la participation démocratique dans la communauté par le biais d'associations et de clubs sociaux déjà qualifiés et impliqués et soutient également des projets pilotes qui testent des méthodes pour renforcer la participation et l'engagement.

Une autre réponse à l'extrémisme de droite en Allemagne est la **surveillance**. L' **Office fédéral pour la protection de la Constitution** (Bundesamt für Verfassungsschutz) est l'agence fédérale allemande de renseignement intérieur. Le Bureau publie un rapport annuel, qui sensibilise aux activités anticonstitutionnelles, y compris l'extrémisme politique de droite<sup>504</sup> 505. Lors de la présentation du rapport 2020 sur la protection constitutionnelle en mai 2020, Horst Seehofer, ministre de l'Intérieur, a déclaré que « l'extrémisme de droite demeure la plus grande menace pour la sécurité » en Allemagne<sup>505</sup> 506.

## 8.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite

Les **dispositions constitutionnelles** en Allemagne prévoient une interdiction des partis politiques ainsi que des associations ayant pour but des activités contraires à l'ordre constitutionnel, au droit pénal ou à la notion d'entente internationale. Cependant, pour les partis politiques, ces interdictions sont rares, alors que pour les associations, ces interdictions sont souvent considérées comme critiques et considérées comme inadaptées à la prévention de l'extrémisme de droite. Les raisons incluent que lorsque des organisations ou des associations sont interdites ou menacées par une interdiction, elles se rétablissent sous un nom différent, ou leurs membres rejoignent simplement une autre organisation. Un autre argument est que, une fois interdites, ces organisations ne sont plus facilement observables par l'Office de protection de la Constitution.

En termes de **dispositions pénales**, le code pénal allemand comprend un certain nombre de dispositions contre les crimes de haine, l'incitation à la haine, la négation de l'Holocauste, la diffusion de matériel de propagande d'organisations anticonstitutionnelles et l'utilisation de symboles d'organisations anticonstitutionnelles.

Le Network Enforcement Act (NetzDG) a introduit des règles de conformité avec des finalités pour les fournisseurs de réseaux sociaux concernant le traitement des plaintes des utilisateurs concernant les crimes de haine et autres contenus criminels sur Internet, ainsi qu'une obligation de déclaration trimestrielle pour les fournisseurs. Alors que plusieurs procédures judiciaires sont en cours, l'efficacité de la NetzDG doit encore être évaluée. En outre, la loi de lutte contre l'extrémisme de droite et les crimes de haine, entrée en vigueur en avril 2021, a considérablement durci les peines, a renforcé la pression sur les enquêtes et mis en place des barrières à l'information dans la loi sur le signalement afin de mieux protéger les personnes touchées par les crimes de haine. . Étant donné que la loi est assez récente, peu de choses peuvent être dites à ce jour sur son efficacité.

Le tableau ci-dessous montre les crimes de haine et les peines enregistrés et poursuivis en Allemagne, tels que rapportés par l' OSCE<sup>506</sup> 507. On peut noter que le nombre de crimes de haine enregistrés par la police a augmenté au fil du temps, doublant entre 2016 et 2017.

---

504 Zusammenhalt durch Teilhabe', Bundeszentrale für politische Bildung, (2018).

<sup>505</sup> [https://www.verfassungsschutz.de/DE/home/home\\_node.html](https://www.verfassungsschutz.de/DE/home/home_node.html) .

<sup>506</sup> <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/kurzmeldungen/DE/2021/05/pmk-2020.html> .

507 Il convient de noter que l'ECRI avait recommandé aux autorités allemandes de réformer leur système d'enregistrement et de suivi des incidents « racistes, xénophobes, homophobes et transphobes » afin de garantir que tous les cas impliquant un tel motif soient enregistrés (§ 12 de la Politique générale recommandation n° 11). Dans sa conclusion de 2016, l'ECRI a regretté que les recommandations n'aient pas été mises en œuvre. En outre, l'Allemagne n'a pas communiqué au BIDDH le nombre de crimes de haine poursuivis ni d'informations sur les condamnations pour crimes de haine.

**Tableau 16ÿ: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – DE**

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019	8585	-	-
2018	8113	indisponible	indisponible
2017	7913	indisponible	indisponible
2016	3598	indisponible	indisponible
2015	3046	indisponible	indisponible

Sourceÿ: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

En termes de **mesures non législatives**, il y a eu une augmentation constante du développement et de l'intégration des efforts visant à prévenir l'extrémisme et à renforcer la démocratie en Allemagne au fil des ans.

Dans son "**Deuxième rapport sur le travail et l'efficacité des programmes fédéraux de prévention de l'extrémisme**" présenté le 4 août 2021 par la ministre fédérale de la Famille Christine Lambrecht, les programmes fédéraux "Demokratie Leben!" du ministère fédéral des Affaires familiales et « Zusammenhalt durch Teilhabe » du ministère fédéral de l'Intérieur sont mis en avant comme piliers de soutien du travail de prévention du gouvernement fédéral, ainsi que l'environnement social dans lequel ils travaillent<sup>507F 508</sup>. Surtout en ce qui concerne le « Demokratie Leben ! », le rapport souligne que cette initiative est devenue de loin le programme de financement le plus solide financièrement et le plus ambitieux au niveau fédéral. Il soutient 326 partenariats locaux pour la démocratie, 16 centres régionaux de la démocratie, 40 organisations de la société civile et 150 projets modèles qui œuvrent pour la démocratie et contre toutes les formes d'extrémisme. Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes constituent le principal groupe cible. Dans l'ensemble, le rapport conclut que les programmes se sont avérés efficaces et apportent des contributions importantes à la promotion de l'action démocratique et de la prévention sociétale contre l'extrémisme<sup>508F 509</sup>.

Cependant, malgré ces initiatives, il existe **une tendance croissante aux crimes à motivation politique perpétrés par des extrémistes de droite**. Le nombre d'infractions classées comme crimes à motivation politique d'extrême droite en 2020 était de 23 604 (2019ÿ: 22 342). Parmi ceux-ci, 13 659 (2019ÿ: 14 247) étaient des infractions de propagande au sens des articles 86 et 86a du code pénal allemand (Strafgesetzbuch, StGB) et 1 092 (2019ÿ: 986) étaient des crimes violents. En tant que sous-ensemble de cette catégorie, 22 357 crimes (2019ÿ: 21 290) avec un arrière-plan d'extrême droite ont été enregistrés, dont 1 023 violents<sup>509F 510</sup>. Ces chiffres atteignent le plus haut niveau depuis le début des enregistrements en 2001.

Une considération pourrait être que malgré le nombre croissant d'initiatives, il n'y a pas suffisamment d'informations sur les stratégies et les actions les plus efficaces<sup>510F 511</sup>. Ceci, à son tour, rend difficile la consolidation ou l'abandon d'initiatives. Il serait donc souhaitable que le gouvernement

508 Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend, Bericht bestätigt Wirksamkeit der Bundesprogramme zur Demokratieförderung, 04.08.2021, disponible sur : <https://www.bmfsfj.de/bmfsfj/aktuelles/alle-meldungen/bericht-bestaetigt-wirksamkeit-der-bundesprogramme-zur-demokratiefoerderung-184608> (consulté le 29.09.2021).

509 Idem.

510 Bref résumé, Rapport 2020 sur la protection de la Constitution. Faits et tendances, p. Onze.

511 Michael Herzog zu Mecklenburg et Ian Anthony (août 2020), Preventing Violent Extremism in Germany: Coherence et la coopération dans un système décentralisé, SIPRI Working Paper, p. 19f.

passer de l'élaboration de structures à **des stratégies de prévention** sur mesure mises en œuvre dans les régions préoccupantes identifiées<sup>511F 512</sup>.

## 8.5. Conclusion

La scène d'extrême droite en Allemagne a gagné en popularité ces dernières années : les extrémistes de droite sont bien en réseau et organisent de grandes manifestations et événements. Les protestations et les attaques xénophobes ont de nouveau augmenté dans toute l'Allemagne. Le gouvernement allemand a réagi avec un catalogue de lois et de mesures non juridiques visant à criminaliser certains actes d'extrémisme de droite, mais aussi à renforcer les organisations de la société civile pour mettre en place des structures démocratiques durables, la déradicalisation, l'information et la recherche ainsi que l'éducation politique.

---

<sup>512</sup> Idem.

## 9. FICHE PAYS – HONGRIE

Auteur : Dr Mois Faion (CSD)

### 9.1. Particularités de l'extrémisme de droite dans le pays

En Hongrie, des éléments du discours politique familiers aux extrémistes de droite sont sur le devant de la scène depuis de nombreuses années, notamment à travers les vues radicales de droite et les lois promues par le gouvernement dirigé par le parti Fidesz. Malgré ce discours dominant et l'existence de diverses organisations semi-violentes d'extrême droite, **les actions violentes agressives et les crimes haineux violents** contre les groupes vulnérables ont été **rare ces dernières années**. Les activités des groupes d'extrême droite restent généralement **au niveau du discours de haine, de l'intimidation et de la propagande haineuse**<sup>512F 513</sup>.

Les organisations paramilitaires ont généralement limité leurs activités à des « rassemblements et des marches » pour marquer les anniversaires d'événements historiques. Lors de tels événements, des comportements, des symboles et des chants désobligeants envers les minorités politiques, religieuses ou ethniques ont été observés. Par exemple, il a été rapporté que des néo-nazis de différentes parties de l'Europe se rassemblent chaque février à Budapest pour marquer ce qu'ils appellent la « Journée d'honneur »<sup>513F 514</sup>. Le spectre des partisans de l'extrémisme de droite en Hongrie comprend des groupes paramilitaires et des organisations d'autodéfense (dont les plus violents ont été l'Escadron de la mort et l' **Armée de libération nationale des flèches hongroises**), mais l'idéologie d'extrême droite est également partagée et prônée par le parti Jobbik (deuxième parti parlementaire).

**Aucun cas violent d'extrémisme de droite n'a été enregistré ces dernières années.** La série d'attaques violentes la plus notoire a été commise par l'escadron de la mort en 2008-2009 contre les communautés roms dans plusieurs régions hongroises. Au total, 6 victimes ont été tuées et 55 blessées ; 63 coups de feu ont été tirés et 11 cocktails Molotov ont été utilisés. Principalement, les auteurs (de leur point de vue) ont « puni » la communauté rom pour des allégations de « crime et de parasitisme »<sup>514F 515</sup>. Les membres de l'escadron de la prison de la mort (quatre personnes) ont été condamnés. Les autres cas de violence d'extrême droite (sans meurtres) ont été enregistrés en 2007-2008, ciblant à nouveau la communauté rom, impliquant des incendies criminels, une bombe avec minuteur et plusieurs menaces écrites. Le groupe responsable de la violence était l' **Armée de libération nationale des flèches hongroises**.

Plus récemment, des groupes d'autodéfense ou paramilitaires d'extrême droite ont été actifs en Hongrie.

Certains d'entre eux, comme la **Nouvelle Garde hongroise** (fondée en 2009 par un membre de la Garde hongroise, un groupe paramilitaire qui a été dissous par décision de justice en 2008 parce qu'il constituait une menace manifeste pour les groupes minoritaires), ont été affiliés à un parti politique (Jobbik) et ont cherché à faire connaître leurs activités. Cependant, la Garde a pratiquement cessé ses activités après que le Jobbik a pris une position politique moins radicale (environ dans la seconde moitié des années 2010). D'autres sont des organisations de base, comme l' **Armée des hors-la-loi**, opérant de manière plus clandestine, utilisant les réseaux sociaux et les canaux de communication privés. Les groupes d'autodéfense soulignent leur soutien à « la loi et l'ordre » et ciblent les Roms comme étant le principal facteur de criminalité perçue. Le groupe néo-fasciste **Our Homeland Movement**

également des organisations de marches anti-Roms. En mai 2020, il a organisé à Budapest un grand rassemblement contre le « crime gitan »

513 Szilveszter Póczik et Eszter Sárik, *Vigilante Militias and Activities against Roma and Migrants in Hungary* (pp.103-128), dans *Vigilantisme contre les migrants et les minorités*, eds. Tore Bjørgo et Miroslav Mareš, Routledge, 2019.

<sup>514</sup> Europol, *Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'UE*, 2020, p.68.

515 Miroslav Mareš, *Terrorisme de droite et violence en Hongrie au début du XXIe siècle*, dans *PERSPECTIVES SUR TERRORISME*, Volume 12, Numéro 6, Décembre 2018.

où les partisans du mouvement ont convergé avec des milliers d'ultras d'extrême droite dans les rues du centre-ville, scandant des slogans racistes anti-Roms, beaucoup faisant des saluts fascistes<sup>515F 516</sup>.

Dans l'ensemble, il a été noté que les groupes paramilitaires et d'autodéfense en Hongrie, du moins ces dernières années, **n'ont pas été impliqués dans des actes d'extrémisme violent**. Ils ont plutôt tenté d'intimider leurs cibles (principalement des Roms, des immigrés musulmans et des LGBTQ+) par le biais d'agressions symboliques. Cela peut également être dû aux efforts des autorités de l'État « pour réprimer tout incident spontané ou planifié ainsi que les activités de vigilance » contre les groupes vulnérables, malgré la position anti-Roms, anti-migrants et homophobe du gouvernement<sup>516F 517</sup>.

L'extrémisme de droite a de plus en plus pénétré la politique dominante pendant la majeure partie des années 2010. Au lieu de réduire les groupes d'extrême droite, le gouvernement a promu des idées xénophobes, anti-musulmanes et anti-roms et les a intégrées dans ses politiques migratoires et sociales. La rhétorique basée sur la haine et la division fait partie intégrante du discours public hongrois contemporain<sup>517F 518</sup>, et semble être partagée par une majorité significative, comme l'indiquent les sondages d'opinion (par exemple, 63% des Hongrois pensent que l'immigration est un problème plutôt qu'une opportunité, et 74% considèrent les immigrés comme un fardeau pour le système national de protection sociale)<sup>518F 519</sup>.

Les partis politiques, mouvements et groupes d'extrême droite en Hongrie partagent certaines caractéristiques avec leurs homologues d'Europe centrale et orientale<sup>519</sup>: ils sont hostiles à la minorité rom, aux migrants et aux réfugiés et à la communauté LGBTQ+. Les groupes d'extrême droite en Hongrie partagent l'idée suprémaciste selon laquelle les Hongrois de souche, avec leur contribution historique à la civilisation occidentale et au christianisme, sont supérieurs aux autres groupes ethniques et sociaux vivant en Hongrie<sup>519F 520</sup>. Dans le même temps, l'extrémisme de droite est fondé sur la prémisse qu'à l'époque moderne, les Hongrois ethniques et les valeurs chrétiennes traditionnelles sont menacés et doivent être défendus. La menace provient de trois sources principales : la minorité rom, les migrants (en particulier ceux d'origine musulmane) et la communauté LGBTQ+. La minorité rom est souvent associée à et blâmée pour certains types de crimes (appelés « crimes tziganes »)<sup>520F 521</sup>. Les migrants et les réfugiés (en particulier ceux qui sont venus en Europe pendant et après l'afflux de migrants de 2015) sont perçus comme une menace pour l'identité culturelle et religieuse des Hongrois et de l'Europe en général<sup>521F 522</sup>. La communauté LGBTQ+ est considérée comme une menace pour la famille chrétienne traditionnelle et les valeurs chrétiennes<sup>522F 523</sup>.

Une caractéristique moins courante de l'extrémisme de droite hongrois est l'irrédentisme, enraciné dans le ressentiment suscité par le traité de Trianon<sup>523F 524</sup>. Certains groupes de droite exploitent le soi-disant « syndrome de Trianon » en

516 Joe Mulhall et Safya Khan-Ruf, dir., *State of Hate: Far-right Extremism in Europe 2021*, HOPE Not Hate Charitable Trust, Londres, 2021, p.86.

517 Szilveszter Póczik et Eszter Sárík, *Milices d'autodéfense et activités contre les Roms et les migrants en Hongrie*, p.122

518 Article 19, *Hongrie : Répondre au « discours de haine »*, Country Report, Londres, 2018.

<sup>519</sup> Eurobaromètre spécial 469, *Intégration des immigrés dans l'Union européenne - Hongrie*, octobre 2017.

520 Voir András Bozóki, Sarah Cueva, *Xénophobie et politique de pouvoir : l'extrême droite hongroise, 2021* ; Ádám, Zoltán/Bozóki, András (2016b) : « Le Dieu des Hongrois : religion et populisme de droite en Hongrie », dans : Nadia Marzouki/Duncan McDonnell/Olivier Roy (Eds.), *Sauver le peuple : comment les populistes détournent la religion*, Oxford University Press, p. 129-148.

521 Miroslav Mareš, *Terrorisme de droite et violence en Hongrie au début du XXIe siècle*, dans *Perspectives sur le Terrorisme*, volume 12, numéro 6, décembre 2018, (pp.123-135).

522 Szilveszter Póczik et Eszter Sárík, *Vigilante Militias and Activities against Roma and Migrants in Hungary* (pp.103-128), dans *Vigilantisme contre les migrants et les minorités*, eds. Tore Bjørgo et Miroslav Mareš, Routledge, 2019.

523 Justin Spike, *La Hongrie a autrefois tenu la promesse LGBTQ+ — puis Orbán est intervenu*, Politico, 6 juillet 2021 (disponible sur <https://www.politico.eu/article/hungary-once-held-lgbtq-promise-then-viktor-orban-won/>, récupéré le 27.10.2021).

524 En tant que successeur de la monarchie austro-hongroise vaincue, la Hongrie a perdu une grande partie de son ancien territoire en raison du traité de Trianon de 1920. Des millions de Hongrois ont vécu depuis lors hors des frontières de leur ancienne patrie. (cf. Miroslav Mareš, *Le terrorisme de droite et la violence en Hongrie au début du XXIe siècle*, dans *PERSPECTIVES SUR LE TERRORISME*, Volume 12, Numéro 6, décembre 2018).

rejetant complètement le traité et appelant à une Grande Hongrie dans ses frontières avant 1920. Ils essaient également d'étendre leur base aux minorités hongroises vivant dans les pays voisins (principalement en Roumanie, en Slovaquie et en Serbie).

En termes de partis parlementaires, il est à noter que si le Jobbik occupait initialement l'extrême droite de l'échiquier politique (avec son hostilité ouverte aux migrants et la généralisation du concept de « crime tzigane »), depuis 2014 il a évolué vers le centre, tandis que le Fidesz, initialement centriste de droite, a adopté les idées politiques radicales de droite du Jobbik et s'est déplacé vers l'extrême droite. Les observateurs politiques ont noté que le style de gouvernement autoritaire de Viktor Orbán ne s'est pas appuyé sur une confrontation violente avec ses opposants, mais plutôt sur des leviers économiques et juridiques pour faire taire et éliminer la dissidence politique. Voici des exemples de politiques d'extrême droite du Fidesz:

- **Anti-réfugiés/anti-migrants** : refus d'accepter des réfugiés et présentation de ceux-ci comme des « migrants économiques et des terroristes » envoyés par l'État islamique dans le but de semer la pagaille et de « répandre la maladie en Europe »<sup>524</sup> F 525. La réponse du gouvernement à la crise migratoire comprenait l'érection d'une grande clôture de barbelés le long de ses frontières avec la Croatie et la Serbie, patrouillée par des soldats habilités à recourir à la force létale<sup>525</sup>; des lois visant à faciliter le rejet des demandes d'asile et à criminaliser l'entrée illégale; et de nouveaux pouvoirs pour repousser les migrants de l'autre côté de la frontière sans qu'il soit nécessaire de procéder à une arrestation ou à une procédure régulière<sup>525</sup> F 526. La Cour de justice de l'UE a conclu que la Hongrie avait manqué à ses obligations d'assurer l'accès effectif à la procédure d'octroi de la protection internationale.<sup>526</sup> F
- **Anti-Roms** : soutien au **logement et à l'éducation séparés pour la population rom** et association des Roms avec la criminalité en général. (Début 2020, le Premier ministre Orbán a lancé une campagne anti-Roms en réponse à un tribunal accordant des dommages-intérêts aux élèves roms pour ségrégation scolaire dans la ville de Gyöngyös<sup>527</sup>. Le parlement a modifié les lois sur l'enseignement public pour empêcher les tribunaux d'accorder des dommages-intérêts pour un avenir similaire réclamations. Les Roms ont été touchés de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19 en 2020, et le gouvernement n'a pas répondu aux besoins sanitaires, économiques et sociaux des communautés roms.)<sup>527</sup> F  
528
- **Anti-féministe et anti-LGBTQ+<sup>528</sup>**: les idées homophobes et misogynes ont été intégrées dans le discours public et les politiques gouvernementales. Les études de genre et les études féministes ont été interdites dans les universités, et le gouvernement a refusé de ratifier la Convention d'Istanbul de 2011 pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, arguant qu'elle promeut des « idéologies de genre destructrices »<sup>528</sup> F 529. À l'été 2021, le gouvernement a également adopté une loi interdisant les contenus LGBTQ+ à la télévision et le matériel éducatif pour les moins de 18 ans contre laquelle la Commission européenne a intenté une action en justice.<sup>529</sup> F  
530

Le gouvernement justifie sa position de droite radicale comme une stratégie visant à **préserver l'unicité nationale** du peuple hongrois, à s'opposer à l'incompatibilité culturelle et religieuse des valeurs des migrants et à **protéger les valeurs familiales chrétiennes traditionnelles**. Selon les mots de deux chercheurs qui étudient la

<sup>525</sup> Voir Heinrich Boell Stiftung, Focus on Hungary: Refugees, Asylum and Migration, 2015, disponible sur :

[https://www.boell.de/sites/default/files/2015-focus-on-hungary\\_refugees\\_asylum\\_migration.pdf](https://www.boell.de/sites/default/files/2015-focus-on-hungary_refugees_asylum_migration.pdf)

<sup>526</sup> Gyollai D (2018). Hongrie : Rapport national : Cadre juridique et politique de la gouvernance des migrations.

Documents de travail – Migration mondiale : conséquences et réponses, document 2018/05 (mai 2018).

<sup>527</sup> Affaire 808/18, disponible sur : <https://curia.europa.eu/juris/liste.jsf?lgrec=fr&td=;All&language=en&num=C-808/18&jur=C>

<sup>528</sup> Freedom House, Freedom in the World 2021/Hongrie (disponible sur : <https://freedomhouse.org/country/hungary/freedom-world/2021>, récupéré le 2 septembre 2021).

<sup>529</sup> Le parlement hongrois bloque le traité sur la violence domestique, The Guardian, 5 mai 2020.

<sup>530</sup> Communiqué de presse de la Commission européenne : Valeurs fondatrices de l'UE : la Commission engage une action en justice contre la Hongrie et la Pologne pour violation des droits fondamentaux des personnes LGBTIQ, disponible à l'adresse : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_21\\_3668](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_3668)

changement culturel en Hongrie depuis l'arrivée au pouvoir d'Orbán, "la culture d'un discours nationaliste fort a été une aubaine pour le régime d'Orbán, qui a manipulé la désillusion, les préjugés et les peurs des Hongrois d'une manière qui a rendu les citoyens de plus en plus sensibles aux extrêmes". idéologies nationalistes et de droite »530F 531.

Le nationalisme est étroitement lié à la **promotion de la religion** par le gouvernement Fidesz depuis le début des années 2010. Alors que la Hongrie a toujours été un pays avec de faibles niveaux de pratique religieuse, à commencer par les modifications de la Constitution hongroise depuis 2011, la religion et les institutions religieuses ont joué un rôle de plus en plus important dans l'éducation et les services sociaux, bénéficiant du soutien administratif et financier du gouvernement.

## 9.2. Cadre juridique Il n'y a aucune

mention spécifique de l'extrémisme de droite dans le **droit pénal hongrois**. En Hongrie, le **Code pénal** prévoit des sanctions plus sévères pour les **crimes de haine** : les voies de fait, la coercition et les comportements antisociaux commis avec un mobile préjudiciable constituent un crime appelé violence contre un membre d'une communauté. La motivation partielle est considérée comme une circonstance qualifiante ou aggravante dans le cas de plusieurs autres crimes.

Le plus souvent, les cas non violents d'extrémisme de droite sont poursuivis en vertu de l'article 332 du Code pénal, **Incitation contre une communauté** : « Toute personne qui, devant le grand public, incite à la violence ou à la haine contre : a) la nation hongroise ; b) tout groupe national, ethnique, racial ou religieux ou un membre d'un tel groupe ; ou c) certains groupes sociaux ou un membre d'un tel groupe, notamment en raison d'un handicap, de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle, est coupable d'un crime passible d'une peine d'emprisonnement n'excédant pas trois ans »531F 532.

Les changements législatifs récents ont une influence négative sur la protection des droits des groupes vulnérables ciblés par les groupes d'extrême droite, comme les Roms et les personnes LGBTQ+. Le Fidesz a bénéficié d'une majorité parlementaire qualifiée (2/3 des voix) au parlement 2010-2014 et d'une majorité simple depuis 2015, ce qui lui a permis d'introduire des amendements à la législation existante conformément à sa politique envers la minorité rom, les migrants et la communauté LGBTQ+ . Les exemples incluent l'amendement des lois sur la migration pendant la crise migratoire de 2015 et la campagne anti-Roms lancée par le Premier ministre Orbán en 2020 en réponse à un tribunal accordant des dommages-intérêts aux élèves roms pour ségrégation scolaire dans la ville de Gyöngyöspata. En conséquence, le parlement a modifié les lois sur l'éducation publique pour empêcher les tribunaux d'accorder des dommages-intérêts pécuniaires pour des réclamations futures similaires532F 533.

Les détracteurs du cadre législatif hongrois appliqué aux infractions commises par des groupes d'extrême droite ont noté que le même article prévoyant la protection des groupes vulnérables comprend une mention de la « nation hongroise » qui peut difficilement être qualifiée de groupe vulnérable. Les condamnations prononcées par les tribunaux contre les auteurs d'origine rom qui ont attaqué des membres d'un groupe d'autodéfense ont cité cette disposition du Code pénal (ignorant le contexte de l'autodéfense anti-rom des victimes)533F 534.

Alors que la législation relative à la poursuite des crimes d'extrême droite est en place, les **crimes de haine réels commis par des groupes d'extrême droite ne sont souvent pas enregistrés comme crimes de haine** et restent

531 András Bozóki, Sarah Cueva, Xénophobie et politique de pouvoir : l'extrême droite hongroise, 2021.

<sup>532</sup> Code pénal hongrois (2012).

533 Freedom House, Freedom in the World 2021/Hongrie (disponible sur : <https://freedomhouse.org/country/hungary/freedom-monde/2021>, récupéré le 2 septembre 2021).

534 Szilveszter Póczik et Eszter Sárík, Milices d'autodéfense et activités contre les Roms et les migrants en Hongrie, p.114-117.

non poursuivi. La grande majorité de la littérature scientifique juridique hongroise et des directives des ONG critique le traitement des crimes de haine, en termes de fausse qualification et de crimes déguisés. Les décisions judiciaires ont tendance à qualifier les actes d'extrémisme de droite de vandalisme public ou d'autre crime sans l'élément de partialité<sup>534</sup> 535.

Le Code pénal hongrois contient des dispositions relatives aux activités criminelles définissant la définition du terrorisme, y compris les crimes accessoires (articles 314 à 320 du Code pénal)<sup>535</sup> F.

536

La **loi fondamentale hongroise (2011)** contient une interdiction générale de la discrimination sur la base d'une liste non exhaustive de motifs protégés, notamment la race, la couleur, le sexe et l'origine nationale (article XV). L'égalité de traitement des personnes LGBTQ+ est problématique. Le 9e amendement de la Loi fondamentale hongroise a ajouté la phrase suivante à la définition de la famille: «La mère est une femme et le père est un homme».<sup>536</sup> F

<sup>537</sup> En mai 2020, le Parlement hongrois a adopté une loi qui annule la reconnaissance légale du changement de sexe pour les personnes trans et intersexuées. Deux mois plus tard, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a statué sur une requête antérieure contre la Hongrie et a jugé que le refus de la reconnaissance légale du genre aux citoyens non hongrois résidant légalement dans le pays violait l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme. <sup>537</sup> F

538

### 9.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite

Étant donné la réponse limitée aux actes d'extrémisme de droite par les forces de l'ordre et les tribunaux, les **ONG** en Hongrie sont un facteur important pour s'opposer à l'extrémisme de droite et apporter un soutien à ses victimes. Comme la mission et les activités de ces ONG sont souvent en conflit direct avec la politique du gouvernement d'Orban, comme illustré ci-dessus, elles ont été la cible de campagnes hostiles et d'une législation visant à marginaliser leur travail et à les présenter comme des "agents étrangers" interférant avec la Hongrie. affaires internes.

Une importante coalition d'ONG et de militants indépendants soutenant les victimes de l'extrémisme de droite est le **Groupe de travail contre les crimes de haine (GYEM)**, fondé en 2012. Il se compose de quatre ONG : **Amnesty International Hongrie**, la branche hongroise d'Amnesty International ; **Háttér Society**, une ONG luttant pour l'égalité des droits et l'acceptation sociale des personnes LGBTQ+ ; **hongrois Helsinki Committee**, une ONG de soutien aux opprimés, aux réfugiés et aux détenus ; et l' **Union hongroise des libertés civiles (TASZ)**, une ONG de défense des droits de l'homme. Les objectifs du groupe de travail sont de lutter contre les crimes de haine en établissant un **cadre juridique et institutionnel** plus efficace pour les réponses de l'État aux crimes de haine ; **encourager les victimes** à engager des poursuites judiciaires ; et créer un **environnement social**

rejetant les crimes de haine.

Les activités des ONG qui s'opposent à l'extrémisme de droite consistent notamment à influencer la législation et à fournir des recommandations professionnelles pour renforcer les réponses de l'État aux crimes de haine ; la recherche sur les crimes haineux et la lutte contre les crimes haineux ; la formation de professionnels traitant des crimes de haine ; et conseils juridiques pro bono et représentation des victimes de crimes de haine.

<sup>535</sup> Ibid., p.117.

<sup>536</sup> Code pénal hongrois (2012).

<sup>537</sup> Contribution nationale de Franet au rapport 2021 de la FRA sur les droits fondamentaux, Hongrie, p.4.

<sup>538</sup> FRA, Rapport sur les droits fondamentaux 2021, p.81.

## 9.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite

Les chercheurs sur l'extrémisme de droite hongrois et les ONG s'accordent à dire que malgré l'existence d'un **cadre de justice pénale** pour poursuivre les crimes de haine et protéger les groupes vulnérables qui sont la cible d'actes extrémistes, **les autorités publiques n'appliquent pas efficacement les mécanismes disponibles**. « En raison de l'inertie des forces de l'ordre à cet égard, les dispositions pénales pertinentes restent effectivement inactives, même les cas les plus graves atteignant le seuil d'incitation restant impunis... **les crimes de haine ne sont pas poursuivis et ne sont même pas enregistrés comme crimes de haine** : pratiquement aucun Les incidents signalés sont considérés comme relevant du champ d'application de la disposition pénale contenue dans l'article 332 du Code pénal. Les forces de l'ordre ont tendance à conclure que la conduite expressive ne constituait pas un appel à un acte violent et n'a pas créé une menace directe de danger, et les poursuites pénales sont closes au stade de l'enquête ou l'accusation abandonne les charges. »<sup>538F</sup>

539

Selon les dernières données de l'OSCE sur les crimes de haine en Hongrie,<sup>540</sup> **le nombre de crimes haineux enregistrés a été en baisse depuis 2017, et une part relativement faible des crimes enregistrés par la police ont fait l'objet de poursuites** (voir tableau ci-dessous). L'OSCE/BIDDH avertit que le nombre réel de crimes de haine peut être beaucoup plus élevé en raison de l'absence d'enquêtes de victimisation régulières sur les crimes de haine et de la sous-déclaration des crimes de haine par les victimes (en raison du manque de confiance dans les autorités publiques).

**Tableau 17**: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – HU

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019	132	39	-
2018	194	52	-
2017	233	indisponible	indisponible
2016	33	33	39
2015	Non disponible	indisponible	indisponible

Sourcey: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

Plus précisément, les échecs suivants dans la réponse officielle aux crimes de haine ont été signalés par le Groupe de travail contre les crimes de haine : « ... des échecs peuvent être détectés en ce qui concerne la mise en œuvre et l'application de la loi en cas de crimes de haine contre des membres de groupes. Ces **défaillances systémiques** sont la sous-classification des crimes de haine, la surclassification des crimes commis par des membres de groupes vulnérables, l'incapacité de la police à prendre des mesures d'application de la loi et à prendre des mesures d'enquête »<sup>541</sup>

<sup>539</sup> Article 19, Hongrie : Répondre au « discours de haine », Country Report, Londres, 2018, p. 4, 21.

<sup>540</sup> OSCE, Hate Crime Reporting Hungary (disponible sur : <https://hatecrime.osce.org/hungary> (consulté le 2 septembre 2021)).

<sup>541</sup> Communication conjointe d'Amnesty International Hongrie, de la Hättér Society, du Comité hongrois d'Helsinki et de l'Union hongroise des libertés civiles en tant que groupe de travail contre les crimes de haine pour le troisième cycle de l'Examen périodique universel de la Hongrie, 25 mars 2021, p.1.

Dans l'ensemble, il existe deux problèmes majeurs avec le cadre juridique et la pratique juridique en ce qui concerne l'extrémisme de droite<sup>542</sup>: premièrement, des amendements ont été introduits qui, en substance, soutiennent **les politiques anti-migrants, anti-LGBTQ+ et anti-réfugiés et permettent la discrimination et la ségrégation des la minorité rom**, et deuxièmement, les dispositions existantes du Code pénal relatives à la **poursuite des crimes de haine ne sont pas systématiquement appliquées** (comme l'ont signalé des ONG hongroises et internationales)<sup>541 F 542</sup>.

L'extrémisme de droite en Hongrie cible trois groupes distincts<sup>543</sup>: la **communauté rom hongroise, les migrants et les réfugiés, et la communauté LGBTQ+**. Les **ONG** qui soutiennent ces trois groupes ont également été la cible d'attaques et de restrictions légales imposées par le gouvernement.

Les idées d'extrême droite sont devenues partie intégrante du discours politique national, principalement grâce au parti au pouvoir Fidesz et au parti parlementaire Jobbik. Alors que dans le passé (avant 2010) il y a eu des actes d'extrémisme violent contre la communauté rom, les organisations radicales de droite actuelles en Hongrie ne recourent pas à la violence et limitent leurs actions à des agressions non violentes contre leur cible.

La réponse du gouvernement aux actes d'extrémisme de droite et aux crimes de haine n'a pas été efficace en raison de la non-reconnaissance des préjugés de droite. Les modifications du cadre juridique ont servi les politiques du parti au pouvoir contre les réfugiés, les Roms, les LGBTQ+ et les ONG soutenant les groupes vulnérables.

Outre les efforts des ONG hongroises, le Parlement européen, la Commission européenne (dont le déclenchement de l'article 7 du TUE après « la détermination d'un risque manifeste de violation grave des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée »<sup>542 F 543</sup>) ont pris une série de mesures pour s'opposer aux politiques du gouvernement d'Orban contre les migrants, les Roms, les LGBTQ+ et les ONG. Cependant, malgré les nombreuses actions de l'UE en réponse à ces lois et politiques nationales hongroises, le soutien direct ou indirect aux idées et politiques d'extrême droite par le gouvernement et le parlement hongrois s'est poursuivi.

## 9.5. Conclusion

L'extrémisme de droite en Hongrie cible trois groupes distincts<sup>543</sup>: la communauté rom hongroise, les migrants et les réfugiés, et la communauté LGBTQ+. Les ONG qui soutiennent ces trois groupes ont également été la cible d'attaques et de restrictions légales imposées par le gouvernement.

Les idées d'extrême droite sont devenues partie intégrante du discours politique national, principalement grâce au parti au pouvoir Fidesz et au parti parlementaire Jobbik. Alors que dans le passé (avant 2010) il y a eu des actes d'extrémisme violent contre la communauté rom, les organisations d'extrême droite actuelles en Hongrie ne recourent pas à la violence et limitent leurs actions à des agressions symboliques contre leurs groupes cibles.

La réponse du gouvernement aux actes d'extrémisme de droite et aux crimes de haine n'a pas été efficace en raison de la non-reconnaissance des préjugés de droite. Les modifications du cadre juridique ont servi les politiques du parti au pouvoir contre les réfugiés, les Roms, les LGBTQ+ et les ONG soutenant les groupes vulnérables.

Outre les efforts des ONG hongroises, le Parlement européen, la Commission européenne (dont le déclenchement de l'article 7 du TUE après « la détermination d'un risque manifeste d'atteinte grave aux valeurs sur lesquelles l'Union est fondée »<sup>543 F 544</sup>) ont pris une série de mesures pour s'opposer à la décision d'Orban

<sup>542</sup> Article 19, Hongrie : Répondre au « discours de haine », Country Report, Londres, 2018 ; Groupe de travail contre les crimes de haine (GYEM) - <https://gyuloletellen.hu/>.

<sup>543</sup> Parlement européen, Résolution du Parlement européen du 10 juin 2021 sur la situation de l'État de droit dans l'Union européenne et l'application du règlement sur la conditionnalité, Strasbourg, 10 juin 2021.

<sup>544</sup> Parlement européen, Résolution du Parlement européen du 10 juin 2021 sur la situation de l'État de droit dans l'Union européenne et l'application du règlement sur la conditionnalité, Strasbourg, 10 juin 2021.

les politiques gouvernementales contre les migrants, les Roms, les LGBT+Q et les ONG. Cependant, malgré les nombreuses actions de l'UE en réponse à ces lois et politiques nationales hongroises, le soutien direct ou indirect des idées de droite par le gouvernement et le parlement hongrois s'est poursuivi.

## 10. FICHE PAYS – ITALIE

Auteur : Dr Tommaso Comunale (CSD)

### 10.1. Particularités de l'extrémisme de droite dans le pays

L'Italie fait partie des États membres touchés par le succès croissant des partis populistes et extrémistes de droite. Ces dernières années, les partis politiques de droite radicale et d'extrême droite sont entrés dans la politique dominante. Alors que la propagande d'extrême droite s'est développée en ligne, les sentiments xénophobes et les discours de haine publics ont trouvé plus de résonance dans certaines parties de la population. Les jeunes sont particulièrement ciblés par le recrutement d'extrême droite sur les pages des réseaux sociaux.

Partis d'extrême droite comme **Forza Nuova**<sup>545</sup> (Nouvelle Force) et **CasaPound Italia**<sup>546</sup> ont en fait été embrassant les campagnes politiques ultra-nationalistes et conservatrices,<sup>546</sup> combinés à de forts récits xénophobes et antisémites et à des idéologies ultra-religieuses concernant l'avortement, l'euthanasie et les mariages homosexuels.<sup>547</sup> De plus, en 2020, des groupes d'extrême droite et d'extrême droite la propagande a vivement critiqué les restrictions liées au COVID-19, avec un récit contre l'establishment politique italien. La propagande, à la fois en ligne et hors ligne, a principalement tourné autour de "l'incitation à la désobéissance (désobéissance) et s'est concentrée sur la dittatura sanitaire perçue (dictature sanitaire)".<sup>548</sup>

<sup>549</sup> À cet égard, en octobre 2021, de violentes manifestations contre l'extension de la COVID-19 « Green Pass » à tous les lieux de travail<sup>549</sup> a eu lieu à Rome.<sup>550</sup> Les manifestations ont vu la participation de neo militants fascistes et dirigeants de Forza Nuova, qui ont été impliqués dans l'assaut contre le siège du syndicat de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) et ont ensuite été arrêtés.<sup>551</sup> Suite aux violentes attaques, des milliers de personnes se sont rassemblées dans les rues de Rome pour protester contre la montée du fascisme et groupes de droite.<sup>552</sup> À la lumière de ces événements, le Sénat et la Chambre des députés italiens ont approuvé une motion de centre-gauche exhortant le gouvernement à dissoudre Forza Nuova et à interdire tous les mouvements et groupes politiques néofascistes.<sup>553</sup> Au niveau de l'UE, une session plénière du Parlement européen<sup>554</sup>

<sup>545</sup> Récemment réorganisé au sein du mouvement politique plus large Italy Libera comprenant les gilets jaunes et le mouvement négationniste sans masque. Pour plus d'informations, consultez :

[https://www.repubblica.it/politica/2020/12/14/news/destra\\_forza\\_nuova\\_italia\\_libera-278346830/](https://www.repubblica.it/politica/2020/12/14/news/destra_forza_nuova_italia_libera-278346830/)

<sup>546</sup> En juin 2019, le dirigeant de CasaPound Italia a annoncé la dissolution du parti politique, le groupe restant actif avec le statut de mouvement social.

<sup>547</sup> Malgré la campagne politique intensive, lors des dernières élections politiques italiennes de 2018, ces deux partis d'extrême droite n'ont pas atteint le seuil minimum de 3 % des voix pour être représentés au Parlement italien. Voir [https://www.repubblica.it/speciali/politica/elezioni2018/2018/03/05/news/flop\\_neofascisti-190494095/](https://www.repubblica.it/speciali/politica/elezioni2018/2018/03/05/news/flop_neofascisti-190494095/)

<sup>548</sup> Gattinara, Pietro Castelli. 2019. "Forza Nuova et les marches de sécurité: Squadristo et vigilance d'extrême droite en Italie." Dans *Vigilantism against Migrants and Minorities*, édité par Tore Bjørgo et Miroslav Mareš, 199-212. Routledge; voir aussi Camille, Annalisa. « L'offensive de l'extrême droite contre l'avortement commence à Vérone. » *Internazionale*, 13 décembre 2018. <https://www.internazionale.it/reportage/annalisa-camilli/2018/12/13/far-right-against-abortion-verone>

<sup>549</sup> Europol. 2021. "(TE-SAT) 2021", p. 88. Voir aussi Mulhall, Joe et Safya Khan-Ruf, eds. 2021. *State of Hate: Far-Right Extremism in Europe 2021*. Londres: HOPE not Hate Charitable Trust, p. 24. <https://charity.hopenothate.org.uk/>.

<sup>550</sup> Le certificat «ÿPasse Vertÿ», attestant de la vaccination et déjà requis pour certaines activités (dont les repas à l'intérieur, la visite de musées et de théâtres et l'utilisation du train), a été rendu obligatoire dans tous les lieux de travail à partir de la mi-octobre 2021.

<sup>551</sup> Reuters. « Des manifestants anti-vax à Rome ciblent le bureau de Draghi, siège du syndicat », 9 octobre 2021. <https://www.Reuters.com/world/europe/italian-police-use-water-cannon-push-back-anti-vax-manifestants-rome-2021-10-09/>

<sup>552</sup> Euroexaminer. "Des dirigeants d'extrême droite arrêtés lors d'une grande manifestation en Italie contre les laissez-passer COVID" 11 octobre 2021, <https://euroexaminer.com/2021/10/11/far-right-leaders-arrested-at-large-protest-in-italy-over-covid-passes/>

<sup>553</sup> Deutsche Welle. « Italie : Des milliers de personnes descendent à Rome pour protester contre le fascisme », 16 octobre 2021. <https://www.dw.com/en/italy-thousands-descend-on-rome-for-anti-fascist-protest/a-59528235>

<sup>554</sup> Reuters. "Le Sénat italien demande au gouvernement d'interdire le parti néofasciste Forza Nuova", 20 octobre 2021.

<https://www.Reuters.com/world/europe/italian-senate-asks-government-ban-forza-nuova-neofascist-party-2021-10-20/>; Ansa. "Motion CL sur la dissolution de Forza Nuova — approuvée", 22 octobre 2021.

a abordé l'extrémisme de droite et le racisme en Europe, appelant à une réponse unie et rapide à la montée de la violence d'extrême droite en Europe.<sup>554F</sup>

Comme l'a rapporté Europol, en Italie, la propagande d'extrême droite a utilisé des méthodes en ligne pour communiquer et diffuser du matériel idéologique via des plateformes de médias sociaux telles que Twitter, messages incitant à l'usage de la violence, également Télégramme et V Kontakte.<sup>555F</sup> <sup>556</sup> comme mécanisme de recrutement chez les jeunes. Comme l'a noté le groupe d'opérations spéciales des carabinieri italiens dans un rapport d'application de la loi de 2017 contre Forza Nuova, des membres du parti ont été impliqués dans des crimes de haine et incitant à la violence comme pratique d'endoctrinement pour recruter de jeunes individus.<sup>556F</sup>

<sup>557</sup> Utilisation de

la violence et les idéologies antisémites sont également soutenues par d'autres groupes néo-fascistes d'extrême droite — comme Veneto Fronte Skinheads, fascisme et liberté, Hammerskin, Do.Ra<sup>557F</sup> <sup>558</sup> —et violents partisans de l'italien équipes de football.<sup>558F</sup><sup>559</sup>

En ce qui concerne la violence extrême, **au cours de la dernière décennie, deux attaques d'extrême droite ont été signalées** en Italie. En 2011, un militant armé de CasaPound a tué deux citoyens sénégalais à Florence, faisant trois blessés. En 2018, une attaque de droite a eu lieu à Macerata, avec un homme tirant et blessant six personnes qu'il pensait être des Africains. Plusieurs **autres incidents** de violence, d'incitation à la violence et de crimes haineux commis par des groupes d'extrême droite se sont produits en Italie, suscitant l'attention des médias et celle des autorités chargées de l'application des lois et des poursuites.<sup>559F</sup>

<sup>560</sup> Les enquêtes ont conduit à l'arrestation de plusieurs individus pour agression violente et possession illégale d'armes à feu, de munitions et d'explosifs.<sup>560F</sup>

<sup>561</sup> En ce qui concerne les extrémistes de droite, Europol a signalé un total de 11 affiliés de droite **arrestations** entre 2017 et 2020.<sup>561F</sup> <sup>562</sup> Les chercheurs ont également enquêté sur les formes graves de terrorisme et de violence de droite (RTV) perpétrées par des acteurs isolés et des groupes organisés et ciblant, entre autres, les minorités ethniques. Les résultats de la recherche révèlent une **tendance à la hausse des attaques non mortelles** entre 2015 (3 attaques) et 2019 (24 attaques), avec une baisse en 2020 (17 attaques) et un total de 72 événements RTV non mortels entre 2015 et 2020.<sup>562F</sup>

<sup>563</sup> Enfin, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE collecte des données sur les crimes de haine communiquées par l'Italie. En ce qui concerne les attaques RTV, les chiffres montrent une **tendance à la hausse des crimes de haine** enregistrés par la police sur la période 2015-2019, avec 555 événements enregistrés en 2015

[https://www.ansa.it/english/news/2021/10/21/cl-motion-on-disbanding-forza-nuova-approved\\_6be3d780-20b5-46be8fc8-1742a7d9d1d4.html](https://www.ansa.it/english/news/2021/10/21/cl-motion-on-disbanding-forza-nuova-approved_6be3d780-20b5-46be8fc8-1742a7d9d1d4.html)

<sup>555</sup> Pour plus d'informations, voir la session plénière du Parlement européen tenue le 20 octobre 2021, disponible sur [https://multimedia.europarl.europa.eu/en/plenary-session\\_20211020-0900-PL\\_FNARY\\_vd](https://multimedia.europarl.europa.eu/en/plenary-session_20211020-0900-PL_FNARY_vd)

<sup>556</sup> Europol. 2021. "(TE-SAT) 2021".

<sup>557</sup> Angeli, Federica et Giuseppe Scarpa. "L'école de razzismo au siège de Forza Nuova à Romey: "Picchiate i bengalesi."" La Repubblica, 2 novembre 2017. [https://roma.repubblica.it/cronaca/2017/11/02/news/la\\_scuola\\_di\\_razzismo\\_nella\\_sede\\_di\\_forza\\_nuova\\_picchiate\\_i\\_bengalesi\\_-179997138/](https://roma.repubblica.it/cronaca/2017/11/02/news/la_scuola_di_razzismo_nella_sede_di_forza_nuova_picchiate_i_bengalesi_-179997138/)

<sup>558</sup> Adcronos. « Italia nera : la mappa dei nuovi fascisti », 1er décembre 2017. [https://www.adnkronos.com/ultradestra-chi-sono-i-nuovi-fascisti\\_4M6CR8wLBW4e0Q75le0bsX](https://www.adnkronos.com/ultradestra-chi-sono-i-nuovi-fascisti_4M6CR8wLBW4e0Q75le0bsX)

<sup>559</sup> En juillet 2019, une opération policière a mis en évidence des liens entre des groupes d'extrême droite et des supporters violents du club de football Juventus Turin. Pour plus d'informations, voir <https://www.ilfattoquotidiano.it/2020/06/21/estrema-destra-terrorismo-nero-anche-italiano-non-e-solo-su-internet-ha-armi-bombe-razzi-e-progetta-attentati-contro-musulmani-ed-ebrei/5842581/>

<sup>560</sup> L'opération "Ombre nere" (Ombres noires) est l'une des opérations policières les plus notables. Les autres opérations comprennent l'opération "Ultima Legione" et l'opération "Nobis".

<sup>561</sup> Par exemple, voir Woods, Amanda. « Les autorités italiennes disent que les extrémistes voulaient créer un nouveau parti nazi », New York Post, 29 novembre 2019. <https://nypost.com/2019/11/29/italian-authorities-say-extremists-wanted-to-start-new-party-nazi/>

<sup>562</sup> Europol. 2021. "(TE-SAT) 2021"; Europol. 2020. "(TE-SAT) 2020".

<sup>563</sup> Ravndal, Jacob Aasland, et al. 2020. « RTV Trend Report 2020 : Terrorisme et violence de droite en Europe occidentale, 1990-2019." Rapport de recherche C-REX 1.

et 1119 en 2019.<sup>564</sup> Les données montrent également que le racisme et la xénophobie sont les préjugés les plus courants pour commettre des crimes de haine en 2019 (805 incidents), suivis des préjugés contre d'autres groupes/personnes handicapées (207 incidents). En ce qui concerne les types de **crimes**, les formes les plus courantes de crimes de haine enregistrées en 2019 étaient l'incitation à la violence, les agressions physiques et la profanation de tombes.<sup>565</sup>

La crise sanitaire pendant la pandémie de COVID-19, le déclin économique et les critiques des élites politiques nationales ont contribué à l'appel de la disobbedienza (désobéissance) contre une dittatura sanitaria (« dictature sanitaire ») perçue, malgré le soutien général aux règles de confinement parmi la population. Dans ce contexte, des groupes et des mouvements allant du nationalisme radical à l'extrémisme de droite ont contribué à la propagation de la désinformation sur le COVID-19 et des fausses nouvelles sur les réseaux sociaux. Ils ont également utilisé la désinformation pour cibler des groupes minoritaires afin d'inciter à la haine, aux sentiments anti-immigration et à la violence.

Cette évolution n'influence pas seulement le paysage politique de l'Italie et ses relations avec l'Union européenne ; elle accroît également la menace de violence d'extrême droite et de crimes haineux, affectant particulièrement la sécurité des minorités. Rien qu'en 2021, la police italienne a découvert des collections d'armes lors d'enquêtes contre des groupes néonazis. Comme expliqué ci-dessus (voir chapitre 2), il est difficile de classer les partis et mouvements chausse-pied, en particulier leurs membres, dans des catégories spécifiques. Un exemple en est le meurtre d'un immigré marocain par un conseiller et membre de la Lega radicale de droite (Ligue) après une altercation en juillet 2021.

En Italie, la popularité des groupes d'extrême droite ainsi que la mobilisation des individus se sont accrues ces dernières années.<sup>566</sup> Les partis politiques radicaux de droite et nationalistes radicaux ont obtenu ensemble 40 % des voix lors des élections au Parlement européen de 2019 en Italie, tandis que les derniers sondages d'opinion de 2021 pour les prochaines élections générales italiennes montrent que ces partis ont obtenu plus de 20 %.<sup>567</sup>

## 10.2. Cadre juridique Le cadre

juridique de la lutte contre l'extrémisme de droite peut être identifié dans un certain nombre d'infractions pénales définies par la Constitution et le Code pénal italiens. La **Constitution italienne** stipule qu'"il est interdit de réorganiser, sous quelque forme que ce soit, le parti fasciste dissous."<sup>568</sup>

En outre, la Constitution comprend des articles énonçant l'égalité des citoyens devant la loi « sans distinction de sexe, de race, de langue, de religion, d'opinion politique, de condition personnelle et sociale » (art. 3). Les seules associations interdites par la Constitution (art. 18) sont celles « qui sont [...] interdites par la loi pénale. Sont interdites les associations secrètes et les associations qui, même indirectement, poursuivent des buts politiques par le biais d'organisations à caractère militaire ».

En termes de **droit pénal**, les lois les plus notables sont la Legge Scelba (loi Scelba) et la Legge Mancino (loi Mancino). La loi Scelba (loi n° 645/1952) a été la première loi à introduire le crime d'apologia del fascismo (apologie du fascisme) dans le système juridique italien. La loi, nommée d'après le ministre de l'Intérieur de l'époque, Mario Scelba, a été adoptée en 1952 pour mettre en œuvre la disposition de l'Italien

564 OSCE BIDDH Notification des crimes de haine - Italie. Voir <https://hatecrime.osce.org/italy>

565 Idem.

566 Ferraresi, Mattia. « L'extrême droite italienne est en hausse. » Foreign Policy, 29 juin 2021. <https://foreignpolicy.com/2021/06/29/italy-far-right-brothers-fratelli-giorgia-meloni-salvini-league/> ; voir aussi Caiani, Manuela. 2017. « Mouvements radicaux de droite : qui, quand, comment et pourquoi ? » Sociopedia.isa, 1–15.

567 Ferraresi, Mattia. Op cit.

568 Voir [https://www.senato.it/1025?sezione=140&articolo\\_numero\\_articolo=XII.](https://www.senato.it/1025?sezione=140&articolo_numero_articolo=XII.)

Constitution, relative à la dissolution du parti fasciste."568 F<sup>569</sup> Les sanctions de l'article 4 de la loi Scelba quiconque promeut ou organise sous quelque forme que ce soit, la constitution d'une association, d'un mouvement ou d'un groupement ayant les caractéristiques et poursuivant les buts de réorganiser le parti fasciste dissous. La peine est d'emprisonnement de cinq à douze ans. En outre, la loi punit quiconque exalte publiquement les représentants, les principes, les faits ou les méthodes du fascisme, ou ses objectifs antidémocratiques - donc aussi la propagande.

La loi Scelba a été complétée par la loi Mancino (loi n° 205/1993), qui précise les dispositions de la loi Scelba pour punir les crimes de haine et la discrimination raciale. La loi, adoptée en 1993, a modifié la loi no. 654/1975 qui a ratifié la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale — adoptée en 1965 et entrée en vigueur en 1969. La loi Mancino punit la propagande d'idées fondées sur la supériorité ou sur la haine raciale et ethnique, ou quiconque incite ou commet des actes de discrimination pour des motifs raciaux, ethniques, nationaux ou religieux, passibles d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an et six mois ou d'une amende pouvant aller jusqu'à 6 000 euros.<sup>569F</sup> <sup>570</sup> En outre, la loi introduit « une circonstance aggravante générale pour toutes les infractions commises en vue d'une discrimination fondée sur la race, l'ethnie, la nationalité ou la religion ou en vue d'aider des organisations à de telles fins. Toute infraction à caractère raciste est poursuivie d'office ». <sup>570F</sup> 571C. 2018, le parlement législatif aggravante est devenue l'art. 604-ter du Code pénal italien, tandis que l'ancien article 3 de la loi no. 654/75 est devenu l'art. 604-bis du Code pénal italien. Ce dernier article peut être considéré comme un outil réglementaire pour lutter contre le discours de haine, car il punit la « propagande et l'incitation au crime pour des motifs de discrimination raciale, ethnique et religieuse ». À cet égard, il est important de mentionner le premier cas de haine discours soumis à la Cour suprême de cassation italienne (Cour suprême) en 2015. Avec l'arrêt n° 36906 du 14/09/2015, la Cour suprême a révisé la décision rendue par la Cour d'appel de Trieste qui avait confirmé l'amende de 3 000 euros à un individu reconnu coupable du délit de propagande de haine raciale en vertu de la loi n° 654/1975 (art. 3), pour avoir écrit « Basta stranieri » (assez d'étrangers) sur un tract électoral. contexte de la soi-disant critique politique, ne constituait pas une propagande de haine raciale. les idées, car elles constituent encore une libre expression de la pensée qui, en tant que droit constitutionnellement garanti par l'art. 21 de la Constitution, ne tolère des limites que face à la nécessité de protéger des droits constitutionnels de rang égal.<sup>571F</sup> 572

Enfin, au cours des cinq dernières années, deux projets de loi ont été présentés au Parlement italien pour réglementer et criminaliser le comportement des individus associés aux idéologies d'extrême droite. En 2017, le député du Parti démocrate Emanuele Fiano a présenté un nouveau projet de loi sur l'apologie du fascisme. La Chambre des députés a approuvé la proposition, mais le mandat de la législature a mis fin à la discussion de la loi au Sénat. Le projet de loi « Fiano » visait à introduire dans le code pénal italien un nouvel article, 293-bis, pour punir quiconque propagerait des images ou des contenus appartenant au parti fasciste ou au parti allemand

569 Voir [https://www.senato.it/1025?sezione=140&articolo\\_numero\\_articolo=XII](https://www.senato.it/1025?sezione=140&articolo_numero_articolo=XII).

<sup>570</sup> <https://www.legislationline.org/legislation/country/22/section/legislation/topic/4>.

571 Idem.

572 Au cours de la dernière décennie, la Cour suprême a examiné d'autres affaires, mais avec des décisions différentes. En particulier, en 2009, la Cour Suprême (Arrêt n° 25184 du 17/08/2009) a confirmé l'acte d'accusation contre un individu reconnu coupable, en vertu de la loi n°. 205/1993, de manifestations extérieures (c'est-à-dire le salut romain) appartenant à des organisations ou groupes visant à inciter à la discrimination ou à la violence pour des motifs raciaux, ethniques, nationaux ou religieux. Dans une autre affaire, la Cour suprême (Arrêt n° 47894 du 22/11/2012) a confirmé l'acte d'accusation contre un conseiller municipal reconnu coupable, en vertu de la loi n°. 654/1975 (art. 3) et Loi no. 85/2006 (art. 13) de manifestation de discours de haine lors d'un conseil municipal (haine et discrimination raciale contre les communautés roms et sinti).

Parti national-socialiste. En 2020, Alessandro Zan, membre du Parti démocrate, a introduit le DDL Zan (c'est-à-dire le "Zan Bill") dans le but d'étendre la loi Mancino aux homo- et transphobes. Le projet de loi vise à criminaliser la discrimination contre les membres de la communauté LGBTQ+ crimes communautaires.<sup>573</sup>

(ainsi que d'autres catégories incluses dans la loi Marino) avec une sanction pouvant aller jusqu'à quatre ans d'emprisonnement ou de travaux d'intérêt général. Le projet de loi, qui a rencontré une forte opposition des deux partis de droite radicale de la Ligue et des Frères d'Italie, a été approuvé à la Chambre des députés en novembre, passant ainsi au Sénat, où il a été rejeté.<sup>573F</sup>

574

En conclusion, il est important de noter l'efficacité du système judiciaire italien dans la poursuite et la prévention des crimes d'extrême droite. En ce qui concerne la poursuite de tels crimes, l'application de la loi Scelba et Mancino pour l'apologie du fascisme a souvent été difficile et controversée en raison du conflit avec les droits constitutionnels de la liberté associative (art. 18) et la liberté d'expression de pensée (art. . . vingt et un). En effet, les deux lois doivent garantir une liberté de pensée qui ne peut être comprimée qu'au nom d'une urgence, que la Cour constitutionnelle dans son arrêt 74 de 1958 a identifiée comme le « danger concret pour l'ordre démocratique ». Malgré la difficulté de poursuivre des individus pour la réorganisation du parti fasciste dissous, la **surveillance approfondie de la police et des forces de l'ordre** a conduit à l'arrestation de plusieurs extrémistes d'extrême droite pour leur implication dans des agressions violentes, des crimes de haine et de la discrimination, et des propagande.<sup>574F</sup>

575 En 2019

la police postale a surveillé plus de 2 000 espaces virtuels pour la discrimination raciale, l'extrémisme de droite, l'antisémitisme, ainsi que la menace d'attaque contre le tronçon ferroviaire Rome-Milan.<sup>575F</sup> Enfin, d'autres opérations policières majeures ont conduit à la découverte d'une grande quantité d'armes et d'explosifs appartenant à des groupes d'extrême droite surveillés dans toute l'Italie.<sup>576F</sup>

577

### 10.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite

Au niveau national, deux organes gouvernementaux mettent en œuvre des mesures contre la discrimination et les crimes de haine : l' **Ufficio Nazionale Antidiscriminazioni Razziali (UNAR)** et l' **Osservatorio per la Sicurezza Contro gli Atti Discriminatori (OSCAD)**. Le premier combat toutes les formes de discrimination et a construit un réseau de centres régionaux qui recueillent les plaintes et travaillent avec les autorités locales. L'OSCAD, géré par la police et les carabinieri, collecte des données sur les crimes de haine depuis 2013. L'observatoire est également responsable du suivi des données, de la formation des forces de l'ordre et de l'amélioration de la coopération entre les différents services de police et parties prenantes. A cet égard, les acteurs de la société civile ont activement développé différentes mesures de prévention : des outils pédagogiques contre les discours de haine (islamophobes) en ligne, le module de formation Counter-Narration for Counterterrorism (C4C) pour les écoles qui se concentre sur les témoignages de victimes, le programme EXIT pour la déradicalisation des individus, et le projet Eurotopia pour contrer la propagande d'extrême droite en ligne. De plus, des organisations comme le Barreau de Milan

<sup>573</sup> À ce jour, le système juridique italien ne comprend pas de dispositions pénales ou civiles concernant le discours de haine motivé par l'homophobie ou la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Cette limitation a également été relevée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) dans son rapport de 2009. Pour plus d'informations, voir FR.A. 2009. « Homophobie et discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans les États membres de l'UE. Partie I - Analyse juridique. » Office des publications de l'Union européenne. [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/192-FRA\\_hdgso\\_report\\_Part%201\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/192-FRA_hdgso_report_Part%201_en.pdf)

<sup>574</sup> D'Angelo, Vincenzo. « Le DDL Zan : qu'est-ce que c'est + pourquoi c'est nécessaire. Le Florentin, 7 juin 2021. <https://www.theflorentine.net/2021/06/07/ddl-zan-italy-why-it-is-necessary/>

<sup>575</sup> Par exemple, voir Bubola, Emma. « I number of CasaPound : 20 arrestations et 359 plaintes en 5 ans » Open, 1er mai 2019. <https://www.open.online/2019/05/01/i-numeri-di-casapound-20-arresti-e-359-denuncia-in-5-anni/>

<sup>576</sup> Sécurité internationale. « L'Italia e l'estremismo di destra », 20 février 2020. <https://sicurezzainternazionale.luiss.it/2020/02/20/italia-estremismo-destra/>

<sup>577</sup> Opération "Ombre nere" (Ombres noires). Voir <https://www.poliziadistato.it/articolo/135ddf8ca3b32d5188675224>

L'association offre des conseils juridiques gratuits aux victimes de crimes de haine et de violence d'extrême droite.<sup>577F</sup> Enfin, la **Rete nazionale per il contrasto ai discorsi e ai fenomeni d'odio** (Réseau national de lutte contre le discours et les phénomènes de haine) a été créé en 2020. Le réseau rassemble des ONG, des chercheurs, des observatoires et l'Office national contre la discrimination raciale pour surveiller et prévenir les discours de haine en ligne et développer des contre-récits.<sup>578F</sup>

579

D'autres réponses aux groupes d'extrême droite et aux néofascistes incluent l'organisation de **manifestations et de boycotts**. Des militants de groupes antifascistes comme l'Association nationale des partisans italiens (ANPI) organisent régulièrement des contre-manifestations et dénoncent les néo-nazis à la police.<sup>579F</sup><sup>580</sup> En 2019, environ 200 000 participants ont pris part à la marche contre la discrimination à Milan et le mouvement « Sardines » a mobilisé des dizaines de milliers de manifestants qui se sont rassemblés contre le succès des partis d'extrême droite aux prochaines élections.<sup>580F</sup>

<sup>581</sup> La même année, plusieurs auteurs italiens et le musée d'Auschwitz décident de se retirer de la foire du livre Salone del Libro de Turin en raison de la participation du fondateur de la maison d'édition néo-fasciste Altaforte, qui est par conséquent exclu de la foire internationale.<sup>581F</sup> 582 le président de la région du Piémont et le maire de Turin ont dénoncé pour apologie du fascisme au motif de la Legge Scelba et de la violation de la Legge Mancino.<sup>582F</sup>

<sup>583</sup> La municipalité de Predappio,

La ville natale de Mussolini, prévoyait également d'ouvrir un centre de documentation sur le fascisme en réaction aux pèlerinages néo-fascistes.<sup>584F</sup> En 2020, des manifestations antiracistes sur la vie des Noirs ont eu lieu dans tout le pays.<sup>584F</sup><sup>585</sup>

Dans certains cas, des entreprises privées ont également développé des réponses à l'extrémisme de droite. En 2019, **Facebook** a désactivé les pages de médias sociaux de CasaPound Italia, y compris les profils de plusieurs politiciens. Cependant, le tribunal de Rome a confirmé la décision des juridictions inférieures déclarant que la désactivation des pages de médias sociaux était illégale car le groupe n'avait pas violé les conditions d'utilisation.<sup>585F</sup>

586

## 10.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite

La **disposition constitutionnelle** empêchant la réforme du parti fasciste pose quelques difficultés, car l'application des lois d'apologie du fascisme a été difficile car elles n'interdisent pas l'organisation de groupes d'extrême droite s'ils ne visent pas à réorganiser le parti fasciste dissous .

<sup>578</sup> Capozzoli, Giancarlo. "Bon pour prouver le contraire." Entretien avec Luca Guglieminetti, L'Espresso, 13 juin 2021. <http://fino-a-prova-contraria.blogautore.espresso.repubblica.it/2021/06/13/prevenzione-degli-estremismi-violenti-sfide-pratiche-e-politiche-da-torino-ai-livelli-nazionale-ed-europeo-una-intervista-a-luca-guglieminetti-ran-ambassador-in-italia/>.

<sup>579</sup> Voir <https://www.retecontroloodio.org/chi-siamo/>

<sup>580</sup> Alietti, Alfredo et Dario Padovan. 2019. "Islamophobie en Italie : Rapport national 2018." Dans European Islamophobia Report 2018, édité par Enes Bayraklı & Farid Hafez.

<sup>581</sup> Tondo, Lorenzo. "Sardines' contre Salvini : le combat de l'Italie contre l'extrême droite." The Guardian, 14 décembre 2019. <https://www.theguardian.com/world/2019/dec/14/sardines-pack-piazza-in-rome-for-protest-against-matteo-salvini>.

<sup>582</sup> De Luca, David Maria. "Da dove arriva l'estrema destra?" Il Post, 23 mai 2019. <https://www.ilpost.it/2019/05/08/storia/estreme-destra/>.

<sup>583</sup> Longhin, Diego. "Salone del libro, la mossa di Appendino e Chiamparino: "Nous dénonçons Altaforte pour apologie du fascisme." La Repubblica, 07 mai 2019. [https://torino.repubblica.it/cronaca/2019/05/07/news/saviano\\_va\\_al\\_salone\\_del\\_libro\\_e\\_lagioia-225675440/](https://torino.repubblica.it/cronaca/2019/05/07/news/saviano_va_al_salone_del_libro_e_lagioia-225675440/).

<sup>584</sup> Heywood, Paulo. 2019. « Fascisme, non censuré. Légalisme et pèlerinage néo-fasciste à Predappio, Italie. Terrain. Anthropologie & sciences humaines, 72.

<sup>585</sup> Tourati, Sofia. "Les vies noires comptent en Italie: le manifestazioni in programma." Pressenza, 03 juin 2020. <https://www.pressenza.com/it/2020/06/black-lives-matter-in-italia-le-manifestazioni-in-programme/>.

<sup>586</sup> Lune, Ricardo. "CasaPound tourne son Facebook: "Vittoria del pensiero non allineato."" La Repubblica, 12 décembre 2019. [https://www.repubblica.it/tecnologia/social-network/2019/12/13/news/facebook\\_riapre\\_la\\_pagina\\_di\\_casapound\\_rispettata\\_l\\_ordonnance\\_de\\_la\\_tribunale\\_-243\\_39\\_90\\_29/](https://www.repubblica.it/tecnologia/social-network/2019/12/13/news/facebook_riapre_la_pagina_di_casapound_rispettata_l_ordonnance_de_la_tribunale_-243_39_90_29/).

En ce qui concerne **les crimes de haine et les discours de haine**, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) a **recommandé l'ajout du service public de diffusion, distribution, production ou stockage de matériel à visée raciste ou incitant à la discrimination raciale au Code pénal**.<sup>587F</sup>

587

Malgré ces lacunes, au cours des dernières années, le système judiciaire italien a affirmé la protection des minorités par des décisions historiques. Par exemple, en 2018, le tribunal de Milan a sanctionné le maire d'Albettonne, une municipalité de la région de Vénétie, pour incitation à la haine raciale à la suite d'actes xénophobes.

déclarations contre les migrants, les Roms et les musulmans.<sup>588F</sup>

En outre, la Chambre des députés italienne a discuté d'une proposition législative visant à créer un **Institut national des droits de l'homme (INDH)** qui **n'a pas encore été créé**. L'INDH fournirait un mandat plus large en matière de droits de l'homme et assurerait le suivi des Principes de Paris dans le Actuellement, l'UNAR a une double fonction d'organisme de promotion de l'égalité et d'organisme de pays.<sup>588F</sup> <sup>589</sup> mise en œuvre

pour les mesures nationales de lutte contre la discrimination. Sa collaboration avec les autorités locales assure des points de contact à travers le pays. Il développe également des réponses au discours de haine. Par exemple, en juillet 2020, l'Association professionnelle des journalistes italiens et l'organisation Carta di Roma ont convenu de mettre en place une formation pour les journalistes sur le racisme, la xénophobie et la discrimination.<sup>589F</sup>

<sup>590</sup> L'ECRI et le Conseil de

Europe (COE) recommandent un financement suffisant pour l'UNAR conformément aux Principes de Paris et le renforcement de ses compétences.<sup>590F</sup>

591

Le tableau ci-dessous présente un résumé des crimes de haine enregistrés, poursuivis et condamnés. Comme on peut le constater, le nombre de crimes haineux enregistrés par la police a doublé entre 2015 et 2019, tandis que le nombre de condamnations reste faible.

**Tableau 18y: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – IT**

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019	1119	-	-
2018	1111	613	46
2017	1048	613	40
2016	736	424	31
2015	555	indisponible	indisponible

Sourcey: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

587 ECRI. 2016. « Cinquième rapport sur l'Italie (adopté le 18 mars 2016) ». [http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Italie/Italie\\_CBC\\_en.asp](http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Italie/Italie_CBC_en.asp)

<sup>588</sup> Alietti, Alfredo et Dario Padovan. 2020. "Islamophobie en Italiey: Rapporto Nazionale 2018." CHAMPIGNON. <https://setav.org/en/assets/uploads/2020/04/R156lt.pdf>.

<sup>589</sup> Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI). « Évolutions pertinentes en vue de la création d'une institution nationale des droits de l'homme ». 26 juin 2020. <http://ennhri.org/rule-of-law-report/italy/>.

<sup>590</sup> FR. 2021. « Contribution nationale de Franet au rapport sur les droits fondamentaux 2021 ». [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/frr2021\\_italy-frr2021\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/frr2021_italy-frr2021_en.pdf).

<sup>591</sup> COE. Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales. 2016. "Quatrième avis sur l'Italie, adopté le 19 novembre 2015 », ACFC/OP/IV(2015)006. <http://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016806959b9>.

## 10.5. Conclusion

Ces dernières années, l'Italie a connu le succès des partis politiques de droite radicale, une popularité croissante des groupes et de la propagande d'extrême droite ainsi que plusieurs attaques violentes commises par des extrémistes de droite. En raison de l'histoire fasciste du pays et de la menace croissante des groupes d'extrême droite dans les années 1960 à 1980, le pays a depuis longtemps mis en place une législation visant à contrer le fascisme. En outre, l'Italie dispose d'un cadre législatif étendu sur le discours de haine et les crimes de haine. Les forces de l'ordre, les agences étatiques et les acteurs non étatiques ont mis en place des projets de coopération en réponse à la discrimination et à l'extrémisme de droite. Cependant, la reconnaissance de l'extrémisme de droite comme une menace importante et les initiatives de l'État contre la xénophobie sont essentielles pour une stratégie efficace. Conformément aux recommandations du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de l'Agence européenne des droits fondamentaux et de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, le renforcement et l'indépendance d'organismes gouvernementaux tels que l'Ufficio Nazionale Antidiscriminazioni Razziali (UNAR) et l'Osservatorio per la Sicurezza Contro gli Atti Discriminatori (OSCAD) et un futur Institut national des droits de l'homme (INDH) augmenteraient l'efficacité des réponses aux crimes de haine, aux discours de haine et à la discrimination. En outre, le soutien des acteurs et organisations de la société civile ainsi que des projets de recherche constitue un élément important d'une réponse efficace à l'extrémisme de droite. Enfin, comme le recommande le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, l'extension des programmes de formation et de sensibilisation réussis à toutes les parties prenantes serait bénéfique pour mettre en œuvre des réponses efficaces à l'extrémisme de droite et à la déradicalisation des individus.

## 11. FICHE PAYS – POLOGNE

Auteur : Stefan Ralchev (CSD)

### 11.1. Particularités de l'extrémisme de droite dans le pays

Bien que l'extrémisme de droite en Pologne, comme ailleurs en Europe centrale et orientale, ait gagné du terrain principalement après la chute du rideau de fer en 1989, ses racines remontent aux mouvements nationalistes polonais de l'entre-deux-guerres et plus tard. En fait, certaines des formations extrémistes actuelles sont les successeurs ou la continuation de mouvements tels que le **National Radical Camp** (ONR, fondé en 1933, rétabli en 1993), **All-Polish Youth** (MW, fondé avant la Seconde Guerre mondiale, rétabli en 1989, à partir de 2012 partie du parti du Mouvement national, RN) et **Renouveau national de la Pologne** (NOP, fondé en 1981).<sup>591F</sup>

<sup>592</sup>

Les principaux traits distinctifs de l'extrémisme de droite polonais peuvent être décrits comme suit :

- Il y a un processus clair de **cooptation** par le plus grand parti de Pologne, le PiS au pouvoir et récemment dominant, des **idées adoptées respectivement par les extrémistes de droite** et les électeurs<sup>592F 593</sup>, qui a commencé dès la fin des années 2000 et le début des années 2010 : "L'impact de l'extrême droite sur la politique dominante a pu être observé à Varsovie le 29 septembre 2012, lorsqu'une manifestation de rue massive de 50 000 personnes sous le slogan controversé "Pologne, réveille-toi !" a été organisé conjointement par le PiS, le syndicat Solidarité et le mouvement d'extrême droite Radio Maryja dirigé par le père Tadeusz Rydzyk, combinant divers messages radicaux en une voix puissante. »<sup>593F</sup>  
<sup>594</sup> Ce processus a suscité des critiques répétées de la part de l'UE En effet, <sup>595</sup> ce n'est qu'en 2021 qu'il y a eu un certain nombre de rapports sur les chiffres avec les institutions.<sup>594F</sup> dossier controversé lié à la nomination de l'extrême droite à des fonctions publiques (dont un vice-ministre de l'Éducation).<sup>595F</sup>  
<sup>596</sup> Une manifestation possible de cette cooptation des idées de droite dans les politiques de l'État sont les récents refoulements allégués par les autorités polonaises des migrants à la frontière avec la Biélorussie.<sup>596F</sup>  
<sup>597</sup> Comme indiqué dans la section 3.4 concernant la Hongrie, la Cour de justice de l'UE a récemment rétabli l'illégalité des refoulements aux frontières extérieures de l'UE. Plus récemment, la Commission européenne a rétabli le droit pour les migrants de demander l'asile.<sup>597F</sup>  
<sup>598</sup>
- La **violence** dans les actions des groupes d'extrême droite est présente mais **ne semble pas être la règle**. Selon Europol, il y a eu un attentat terroriste/extrémiste de droite déjoué en Pologne dans le cadre du projet de rapport sur durer plusieurs années en 2019; quant aux arrestations, il y en a eu deux en 2019 et une en 2020.<sup>598F</sup><sup>599</sup> les crimes de haine du BIDDH (sans compter les discours de haine), en 2019 sur 972 crimes de haine enregistrés par la police, 84 impliquaient des agressions physiques, 31 incitation à la violence, 20 atteintes aux biens, 4 profanation de tombes, 14 attaques contre des lieux de culte et 50 menaces ou menaces

<sup>592</sup> Pankowski, R (2012). « L'extrémisme de droite en Pologne », Friedrich Ebert Stiftung, p. 3-6. Disponible sur : <https://library.fes.de/pdf-files/id-moe/09409-20121029.pdf>.

<sup>593</sup> Charnysh, V. "Comment l'extrémisme se généralise." Affaires étrangères, 18 décembre 2017. Disponible sur : <https://www.foreignaffairs.com/articles/poland/2017-12-18/rise-polands-far-right>.

<sup>594</sup> Pankowski, p. 8.

<sup>595</sup> Voir par exemple Gera, V. « La Pologne critiquée au Parlement de l'UE sur les tribunaux, les droits des LGBT », 14 septembre 2020. Disponible sur : <https://apnews.com/article/discrimination-poland-europe-44f9374a0fbc0e0acadb29bbb1267a7e>.

<sup>596</sup> Voir par exemple Sharon, J. « Le vice-ministre de l'Éducation de la Nouvelle Pologne était membre de partis d'extrême droite ». The Jerusalem Post, 27 janvier 2021, disponible sur <https://www.jpost.com/diaspora/new-poland-deputy-education-minister-was-member-of-far-right-parties-656852> et Kijek, K. , « Un sympathisant fasciste nommé chef de la branche de Wrocław de l'Institut de la mémoire nationale », Wyborcza, 5 février 2021, disponible sur : <https://wyborcza.pl/7,173236,26761304,a-fascist-sympathizer-appointed-responsible-of-the-branch-of-wroclaw.html>.

<sup>597</sup> Voir Ciobanu, C. « Pressure mounts on Poland over migrant rights at Belarus border », BalkanInsight, 4 octobre 2021. Disponible sur : <https://balkaninsight.com/2021/10/04/pressure-mounts-on-poland-over-migrant-rights-at-belarus-border/>.

<sup>598</sup> Voir <https://www.infomigrants.net/en/post/37885/eu-and-unhcr-raise-alarm-over-pushback-methods-in-poland-lituanie-et-lituanie>

<sup>599</sup> Europol. Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme 2021, p. 19-20. Disponible sur : <https://www.europol.europa.eu/activitiesservices/main-reports/european-union-terrorism-situation-and-trend-report-2021-tesat>.

comportement; 617 étaient non précisés et 3 étaient des vols ou des cambriolages.<sup>600</sup> Dans le dernier rapport Brown Book de l'association polonaise anti-racisme, anti-xénophobie et anti-homophobie Never Again, la majorité des incidents répertoriés font référence à l'affichage de slogans ou de discours de haine, seule une minorité mentionnant la violence physique ; aussi, la majorité des mentions sont liées au comportement des supporters de football.<sup>600F</sup>

601

- La majorité des groupes et partis d'extrême droite souscrivent à une **idéologie nationaliste catholique fondamentaliste**, l'élément religieux les distinguant en quelque sorte de leurs homologues des autres pays d'Europe centrale et orientale. Cette idéologie va naturellement de pair avec de fortes croyances traditionalistes sur la famille et le genre. Les caractéristiques spécifiques de l'extrémisme de droite polonais, parfois contradictoires, sont la russophobie et la germanophobie.<sup>601F</sup>

602 L'antisémitisme et

l'intolérance envers les groupes minoritaires tels que les Roms et les immigrés sont également présents. En règle générale, les inégalités économiques et les problèmes sociaux sont moins mis en avant que l'identité, et les idées fortement orientées vers le social et les idées radicales de marché libre sont partagées.<sup>602F</sup>

<sup>603</sup> Ce qui est particulièrement prononcé en Pologne, par rapport aux autres États membres de l'UE, est le niveau élevé d'intolérance et de violence envers les membres de la communauté LGBTQ+.<sup>603F</sup>

<sup>604</sup> Une tendance intéressante, ressemblant à celle de la Hongrie et de son parti Jobbik, est la "normalisation" des messages du parti d'extrême droite actuellement le plus populaire, Konfederacja, qui, pour les élections de 2019, a tenté de construire un "bouclier de réputation en se concentrant davantage sur l'économie et la corruption." <sup>604F</sup>

605

Comme dans d'autres pays étudiés dans ce rapport, les idées défendues par les extrémistes de droite sont également intégrées dans le discours politique. En Pologne, les groupes/partis les plus performants à l'extrémité droite radicale du spectre, leur existence a commencé après 2000 - la **Ligue des familles polonaises**

(LPR), formé juste avant les élections de 2001 et obtenant 8 % des voix (38 sièges au Sejm), et la **Confédération Liberté et Indépendance** (Konfederacja), formée en 2018 comme une coalition entre le RN et le parti KORWiN (6,8 % en 605F 606. Cependant, le parti Droit et Justice (PiS) le plus populaire et actuellement au pouvoir, qui a fait l'objet de critiques répétées de la part de l'UE avec des institutions controversées.<sup>606F</sup>

607

record lié à l'extrême droite étant nommé à des fonctions publiques (dont un adjoint à l'éducation Ces processus peuvent ou non être une ministre).<sup>607F</sup><sup>608</sup> réponse aux attitudes générales de la société polonaise,

<sup>600</sup> Signalement des crimes de haine de l'OSCE/BIDDH. Disponible sur : <https://hatecrime.osce.org/poland>.

<sup>601</sup> Voir Association Plus jamais ça. "Une sélection d'événements racistes, xénophobes et homophobes survenus en Pologne en 2019 sont surveillés par l'association 'NEVER AGAIN' et documentés dans le 'Brown Book'". Disponible sur : [https://www.nigdywiecej.org/docstation/com\\_docstation/172/brown\\_book\\_2019.pdf](https://www.nigdywiecej.org/docstation/com_docstation/172/brown_book_2019.pdf).

<sup>602</sup> En ligne Kasproicz, D. (2010). « État, société, ONG sur l'extrémisme de droite en Pologne », Friedrich Ebert Stiftung, p. 2. Disponible sur : [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjlr\\_rclurAhXq](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjlr_rclurAhXq)

[SfEDHRk-CoQQFnoE CAIQAQ& url=http%3A%2F%2Fwww.fesbp.hu%2Fcommon%2Fpdf%2FKasproicz20101119.pdf&usq=AOvVaw34SC9WvnNBVnkUn8yUvG10](https://www.fesbp.hu/2Fcommon%2Fpdf%2FKasproicz20101119.pdf&usq=AOvVaw34SC9WvnNBVnkUn8yUvG10).

<sup>603</sup> Pankowski, p. sept.

<sup>604</sup> Voir Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2020). Un long chemin à parcourir pour l'égalité LGBTI. Disponible à : <https://fra.europa.eu/en/publication/2020/eu-lgbti-survey-results>.

<sup>605</sup> Pytlas. Op cit.

<sup>606</sup> Idem; En ligne Pytlas, B. (2020). « L'élection présidentielle polonaise 2020 : quel rôle la politique d'extrême droite (ne) joue-t-elle pas ? », C-REX – Centre de recherche sur l'extrémisme. Disponible sur : <https://www.sv.uio.no/c-rex/english/news-and-events/right-now/2020/the-polish-presidential-election-2020.html>.

<sup>607</sup> Voir par exemple Gera, V. « yLa Pologne critiquée au Parlement de l'UE sur les tribunaux, les droits des LGBTy », 14 septembre 2020. Disponible sur : <https://apnews.com/article/discrimination-poland-europe-44f9374a0fbc0e0acadb29bbb1267a7e>.

<sup>608</sup> Voir par exemple Sharon, J. « Le vice-ministre de l'Éducation de la Nouvelle Pologne était membre de partis d'extrême droite ». The Jerusalem Post, 27 janvier 2021, disponible sur <https://www.jpost.com/diaspora/new-poland-deputy-education-minister-was-member-of-far-right-parties-656852> et Kijek, K., « Un sympathisant fasciste nommé à la tête de la branche de Wrocław de l'Institut de la mémoire nationale », Wyborcza, 5 février 2021, disponible sur : <https://wyborcza.pl/7,173236,26761304,a-fascist-sympathizer-appointed-responsible-de-la-succursale-de-wroclaw-de.html>.

qui, selon un certain nombre d'enquêtes, tend à être l'une des moins ouvertes et des plus intolérantes de l'UE. Par exemple, une étude de 2020 de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a montré que 42% des personnes LGBTQ+ interrogées en Pologne avaient été harcelées 12 mois avant de répondre à l'enquête et 15% avaient subi une agression physique et/ou sexuelle pour être LGBTQ+. au cours des cinq années précédant l'enquête, le pourcentage le plus élevé de tous les États membres.<sup>608</sup>F

<sup>609</sup> Et un projet de l'OSCE/BIDDH sur les réponses de la justice pénale aux crimes de haine a révélé qu'en Pologne, sur quelque 600 répondants, « 18 % des Ukrainiens, 8 % des musulmans et 43 % des Africains subsahariens ont été victimes d'incidents présentant les caractéristiques d'un crime de haine ». <sup>609</sup>F

<sup>610</sup>

## 11.2. Cadre juridique Selon l'article 13 de

**la Constitution polonaise**, « les partis politiques et autres organisations dont les programmes sont fondés sur des méthodes totalitaires et les modes d'activité du nazisme, du fascisme et du communisme, ainsi que ceux dont les programmes ou les activités sanctionnent la haine raciale ou nationale, la le recours à la violence dans le but d'obtenir le pouvoir ou d'influencer la politique de l'État, ou d'assurer le secret de leur propre structure ou de leurs membres, est interdit. » <sup>610</sup>F

<sup>611</sup> De plus, les articles 32 et 35 interdisent la discrimination dans la vie politique, sociale ou économique pour quelque raison que ce soit et garantissent la protection des droits des minorités nationales et ethniques.<sup>611</sup>F

<sup>612</sup> Ces dernières dispositions sont en outre présentes dans d'autres telles que la loi sur les minorités nationales et ethniques et la langue régionale, la loi sur le Code du travail et la loi sur l'emploi et la lutte contre le chômage.<sup>612</sup>F

<sup>613</sup>

Le code **pénal** polonais<sup>613</sup>F <sup>614</sup> (Kodeks Karny), dans son chapitre XVI, traite des crimes contre la paix, l'humanité et les crimes de guerre. Il pénalise les crimes motivés par la nationalité, l'ethnicité, le racisme, la politique, la religion ou la vision du monde. Un large éventail de crimes sont couverts, allant du génocide, de l'homicide involontaire, des atteintes physiques, de la réinstallation au harcèlement. Plus précisément, l'article 118 criminalise l'homicide, les blessures graves, la création de conditions de vie menaçantes et les agressions contre un groupe national, ethnique, racial, politique ou religieux ou un groupe ayant une perspective différente de la vie et l'article 119 criminalise la violence ou les menaces illégales envers une personne ou groupe de personnes en raison de leur appartenance nationale, ethnique, politique ou religieuse, ou de leur absence de convictions religieuses. L'incitation d'autrui à commettre les crimes susmentionnés ou à la haine pour des raisons d'appartenance nationale, ethnique, raciale ou religieuse, ou d'absence de croyance religieuse est également incriminée.<sup>614</sup>F

<sup>615</sup> Plus loin, l'article 256 dispose que « §1. Quiconque promeut publiquement un État fasciste ou totalitaire ou incite à la haine sur la base de différences nationales ou ethniques, raciales, religieuses ou non confessionnelles, est passible d'une amende, d'une peine de restriction de liberté ou d'une peine privative de liberté pouvant aller jusqu'à 2 années. §deux. La même peine s'applique à quiconque produit ou enregistre à des fins de diffusion ou importe, achète, stocke, détient, présente, transporte ou transmet une impression, un enregistrement ou un autre élément contenant le contenu spécifié au §1 ou étant porteur de fasciste, symbolisme communiste ou totalitaire. §3. L'auteur de l'acte prohibé

<sup>609</sup> Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2020). Un long chemin à parcourir pour l'égalité LGBTI, p. 40 et 44. Disponible sur : <https://fra.europa.eu/en/publication/2020/eu-lgbti-survey-results>.

<sup>610</sup> OSCE/BIDDH (2018). Construire une réponse complète de la justice pénale aux crimes de haine : rapport de la conférence de clôture du projet, p. 7. Disponible sur : <https://www.osce.org/odihr/409563>.

<sup>611</sup> Sejm de la République de Pologne (1997). La Constitution de la République de Pologne. Disponible sur : <https://www.sejm.gov.pl/prawo/konst/angielski/kon1.htm>.

<sup>612</sup> Idem.

<sup>613</sup> Kasproicz, p. 3.

<sup>614</sup> Sejm de la République de Pologne (1997). Kodek Karny. Disponible sur : <https://isap.sejm.gov.pl/isap.nsf/download.xsp/WDU19970880553/U/D19970553Lj.pdf>.

<sup>615</sup> Idem.

visée au §2 ne commet pas d'infraction, s'il a commis cet acte dans le cadre d'une activité artistique ou pédagogique, de collection ou scientifique. »615F 616

Enfin, l'article 257 érige en infraction l'insulte publique à un groupe de la population ou à une personne déterminée pour les mêmes motifs ou l'atteinte à l'intégrité personnelle d'une personne pour ces motifs<sup>617</sup>.

Un rapport de FRA<sup>617</sup> 618 analysant la législation polonaise à cet égard souligne que **le Code pénal ne prévoit aucune circonstance aggravante générale ou spécifique liée à la motivation partielle**. En effet, dans ses observations finales sur les derniers rapports périodiques de la Pologne à l'organe, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est dit préoccupé par le fait que «yla «ȳcouleurȳ» et «ȳl'ascendanceȳ» comme motifs d'incitation à la haine sont absents de [ la définition du CP] et « que le Code pénal ne contient toujours pas de disposition établissant expressément les motifs racistes d'un crime comme une circonstance aggravante. Or, l'article 53 du Code indique que pour déterminer une peine, un juge prend en circonstance."<sup>618</sup>F<sup>619</sup> compte

compte des motivations du malfaiteur.

En ce qui concerne spécifiquement **le discours de haine**, un rapport concernant l'organisation de la société civile Article 19 financé par l'UE indique que "bien que la législation polonaise garantisse à la fois le droit à la liberté d'expression et le droit à l'égalité, elle n'est pas pleinement conforme aux normes internationales en matière de liberté d'expression". Applicable dans ce domaine. Les principales lacunes comprennent la portée limitée de la protection contre l'incitation dans le droit pénal, en particulier l'absence d'inclusion de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et du handicap parmi les motifs protégés; ainsi que le maintien de dispositions interdisant

### 11.3. Autres réponses à l'extrémisme de droite

Le gouvernement polonais a déployé des efforts concrets pour lutter contre l'extrémisme de droite, en dehors des mesures répressives (sur l'efficacité de la répression, voir la section 1.5 ci-dessous). Selon les derniers rapports périodiques de la Pologne au HCDH de l'ONU, cités par cette dernière organisation, "une série de sessions de formation pour lutter contre les crimes de haine et les infractions racistes et xénophobes avait été lancée en 2015, axées principalement sur les aspects juridiques de la lutte contre les crimes commis par des préjudices, y compris les infractions commises par Internet. Entre 2015 et 2019, 196 policiers au total ont été formés. Depuis 2009, la **police polonaise** met en œuvre le programme des agents chargés de l'application des lois sur la lutte contre les crimes de haine, axé sur la sécurité des victimes potentielles de crimes de haine. Le Plan d'action de la police pour 2018-2021, un programme communautaire de sensibilisation et de prévention, visait à contrer la promotion du fascisme et d'autres systèmes totalitaires et les crimes d'incitation à la haine fondés sur des différences nationales, ethniques, raciales ou religieuses ou sur l'absence de toute confession religieuse.

En 2016, le Bureau de lutte contre la cybercriminalité a été créé au siège de la police générale pour surveiller les canaux de médias sociaux, les forums en ligne et les portails en ligne de groupes nationaux particuliers et identifier les actes interdits, y compris les crimes de haine. Le Parquet national a pris des mesures pour accroître l'efficacité des poursuites des crimes fondés sur la haine raciale, religieuse, nationale ou ethnique. »619F

620

616 Idem.

617 Idem.

<sup>618</sup> Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2018). Pratique d'enregistrement des crimes de haine et de collecte de données dans l'UE, p. 74. Disponible sur : [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/fra-2018-hate-crime-recording\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2018-hate-crime-recording_en.pdf).

619 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2019). « Observations finales concernant les vingt-deuxième à vingt-quatrième rapports périodiques combinés de la Pologne », p. 4. Disponible sur : [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CERD/Shared%20Documents/POL/CERD\\_C\\_POL\\_CO\\_22-24\\_36935\\_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CERD/Shared%20Documents/POL/CERD_C_POL_CO_22-24_36935_E.pdf).

620 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2019). « Le Comité sur la discrimination raciale examine rapport de la Pologne ».

Disponible sur : <https://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24876&LangID=E>.

En outre, **la société civile et les médias** polonais ont apporté une contribution significative. Selon un rapport antérieur, «yles interventions critiques des médias indépendants et de la société civile ont joué un rôle important dans la limitation de la respectabilité sociale des tendances d'extrême droite dans la société polonaise». <sup>621F</sup> La société civile mentionnée ci-dessus sociale, l'association Never Again, en est un exemple : elle a publié son rapport régulier Brown Book sur les incidents impliquant des crimes de haine et des discours de haine. <sup>621F</sup> Les listes sont détaillées et complet, couvrant l'ensemble du territoire de la Pologne. <sup>622</sup>

## 11.4. Efficacité de la réponse à l'extrémisme de droite

L'efficacité des **dispositions constitutionnelles** relatives à l'extrémisme de droite est **discutable**.

Le rapport du HCDH de l'ONU indique en outre que, malgré les dispositions de l'article 13 de la Constitution interdisant certaines organisations, il est « préoccupé par le fait que la participation à [des partis politiques et d'autres organisations dont les programmes ou les activités sanctionnent la haine raciale ou nationale] n'est pas encore interdite par loi. » <sup>622F</sup>

<sup>623</sup>

En termes d' **efficacité du droit pénal**, un rapport de la FRA donne une description détaillée des procédures d'application de la loi polonaise et du cadre institutionnel dans le traitement **des crimes de haine** : « Les crimes de haine sont enregistrés sur un formulaire général. Il n'y a pas de lignes directrices sur l'enregistrement ou l'identification des crimes de haine... Si l'officier de police suspecte l'existence d'une motivation de parti pris, il signale le crime de haine sur le formulaire d'incident général ainsi que dans la base de données électronique de la police... Sur la base des cas signalés comme crimes de haine dans la base de données électronique, un formulaire électronique dédié distinct formulaire est rempli. Ce formulaire comprend différentes catégories pour décrire des cas particuliers de crimes de haine.... Des formulaires dédiés aux crimes de haine permettent à l'utilisateur de générer des informations sur la qualification juridique de l'incident, les caractéristiques de l'incident, les caractéristiques de la victime (nationalité, citoyenneté, l'âge et le sexe), les caractéristiques de l'auteur (si identifié) et des informations sur l'heure et le lieu de l'incident... La motivation des préjugés est également enregistrée: race/couleur de peau, nationalité/ethnicité (y compris les sous-catégories telles que anti-Rom et antisémitisme), promotion du système totalitaire, religion (y compris les sous-catégories telles que anti-musulmans), orientation sexuelle et identité de genre, vision du monde, handicap, sexe, autre. Le formulaire contient la liste de toutes les motivations de préjugés disponibles parmi lesquelles l'agent peut faire une sélection. » <sup>623F</sup>

En ce qui concerne **la collecte de données**, "en 2015, un nouveau système d'enregistrement des crimes de haine a été introduit, dans le but de garantir que le ministère de l'Intérieur et de l'Administration dispose d'une image complète des affaires de crimes de haine en Pologne afin d'élaborer une analyse diversifiée. Des coordinateurs spéciaux au niveau central (le coordinateur national des crimes de haine au sein du bureau pénal du quartier général de la police) et au niveau local (voïvodie - unité régionale administrative polonaise), du quartier général de la police et du quartier général de la police métropolitaine, sont chargés de compiler les données de leur district et les rapportent mensuellement au coordinateur national des crimes de haine... Le coordinateur prépare un rapport périodique mensuel sur les enquêtes sur les crimes de haine en Pologne et l'envoi au ministère de l'intérieur et de l'administration... Le ministère complète [ensuite] les données avec informations – obtenues auprès des tribunaux – sur la façon dont les affaires ont été résolues (pour ceux qui ont été poursuivis)... Les données ne sont pas publiques mais peuvent être reçues sur demande. » <sup>624F</sup>

<sup>625</sup>

<sup>621</sup> Pankowski, p. 9.

<sup>622</sup> Voir Association Plus jamais ça, <https://www.nigdywiecej.org/en/brown-book>.

<sup>623</sup> Idem.

<sup>624</sup> Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2018), p. 74-75.

<sup>625</sup> Idem.

Selon les données de l'OSCE/BIDDH, le nombre de poursuites pour crimes de haine n'a cessé d' **augmenter** . **en hausse depuis 2015** (de 229 à 432 en 2019), même si les délits enregistrés par la police en 2019 sont en réalité inférieurs à ceux de 2018 (le nombre de délits croît entre 2015 et 2018). En termes de peines, les condamnations augmentent également de 195 en 2015 à 597 en 2019 (les cas de discours de haine ne sont pas inclus ici).<sup>625F</sup>

626

**Tableau 19 :** Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis - PL

An	Crimes haineux enregistré par la police	Poursuivi	condamné
2019	972	432	597
2018	1117	397	315
2017	886	320	260
2016	874	281	236
2015	263	229	195

Sourceŷ: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

Cependant, dans ses observations finales sur la Pologne en 2019, le **HCDH** de l'ONU se déclare **préoccupé** « du pourcentage extrêmement faible d'infractions de discours de haine et de crimes de haine qui sont signalés, malgré l'augmentation enregistrée de l'incidence de ces crimes ; sur le fait que certains des crimes à caractère raciste signalés ne sont toujours pas enregistrés et ne font l'objet d'aucune enquête en tant que telle ; que l'augmentation du nombre de procédures préparatoires et d'inculpations d'auteurs de crimes racistes n'a pas entraîné une augmentation significative du nombre de condamnations ; sur le manque d'informations détaillées sur les enquêtes, les poursuites et les condamnations pour discours de haine raciste et crimes de haine, en particulier ceux commis par des personnalités publiques et des politiciens.ŷ»<sup>626F</sup>

<sup>627</sup> Il est en outre « alarmé par la **persistance et le**

**fonctionnement ouvert d'organisations qui promeuvent la haine raciale en [Pologne], en particulier celles qui adoptent ouvertement une affinité avec l'idéologie et affichent publiquement les symboles du nazisme, du fascisme ou du totalitarisme** ». <sup>627F</sup>

<sup>628</sup> Les conclusions expriment également leur inquiétude face à « la prévalence du discours de haine raciste contre les groupes minoritaires, en particulier les musulmans, les Roms, les Ukrainiens, les personnes d'ascendance africaine et asiatique, les juifs et les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui alimente la haine et l'intolérance et incite à la violence envers ces groupesŷ; [et] que **des personnalités publiques de premier plan, y compris des politiciens et des responsables des médias**, sont fréquemment à l'origine de telles déclarations offensantes ou manquent à leur responsabilité de dénoncer fermement les discours de haine.ŷ»<sup>628F</sup>

<sup>626</sup> Signalement des crimes de haine de l'OSCE/BIDDH.

<sup>627</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2019). « Observations finales sur les vingt-deuxième à vingt-quatrième rapports périodiques de la Pologne », p. 5.

<sup>628</sup> Ibid., p. Quatre.

<sup>629</sup> Ibid., p. Quatre.

## 11.5. Conclusion

L'extrémisme de droite en Pologne a ses racines au début du XXe siècle, mais les mouvements et partis les plus influents ont vu le jour au XXIe siècle. Elle présente des traits spécifiques : forte composante d'allégeance à la foi catholique et à la tradition familiale et d'idéologie anti-LGBTQ+ ; cooptation progressive des idées d'extrême droite et populistes par les principaux partis politiques, en particulier le PiS au pouvoir. Le cadre juridique, la composition institutionnelle et les procédures opérationnelles du pays pour lutter contre l'extrémisme et les crimes de haine sont en place, avec quelques critiques sur leur efficacité.

## 12. FICHE PAYS – SUÈDE

Auteur : Mariyan Sabev (CSD)

### 12.1. Particularités de l'extrémisme de droite dans le pays

L'environnement d'extrême droite en Suède se compose principalement des organisations **Nordiska motståndsrörelsen (NMR, « Nordic Resistance Movement »)** et **Nordisk Styrka (NS, « Nordic Strength »)**. NMR a maintenu sa position d'organisation dominante en Suède en 2020, bien que NS attire un nombre croissant de membres. Le RMN est une organisation hiérarchisée, principalement impliquée dans des activités de formation d'opinion, mais elle a aussi des caractéristiques paramilitaires, et elle entend organiser, équiper et former ses membres pour une future lutte armée.<sup>629F</sup>

<sup>630</sup> Cela signifie qu'il est prêt à recourir à la violence, et cela a été observé par le passé.

Les extrémistes de droite essaient activement d'étendre leur influence et leurs activités à d'autres parties de la société. Des exemples de ceci sont des croisements avec des hooligans du football et des réseaux criminels organisés.

La Suède a signalé <sup>630YF</sup><sup>631</sup> qu'ils ont observé des individus de la scène d'extrême droite interagir avec des hooligans sportifs suédois, bien qu'il n'y ait aucune coopération formelle connue entre les scènes. Au contraire, leur coopération est plus ponctuelle et basée sur des relations personnelles.

Les services de renseignement et de sécurité suédois ont émis des avertissements concernant un risque accru d'attaques d'extrême droite. Comme les années précédentes, la menace terroriste de l'environnement d'extrême droite violente reposera probablement sur des acteurs isolés, des individus qui ne font plus partie des parties organisées de l'environnement et de petits groupes à la périphérie de l'environnement. Cette tendance internationale, combinée à la propagande d'extrême droite diffusée dans des cercles plus larges en Suède, est une évolution dangereuse. La désillusion post-électorale vis-à-vis des groupes extrémistes de droite « établis » risque d'amener des individus ou des groupes plus restreints à conclure qu'il est temps de se battre plus radicalement. Il y a aussi un développement où l'accent est passé **de la diffusion de la propagande** et de la distribution de dépliants **à une activité plus interne avec des éléments accrus d'entraînement aux arts martiaux**. Selon le Skärhospolisen, <sup>631F</sup><sup>632</sup>

de ceux qui ont rejoint les nouveaux groupes et réseaux avec un tel objectif sont de jeunes individus, nés au tournant du millénaire.

La Suède a observé un intérêt croissant parmi les extrémistes de droite pour suivre une formation paramilitaire, de survie et d'armement. Par exemple, il a été signalé que des cercles violents d'extrême droite organisent régulièrement des rassemblements sous la forme de séances d'entraînement au combat rapproché, de séances d'entraînement à la survie, de camps et de marches sur le terrain, et que l'intérêt pour la participation à l'entraînement paramilitaire international chez les extrémistes de droite a augmenté en dernières années<sup>632F</sup> <sup>633</sup>.

Les groupes et les individus d'extrême droite ont une présence importante et établie sur Internet, dans les médias sociaux et via des podcasts. L'idéologie de l'extrême droite, l'histoire de la société et les "informations" fortement biaisées sur, par exemple, la criminalité et la violence des immigrés se répandent rapidement et atteignent

<sup>630</sup> En ligne Oesteraas, I. (2021). La suprématie blanche et l'avenir de la démocratie libérale - le cas du Nordic Resistance Movement. CrimRxiv.

<sup>631</sup> Europol (2021), European Union Terrorism Situation and Trend Report, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

<sup>632</sup> Annuaire des services de sécurité suédois 2020, p. 37-39.

<sup>633</sup> Europol (2021), European Union Terrorism Situation and Trend Report, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

de grands groupes de personnes, à la fois en ligne et hors ligne, ce qui aboutit finalement à une diffusion accrue de récits extrémistes.<sup>633F</sup> <sup>634</sup>

Les organisations violentes d'extrême droite en Suède financent leurs activités principalement grâce aux cotisations de leurs membres et aux dons de leurs membres et sympathisants.<sup>634F</sup> <sup>635</sup> L'utilisation de la crypto-monnaie pour à des fins de financement est attrayant pour les organisations dont l'accès au système bancaire est de plus en plus restreint. Un bon exemple de cela peut être trouvé sur les sites Web de Nordfront, NS et le NMR, qui encouragent activement leurs abonnés à faire don de Bitcoin via différents sites Web. Les organisations acceptent les dons en crypto-monnaies car leurs comptes bancaires ont été résiliés par les banques suédoises et n'ont donc pas la possibilité de recevoir des dons de manière traditionnelle via des comptes bancaires.

La Suède était jusqu'à il y a quelques années considérée comme un cas déviant, qui, contrairement à ses voisins scandinaves, le Danemark et la Norvège, n'avait pas de parti radical de droite au parlement. Jusqu'à récemment, les loyautés de classe persistantes en Suède (lorsque les électeurs de la classe ouvrière avaient tendance à s'identifier fortement au parti social-démocrate) ont joué contre la mobilisation radicale de droite dans le pays.<sup>635F</sup> <sup>636</sup> Le pays a depuis de nombreuses années connue comme une société avec un vote de classe solide, un modèle de conflit idéologique unipolaire organisé autour de la gauche et de la droite économiques, un climat politique non polarisé et aussi une social-démocratie étroitement liée à l'État-providence.<sup>63 6F</sup> <sup>637</sup> Les conditions n'étaient donc pas les plus favorables pour un anti

parti de l'establishment, populiste ou radical de droite pour avoir une empreinte considérable dans la classe ouvrière suédoise. Le déclin de la politique de classe au cours des dernières décennies a transformé le paysage politique.<sup>637F</sup> <sup>638</sup> Aujourd'hui, comme dans la plupart des autres pays européens, le soutien aux partis radicaux de droite en Suède est relativement fort de la part de la classe ouvrière – un phénomène qui, du point de vue de la science politique moderne, pourrait être considéré comme un paradoxe. Les sondages les plus récents suggèrent que le parti d'extrême droite Sverigedemokraterna (démocrates suédois) pourrait bien avoir les voix pour aider l'opposition conservatrice à obtenir une majorité après les élections de l'année prochaine, et les preuves s'accumulent que les politiciens traditionnels de droite seront tentés de couper un accord pour donner au groupe anti-immigrés un mot à dire au sein du gouvernement. L'émergence d'un parti populiste a suivi l'afflux d'immigrants dans le pays nordique et les difficultés à les intégrer. Une aggravation de la violence liée aux gangs ces dernières années a également poussé davantage d'électeurs vers la droite. Alors que la Suède a réduit de moitié l'immigration depuis son pic de 2016, les démocrates suédois ont indiqué qu'ils iraient beaucoup plus loin en adoptant un large éventail de mesures populistes pour endiguer le flux, notamment le rapatriement des réfugiés vers des pays déchirés par la guerre et la suppression des avantages pour quiconque. qui n'est pas un citoyen suédois (environ 9% de la population de 10,4 millions).

Le paysage d'extrême droite suédois se compose de plusieurs acteurs avec des différences et des similitudes entre eux. Le récit populiste d'une «élite corrompue» qui a trahi «yle pepley» et les préjugés et l'hostilité envers les immigrants d'Afrique et du Moyen-Orient les unissent.<sup>638F</sup> <sup>639</sup> Nazis et blancs manifestes

Les suprémacistes se caractérisent par les théories du complot antisémites et l'accent mis sur l'hostilité et le racisme envers les non-blancs. Les populistes nationaux se caractérisent par l'islamophobie, anti-immigrés

<sup>634</sup> Mulhall et al., *State of Hate 2021: Far-right extremism in Europe*, pp 116-117.

<sup>635</sup> Europol (2021), *European Union Terrorism Situation and Trend Report*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

<sup>636</sup> Rydgren, J., van der Meiden, S. "La droite radicale et la fin de l'exception suédoise", *European Political Science* Vol.18 (2019), pp. 439–455.

<sup>637</sup> Oskarson M., Demker M., *Un autre type de vote de classe : la sympathie de la classe ouvrière pour les démocrates suédois dans Rydgren, J. (éd.). (2012). La politique de classe et la droite radicale (1ère éd.). Routledge, pp 172-189.*

<sup>638</sup> Rydgren, J., van der Meiden, S. "La droite radicale et la fin de l'exception suédoise", *European Political Science* Vol.18 (2019), pp. 439–455.

<sup>639</sup> Mulhall et al., *State of Hate 2021: Far-right extremism in Europe*, pp 116-117.

discours et l'accent mis sur l'homogénéité culturelle. Les ethno-nationalistes se positionnent quelque part entre les deux.

Tableau 20y: Principales organisations de droite en Suède

Organisme	idéologie
<b>Nordiska motståndsrörelsen</b> (Mouvement de résistance nordique)	Néo-nazi
<b>Nordisk Styrka</b> (force nordique)	néo-nazi
<b>Nordfront</b> (Front au Nord)	Suprématisme blanc
<b>Det Fria Sverige</b> (La Suède libre)	Suprématisme blanc
<b>Sverigedemokraterna</b> (démocrates suédois)	droite radicale

Sourcey: Police de sécurité suédoise et Fondation Expo

Selon le Skärhospolisen (police de sécurité), il existe trois scènes extrémistes en Suède : la violence promouvant **l'extrémisme islamique**, le **mouvement du pouvoir blanc** et les **anarchistes de gauche**. Bien que ces noms ne donnent pas une description tout à fait précise des caractéristiques des mouvements, ils sont utilisés pour souligner leurs actions extrémistes – c'est-à-dire les infractions pénales – plutôt que leurs vues et opinions politiques.

## 12.2. Cadre juridique À l'heure

actuelle, la législation suédoise ne donne pas de définition précise du terme « extrémisme de droite ».

**La Constitution suédoise** prévoit une série de droits et d'obligations qui doivent être pris en compte lors de l'examen de mesures liées à la lutte contre l'extrémisme de droite. L'interdiction des formes d'expression racistes, en particulier la disposition relative à l'agitation contre un groupe de population, revêt une importance particulière. Cette disposition est incluse dans le « catalogue des crimes » constitutionnel (chapitre 5 de la loi fondamentale sur la liberté d'expression et chapitre 7 de la loi sur la liberté de la presse) et peut en effet constituer une limitation de la liberté d'expression comme dans l'exclusion prévue . en vertu de la loi fondamentale sur la liberté d'expression et de la loi sur la liberté de la presse.

Alors que la Suède a interdit diverses formes d'expressions du racisme, il n'y a **pas d'interdiction particulière des organisations racistes**. Un rapport d'enquête du gouvernement de mai 2021 a démontré un besoin clair de criminaliser les organisations racistes.<sup>640</sup> Elle a conclu qu'il existe une ouverture étroite dans l'ordre juridique constitutionnel suédois qui pourrait permettre la criminalisation de certaines formes d'organisations racistes. Le rapport note en outre qu'une telle interdiction devrait être introduite par des moyens de criminalisation. Plus précisément, en criminalisant le fait de participer, de former ou de fournir certaines formes de soutien à une organisation raciste.

640 Le rapport de la commission d'enquête peut être consulté en suédois à l'adresse suivante: <https://bit.ly/3Ei0cD5>.

**L'agitation contre un groupe de population** est une infraction punissable en vertu du **Code pénal suédois**.

La description de l'infraction comporte trois éléments<sup>640</sup> F 641<sup>641</sup>:

- avoir lieu dans une déclaration ou dans une autre communication diffusée ;
- consister en des menaces ou des expressions de contemplation, et
- faire référence à un groupe ethnique ou à un autre groupe de personnes en faisant allusion à la race, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, la croyance, l'orientation sexuelle ou l'identité ou l'expression transgenre.

En ce qui concerne **les infractions liées au racisme**, le gouvernement ainsi que le Parlement ont à plusieurs reprises adopté la position selon laquelle la disposition pénale sur l'incitation à la violence contre les groupes ethniques (associée à l'incrimination de la complicité de cette infraction) signifie en pratique que les organisations La Suède ne peut se livrer à aucune activité raciste sans commettre d'infractions pénales. Dans la pratique, cependant, la préparation ainsi que la tentative d'agitation contre un groupe de population ne sont pas prévues comme délits punissables. Par la suite, une déclaration de fait ou une autre forme de communication qui a été diffusée doit avoir eu lieu pour qu'une action entre dans le champ d'application de la disposition.

Concernant ce qui doit être considéré comme une déclaration ou une autre forme de communication, la Högsta Domstolen (Cour suprême suédoise) a établi que les signes, symboles et même les vêtements peuvent être considérés comme une forme de communication entrant dans le champ d'application de l'infraction.<sup>641</sup> F 642 responsabilité à établir, le fait de porter une cravate à l'échelle élevée. De plus, les déclarations qui ne peuvent être considérées comme dépassant les limites de la critique objective de certains groupes sortent du champ d'application. Selon les travaux préparatoires, la responsabilité pénale ne peut être établie que lorsqu'il est clair que la déclaration a dépassé les limites d'une discussion factuelle et valable concernant le groupe en question.<sup>642</sup> F

643

Dans l'affaire NJA 1996 p. 577, la Cour suprême a établi que le port de symboles associés à l'Allemagne nazie, comme une croix gammée, était considéré comme méprisant les groupes ethniques autres que les groupes ethniques nordiques. De même, dans la jurisprudence de la Cour d'appel, l'expression « sieg heil » et les salutations hitlériennes ont été considérées comme relevant du champ d'application de la disposition (voir, par exemple, les affaires RH 1997<sup>643</sup>: 53 et RH 2000<sup>644</sup>: 72) .

La Cour d'appel a toutefois, dans une affaire de 2020 (B 5303-19), concernant des événements survenus lors d'une manifestation non autorisée organisée par la Nordiska motståndsrörelsen (NMR), a conclu qu'ils ne constituaient pas une agitation contre un groupe de population. La Cour s'est référée par exemple à l'absence de références directes à l'Allemagne nazie. Dans ce cas, un grand nombre de manifestants avaient porté des vêtements de type uniforme ainsi que des boucliers peints avec le symbole de l'organisation ("tyrnan", un symbole également utilisé par les nazis dans les années 30 et 40 en Allemagne), un ou plusieurs des manifestants avaient crié "hell seger" (victoire de l'enfer/sieg heil) et un discours, concernant le génocide des peuples nordiques qui se déroule en raison de "l'immigration de masse" organisée par des dirigeants qui reçoivent leur pouvoir du peuple juif, a eu lieu.

Dans le cas d'autres formes d'actes incriminés (agression, harcèlement, menaces illégales ou vandalisme), lorsque le motif est fondé sur la couleur de la peau, l'origine ethnique, la croyance ou l'orientation sexuelle, le Code pénal prévoit que le motif doit être considéré comme une **circonstance aggravante** ( chapitre 29, section 2).

Il existe des indications claires indiquant que la persécution des personnes de diverses origines ethniques par des activités racistes organisées a **augmenté ces dernières années**. Dans son annuaire pour 2019, le Säkerhetspolisen

<sup>641</sup> Code pénal, chapitre 16, article 8.

<sup>642</sup> Prop. 1970:87f. 37 et 73<sup>643</sup>; NJA 1996 p. 577.

<sup>643</sup> SOU 2021:27, p. 120.

estime que l'extrémisme pro-violence, qui était auparavant principalement limité à une petite et environnement de pouvoir blanc organisé, est devenu de plus en plus répandu.<sup>643F</sup>

644

La majorité des activités menées par les organisations actuellement actives sont des activités de formation d'opinion dans les lieux publics et consiste en des distributions de tracts, des rassemblements publics et des manifestations.<sup>644F</sup><sup>645</sup> augmenté La visibilité contribue à accroître l'expérience des gens face à la menace posée par les communautés extrémistes. Cela signifie que les extrémistes de droite ne doivent pas toujours commettre des crimes pour être perçus comme une menace pour la société. Le S akerhetspolisen note  galement dans son annuaire pour 2018 que les id ees d'extr eme droite ont r eussi   influencer le discours public et ont obtenu une large couverture m diatique.

### 12.3. Autres r ponses   l'extr misme de droite

Coop ration institutionnelle

La **S akerhetspolisen (police de s curit  su doise)** est une agence de renseignement charg e de surveiller et de pr venir les menaces terroristes et extrémistes dans le pays. L'agence coop re avec d'autres autorit es de renseignement en Su de, telles que le **Service militaire de renseignement et de s curit ** et l'**Institut radio des forces arm es su doises**. Cette coop ration a  t  institutionnalis e au sein du **Nationellt centrum f r terrorhotbed mning (NCT) (Centre national d' valuation de la menace terroriste)**, un groupe de travail permanent compos  de personnel des trois organisations, dont le mandat est de proc der   des  valuations strat giques du niveau de menace. Le S akerhetspolisen travaille  galement en  troite collaboration avec l' **autorit  de police**, en ce qui concerne l' change d'informations sur divers rapports de menace.

Dans le cadre du **Samverkansr det mot terrorism (Conseil de coop ration contre le terrorisme)**, quatorze autorit es su doises coop rent activement dans le but de renforcer la capacit  de la Su de   lutter contre le terrorisme  tranger et national et les comportements extrémistes.

Sensibilisation du public

La diffusion des connaissances et la discussion ouverte sont consid r es comme des outils importants pour lutter contre l'extr misme en Su de. Les S akerhetspolisen participent   la conversation publique et collaborent avec la soci t  civile, les chercheurs et le Conseil de pr vention de la criminalit .

Forum f r levande historia (Forum pour l'histoire vivante) est une autorit  mandat e par le gouvernement pour promouvoir la d mocratie, la tol rance et les droits de l'homme. La t che sp ciale de l'agence est d'informer sur l'Holocauste et les crimes contre l'humanit  des r gimes communistes.

## 12.4. Efficacit  de la r ponse   l'extr misme de droite

Comme indiqu  ci-dessus, si la **constitution su doise** mentionne certaines formes d'expressions de racisme interdites, elle ne contient aucune disposition interdisant les organisations affichant un caract re raciste. En tant que tel, il y a peu   dire sur l'efficacit  de la loi constitutionnelle. Cependant, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a not  dans son rapport lors du dernier examen p riodique du Conseil des droits de l'homme qu'il  tait pr occup  par la pr sence d'organisations racistes et extrémistes et leurs manifestations publiques et qu'il n'existait aucune disposition l gale explicite d clarant organisations ill gales et interdisant la promotion et l'incitation   la haine raciale. <sup>645F</sup>

646

<sup>644</sup> Annuaire des services de s curit  su dois 2019, p. 7 et 50.

<sup>645</sup> Annuaire des services de s curit  su dois 2018, pp. 38-39.

<sup>646</sup> HCDH, Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme /HRC/WG.6/35/SWE/2.

En termes d'efficacité de la **réponse pénale**, en 2018,<sup>647</sup>

<sup>647</sup> les statistiques nationales montrent que

environ 7 090 crimes signalés ont été identifiés comme des crimes motivés par la haine, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à 2016 et de 29 % par rapport à 2013. L'augmentation du nombre de crimes consistait en grande partie en une augmentation des rapports de police liés à « l'agitation contre un groupe de population ». La plus forte augmentation du nombre de crimes avec un motif de crime de haine identifié par rapport à 2016 a été les crimes avec des motifs xénophobes, racistes et antisémites et pour le motif concernant l'orientation sexuelle. Les rapports <sup>647</sup>F

<sup>648</sup> avec un motif de crime de haine identifié en 2018 ont été répartis comme suit :

motif xénophobe / raciste - 69%); l'orientation sexuelle comme motif – 11 % ; Motivation islamophobe – 8 % ; motif antisémite – 4 % ; Motif christophobe – 4 %; autres motifs antireligieux – 4 % ; motif transphobe – 1 %. Il existe un écart substantiel entre le nombre de cas de discours de haine et de crimes de haine signalés à la police, d'une part, et le nombre d'enquêtes, de poursuites et de condamnations des auteurs, d'autre part. <sup>648</sup>F

<sup>649</sup>

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des crimes de haine enregistrés publiés par l'OSCE. Ils sont fournis à des fins de comparaison avec d'autres États membres.

**Tableau 21y: Crimes et condamnations motivés par la haine enregistrés et poursuivis – SE**

An	Crimes de haine enregistrés par la police	Poursuivi	condamné
2019	Non disponible	indisponible	indisponible
2018	5858	218	-
2017	Non disponible	indisponible	indisponible
2016	4862	257	indisponible
2015	4859	255	indisponible

Sourcey: OSCE, rapports sur les crimes de haine (2019)

Le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale note dans ses conclusions une tendance inquiétante à l'observations dans le dernier rapport périodique sur la Suède <sup>649</sup> **augmentation du nombre de signalements sur le discours de haine raciste** contre les Afro-Suédois, les Juifs, les Musulmans et les Roms dans le discours politique, en particulier pendant les campagnes électorales, ainsi que dans les médias et sur Internet. Dans le même rapport, le Comité exprime sa préoccupation au sujet des informations faisant état d'attaques contre des mosquées et des centres d'accueil pour demandeurs d'asile, ainsi que du manque de fonds suffisants pour protéger les mosquées et les centres d'asile et fournir une assurance contre de telles attaques. <sup>650</sup>F <sup>651</sup> Les remarques finales recommandent également à la Suède de modifier sa législation et **d'interdire l'organisation de groupes qui**

<sup>647</sup> Les données sur les crimes de haine pour la période postérieure à 2018 ne sont pas disponibles.

<sup>648</sup> BRÅ, Hatbrottsstatistik, disponible sury: <https://www.bra.se/statistik/statistiska-undersokningar/hatbrottsstatistik.html>.

<sup>649</sup> UNCERD, Observations finales sur les vingt-deuxième et vingt-troisième rapports périodiques combinés de la Suède, CERD/C/SWE/CO/22-23, p 7.

<sup>650</sup> Idem. page 5.

<sup>651</sup> Idem. p. 4-5.

**promouvoir et inciter à la haine raciale**, à redoubler d'efforts pour **améliorer ses méthodes de collecte de données et lutter contre la sous-déclaration**;<sup>652</sup> cependant, il demeure préoccupé par le nombre élevé de crimes de haine signalés et la persistance de la violence raciste dans le pays, ainsi que par le manque d'informations sur les personnes victimes de crimes de haine fondés sur des formes de discrimination multiples et croisées, telles que le sexe, l'appartenance ethnique, couleur, croyance religieuse, handicap, identité de genre ou orientation sexuelle. Le Comité recommande à la Suède de prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que les garanties juridiques fondamentales soient effectivement appliquées afin de **prévenir et de combattre le profilage racial par la police** de tous les groupes vulnérables.

Dans son dernier rapport périodique sur la Suède<sup>651</sup> F 652, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe s'est dite préoccupée par l'écart signalé entre l'augmentation des signalements à la police de crimes de haine et la diminution du nombre d'enquêtes préliminaires et de condamnations, en particulier agitation contre un groupe national ou ethnique. La Commission a recommandé l'élaboration d'une stratégie visant à **assurer un examen minutieux de la manière dont la police et les procureurs traitent les crimes de haine** et des mesures telles que des unités chargées des crimes de haine et des enquêteurs spéciaux dans toutes les régions du pays et également que les autorités procèdent à une analyse approfondie des pourquoi les **taux de résolution des incidents de crimes de haine restent faibles** ainsi qu'une évaluation des ressources dont la police et les services de poursuite ont besoin pour traiter le problème plus efficacement.

En termes de dispositions administratives, l'ECRI a noté dans ses conclusions de 2020 sur la mise en œuvre des recommandations<sup>652</sup> F<sup>653</sup> que le pays n'a pas suivi les recommandations formulées au cours du cinquième cycle de suivi sur l'octroi de pouvoirs et d'expertise **adéquats** aux institutions du médiateur en Suède pour enquêter sur la discrimination par toutes les autorités publiques, y compris les forces de l'ordre. L'ECRI a réitéré sa préoccupation quant au manque de développement dans la région, soulignant que la situation actuelle crée un problème particulier, entre autres, dans le domaine de l'application de la loi, qui a été mis en évidence par la controverse entourant la création d'une base de données sur les Roms par une police régionale.

## 12.5. Conclusion

Alors qu'au départ, la vie en Suède pourrait être décrite comme assez calme avec seulement quelques incidents violents liés à la droite enregistrés au cours de la dernière décennie, il existe suffisamment de preuves pour suggérer que l'environnement social évolue rapidement vers une politique beaucoup plus clivante socialement. Dans le même temps, le cadre juridique existant pour lutter contre l'extrémisme de droite violent semble plutôt dépassé par rapport à ce que d'autres États membres de l'UE ont adopté en tant que stratégies et législation nationales pour lutter contre ce phénomène. Les données disponibles indiquent clairement la nécessité d'adapter l'approche législative et judiciaire à l'égard des extrémistes de droite et de leurs réseaux ainsi que d'élargir les stratégies de prévention en place, notamment en ce qui concerne l'implication d'un réseau plus large d'acteurs régionaux et locaux et le rôle que la société civile pourrait avoir dans la protection de l'État de droit et de l'ordre démocratique.

---

<sup>652</sup> ECRI, Rapport sur la Suède, CRI (2018) 3, publié le 27 février 2018.

<sup>653</sup> ECRI, Conclusions sur la mise en œuvre des recommandations concernant la Suède, CRI (2020) 45, p. 5.

## RÉFÉRENCES

### Sources générales •

- Ádám, Zoltán/Bozóki, András (2016b) : « Le Dieu des Hongrois : religion et populisme de droite en Hongrie », dans : Nadia Marzouki/Duncan McDonnell/Olivier Roy (Eds.), *Saving The People : How Religion de détournement populiste*, Oxford University Press.
- Alietti, Alfredo et Dario Padovan (2019). "Islamophobie en Italie: rapport national 2018." Dans *European Islamophobia Report 2018*, édité par Enes Bayraktly & Farid Hafez.
  - Alietti, Alfredo et Dario Padovan. (2020). « Islamophobie en Italie : Rapporto Nazionale 2018 ». CHAMPIGNON. <https://setav.org/en/assets/uploads/2020/04/R156lt.pdf>
  - Amadeu Antonio Stiftung, (2021) *État européen de la haine: comment l'extrême droite s'organise à l'échelle transnationale*, 2021
  - Amnesty International Bulgarie (2015) *Manquer le point : Absence d'enquête adéquate sur les crimes de haine en Bulgarie*. Sofia : Amnesty International. • <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur15/0001/2015/fr/> • Rapport d'Amnesty International 2020/21 (2021). *L'état des droits de l'homme dans le monde*
  - Article 19 (2018). Pologne : Répondre au « discours de haine ». Rapport pays 2018,
  - Article 19 (2018) Hongrie : Répondre au « discours de haine », Country Report, Londres.
  - Berggren Erik et Neergaard, Anders (2015), *Populisme : protestation, défi démocratique et extrémisme de droite*, dans Magnus Dahlstedt, Anders Neergaard (eds) *Migration internationale et relations ethniques : Perspectives critiques*.
  - Bertelsmann Stiftung (éd.) (2009), *Stratégies de lutte contre l'extrémisme de droite en Europe*. • Bozóki András, Cueva Sarah (2021), *Xénophobie et politique de pouvoir: l'extrême droite hongroise*,
  - Bundesministerium des Inneren, für Bau und Heimat (2018), *Verfassungsschutzbericht 2017*, Berlin.
  - Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, Bundesinnenminister verbietet rechtsextremistische Vereinigung « Sturm-/Wolfsbrigade 44 », disponible sur : • [https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2020/12/verbot\\_stumbrigade.html](https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2020/12/verbot_stumbrigade.html).
  - Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, Bundesinnenminister Seehofer verbietet mit "Geeinte deutsche Völker und Stämme" erstmals Reichsbürgervereinigung, disponible sur: [https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2020/03/verbot\\_reichbuergervereinigung.html](https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2020/03/verbot_reichbuergervereinigung.html)
  - Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, Verbot von « Combat 18 Deutschland », disponible sur : <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/faqs/DE/themen/sicherheit/vereinsverbot-combat-18/vereinsverbot-combat-18-list.html>.
  - Camille, Annalisa (2018). "L'offensive de l'extrême droite contre l'avortement commence à Vérone." *Internazionale*, 13 décembre 2018.
  - Carter, E. (2018). *Extrémisme/radicalisme de droite : reconstruire le concept*. *Journal of Political Ideologies*, 23(2), 157-182, disponible sur : <https://eprints.keele.ac.uk/2221/1/JPI%20Revised%20Final.pdf>
  - COE (2015). Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales. 2016. « Quatrième avis sur l'Italie, adopté le 19 novembre 2015 », ACFC/OP/IV(2015)006. <http://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=0900016806959b9>.
  - Copsey, N (2013), « Fascisme... mais avec un esprit ouvert. Réflexions sur l'extrême droite contemporaine (Western) Europe First Lecture on Fascism – Amsterdam – 25 avril 2013,
  - CSD, (2016) *Comprendre la radicalisation*, revue de la littérature.

- Deliev, B. (2016). *ÿÿÿÿÿÿÿÿ ÿÿ ÿÿÿÿÿÿÿÿ*. Thèse de doctorat. Sofia : Académie bulgare des sciences.
  - Deutscher Bundestag (2019), Verbot von extremistischen Organisationen, Sachstand (WD 3 - 3000 - 090/19).
  - Dzhekov et al. (2015) Radicalisation en Bulgarie : menaces et tendances. Sofia : CSD.
  - Dzhekov, R. et Stoyanova, N. (2019) Vigilantisme contre les migrants et les minorités en Bulgarie. Dans Bjorgo, T. et Mares, M. (eds.) *Vigilantism against Migrants and Minorities*. Londres : Routledge.
  - Dzhekov, R. et al. (2017) Évaluation situationnelle des tendances extrémistes. Sofia : CSD.
  - Dzhekov, R., Stoyanova, N. et Ralchev, S. (à paraître) Rapport national pour la Bulgarie au niveau macro Moteurs de l'extrémisme violent. Sofia : CSD.
  - ECRI (2009), Conclusions sur la mise en œuvre des recommandations concernant la Suède, CRI (2020) 45.
  - ECRI (2014) Rapport de l'ECRI sur la Bulgarie (cinquième cycle de monitoring), <https://rm.coe.int/fifth-report-on-bulgaria/16808b55d8>.
  - ECRI (2016). rapport sur l'Italie (adopté le 18 mars 2016) ». "Cinquième [http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Italy/Italy\\_CBC\\_en.asp](http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Italy/Italy_CBC_en.asp).
  - ECRI (2017) Conclusions de l'ECRI sur la mise en œuvre des recommandations concernant la Bulgarie. Strasbourg : ECRI.
  - ECRI (2018), Rapport sur la Suède, CRI (2018) 3, publié le 27 février 2018.
  - ECRI (2020) Rapport de l'ECRI sur l'Allemagne (sixième cycle de monitoring), p. 24, disponible sur : <https://rm.coe.int/ecri-report-on-germany-sixth-monitoring-cycle/16809ce4be>
  - Rapport parallèle de l'ERRC du Centre européen des droits des Roms concernant la France au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, pour examen à la 86e session (27 avril au 15 mai 2015).
  - Eurobaromètre (2019). « Perceptions de Antisémitisme". Disponible à : <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2220>.
  - Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI). « Évolutions pertinentes en vue de la création d'une institution nationale des droits de l'homme ». 26 juin 2020. <http://ennhri.org/rule-of-law-report/italy/>.
  - Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2018). Pratique d'enregistrement des crimes de haine et de collecte de données dans l'UE, • Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2019). Égalité des droits, égalité des chances. Annuel
- Rapport de l'Agence fédérale de lutte contre la discrimination.
- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2020). Un long chemin à parcourir pour l'égalité LGBTI. Disponible sur : <https://fra.europa.eu/en/publication/2020/eu-lgbti-survey-results>.
  - Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2021a). Rapport 2021 sur les droits fondamentaux, • Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2021b). « Contribution nationale de Franet à la Rapport sur les droits fondamentaux
  - Europol (2013). Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'UE. La Haye : Europol.
  - Europol (2021), Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'Union européenne, Office des publications du Union européenne, Luxembourg.
  - Freedom House (2021), Freedom in the World 2021/Hongrie (disponible sur : <https://freedomhouse.org/country/hungary/freedom-world/2021>).
  - Ganeva, Z. (2012) Stéréotypes ethniques et préjugés des jeunes dans la période 2004-2012 *Pensée psychologique* 5 (2): 166-185).
  - Gattinara, Pietro Castelli. (2019). "Forza Nuova et les promenades de sécurité: Squadristo et Vigilantisme d'extrême droite en Italie." Dans *Vigilantism against Migrants and Minorities*, édité par Tore Bjørgo et Miroslav Mareš, 199-212. Routledge.
  - Ghodsee, K. (2008) Aile gauche, aile droite, toutÿ: xénophobie, néo-totalitarisme et Politique populiste en Bulgarie. *Problèmes du post-communisme* 55 (3): 26-39.
  - GyollaiD (2018). Hongrie : Rapport national : Cadre juridique et politique de la gouvernance des migrations.

- Herzog zu Mecklenburg Michael et Anthony Ian (2020), Prévention de l'extrémisme violent en Allemagne: cohérence et coopération dans un système décentralisé, document de travail du SIPRI.
- Heywood, Paulo. (2019). « Fascisme, non censuré. Légalisme et pèlerinage néo-fasciste à Predappio, Italie. » Terrain. Anthropologie & sciences humaines, 72.
- Isabelle Sommier, François Audigier, Xavier Crettiez, (2021) Violences politiques en France de 1986 à nos jours, Première édition.
- Ivanova, I. (2018) Public Attitudes to Hate Speech in Bulgaria in 2018. Sofia: Open Society Institute.
- Kasproicz, D. (2010). « État, société, ONG sur l'extrémisme de droite en Pologne », Friedrich Ebert Foundation.
- Laumond Bénédicte (2020), La régulation du radicalisme de droite : une comparaison franco allemande, in Raisons politiques 2020/2 (N° 78).
- Mareš Miroslav (2018), Terrorisme de droite et violence en Hongrie au début du 21e Century, dans Perspectives on Terrorism, volume 12, numéro 6, décembre 2018.
- Merkl, PH et Weinberg, L. (éd.). (2003). L'extrémisme de droite au XXIe siècle. Londres : Frank Cass, p : 74.
- Minkenberg, M. (2013). La droite radicale européenne et la xénophobie à l'Ouest et à l'Est : tendances, modèles et défis », dans R. Melzer & S. Serafin (Eds.), Right-Wing Extremism in Europe-- Country Analyses, Counter-Strategies and Labor-Market Oriented Stratégies de sortie (pp. 9-34). Berlin : Fondation Friedrich Ebert, p 11
- Mols F et Jetten J (2020) Comprendre le soutien aux partis de droite radicaux populistes: vers un modèle qui capture à la fois les facteurs de la demande et de l'offre. De face. Commun. 5:557561. doi: 10.3389/fcomm.2020.557561.
- Mudde, C. (1995). Analyse de l'extrémisme de droite. Revue européenne de recherche politique, 27.
- Mulhall Joe et Khan-Ruf Safya (2021), eds., State of Hate: Far-right Extremism in Europe 2021, HOPE Not Hate Charitable Trust, Londres.
- Oesteraas, I. (2021). Suprématie blanche et avenir de la démocratie libérale – le cas des pays nordiques Mouvement de résistance. CrimRxiv.
- OSCE Office for Democratic Institutions and Human Rights (2018) yyyyyyyyyy yyyyyyy yyyyyyyyyy yyyyyyyyyy yy yyyyyyyyyyy yyyyyy yy yyyyyyy, yyyyyyy yy yy yyyyyyyyyyy, yyyyyyy yy yyyyyyyyyyy, „yy yy yyyyyyy“ y yyyyyyyyyyy. Varsovie : BIDDH.
- OSCE/BIDDH (2018). Construire une réponse complète de la justice pénale aux crimes de haine: projet Rapport de la conférence de clôture, disponible sur : <https://www.osce.org/odihr/409563>.
- Oskarson M., Demker M. (2012), Un autre type de vote de classe : la sympathie de la classe ouvrière pour les démocrates suédois dans Rydgren, J. (Ed.). (2012). La politique de classe et la droite radicale (1ère éd.). Routledge.
- Pamporov, A. (2019) yyyyyy Pamporov: yyyy 2013 y. . Sofia
- Pankowski, R (2012). « L'extrémisme de droite en Pologne », Friedrich Ebert Stiftung, p. 3-6. Disponible sur : <https://library.fes.de/pdf-files/id-moe/09409-20121029.pdf>.
- Paxton Robert (1974), La France de Vichy, Points-Seuil.
- Pedahzur Ami (2001), Aux prises avec les défis de l'extrémisme de droite et du terrorisme à l'intérieur des frontières démocratiques : une analyse comparative, dans Studies in Conflict and Terrorism, vol. 24, n° 5, 2001.
- Pfahl-Traugher Armin (2006) : Rechtsextremismus in der Bundesrepublik. Munich.
- Póczik Szilveszter et Sárík Eszter, (2019) Vigilante Militias and Activities against Roma and Migrants in Hungary (pp.103-128), in Vigilantism against Migrants and Minorities, eds. Tore Bjørgo et Miroslav Mareš, Routledge.
- En ligne Pytlas, B. (2020). « L'élection présidentielle polonaise 2020 : quel rôle la politique d'extrême droite (ne) joue-t-elle pas ? », C-REX – Centre de recherche sur l'extrémisme. Disponible sur : [https://www.sv.uio.no/c\\_rex/english/news-and-events/right-now/2020/the-polish-presidential-election-2020.html](https://www.sv.uio.no/c_rex/english/news-and-events/right-now/2020/the-polish-presidential-election-2020.html).







- *Pressenza* - Turati, Sofia. « Les vies noires comptent en Italie : le manifestazioni in programma. » *Pressenza*, 03 juin 2020. <https://www.pressenza.com/it/2020/06/black-lives-matter-in-italia-le-manifestazioni-in-programma/>
- Reuters. « Des manifestants anti-vax à Rome ciblent le bureau de Draghi, siège du syndicat », 9 octobre 2021. <https://www.Reuters.com/world/europe/italian-police-use-water-cannon-push-back-anti-vax-manifestants-rome-2021-10-09/>
- Reuters. « Le Sénat italien demande au gouvernement d'interdire le parti néofasciste Forza Nuova », 20 octobre 2021. • *Sicurezza Internazionale*. « L'Italia e l'estremismo di destra », 20 février 2020. <https://sicurezzainternazionale.luiss.it/2020/02/20/italia-estremismo-destra/>
- Sécurité internationale. « L'Italia e l'estremismo di destra », 20 février 2020. <https://sicurezzainternazionale.luiss.it/2020/02/20/italia-estremismo-destra/>
- *Slate.fr*, Le Front national encourt-il, en droit, une dissolution du fait du caractère non républicain de son programme? Disponible sur : <http://www.slate.fr/story/89331/fn-dissolution>
- *Street Press* - Coloma, Naima, Vengeance Patriote, le groupuscule d'extrême droite qui se prépare ses militants au combat, in *Street Press*, 28 octobre 2020,
- Le Florentin - D'Angelo, Vincenzo. « Le DDL Zan : qu'est-ce que c'est + pourquoi c'est nécessaire. Le Florentin, 7 juin 2021. <https://www.theflorentine.net/2021/06/07/ddl-zan-italy-why-it-is-necessary/>
- *The Guardian* - Le parlement hongrois bloque le traité sur la violence domestique, *The Guardian*, 5 mai 2020.
- *The Guardian* - Tondo, Lorenzo. "'Sardines' contre Salvini : le combat de l'Italie contre l'extrême droite." *The Guardian*, 14 décembre 2019. <https://www.theguardian.com/world/2019/dec/14/sardines-pack-piazza-in-rome-for-protest-against-matteo-salvini>
- *The Jerusalem Post* - Sharon, J. « Le vice-ministre de l'Éducation de la Nouvelle Pologne était membre de partis d'extrême droite », la Jérusalem 2021, *The Jerusalem Post*, 27 janvier 2021. <https://www.jpost.com/diaspora/new-poland-deputy-education-minister-was-member-of-far-right-parties-656852>
- *Washington Post* - Anna Meier, "Pourquoi les directives anti-extrémistes de Facebook et Twitter permettent-elles aux droitières plus de liberté qu'aux islamistes?" *The Washington Post*, 1er août 2019, <https://www.washingtonpost.com/politics/2019/08/01/why-do-facebook-twitters-anti-extremist-guidelines-allow-right-wingers-more-freedom-que-les-islamistes/>
- *Wyborcza* - Kijek, K., « Un sympathisant fasciste nommé chef de la branche de Wrocław de l'Institut de la mémoire nationale », *Wyborcza*, 5 février 2021, disponible sur : <https://wyborcza.pl/7,173236,26761304,un-sympathisant-fasciste-nomme-chef-de-la-branche-de-wroclaw-de.html>
- *Zeit en ligne* - Kai Biermann, Astrid Geisler, Johannes Radke, Tilman Steffen : Bundestag : AfD Abgeordnete beschäftigen Rechtsextreme und Verfassungsfeinde. *Zeit en ligne*, 21. März 2018, disponible sur : <https://www.zeit.de/politik/deutschland/2018-03/afd-bundestag-mitarbeiter-rechtsextreme-identitaere-bewegung/komplettansicht>

## Autres sources en ligne

- *Projet de lutte contre l'extrémisme*, « NetzDG 2.0. Empfehlungen zur Weiterentwicklung des Netzwerkdurchsetzungsgesetzes (NetzDG) und Untersuchung zu den tatsächlichen Sperr- und Löschprozessen von YouTube, Facebook und Instagram », CEP Policy Paper, Berlin : Counter Extremism Project, 2020, <https://www.counterextremism.com/sites/default/files/CEP%20NetzDG%202.0%20Policy%20Papier.pdf>

[Papier.pdf](#)

- Eolas, Journal d'un avocat, Le jugement condamnant Brice Hortefeux pour injure raciale, publié le 12 juin 2010 (<https://www.maitre-eolas.fr/post/2010/06/12/Le-jugement-condamnant-Brice-Hortefeux-pour-injure-raciale>).
- Procès équitables, la Commission européenne devrait abandonner l'approche de criminalisation de la haine et s'engager dans des réponses plus efficaces, disponible sur: <https://www.fairtrials.org/news/european-commission-should-drop-criminalization-approach-hatred-engage-more-reponses-percutantes>
- Johnson, Bethan, Tracking German Neo-Nazism Through Music, Center for Analysis of the Radical Right, 2019, disponible sur: <https://www.radicalrightanalysis.com/2019/01/07/tracking-german-neo-nazism-through-musique/>
- Jupskås Anders Ravik et Segers Iris Beau, Qu'est-ce que l'extrémisme de droite? Dans le recueil C-REX, disponible à: <https://www.sv.uio.no/c-rex/english/groups/compendium/what-is-right-wing-extremeism.html#end3>
- Machnikowski, R. « L'extrémisme en Pologne ». Regard européen sur la radicalisation. Disponible à: <https://eeradicalization.com/extremism-in-poland/>.
- Ravndal Jacob Aasland et Enstad Johannes Due, Qu'est-ce qui explique la violence d'extrême droite ? Dans le recueil C-REX, disponible sur: <https://www.sv.uio.no/c-rex/english/groups/compendium/what-experiences-far-right-violence.html>



---

Cette étude propose une discussion sur les caractéristiques distinctives de l'extrémisme de droite ainsi que des actions violentes perpétrées par des extrémistes de droite dans l'UE. Il fournit un aperçu et une analyse des définitions, des tendances récentes et des réponses à ces actions ainsi que des recommandations. Cette étude a été commandée par le département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles du Parlement européen à la demande de la commission LIBE.

---